

CONTRAT ESPACE VALLEEN Haute Maurienne Vanoise 2016 – 2020

AVENANT – JANVIER 2019

*Convention Station Vallée – Pôle de Nature
Convention interrégionale du Massif des Alpes
Programme Opérationnel Interrégional du Massif des Alpes*



Ici et nulle part ailleurs

Table des matières

Introduction	6
Présentation du territoire Haute Maurienne Vanoise Terra Modana	6
Stratégie de développement touristique HVM TM 2016-2020	11
Plan d'actions 2016-2020 Haute Maurienne Vanoise Terra Modana	16
Fiche-action A1 « Structuration et valorisation de l'offre de balades et randonnées faciles et pour tous »	18
Développement/valorisation des promenades autour des villages et entre les villages	21
Développement/valorisation des itinéraires de randonnée d'altitude facilement accessibles par la route ou les remontées mécaniques	23
Aménagement/valorisation du Chemin du Petit Bonheur comme axe structurant du territoire, dans le double objectif d'en faire un itinéraire de promenade 4 saisons et permettant la mobilité douce	25
Développement d'animations de sensibilisation originales et innovantes en cœur de Parc	28
Développement et valorisation de l'agri randonnée	30
Développement de l'activité « géocaching » sur les itinéraires de randonnée menant aux refuges de montagne	32
Fiche-action A3 « Structuration d'un espace VTT Haute Maurienne Vanoise /Terra Modana »	35
Fusion des 2 sites FFC préexistants et extension au reste de la destination (La Norma - Valfréjus notamment)	40
Aménagement, structuration et animation de l'offre VTT de la destination	42
Création de circuits de découverte en VTAE, en partenariat avec Maurienne Tourisme et EDF	46
Fiche-action A5 « Structuration (et valorisation) de l'offre d'activités autour de l'eau, outdoor »	48
Mise en œuvre des projets sélectionnés dans le cadre d'un appel à projets pour la structuration d'un réseau d'espaces aquatiques outdoor à partir des sites existants à l'échelle de la destination	51
Mise en place d'une gestion concertée de l'« Arc » et ses affluents	54
Réalisation des aménagements nécessaires au développement des activités d'eaux-vives	56
Développement d'une offre pêche	58
Création de gîtes de pêche	61
Fiche-action A9 « Création d'équipements ludiques 4 saisons »	63
Etude d'opportunité, de définition et de faisabilité pour l'aménagement et la diversification ludique 4 saisons à Val Cenis et études pré-opérationnelles concernant le projet retenu	65
Création d'une piste de luge originale et innovante et d'une zone multi-activités ludiques 4 saisons sur Val Cenis	67
Fiche-action A11 « Structuration (et valorisation) de l'offre d'activités indoor »	69
Structuration à l'échelle de la destination des équipements publics permettant la pratique des activités indoor, en complémentarité des autres activités du territoire	71
Restructuration et valorisation de la piscine de Modane (espace bien-être, périodes et horaires d'ouverture...)	74
Restructuration et valorisation de la base de loisirs d'Aussois	76
Etudier l'opportunité de restructurer et valoriser la piscine de Lanslevillard	78
Rénovation/restructuration des salles polyvalentes de Bessans, Lanslevillard, Termignon, Aussois, Maison Franco-Italienne, Bramans	80
Poursuite de la création d'aires de jeux ludiques et innovantes dans les villages	82
Fiche-action A15 « Mise en tourisme des patrimoines insolites, bizarres et étonnants »	84

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Définition et mise en œuvre d'un projet de valorisation in situ du patrimoine insolite, bizarre et étonnant, constitutif de l'identité du territoire haut-maurien	86
Soutien à la construction du télégraphe Chappe d'Avrieux pour développer un réseau local de 3 télégraphes	90
Mise en tourisme du système hydroélectrique de Haute Maurienne Vanoise	93

Fiche-action A18 « Valorisation des richesses locales par l'ancrage territorial des animations » 95

Définition d'une grille cohérente et complémentaire d'animations valorisant les ressources naturelles et culturelles du territoire, en lien avec la stratégie touristique du territoire	97
Développement des manifestations culturelles en alpage	100
Soutien à la formation « animateurs de montagne » de Valfréjus	103

Fiche-action A19 « coordination, ingénierie, développement et animation du programme d'actions « Culturez-vous ! » » 105

Coordination, ingénierie, développement, animation du programme d'actions « Culturez-vous ! »	107
---	-----

Fiche-action A21 « Définition et mise en œuvre d'une démarche de progrès de l'ensemble de la destination » 109

Elaboration et structuration d'un plan de professionnalisation collectif et individuel de l'ensemble des acteurs publics et privés de la destination	112
Rénovation/réaménagement des bureaux de tourisme pour un meilleur accueil et aménagement d'espaces ludiques	115
Mise en œuvre du plan d'amélioration et de professionnalisation de la fonction accueil / information	118
Fusion des journaux l'Info et Terra Modana, développement de la version numérique correspondante et traduction en langues étrangères	121
Mise en œuvre de la démarche de progrès des socioprofessionnels du tourisme (dont la restauration d'altitude)	124
Sécurisation des parcours professionnels des saisonniers	127
Mise en œuvre d'un niveau minimum de conviencence dans les communes (charte de signalétique quanti / quali, définition d'un niveau idéal d'équipements en mobilier urbain (bancs, tables, toutounet', poubelles...), organisation d'un concours de design original et innovant.	130

Fiche-action A24 « Définition d'un schéma global de déplacements, des modes d'organisation et des modes de gestion à l'échelle de l'espace valléen » 133

Accompagnement à la définition d'un schéma global de déplacements, des modes d'organisation et des modes de gestion à l'échelle de l'espace valléen	135
---	-----

Fiche-action A29 « Mise en œuvre de la politique Immobilier de Loisir » 138

Animation de la Politique de l'Immobilier de Loisir	140
Mise en place du système de gestion de la relation propriétaires	142
Structuration d'une cellule de la politique de l'immobilier de loisir	145
Soutien des projets de requalification et de repositionnement des hébergements collectifs	148

Fiche-action A33 « Définition et mise en œuvre de la stratégie marketing à l'échelle de l'espace valléen » 151

Définition de la stratégie marketing, de la stratégie de marques et élaboration du plan marketing et ses déclinaisons par pôle touristique	153
Mise en œuvre du plan marketing et de ses déclinaisons par pôle touristique	155
Définition et mise en place du système Gestion de la Relation Clients (GRC)	157

Fiche-action A34 « Définition et mise en œuvre de la stratégie commerciale à l'échelle de la destination » 159

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Elaboration et mise en œuvre d'un système innovant de commercialisation à l'échelle de la destination	161
Structuration de l'ensemble des outils nécessaires à la commercialisation des offres de la destination	164

Fiche-action A35 « Structuration de la gouvernance touristique du territoire » 167

Elaboration et mise en œuvre de la nouvelle organisation touristique à l'échelle de l'espace valléen	169
Accompagnement du territoire à l'analyse du modèle économique actuel et à sa nécessaire évolution	172

Fiche-action A36 « Définition et mise en œuvre d'une politique d'accueil des populations et travailleurs saisonniers » 174

Diagnostic de la saisonnalité	176
Mise en place d'espaces saisonniers	179

Fiche-action A37 « Coordination, ingénierie, développement, animation de l'axe 5 et de l'ensemble de la stratégie touristique » 182

Piloter la stratégie touristique de l'espace valléen	185
Elargissement de l'observatoire HMT à l'ensemble du territoire et à d'autres thématiques	188
Création d'un observatoire de l'environnement	190

Maquette financière 193

En préalable

concernant l'avenant proposé en janvier 2019

Les Communautés de communes de Haute Maurienne Vanoise et Terra Modana ont fusionné au 1^{er} janvier 2017.

S'en est suivi une période de réorganisation et de redéfinition des compétences de la Communauté de communes. Les nouveaux statuts sont entrés en vigueur au 1^{er} janvier 2019.

Également, la Communauté de communes a fusionné les 4 offices de tourisme préexistants (ex Haute Maurienne Vanoise, Valfréjus, Aussois, La Norma).

Au 1^{er} juin 2017 a été inauguré Haute Maurienne Vanoise Tourisme, sous forme de Société Publique Locale dont la Communauté de communes Haute Maurienne Vanoise et les communes de Modane et Val-Cenis sont actionnaires.

Du fait de la recomposition territoriale et des réorganisations en lien, la programmation initialement envisagée pour la mise en œuvre du plan d'actions 2016-2020 de la stratégie touristique a été décalée dans le temps. La préparation de l'avenant au Contrat Espace Valléen au cours du second semestre 2018 a permis d'optimiser la programmation sur la période 2018-2020.

La stratégie touristique reste inchangée. Le cap et les objectifs restent les mêmes.

Ce qui change dans le cadre de l'avenant :

- certaines actions ou opérations initialement prévues ne sont pas matures et ont été retirées tout ou partiellement du plan d'actions ;
- certaines actions ou opérations ont été réajustées (montants, modes opératoires) ;
- certaines opérations ont été ajoutées, si elles correspondent à l'esprit de la stratégie et semblent matures ;
- le calendrier de mise en œuvre de certaines actions a été décalés et réadaptés.

Introduction

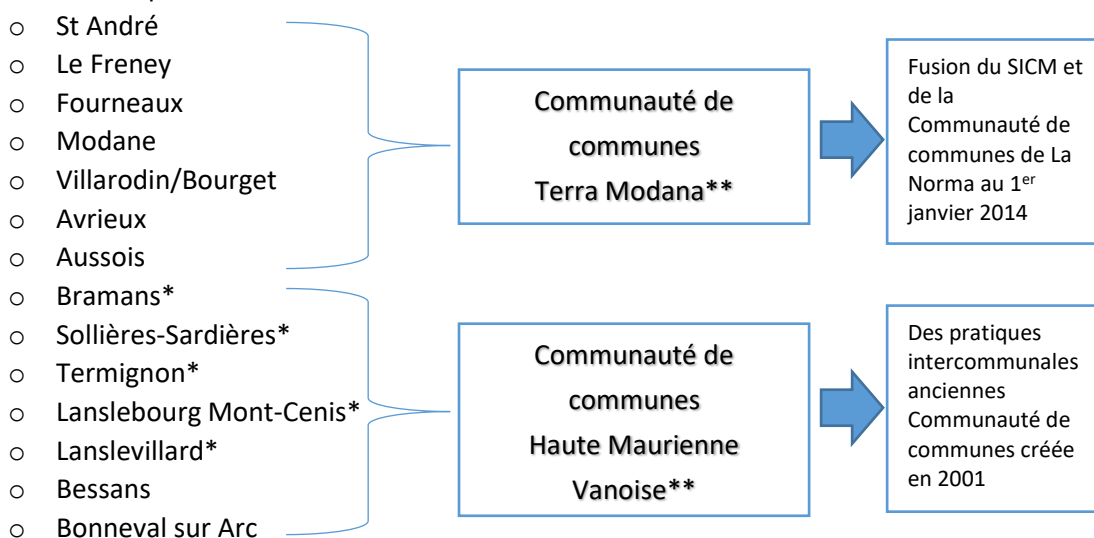
Présentation du territoire Haute Maurienne Vanoise

Depuis de nombreuses années les territoires de Haute Maurienne Vanoise et Terra Modana, jusqu'à présent deux territoires administratifs distincts, ont élaboré des stratégies de développement touristiques et mis en œuvre des plans d'actions à leurs échelles respectives. Pour cette nouvelle génération de programmation, en lien avec la réforme des collectivités territoriales en cours, les deux territoires ont entrepris un rapprochement de leurs politiques touristiques et ont souhaité présenter un projet d'Espace Valléen commun. Dans cette optique les deux territoires au fonctionnement préalablement complètement indépendant, ont appris à travailler ensemble. Cette nouvelle programmation est considérée comme une transition. Et les deux territoires perçoivent ce rapprochement comme une réelle opportunité pour le développement global des deux territoires réunis.

Présentation des deux territoires réunis, caractéristiques géographiques et factuelles

Organisation administrative du territoire et éléments démographiques

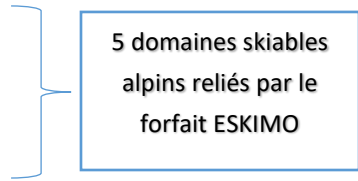
- ✓ 1 territoire composé de 14 communes et 2 communautés de communes :

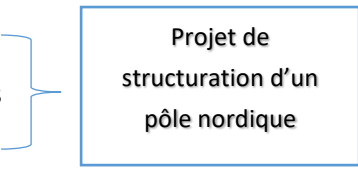


*Les communes de Bramans, Sollières-Sardières, Termignon, Lanslebourg Mont-Cenis et Lanslevillard fusionneront au 1^{er} janvier 2017 pour former la commune nouvelle de Val Cenis.

**Les Communautés de communes de Terra Modana et Haute Maurienne Vanoise fusionneront au 1^{er} janvier 2017 pour former la Communauté de communes de Haute Maurienne Vanoise.

- ✓ Environ 9 000 habitants, soit 2 670 habitants en Haute Maurienne Vanoise et 6 430 habitants sur Terra Modana.

- ✓ Un territoire...
 - en zone de Parc national de la Vanoise
 - 12 des 14 communes sont situées dans le Parc national de la Vanoise ;
 - 3 portes d'entrée permettent d'accéder facilement au cœur du Parc national : L'Orgère, les barrages d'Aussois, Bellecombe
 - frontalier avec l'Italie, accessible par Tunnel du Fréjus toute l'année et par le col du Mont-Cenis de début mai à fin octobre
 - sur la Route des Grandes Alpes : passage depuis et vers la Tarentaise par le Col de l'Iseran et depuis et vers le Col du Galibier de début juin à fin octobre
- ✓ Un patrimoine naturel et culturel particulièrement riche, une biodiversité préservée, des paysages exceptionnels
- ✓ 2^{ème} massif glaciaire des Alpes et plus de 100 sommets dépassant les 3 000 mètres d'altitude, dont La Dent Parrachée, L'Albaron, La Grande Casse, Le Mont Thabor, etc.
- ✓ 28 963 lits en Haute Maurienne Vanoise (dont 12 628 en résidences secondaires) et 18 500 lits sur Terra Modana (dont 9 000 lits diffus), soit un total de **47 463 lits touristiques**
- ✓ Le développement touristique de ces deux territoires s'est structuré principalement autour des sports d'hiver (ski alpin et nordique notamment), de la pratique estivale de la montagne (alpinisme, randonnée et VTT) et de l'itinérance (Route des Grandes Alpes). En voici quelques caractéristiques :
 - 4 stations-villages (dont Val Cenis composée de 5 villages) et 2 stations intégrées :
 - 5 domaines skiables alpins, soit 340 km de pistes de ski alpin :
 - Valfréjus : 70 km pistes
 - La Norma : 65 km pistes
 - Aussois : 55 km pistes
 - Val Cenis : 125 km de pistes
 - Bonneval sur Arc : 25 km pistes

5 domaines skiables alpins reliés par le forfait ESKIMO
 - 3 domaines nordiques :
 - Bessans : 133 km pistes
 - Aussois – Sardières : 30 km pistes
 - Bramans : 30 km pistes

Projet de structuration d'un pôle nordique
 - Randonnée pédestre :
 - Plus de 800 km de sentiers de randonnée pédestre balisés et entretenus
 - 113 parcours sur la carte de randonnée commune Haute Maurienne Vanoise / Terra Modana existante depuis de nombreuses années
 - Sur l'itinéraire du GR5 et de la Via Alpina
 - L'itinéraire du Chemin du Petit Bonheur (comme une colonne vertébrale reliant les différents villages du fond de vallée et du Grand Tour de Haute Maurienne Vanoise) relie les 2 territoires
 - VTT :
 - 30 parcours de cross-country balisés soit environ 400 km en Haute Maurienne Vanoise / Terra Modana dans le cadre de 2 sites labellisés FFC
 - 9 parcours d'enduro (randonnée à profil descendant) soit environ 100 km
 - 5 « bike parks »
 - Cyclotourisme :
 - Avec 2 cols la Haute Maurienne Vanoise et Terra Modana s'insèrent dans la destination cyclotouristique Maurienne « La Maurienne, plus grand domaine cyclable du monde » et travaillent en partenariat avec Maurienne Tourisme sur cet axe
 - Une agriculture forte a façonné les paysages et les entretient encore aujourd'hui, des produits agricoles de haute qualité (AOP Beaufort)
 - Un patrimoine culturel exceptionnel : label « Pays d'Art et d'Histoire », patrimoine fortifié (barrière de l'Esseillon, Mont-Cenis...), art Baroque (« Chemins du Baroque ») et patrimoine religieux en général,

chalets d'alpage, patrimoine vernaculaire, histoire en lien avec la frontière avec l'Italie notamment, hydroélectricité...

Définition, cohérence et pertinence du périmètre du territoire

Les territoires de Haute Maurienne Vanoise et Terra Modana forment un réel « bassin de vie ». Les échanges et les flux de populations et de marchandises sont réguliers : emploi, commerces, services, vie sociale et culturelle, etc.

Concomitamment ces deux territoires constituent une destination touristique à part entière car ils disposent de nombreux dénominateurs communs notamment dans leurs aménités et caractéristiques intrinsèques : géographie, géologie, stations-villages et stations intégrées de taille homogène qui s'égrènent tout au long de cette vallée bordée par le Parc national de la Vanoise et l'Italie, une histoire et un patrimoine communs, une agriculture forte et dynamique. Autres fils conducteurs touristiques : la Route des Grandes Alpes, le chemin du Petit Bonheur ou encore le Grand Tour de Haute Maurienne Vanoise.

Partant de cette analyse, l'hypothèse est faite et en partie vérifiée que les clientèles touristiques ne perçoivent pas les frontières administratives, qui disparaissent quoi qu'il en soit aujourd'hui, et circulent sur l'ensemble du territoire, notamment en période estivale, trouvant leur bonheur dans cet ensemble cohérent qui jouit globalement d'un même pouvoir d'attractivité. Il est à noter que les clientèles fréquentant ces 2 territoires sont perçues comme ayant des profils assez proches : clientèles plutôt familiales, niveaux de vie plutôt similaires, origines géographiques, etc. *Une analyse plus précise devra permettre de déterminer le profil des clientèles fréquentant les 2 territoires réunis et les pôles d'attractivité qui les composent.*

Il convient de préciser par ailleurs que des habitudes de travail en commun existent d'ores et déjà entre les deux territoires sur le volet touristique notamment, sur la randonnée pédestre et la raquette (cartes de randonnée communes) ainsi que sur la mobilité (SKIBUS en lien avec Aussois l'hiver) ainsi que sur le ski alpin dans le cadre du forfait commun ESKIMO, mais sans réelle vision stratégique globale à ce stade cependant.

Enfin, si le rapprochement de ces deux territoires apparaît comme une évidence d'un point de vue du développement, il est à noter qu'il existe des freins de natures très différentes.

Les deux Communautés de communes n'ont pas les mêmes compétences, par exemple (liste non exhaustive) :

- La CCTM gère notamment des équipements et infrastructures collectifs (station d'épuration, OPAH, écoles, équipements sportifs...). Il est à noter qu'elle est autorité organisatrice de la station de La Norma.
- La CCHMV dispose de la compétence tourisme qu'elle délègue à un Office de tourisme Intercommunal sous forme d'EPIC.
- La CCHMV dispose de la compétence « Activités de Pleine Nature ». Les deux collectivités partagent la compétence « sentiers » avec les communes mais de manière différente.
- La CCHMV dispose de la compétence « transports touristiques sur les lignes qui concernent toutes les communes » ; la CCTM est compétente pour le Transport à la Demande et met à disposition des minibus pour les associations.

Il existe des marqueurs identitaires forts sur les deux territoires, engendrant de fortes disparités socioculturelles. Par exemple, le territoire de Terra Modana fait face à des problématiques urbaines et industrielles tandis que la Haute Maurienne Vanoise est un territoire plus rural avec une agriculture encore forte.

Cartographie (page suivante)

Légende

-  Périmètre de l'Espace Valléen
-  Frontière italienne
-  Limite Parc National de la Vanoise
-  Petit Bonheur
-  GRP THM
-  Office de Tourisme
-  Refuge
- Services**
-  Médecin
-  Pharmacie
-  Point de vente coopérative laitière
- Transports**
-  Gare
- Activités**
-  Randonnée
-  Parcours jeux
- VTT**
-  Bike Park
-  Cross Country
-  Enduro
- Activités aquatiques**
-  Baignable
-  Non baignable
-  Canyoning
-  Rafting
-  Piscine
- Activités verticales**
-  Escalade
-  Via Ferrata
-  PAF
-  Vol libre

Patrimoine Culturel

-  architectural
-  art_rupestre
-  botanique
-  militaire
-  religieux
-  Espaces muséographiques
-  Patrimoine Hydroélectrique

Population (Nombre d'habitants)

-  100-300
-  300-500
-  500-1000
-  1000 - 3345

Domaines Alpins (Kilomètres de pistes)

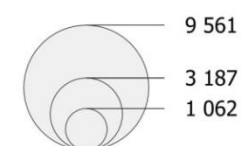
-  1 - 25
-  25 - 60
-  60 - 75
-  75 - 100
-  100 - 125

Domaine Nordique (Kilomètres de pistes)

-  1-30
-  30-133

Nombre de lits

-  Marchands
-  Non Marchands



Stratégie de développement touristique

Haute Maurienne Vanoise

2016 - 2020

En 2020,

Grâce à l'implication de tous autour du projet collectif de développement touristique,

La nouvelle destination est devenue plus attractive pour des clientèles familiales en quête d'une montagne vivante, préservée et facile à explorer. Cette destination valorise ses richesses naturelles et culturelles exceptionnelles, considérées comme des atouts majeurs et différenciants, qui lui donnent une place de choix sur le marché du tourisme de montagne. Dans des paysages époustouflants, chacun vient vivre des expériences uniques et inoubliables.

La stratégie de développement touristique, structurée, partagée, portée par tous et pour tous permet le développement équilibré du territoire dans ses composantes économiques, sociales et environnementales. Au-delà du tourisme, le territoire cherche à booster son attractivité globale, à destination des entrepreneurs, des entreprises, des populations, améliorant ainsi sa capacité à se projeter dans l'avenir et son dynamisme.

Enjeux stratégiques du territoire

De grands enjeux se dégagent des diagnostics des deux territoires et de leur croisement. Ils caractérisent la manière dont le tourisme est au service du développement territorial :

- La nécessité de maintenir la **maîtrise locale du développement touristique, par les acteurs locaux, pour les populations locales**. Le tourisme étant l'activité économique n°1, il est nécessaire de s'assurer que ses retombées irriguent l'ensemble du territoire, et d'identifier les réponses appropriées aux questions qui se posent sur le modèle économique de certaines stations ;
- **Le nécessaire travail sur l'accueil et l'offre touristique :**
 - La préservation et la valorisation des ressources naturelles et culturelles du territoire :
 - Le patrimoine naturel et culturel est une ressource et un élément constitutif du « terrain de jeu » nécessaire à un développement performant des activités de pleine nature (APN) ;
 - Le développement des APN est un moyen particulièrement efficace de valoriser les ressources naturelles et culturelles du territoire, tout en s'assurant de leur préservation ;
 - L'optimisation de la qualité de l'accueil et de l'offre touristique dans un souci de convénience, en lien avec l'ensemble des acteurs publics et privés ;
 - La gestion de la question des lits froids et le soutien à la requalification continue des hébergements touristiques dans l'idée d'optimiser le remplissage du parc existant (en lien également avec l'optimisation de la mise en marché) ;
 - Le développement de l'accessibilité de la destination et de l'écomobilité sur le territoire, permettant un déplacement facilité et respectueux de l'environnement au sein et entre les pôles touristiques du territoire ;
- **Le renforcement de l'observation touristique** pour une meilleure aide à la décision et une amélioration de l'évaluation de la stratégie et des actions conduites (données quantitatives et qualitatives, comportement du consommateur, veille, prospective...) ;

- **La maîtrise de la stratégie marketing et l'optimisation de la commercialisation :**
 - La clarification du périmètre de la destination-mère et des destinations (pôles touristiques ou pôles d'attractivité) qui la composent ;
 - La définition, le partage, la maîtrise et le suivi de la stratégie marketing, avec notamment :
 - La confirmation ou l'infirmité du fait que la famille est le cœur de cible de la destination ; la détermination d'autres cibles de clientèles, le cas échéant ;
 - La définition d'un positionnement déclinable sur chaque pôle touristique, partagé et mis en œuvre partout et par tous ;
 - La clarification et la maîtrise de l'image de la destination, en tenant compte de son ancrage territorial et des besoins des clientèles touristiques réelles et potentielles ;
 - L'optimisation de la mise en produit, de la mise en marché et de la commercialisation de la destination ;
- **L'optimisation de l'organisation touristique et l'élargissement de la gouvernance**
 - L'organisation et la structuration des acteurs publics et privés, globalement et par filière lorsque nécessaire ;
 - La définition et la mise en œuvre d'une gouvernance élargie (deux territoires en un, acteurs privés...), efficace et claire.

Stratégie de développement touristique

Si la stratégie de développement touristique est présentée ci-dessous dans son ensemble, ce sont bien les actions proposées dans le cadre du Contrat Espace Valléen dont les fiches-actions figurent ci-après.

La maquette financière quant à elle présente l'intégralité du plan d'actions 2016-2020. Cependant les actions qui n'entreront a priori pas dans le Contrat Espace Valléen sont grisées et leur chiffrage n'est pas présenté.

En préambule est réaffirmée la volonté que :

- *Le développement touristique contribue au maintien et au développement de l'activité économique du territoire élargi et participe à son développement global durable ;*
- *Ce développement soit porté par la population locale ;*
- *Ce développement s'appuie sur les ressources naturelles et culturelles du territoire :*
 - *Patrimoines, naturels et culturels ;*
 - *Pôles touristiques ou d'attractivité.*

Axe 1 : « Explorez-nous, découvrez-vous, profitez !... 100% plaisirs »

Ou... « Structurer une offre d'activités touristiques expérientielle en lien avec les ressources du territoire »

La Haute Maurienne (incluant les périmètres des Communautés de communes Haute Maurienne Vanoise et Terra Modana) est un territoire au caractère de haute montagne fortement marqué, riche de nombreux patrimoines (humains, naturels et paysagers, culturels...) qui méritent d'être davantage valorisés.

Ce 1^{er} axe stratégique doit valoriser le caractère accessible de cette montagne haut-maurienne, en toutes saisons, dans toutes ses composantes patrimoniales. Le cœur de cible de la destination élargie étant la famille, la mise en tourisme des patrimoines naturels et culturels doit revêtir un caractère « ludique » (dans toutes ses acceptions). La biodiversité du territoire (flore et faune sauvage exceptionnelles notamment) doit être préservée et mise en valeur auprès des clientèles, lorsque cela paraît pertinent. Le caractère propice à l'initiation à une haute montagne accessible doit être valorisé. Il s'agit d'élaborer et mettre en œuvre une stratégie de diversification de l'offre d'activités touristiques cohérente avec le positionnement global du territoire, ciblée (ne pas s'éparpiller, ne pas vouloir tout faire) et pertinente au regard des attentes des clientèles touristiques actuelles et potentielles.

Ainsi l'on œuvrera en faveur d'un tourisme expérientiel, véritablement ancré localement et respectueux de l'environnement, et s'appuyant sur :

- *Objectif stratégique : Éclatez-vous outdoor !*
 - **Objectif opérationnel** : Diversifier l'offre estivale, notamment par la structuration des activités de pleine nature ;
 - **Objectif opérationnel** : Développer l'ancrage territorial de l'offre hivernale par la création de liens entre sports d'hiver, domaines skiables et patrimoines, mais également par le développement de son caractère ludique ;
 - **Objectif opérationnel** : coordonner et animer le programme d'actions « éclatez-vous outdoor ».
- *Objectif stratégique : Éclatez-vous indoor !*
 - **Objectif opérationnel** : disposer d'équipements publics performants permettant la pratique d'activités indoor.
- *Objectif stratégique : Culturez-vous !*
 - **Objectif opérationnel** : Valoriser les sites emblématiques de la destination et leurs spécificités dans une logique de complémentarité ;
 - **Objectif opérationnel** : mettre en tourisme les patrimoines identitaires de manière vivante et innovante ;
 - **Objectif opérationnel** : développer l'agri écologie touristique et valoriser les produits locaux par la gastronomie ;
 - **Objectif opérationnel** : valoriser les richesses du territoire par l'animation et la découverte expérientielle ;
 - **Objectif opérationnel** : coordonner et animer le programme d'actions « culturez-vous ».

Les actions découlant de cet axe devront systématiquement s'appuyer sur la valorisation durable des ressources naturelles et culturelles présentes sur le territoire.

Axe 2 : « Laissez-vous faire, nous savons faire... 100% bienvenus »

Ou... « Rechercher l'excellence en matière d'accueil touristique et de convénience »

En visant l'excellence en matière d'accueil et de mobilité, la destination entend faciliter le séjour des clientèles touristiques, familiales notamment. Les actions à mener dans le cadre de cet axe stratégique doivent permettre d'offrir la plus grande convénience possible et de renforcer la réussite de l'expérience client, de A à Z. Il s'agit intrinsèquement de favoriser la rencontre entre populations locales et touristiques.

L'accueil touristique, à entendre au sens large, doit être travaillé sur tous les plans :

- *Objectif stratégique : Bienvenue chez nous, Bienvenue chez vous !*
 - **Objectif opérationnel** : mettre en place des services et des aménagements pour accueillir au mieux les clientèles touristiques.
- *Objectif stratégique : Se la rouler douce !*
 - **Objectif opérationnel** : Développer l'écomobilité vers le territoire ;
 - **Objectif opérationnel** : Développer l'écomobilité sur le territoire ;
 - **Objectif opérationnel** : coordonner et animer le programme d'actions « se la rouler douce ».

La chaleur de l'accueil, la convivialité, le respect de la différence et l'ouverture aux autres sont des valeurs fondamentales dans la recherche de l'excellence de l'accueil.

Une attention particulière est portée au développement de l'écomobilité, tout à la fois facteur de convénience (on accède facilement au territoire, on se déplace facilement sur le territoire), de développement économique (meilleure diffusion des clientèles touristiques sur le territoire), de bien-être social (déplacements facilités pour les travailleurs saisonniers et les populations permanentes) et de préservation de l'environnement (réduction des émissions de gaz à effet de serre).

Axe 3 : « Chauds ! Les lits... 100% douillet »

Ou... « Améliorer le taux de remplissage de l'ensemble des lits du territoire, quelle que soit leur typologie ou leur mode de commercialisation »

Parfaitement indispensable pour assurer l'avenir de la destination élargie et des micro-destinations qui la composent, le travail sur l'hébergement touristique (47500 lits touristiques dont 45% non marchands) constitue un axe stratégique à part entière. L'ambition générale de cet axe est bien l'amélioration du taux de remplissage des lits, par l'implication des hébergeurs et des propriétaires dans la vie de leurs stations et du territoire global. La réussite des actions entreprises dans le cadre de cet axe de travail impliquera une animation particulièrement poussée des filières d'hébergeurs.

Les efforts doivent principalement porter sur :

- *Objectif stratégique : Maintenons les lits chauds et réchauffons les lits froids...*
 - **Objectif opérationnel** : Mettre en œuvre la Politique Immobilier de Loisir ;
 - **Objectif opérationnel** : Soutenir la requalification des refuges de montagne.
- *Objectif stratégique : Camping-cars... Welcome !*
 - **Objectif opérationnel** : Définir une politique de l'accueil des clientèles camping-caristes.
- *Objectif stratégique : Un toit pour tous !*
 - **Objectif opérationnel** : Déployer un dispositif en faveur du logement des populations saisonnières et pluriactives.

Axe 4 : « Un marketing intelligent... 100% gagnant »

Ou... « Renforcer l'attractivité et optimiser la commercialisation d'une destination commune et des destinations qui la composent par un marketing performant »

Cet axe stratégique doit permettre aux deux territoires de rapprocher progressivement leurs stratégies marketing tout en poursuivant la mise en œuvre de leurs actions marketing respectives, dans une logique d'efficacité, d'efficience et de continuité.

Dans l'attente de la fusion des intercommunalités et de l'éventuelle réorganisation touristique qui en découlera, chacun des territoires, par l'intermédiaire de son/ses office(s) de tourisme, poursuit la mise en œuvre de ses plans marketing et stratégies de commercialisation respectifs. Cette disposition est indispensable au maintien du développement économique pendant cette période transitoire entre le rapprochement des espaces valléens et la fusion des intercommunalités.

Une fois la fusion des intercommunalités actée (échelle non connue à ce jour), quelle que soit l'organisation touristique retenue, la fusion des stratégies marketing sera envisageable, permettant de voir émerger de manière plus officielle et opérationnelle une destination commune, à l'échelle de la Haute Maurienne, composée de pôles touristiques à part entière.

- *Objectif stratégique : Vers une nouvelle destination cohérente et toujours plus attractive !*
 - **Objectif opérationnel** : définir, partager et mettre en œuvre la stratégie marketing concourant à la réussite de la stratégie de développement touristique globale.

Axe 5 : « Tous ensemble, vers les sommets... 100% partenaires »

Ou... « Structurer une gouvernance touristique efficace et partagée, à l'échelle de la destination élargie »

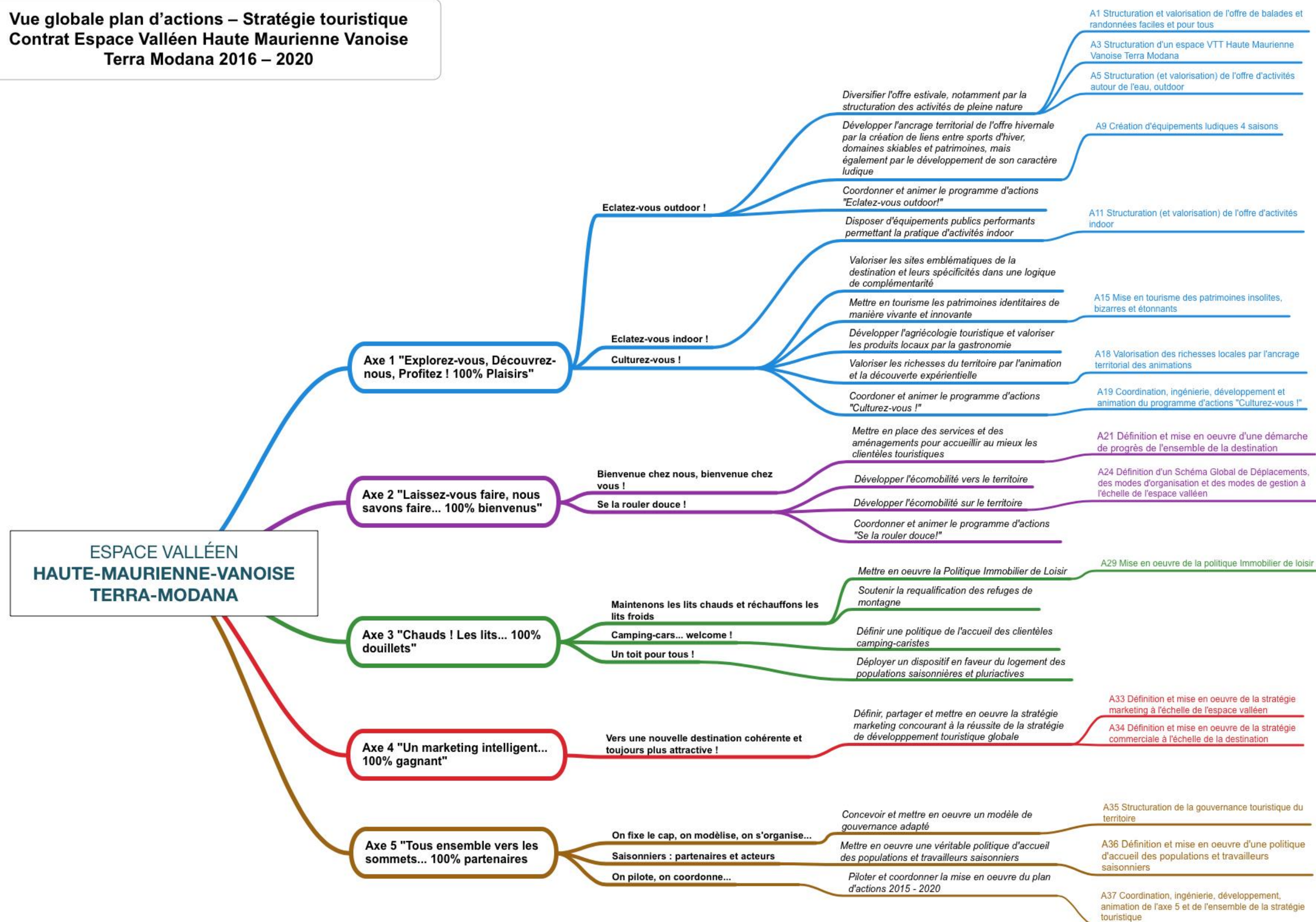
Le rapprochement des espaces valléens de Haute Maurienne Vanoise et Terra Modana constitue la 1^{ère} étape d'un projet de développement touristique commun. Ce rapprochement, et les habitudes de travail en commun qu'il engendre, permet dès à présent d'envisager la nécessaire clarification des rôles et missions des acteurs touristiques publics et privés du territoire élargi, et ce, en mode « projet ». La structuration d'une nouvelle gouvernance élargie se fera pas à pas, de façon pragmatique, pour coller au plus près des problématiques locales.

- *Objectif stratégique : On fixe le cap, on modélise, on s'organise...*
 - **Objectif opérationnel** : concevoir et mettre en œuvre un mode de gouvernance adapté.
- *Objectif stratégique : Saisonniers : partenaires et acteurs !*
 - **Objectif opérationnel** : Mettre en œuvre une véritable politique d'accueil des populations et travailleurs saisonniers.
- *Objectif stratégique : On pilote, on coordonne...*
 - **Objectif opérationnel** : piloter et coordonner la mise en œuvre du plan d'actions 2015 – 2020.

Plan d'actions*
2016 - 2020
Haute Maurienne Vanoise

**Le plan d'actions présenté dans le présent document n'est pas exhaustif. Seules sont présentées les actions dont tout ou partie des opérations émanent au Contrat Espace Valléen.*

Vue globale plan d'actions – Stratégie touristique
Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise
Terra Modana 2016 – 2020



Fiche-action A1 « Structuration et valorisation de l'offre de balades et randonnées faciles et pour tous »

Contexte général

La fréquentation estivale de la montagne s'érode régulièrement (perte de 3 millions de nuitées en été entre 1999 et 2013 sur Savoie Mont-Blanc).

En parallèle, il semble y avoir un regain d'intérêt pour la pratique de la promenade et de la randonnée en France ces dernières années (18 millions de pratiquants, cf. enquête FFRP 2014) malgré la persistance d'une image négative de la marche en montagne chez les familles.

Les activités de pleine nature (APN), dont la randonnée mais pas uniquement, sont un excellent moyen pour découvrir une destination.

Concernant la randonnée pédestre, l'Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise Terra Modana offre un réseau de 1 000 km d'itinéraires balisés et entretenus, offrant accès aux richesses patrimoniales naturelles et culturelles locales.

Le paysage, façonné par l'agriculture et le pastoralisme, offre des panoramas saisissants qui participent de l'offre exceptionnelle du territoire, et renforcent l'attractivité du territoire. La randonnée permet de les découvrir et de partir à la rencontre des acteurs qui y travaillent l'été. Le patrimoine naturel exceptionnel de la Haute Maurienne est reconnu au niveau national, notamment (mais pas seulement) par plusieurs sites classés qui « labellisent » cette ressource : Parc National de la Vanoise, mais aussi zones Natura 2000 du Mont Thabor, et du Mont Cenis, etc. Douze des quatorze Communes du territoire Haute Maurienne Vanoise Terra Modana ont une partie de leur territoire dans le Parc National de la Vanoise.

Cette caractéristique a été identifiée comme un atout majeur du territoire. Les habitants ont le devoir moral de préserver cette ressource, pour sa valeur intrinsèque, mais aussi pour l'attractivité qu'elle procure. Il s'agit donc d'adapter l'ensemble des pratiques humaines à la préservation des patrimoines naturels exceptionnels du territoire, mais aussi de s'appuyer sur cet environnement protégé et exceptionnel pour sensibiliser et éduquer les visiteurs à l'environnement.

Ces démarches de préservation et de sensibilisation œuvreront ainsi, en retour, à l'attractivité touristique du territoire, et de manière générale comme un bien commun pour attirer une clientèle touristique majoritairement urbaine, aujourd'hui demandeuse de rupture avec son quotidien, de ressourcement et de retrouvailles. Que ce soient des pratiques actives ou contemplatives, l'environnement haut maurienais pourra parfaitement répondre à ces attentes. Les nouvelles pratiques de randonnée développées par ce projet répondront à ces attentes.

Objectifs généraux

- Faire de la randonnée sous toutes ses formes une opportunité pour lutter contre la baisse de fréquentation de la montagne et la désaffection des clientèles familiales ;
- Attirer de nouveau les familles, leur (re)donner le goût de la marche grâce à une approche par l'expérience, le jeu, la simplicité, tout en répondant à leurs attentes de rupture, ressourcement et retrouvailles ;
- Promouvoir un territoire accessible et pour tous, en rupture avec l'image d'une montagne exigeante physiquement, austère dans le double objectif d'améliorer l'attractivité du territoire et de sensibiliser les visiteurs à l'environnement ;
- Aller à la rencontre des habitants et des agriculteurs du territoire, grâce à la pratique de la randonnée ;
- Favoriser l'exploration de la destination Haute Maurienne Vanoise Terra Modana et la découverte de ses richesses.

Opérations concernées

- Opération 1 : Développement/valorisation des promenades autour des villages et entre les villages ;
- Opération 2 : Développement/valorisation des itinéraires de randonnée d'altitude facilement accessibles par la route ou les remontées mécaniques ;

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

- Opération 3 : Aménagement/valorisation du Chemin du Petit Bonheur comme axe structurant du territoire, dans le double objectif d'en faire un itinéraire de promenade 4 saisons et permettant la mobilité douce ;
- Opération 4 : Développement d'animations de sensibilisation originales et innovantes en cœur de Parc national de la Vanoise ;
- Opération 5 : Développement et valorisation de l'agri randonnée ;
- Opération 6 : Développement de l'activité « geocaching » sur les itinéraires de randonnée menant aux refuges de montagne ;
- Opération 7 : Marquage et valorisation du site d'exception de Bellecombe en cœur de Parc national.

Lien avec la stratégie Haute Maurienne Vanoise Terra Modana

- Valorisation/préservation de la biodiversité et des ressources naturelles et culturelles en général, notamment par le biais des activités de pleine nature ;
- Valorisation du caractère accessible de la moyenne montagne et de la haute montagne de Haute Maurienne, et des sites emblématiques et identitaires de la destination ;
- Développement qualitatif de l'offre à destination des clientèles « familiales » (caractère ludique de l'offre) ;
- Développement de la mobilité douce pour plus d'attractivité et pour mieux diffuser les clientèles touristiques sur le territoire.

Liens, interactions et potentialités de mutualisation avec d'autres espaces valléens

- Echanges d'expériences ;
- Veille sur les pratiques et attentes des clientèles.

Contribution aux objectifs du POIA

- Stimulation de la fréquentation estivale ;
- Participation au renouvellement des clientèles, grâce à la structuration d'accueils et d'activités à destination des publics « famille » et « jeunes », développant une connaissance du milieu naturel et favorisant des pratiques respectueuses ;
- Préservation et valorisation de la biodiversité et des ressources naturelles.

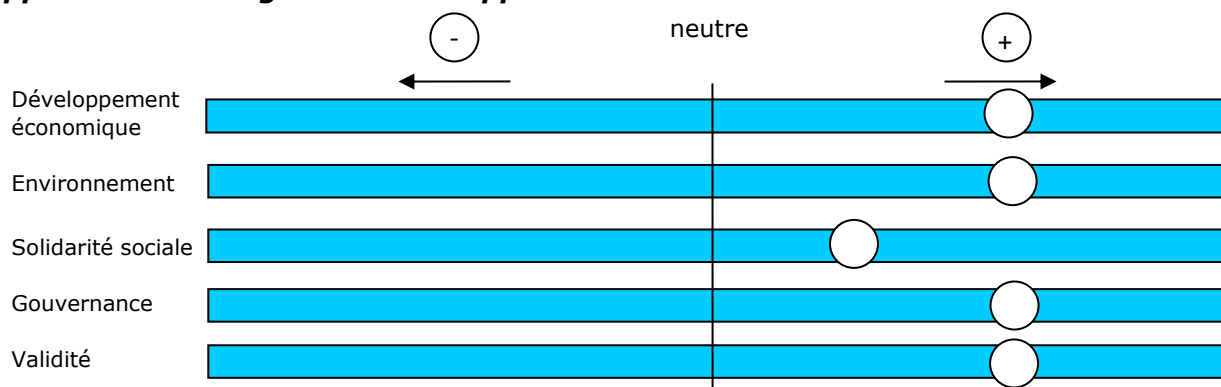
Contribution aux objectifs de la CIMA

- Mise en valeur des ressources naturelles du territoire dans une logique de diversification touristique ;
- Diversification de l'offre d'activités ;
- Développement de la mobilité douce, ou mobilité active.

Contribution aux objectifs de la politique régionale de la montagne

- Axe « activités » : poursuite de la structuration de l'offre d'activités de pleine nature, préservation, valorisation des ressources agricoles, naturelles et culturelles ;
- Axe « mobilité » : développement de la mobilité douce, ou mobilité active.

Appréciation au regard du développement durable :



Contrat Espace Vallée Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Plan de financement prévisionnel

	Dépenses	Recettes	
Opération 1	199 500	Autofinancement	199 500
		TOTAL	199 500
Opération 2	94 000	Autofinancement	94 000
		TOTAL	94 000
Opération 3	320 000	Région AURA SVPN	128 000
		FEDER POIA	128 000
		Autofinancement	64 000
		TOTAL	320 000
Opération 4	25 000	Autofinancement	25 000
		TOTAL	25 000
Opération 5	18 000	LEADER?	
		Autofinancement	18 000
		TOTAL	18 000
Opération 6	5 550	Autofinancement (CAF)	5 550
		TOTAL	5 550
Opération 7	356 500	FEDER POIA	142 600
		Autofinancement	213 900
		TOTAL	356 500
TOTAL	1 018 550	TOTAL	1 018 550

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Axe stratégique	Explorez-nous, découvrez-vous, profitez !... 100% plaisirs <i>Structuration d'une offre expérientielle, en lien avec les ressources du territoire</i>
Objectif stratégique	Eclatez-vous outdoor ! <i>Valoriser les richesses du territoire par les activités de pleine nature</i>
Objectif opérationnel	Diversifier l'offre estivale, notamment par la structuration des activités de pleine nature
Action A1	Structuration et valorisation de l'offre de balades et randonnées faciles et pour tous
Opération 1	Développement/valorisation des promenades autour des villages et entre les villages
MAITRISE D'OUVRAGE CCHMV	PERIODE DE MISE EN OEUVRE Date prévisionnelle de début : janvier 2016 Date prévisionnelle de fin : décembre 2020
PROFIL DE L'OPÉRATION >> Catégorie d'action ☐ Étude de faisabilité ☐ Investissement ☐ Ingénierie >> Thématique concernée Diversification (activités) 4 saisons	PERIMETRE DE MISE EN OEUVRE ☐ Intercommunal
Contexte	<u>La destination :</u> • Un réseau dense d'itinéraires de qualité, balisés et entretenus mais peu en adéquation avec les attentes des clientèles familiales actuelles ; • Expérience concluante de diversification de l'offre par la mise en place de promenades ludiques (parcours jeux inaugurés en juillet 2013) ; • Une offre, notamment à destination des familles, peu étoffée, pas assez lisible et valorisée ; • Des réseaux de promenades existantes à proximité des villages mais non balisés et non valorisés. <u>Les clientèles touristiques :</u> • Image négative de la randonnée en montagne, notamment auprès des familles (efforts, absence de ludisme) ; • Demande forte de la clientèle pour des promenades faciles, accessibles, ludiques afin de répondre à un besoin de ressourcement et de bien-être ;
Objectifs	• Mieux répondre aux attentes des clientèles familiales en développant une offre de balades et randonnées faciles et accessibles au plus grand nombre ; • Favoriser la découverte des abords de villages.
Contenu de l'opération	• Identification des itinéraires faciles autour des villages favorisant la découverte des richesses du territoire (naturelles, culturelles) ; • Réflexion sur une possible scénarisation / thématisation de certains itinéraires pour une offre plus originale ; • Harmonisation de la signalétique de randonnée ; • Réhabilitation de sentiers (élargissement du cheminement...) ; • Installation d'équipements (mobiliers de confort, de découverte, de jeux et de détente) ; • Aménagement de certains sentiers selon les critères des promenades confort ; • Outils de valorisation (supports spécifiques, cartes, topoguides, applications numériques, etc.).

Contrat Espace Vallée Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

	Type de dépenses : - Ingénierie externe le cas échéant ; - Signalétique et mobilier ; - Travaux et aménagements selon les projets ; - Graphisme, impression.
Moyens humains nécessaires à la mise en œuvre et au suivi de l'opération	- Chargé de mission service APN Communauté de communes - Ingénierie externe : besoins à définir
Partenaires techniques	Acteurs locaux (accompagnateurs, guides...), OT, PNV, ATD, CD
Articulation avec d'autres actions ou projets	-
Conditions de réussite et points de vigilance (y compris RH)	- Compétences APN à la future intercommunalité ; - Concertation continue avec les acteurs locaux de la randonnée ; - Maîtrise du foncier ; - Conciliation de divers usages (agricole, sylvicole, touristique, etc.).
On aura réussi, si ?	- Des promenades sont créées et/ou valorisées ; - Le caractère familial et le caractère accessible de la montagne s'affirme.
Indicateurs de réalisation <i>(concernent les opérations, mesurés en unité)</i>	Nombre de promenades créées et/ou valorisées
Indicateurs de résultat <i>(résultats directs et immédiats : mesurent l'évolution du comportement ou des performances des bénéficiaires direct ; nature physique ou financière)</i>	- Evolution de la fréquentation (<i>NB</i> : la part d'augmentation de la fréquentation attribuable à cette opération précisément sera toutefois difficilement évaluable) ; - Evolution de la satisfaction au regard de la promesse faite au client d'une « montagne accessible ».
Indicateurs d'impact <i>(conséquences au-delà des effets immédiats sur ses bénéficiaires directs)</i>	Amélioration de l'image de la destination par rapport à son positionnement famille

Budget et plan de financement prévisionnels

Dépenses	Nature des dépenses			
	Nature des dépenses	Montant	HT/TTC	I/F
	Signalétique	62 000 €	TTC	I
	Réhabilitation de sentiers*	35 000 €	TTC	I
	Equipement	80 000 €	TTC	I
	Support(s) d'information, de médiation et/ou de valorisation	12 500 €	TTC	I
	Ingénierie externe	10 000 €	TTC	I
	En option : 6 promenades confort	600 000 €	TTC	I
	Total	199 500 €		
<i>*Sur la base de 3 km par village</i> Indications sur le coût de fonctionnement : l'entretien des itinéraires de randonnée pédestre est réalisé par le service Activités de Pleine Nature de la Communauté de communes.				
Recettes	Nature des recettes (dont autofinancement)		Montant	Taux moyens d'intervention
	Lignes classiques département (Inscription dans le PDIPR)			
	ALCOTRA (cf. A2)			
	Autofinancement		199 500 €	100%
	Total		199 500 €	

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Axe stratégique	Explorez-nous, découvrez-vous, profitez !... 100% plaisirs <i>Structuration d'une offre expérientielle, en lien avec les ressources du territoire</i>
Objectif stratégique	Eclatez-vous outdoor ! <i>Valoriser les richesses du territoire par les activités de pleine nature</i>
Objectif opérationnel	Diversifier l'offre estivale, notamment par la structuration des activités de pleine nature
Action A1	Structuration et valorisation de l'offre de balades et randonnées faciles et pour tous
Opération 2	Développement/valorisation des itinéraires de randonnée d'altitude facilement accessibles par la route ou les remontées mécaniques
MAITRISE D'OUVRAGE CCHMV	PERIODE DE MISE EN OEUVRE Date prévisionnelle de début : janvier 2016 Date prévisionnelle de fin : décembre 2020
PROFIL DE L'OPÉRATION >> Catégorie d'action ☐ Étude de faisabilité ☐ Investissement ☐ Ingénierie >> Thématique concernée Diversification (activités) 4 saisons	PERIMETRE DE MISE EN OEUVRE ☐ Intercommunal
Contexte	<u>La destination :</u> • Une haute montagne accessible grâce à des routes d'altitude (Cols de l'Iseran et du Mt Cenis, Bellecombe, l'Orgère...) et de nombreuses remontées mécaniques ouvertes en été dans les stations, donnant accès à des randonnées de tous niveaux, du niveau facile jusqu'au niveau difficile voire très difficile ; • Une offre de randonnées d'altitude encore balbutiante et sous valorisée notamment aux sommets des remontées mécaniques, malgré des panoramas parmi les plus beaux des Alpes. <u>Les clientèles touristiques :</u> • En attente d'activités moins exigeantes sur le plan physique tout en souhaitant réaliser de nouvelles expériences et explorer un patrimoine exceptionnel ; • En quête de rupture et de ressourcement.
Objectifs	• Mieux répondre aux attentes des clientèles familiales en développant une offre de balades et randonnées faciles et accessibles au plus grand nombre ; • Favoriser l'accès à la montagne d'altitude et donner envie d'en explorer les richesses patrimoniales ; • Initier à la pratique de la haute montagne ; • Renforcer la réussite de l'expérience client : accessibilité à des paysages époustouflants sans difficultés physiques.
Contenu de l'opération	• Identification des potentialités des secteurs d'altitude facilement accessibles aussi bien à partir des remontées mécaniques que des routes ; • Réflexion sur thématisation/scénarisation si nécessaire ; • Réhabilitation et/ou création d'itinéraires d'altitude : cheminements (larges, faciles et accessibles au plus grand nombre en tenant compte de la double utilisation été/hiver, par ex. Ramasse, Replat des Canons) et signalétique ;

Contrat Espace Vallée Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

	- Aménagements favorisant l'immersion en haute montagne et la découverte de ce milieu spécifique ; - Installation d'équipements d'accueil (aires de pique-nique/détente, bancs...) et de découverte (tables d'orientation, belvédère...) ; - Outils de valorisation (supports spécifiques, cartes, topoguides, applications numériques, etc.). <u>Type de dépenses :</u> - Ingénierie externe le cas échéant ; - Signalétique et mobilier ; - Travaux et aménagements selon les projets ; - Graphisme, impression.
Moyens humains nécessaires à la mise en œuvre et au suivi de l'opération	- Chargé de missions APN Communauté de communes et ponctuellement, intervention du personnel communal et des sociétés d'exploitation des remontées mécaniques. - Ingénierie externe : besoins à définir
Partenaires techniques	Stations, OT, PNV, ATD, CD
Articulation avec d'autres actions ou projets	-
Conditions de réussite et points de vigilance (y compris RH)	- Ouverture des remontées mécaniques suffisante et service de navettes efficace (un pass mobilité + remontées mécaniques serait un plus) ; - Concertation continue avec les acteurs de la randonnée ; - Maîtrise du foncier ; - Conciliation de divers usages (agricole, sylvicole, tourisme, etc.) ; - Maîtrise de la fréquentation des parkings d'altitude (développer les services de navette).
On aura réussi, si ?	- Des itinéraires d'altitude sont créés et/ou valorisés ; - Le caractère accessible de la (haute) montagne s'affirme dans l'image de la destination.
Indicateurs de réalisation <i>(concernent les opérations, mesurés en unité)</i>	- Nombre d'aménagements réalisés ; - Nombre de sites valorisés.
Indicateurs de résultat <i>(résultats directs et immédiats : mesurent l'évolution du comportement ou des performances des bénéficiaires direct ; nature physique ou financière)</i>	- Evolution de la fréquentation estivale des remontées mécaniques, des navettes et des parkings d'altitude ; - Evolution de la satisfaction des usagers.
Indicateurs d'impact <i>(conséquences au-delà des effets immédiats sur ses bénéficiaires directs)</i>	Amélioration de l'image de la destination au regard de son positionnement famille et évolution de la satisfaction au regard de la promesse faite au client d'une « montagne accessible ».

Budget et plan de financement prévisionnels

Dépenses	Nature des dépenses	Montant	HT/TTC	I/F
	<i>Création/réhabilitation de sentier</i>	38 000 €	TTC	I
	<i>Signalétique</i>	25 000 €	TTC	I
	<i>Equipement</i>	16 500 €	TTC	I
	<i>Support(s) d'information, de médiation et/ou de valorisation</i>	4 500 €	TTC	I
	<i>Ingénierie externe</i>	10 000 €	TTC	I
	Total	94 000 €		

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Recettes	Nature des recettes (dont autofinancement)	Montant	Taux moyens d'intervention
	Lignes classiques du Département (inscriptions dans le PDIPR)		
	ALCOTRA ? (cf. A2)		
	Autofinancement	94 000 €	100%
	Total	94 000 €	

Axe stratégique	Explorez-nous, découvrez-vous, profitez !... 100% plaisirs <i>Structuration d'une offre expérientielle, en lien avec les ressources du territoire</i>
Objectif stratégique	Eclatez-vous outdoor ! <i>Valoriser les richesses du territoire par les activités de pleine nature</i>
Objectif opérationnel	Diversifier l'offre estivale, notamment par la structuration des activités de pleine nature
Action A1	Structuration et valorisation de l'offre de balades et randonnées faciles et pour tous
Opération 3	Aménagement/valorisation du Chemin du Petit Bonheur comme axe structurant du territoire, dans le double objectif d'en faire un itinéraire de promenade 4 saisons et permettant la mobilité douce
MAITRISE D'OUVRAGE CCHMV PERIODE DE MISE EN OEUVRE Date prévisionnelle de début : janvier 2019 Date prévisionnelle de fin : décembre 2021	
PROFIL DE L'OPÉRATION >> Catégorie d'action ☐ Étude de faisabilité ☐ Investissement ☐ Ingénierie >> Thématique concernée Diversification (activités) 4 saisons PERIMETRE DE MISE EN OEUVRE ☐ Intercommunal	
Contexte	La destination : - Le Chemin du Petit Bonheur : lien entre les villages et les 2 intercommunalités, cependant peu aménagé pour le développement de la mobilité douce ; - Itinéraire facile mais peu lisible et sous-valorisé ; - Colonne vertébrale du territoire utilisée par les piétons et les cyclistes (VTT/VTC) ; - Itinéraire de Grande Randonnée (GR5E) ; - Itinéraire de fond de vallée accessible toute l'année dans sa quasi-totalité ; - Itinéraire permettant l'accès à des sites emblématiques de la destination. Les clientèles touristiques : - Demande forte des clientèles pour des promenades faciles, accessibles, ludiques afin de répondre à un besoin de ressourcement et de bien-être.
Objectifs	- Faire du Petit Bonheur un itinéraire emblématique et structurant de la destination (s'appuyer sur l'expérience de la Via Vercors, par exemple) ; - Mieux répondre aux attentes des clientèles familiales en développant une offre de balades et randonnées faciles et accessibles au plus grand nombre ;

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

	• Poursuivre le développement de promenades ludiques ou innovantes (à l'image des parcours-jeux inaugurés en juillet 2013) et renforcer ainsi la réussite de l'expérience client ; • Favoriser la mobilité douce entre les villages, les sites de pratiques et de découverte.
Contenu de l'opération	• Définition et mise en œuvre d'un marquage identitaire fort pour le Chemin du Petit Bonheur : identité visuelle, balisage original s'inspirant du nom évocateur de l'itinéraire et des ressources patrimoniales en présence ; • Aménagement de l'assiette du chemin sur certains secteurs du sentier pour le rendre plus accessible et confortable ; • Installation d'équipements d'agrément, d'accueil et de confort (bancs, aires de détente, barbecues, etc.) ; • Scénarisation de l'itinéraire dans le but de faire vivre une véritable expérience à ses utilisateurs (« le chemin des petits bonheurs » ?). ○ Identification et choix des sites passant à proximité des villages et susceptibles d'accueillir des aménagements ludiques et expérientiels, ○ Installation d'éléments permettant la mise en scène du cheminement et du territoire (exemple : valorisation de la biodiversité, Land'Art, jeux pour enfants, visées, station sonores, parcours pieds nus, slackline, modules VTT, illumination d'éléments patrimoniaux naturels ou culturels, etc.) ; • Outils d'interprétation ; • Si pertinent, installation de compteurs permettant la mesure de la fréquentation. <u>Type de dépenses*</u> : • Ingénierie externe le cas échéant ; • Signalétique et mobilier ; • Travaux et aménagements ; • Graphisme, impression. <i>* <u>Indications de dépenses au titre du contrat SVPN</u> :</i> <i>Dépenses éligibles : études de maîtrise d'œuvre et pré-opérationnelles, aménagement et équipements de l'itinéraire, balisage, signalétique (hors signalétique routière) etc.</i> <i>Dépenses non éligibles : entretien des aménagements et signalétique existants, aménagements et équipements routiers, pistes cyclables, communication, frais d'animation, coûts internes, outils d'observation etc.</i>
Moyens humains nécessaires à la mise en œuvre et au suivi de l'opération	• Chargé de projet APN Communauté de communes • Ingénierie externe : besoins à définir
Partenaires techniques	OT, PNV, ATD, Stations, ATD, CD
Articulation avec d'autres actions ou projets	-
Liens/Interactions et potentialités de mutualisation avec autres espaces valléens	-
Conditions de réussite et points de vigilance (y compris RH)	• Maîtrise du foncier ; • Conciliation des usages (agricole, sylvicole, circulation motorisée, pratique de loisirs, risques naturels (avalanches en hiver))
On aura réussi, si ?	Le Petit Bonheur devient un point fort et l'axe structurant de la randonnée, du vélo et de la mobilité douce sur le territoire

Contrat Espace Vallée Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Indicateurs de réalisation <i>(concernent les opérations, mesurés en unité)</i>	• Définition d'un marquage identitaire fort ; • Nombre de secteurs valorisés ; • Nombre d'équipement d'agrément ; • Nombre de kilomètres propices à la mobilité douce ou active. • Evolution de la satisfaction des usagers.
Indicateurs de résultat <i>(résultats directs et immédiats : mesurent l'évolution du comportement ou des performances des bénéficiaires direct ; nature physique ou financière)</i>	• Evolution de la fréquentation de l'itinéraire
Indicateurs d'impact <i>(conséquences au-delà des effets immédiats sur ses bénéficiaires directs)</i>	• Amélioration de l'image de la destination au regard de son positionnement famille et évolution de la satisfaction au regard de la promesse faite au client d'une « montagne accessible » • Augmentation des pratiques écomobiles et réduction de l'émission de GES

Budget et plan de financement prévisionnels

Dépenses	Nature des dépenses	Montant	HT/TTC	I/F
	Aménagement du Chemin	270 000 €	TTC	I
	Ingénierie externe	50 000 €	TTC	I
	Total	320 000 €		
Recettes	Nature des recettes (dont autofinancement)	Montant	Taux moyens d'intervention	
	Région AuRA SVPN (tranche ferme)	128 000 €	40%	
	FEDER POIA	128 000 €	40%	
	Autofinancement	64 000 €	20%	
	Total	320 000 €		

Contrat Espace Vallée Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Axe stratégique	Explorez-nous, découvrez-vous, profitez !... 100% plaisirs <i>Structuration d'une offre expérientielle, en lien avec les ressources du territoire</i>
Objectif stratégique	Eclatez-vous outdoor ! <i>Valoriser les richesses du territoire par les activités de pleine nature</i>
Objectif opérationnel	Diversifier l'offre estivale, notamment par la structuration des activités de pleine nature
Action A1	Structuration et valorisation de l'offre de balades et randonnées faciles et pour tous
Opération 4	Développement d'animations de sensibilisation originales et innovantes en cœur de Parc
MAITRISE D'OUVRAGE Parc National de la Vanoise PERIODE DE MISE EN OEUVRE Date prévisionnelle de début : janvier 2017 Date prévisionnelle de fin : décembre 2018	
PROFIL DE L'OPÉRATION >> Catégorie d'action ☐ Autre : Animations >> Thématique concernée ☐ Diversification (activités) 4 saisons ☐ Autre : Valorisation / Préservation biodiversité PERIMETRE DE MISE EN OEUVRE ☐ Parc national de la Vanoise	
Contexte	<u>La destination :</u> - Le Parc National de la Vanoise borde tout le territoire sur sa rive droite. Il est identifié comme un site emblématique de Haute Maurienne, et c'est l'un des atouts majeurs de l'attractivité du territoire. - En revanche, le diagnostic a montré une trop faible mise en valeur de cette caractéristique identitaire du territoire. - Le parc national de la Vanoise ne peut plus interagir sur les communes de Maurienne mais poursuit son travail de valorisation notamment touristique du cœur. <u>Les clientèles touristiques :</u> - Demande forte de connaître, découvrir et explorer le territoire et ses atouts exceptionnels de manière ludique et facilement accessible ; - Une grande partie de la clientèle touristique estivale de Haute Maurienne vient expressément pour marcher dans le PNV. - Besoins de ressourcement et de bien-être, volonté de contemplation ; - Nécessité de sensibiliser aux enjeux de la préservation de la biodiversité et de développer des pratiques respectueuses
Objectifs	- Imaginer de nouvelles manières d'appréhender la nature et la biodiversité, de manière ludique, expérientielle, et les rendre accessible à une clientèle familiale. - Rendre accessible l'environnement exceptionnel du cœur de Parc, par des animations ludiques (quelle que soit l'acception de ce terme) à destination des familles. - Forger des habitudes de travail en commun et une culture commune entre les agents du parc, des collectivités et des offices de tourisme.
Contenu de l'opération	- Conception d'animations nouvelles et innovantes dans le cœur du parc selon les sites et les itinéraires jugés stratégiques par le parc au regard de la fréquentation et des enjeux de préservation ; - Planification des animations principalement sur la saison estivale avec des premières animations simples durant l'été 2016 et de nouvelles animations de 2017 à 2020 ; - Intervention des gardes moniteurs ou d'accompagnateurs labellisé « Esprit parc national »

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

	Type de dépenses : • Temps des agents du parc national selon les moyens disponibles ; • Interventions des accompagnateurs selon un schéma à bâtir (participation des structures d'accueil, participation des auditeurs, participation de la collectivité, etc.) ; • Ingénierie extérieure : aide à la programmation d'animations innovantes ; • Frais de communication / promotion
Moyens humains nécessaires à la mise en œuvre et au suivi de l'opération	• Agents du Parc national de la Vanoise : conception/programmation, pilotage, communication, animation ; • Ingénierie extérieure si nécessaire.
Partenaires techniques	Refuges du cœur de parc, accompagnateurs labellisés esprit parc national, Offices de tourisme
Articulation avec d'autres actions ou projets	Cette opération s'inscrit en lien avec l'action « <i>Incitation et pérennisation de l'ancrage territorial des grilles d'animation</i> » de ce plan d'actions
Liens / interactions et potentialités de mutualisation avec d'autres espaces valléens	-
Conditions de réussite et points de vigilance (y compris RH)	• Relais de l'information par les offices de tourisme ; • Respect des engagements pris au regard de la charte du parc national de la Vanoise ; • L'adhésion des collectivités à la charte du parc en 2018 ; permettrait d'étendre l'action sur un territoire plus grand.
On aura réussi, si ?	• Présence importante aux animations ; • Nombre d'animations par an en cœur de parc augmente
Indicateurs de réalisation (concernent les opérations, mesurés en unité)	• Animations programmées et faites
Indicateurs de résultat (résultats directs et immédiats)	• Animations réalisées selon le programme annuel • Satisfaction client
Indicateurs d'impact (conséquences au-delà des effets immédiats sur ses bénéficiaires directs)	• Fréquentation touristique du cœur de parc ; • Respect et connaissances des patrimoines naturels

Budget et plan de financement prévisionnels

Dépenses	Nature des dépenses	Montant	HT/TTC	I/F
	Conception d'animations innovantes	20 000 €	TTC	F
	Mise en œuvre des animations	5 000 €	TTC	I
	Total	25 000 €		
Recettes	Nature des recettes (dont autofinancement)	Montant	Taux moyens d'intervention	
	Autofinancement	25 000 €	100%	
	Total	25 000 €		
* Possibilité de prise en compte des recettes si animations payantes				

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Axe stratégique	Explorez-nous, découvrez-vous, profitez !... 100% plaisirs <i>Structuration d'une offre expérientielle, en lien avec les ressources du territoire</i>
Objectif stratégique	Eclatez-vous outdoor ! <i>Valoriser les richesses du territoire par les activités de pleine nature</i>
Objectif opérationnel	Diversifier l'offre estivale, notamment par la structuration des activités de pleine nature
Action A1	Structuration et valorisation de l'offre de balades et randonnées faciles et pour tous
Opération 5	Développement et valorisation de l'agri randonnée
MAITRISE D'OUVRAGE CCHMV, CCM, future intercommunalité, Fondation FACIM	
PERIODE DE MISE EN OEUVRE Date prévisionnelle de début : janvier 2017 Date prévisionnelle de fin : décembre 2020	
PROFIL DE L'OPÉRATION >> Catégorie d'action ☐ Mise en réseau d'acteurs / formations ☐ Ingénierie >> Thématique concernée Diversification (activités) 4 saisons Agriculture, agritourisme	
PERIMETRE DE MISE EN OEUVRE Espace valléen Haute Maurienne Vanoise	
Contexte	<u>La destination :</u> • Une offre peu développée de découverte des alpages ; • Les itinéraires de randonnée traversent les alpages mais ne donnent pas les clés de découverte de l'activité agricole ; • Les agriculteurs en alpage ont peu de temps pour accueillir qualitativement les clientèles touristiques ; • La biodiversité (faune, flore) présente sur les alpages et en périphérie de ceux-ci mérite d'être davantage valorisée ; • Un positionnement marketing invitant à l'« exploration » et invitant ainsi les clientèles touristiques à découvrir le monde agricole. <u>Les clientèles touristiques :</u> • Des attentes fortes de la part des clientèles touristiques de la montagne pour des destinations réellement authentiques ; • Des attentes en matière de tourisme expérientiel ; • Une attirance pour les produits du terroir (fromages notamment) ; • Une demande forte de la clientèle d'avoir un « but » de marche (une arrivée : refuge, point de vue exceptionnel...), ou d'animation de la randonnée (agri randonnée, géocaching...).
Objectifs	• Tenir la promesse faite aux clientèles touristiques de pouvoir découvrir les alpages et aller à la rencontre des agriculteurs et de leurs troupeaux en développant l'offre d'agri-randonnées qualitativement et quantitativement ; • Aborder la thématique sous l'angle d'un patrimoine culturel vivant en activité en mettant au cœur du projet les agriculteurs ; • Proposer une lecture de la vie agro pastorale contemporaine ; • Favoriser des moments d'échanges entre les clientèles touristiques et les agriculteurs.

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Contenu de l'opération	- Donner les clés des alpages (et plus largement de l'agriculture haute-maurienne) aux accompagnateurs de moyenne montagne locaux, guides-conférenciers de la fondation FACIM et offices de tourisme (accueil/information, promotion / communication, commercialisation, animation...) : séances d'information collectives, coaching individuel pour le montage de produit, l'élaboration de visites d'alpages, etc. ; - Proposer aux agriculteurs des séances de coaching collectif et individuels à l'accueil des clientèles touristiques ; - Mettre en place un « panier » pique-nique ou dégustation qui valorise les produits du territoire et qui serait systématiquement remis (et compris dans le prix) lors d'une agri-randonnée (pour mémoire : action « valorisation des produits locaux »). Type de dépenses : - PM : ingénierie interne CC, OT, GIDA ; - Ingénierie externe pour interventions collectives et coaching individuel (portée par la FACIM ?)
Moyens humains nécessaires à la mise en œuvre et au suivi de l'opération	Trinôme chargé(s) de projet Communauté de communes, technicien du GIDA/Chambre d'agriculture, service commercial OT
Partenaires techniques	Fondation FACIM, GIDA, OT, Chambre Agriculture, SICA/Coop
Articulation avec d'autres actions, opérations ou projets	
Conditions de réussite et points de vigilance (y compris RH)	Concertation initiale avec l'ensemble des parties prenantes pour vérifier le mode opératoire, définir collectivement les ambitions de l'action et emmener le plus grand nombre dans l'aventure.
On aura réussi, si ?	L'espace valléen est reconnu comme destination donnant la clé de ses alpages à ses vacanciers.
Indicateurs de réalisation	Evolution du nombre d'agri-randonnées proposées
Indicateurs de résultat <i>(résultats directs et immédiats : mesurent l'évolution du comportement ou des performances des bénéficiaires direct ; nature physique ou financière)</i>	- Meilleure lisibilité de l'agriculture dans les produits touristiques proposés ; - Evolution du nombre d'acteurs impliqués dans la démarche et bénéficiant d'un coaching ; - Evolution de la fréquentation des agri-randonnées proposées ; - Augmentation de la vente directe de produits locaux.
Indicateurs d'impact <i>(conséquences au-delà des effets immédiats sur ses bénéficiaires directs)</i>	- Augmentation du chiffre d'affaires de la SICA/Coop ; - Renforcement de l'attractivité touristique de la destination (image), reconnaissance par les clientèles touristiques d'une destination où il est réellement possible de partir explorer les alpages pour rencontrer les agriculteurs et leurs troupeaux et découvrir les produits locaux.

Budget et plan de financement prévisionnels

Dépenses	Nature des dépenses	Montant	HT/TTC	I/F
	Intervention Fondation FACIM et autre ingénierie externe pour déploiement local du concept d'agri-randonnées : réflexions collectives et individuelles, adaptation de l'offre, etc. - 3 ans	18 000 €	TTC	F
	Total	18 000 €		
Recettes	Nature des recettes (dont autofinancement)	Montant	Taux moyens d'intervention	
	Autofinancement	18 000 €	100%	
	Des pistes de financement sont à trouver du côté du LEADER			
	Total	18 000 €		

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Axe stratégique	Explorez-nous, découvrez-vous, profitez !... 100% plaisirs <i>Structuration d'une offre expérientielle, en lien avec les ressources du territoire</i>
Objectif stratégique	Eclatez-vous outdoor ! <i>Valoriser les richesses du territoire par les activités de pleine nature</i>
Objectif opérationnel	Diversifier l'offre estivale, notamment par la structuration des activités de pleine nature
Action A1	Structuration et valorisation de l'offre de balades et randonnées faciles et pour tous
Opération 6	Développement de l'activité « géocaching » sur les itinéraires de randonnée menant aux refuges de montagne
MAITRISE D'OUVRAGE Club Alpin Français PERIODE DE MISE EN OEUVRE Date prévisionnelle de début : 2016 Date prévisionnelle de fin : 2020	
PROFIL DE L'OPÉRATION >> Catégorie d'action ☐ Étude de faisabilité ☐ Investissement ☐ Ingénierie >> Thématique concernée Diversification (activités) 4 saisons PERIMETRE DE MISE EN OEUVRE ☐ Intercommunautaire puis intercommunal	
Contexte	<u>La destination :</u> • Une offre peu développée de découverte des paysages (dont les refuges), et qui ne donnent pas les clés de découverte ; • Un positionnement marketing invitant à l' « exploration » et invitant ainsi les clientèles touristiques à découvrir le monde agricole. <u>Les clientèles touristiques :</u> • Des attentes fortes de la part des clientèles touristiques de la montagne pour des destinations réellement authentiques ; • Des attentes en matière de tourisme expérientiel et d'offres d'activités ludiques ; • Une nécessité d'accompagnement, de médiation, pour s'approprier la culture montagnarde ; • Une demande forte de la clientèle d'avoir un « but » de marche (une arrivée : refuge, point de vue exceptionnel...), ou d'animation de la randonnée (agri randonnée, géocaching...).
Objectifs	• Développer des parcours géocaching sur les itinéraires d'accès de refuges et à proximité de ceux – ci, en utilisant les supports applicatifs déjà existants ; • Développer la gamification des itinéraires de randonnée pour mieux répondre aux attentes de la clientèle.

Contrat Espace Vallée Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Contenu de l'opération	- Conception de 2 nouveaux parcours menant à deux refuges : - Ambin, - Thabor, 1^{er} jour : reconnaissance et choix des thématiques ; 2^{ème} jour : Rédaction des contenus ; 3^{ème} jour : Pose des géocaches ; 4^{ème} jour : implémentation des caches dans le site www.geocaching.com plus conception du livret. - Actualisation et renforcement sur 2 refuges : - Evettes (géocaches sur l'itinéraire d'accès – seulement à ce jour sur le plan des Evettes et dans la gorge de la Reculaz) ; - Avérole (harmonisation de la communication, géocache plus volumineuse). 1 jour : contenus, implémentation, livret 0.5 J : Pose des géocaches Ce développement sera organisé en trois phases : - Phase d'ingénierie : développement des contenus culturels et des éléments de jeux ; - Phase opérationnelle : préparation des géocaches et installation des parcours sur site ; - Phase de promotion – faire connaître ces parcours via les différents acteurs touristiques. <u>Type de dépenses :</u> - Temps des membres du CAF ; - Ingénierie extérieure : aide au développement des contenus ; - Frais de conception et d'installation des géocaches ; - Frais de communication / promotion.
Moyens humains nécessaires à la mise en œuvre et au suivi de l'opération	- Responsable CAF développement : 4 j x nouveau parcours + 1.5j x parcours à restructurer - Pilotage du projet : David Savoye, chargé de développement, accompagnateur en montagne - Groupe projet : HMY, gardiens, ...
Partenaires techniques	Chargés de missions tourisme et APN du territoire, gardiens des refuges.
Articulation avec d'autres actions ou projets	Cette opération s'inscrit en lien avec le projet du CAF concernant l'élaboration de la brochure « refuges en familles » et doit apparaître sur le portail refuges Haute Maurienne
Conditions de réussite et points de vigilance (y compris RH)	- Ancrage territorial des parcours géocaching, par la valorisation des ressources naturelles et culturelles ; - Articulation avec les Parcours Jeux et les Promenades de Découverte Savoyardes déjà existantes sur le territoire.
On aura réussi, si ?	Des parcours sont créés et intégrés dans la stratégie et la communication du territoire.
Indicateurs de réalisation <i>(concernent les opérations, mesurés en unité)</i>	Nombre de parcours créés (sur le terrain + livret de jeu),
Indicateurs de résultat <i>(résultats directs et immédiats : mesurent l'évolution du comportement ou des performances des bénéficiaires direct ; nature physique ou financière)</i>	Augmentation de la fréquentation des refuges Augmentation de la satisfaction clientèle Intégration de cette nouvelle offre dans l'accueil du refuge, auprès des Accompagnateurs Moyenne Montagne Nombres de canaux de diffusion (OTSI, sites web, presse, ...)
Indicateurs d'impact <i>(conséquences au-delà des effets immédiats sur ses bénéficiaires directs)</i>	Attractivité de nos refuges, adaptation de l'offre randonnée aux familles.

Contrat Espace Vallée Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Budget et plan de financement prévisionnels

Dépenses	Nature des dépenses	Montant	HT/TTC	I/F
	<i>ingénierie (développement, implantation,...)</i>	2 750 €	TTC	
	<i>Géocaches (matériels)</i>	300 €	TTC	
	<i>Livret</i>			
	- <i>Infographie (200 € / livret)</i>	800 €	TTC	
	- <i>Impression (200 exemplaires / parcours)</i>	400 €	TTC	
	<i>(NB : Dépenses totales pour le développment des 4 parcours)</i>			
	Total	4 250 €	TTC	
Recettes	Nature des recettes (dont autofinancement)	Montant	Taux moyens d'intervention	
	<i>Autofinancement CAF</i>	4 250 €	100%	
	Total	4 250 €		

Contrat Espace Vallée Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Axe stratégique	Explorez-nous, découvrez-vous, profitez !... 100% plaisirs <i>Structuration d'une offre expérientielle, en lien avec les ressources du territoire</i>
Objectif stratégique	Eclatez-vous outdoor ! <i>Valoriser les richesses du territoire par les activités de pleine nature</i>
Objectif opérationnel	Diversifier l'offre estivale, notamment par la structuration des activités de pleine nature
Action A1	Structuration et valorisation de l'offre de balades et randonnées faciles et pour tous
Opération 7	Marquage et valorisation du site d'exception de Bellecombe en cœur de Parc national
MAITRISE D'OUVRAGE Commune de Val-Cenis PERIODE DE MISE EN OEUVRE Date prévisionnelle de début : janvier 2019 Date prévisionnelle de fin : décembre 2021	
PROFIL DE L'OPÉRATION >> Catégorie d'action ☐ Étude de faisabilité ☐ Investissement ☐ Ingénierie >> Thématique concernée Valorisation de la biodiversité et du patrimoine naturel PERIMETRE DE MISE EN OEUVRE ☐ Communal, Parc national de la Vanoise	
Contexte	<u>La destination :</u> - Le Parc National de la Vanoise borde tout le territoire sur sa rive droite. Il est identifié comme un site emblématique de Haute Maurienne Vanoise, et c'est l'un des atouts majeurs de l'attractivité du territoire. - En revanche, le diagnostic a montré une trop faible mise en valeur de cette caractéristique identitaire du territoire. - Suite au rejet de la Charte par les communes locales, le Parc national de la Vanoise ne peut plus interagir en dehors du cœur de Par cet concentre donc ses actions autour de la valorisation, notamment touristique, du cœur. - Le site de Bellecombe, véritable porte d'entrée du Parc national, draine une fréquentation estivale conséquente mais n'apporte pas entière satisfaction en termes d'accueil : gestion des flux de voiture, parking, services, information, animation, cohérence de l'offre avec la demande, etc. <u>Les clientèles touristiques :</u> - Demande forte de connaître, découvrir et explorer le territoire et ses atouts exceptionnels de manière ludique et facilement accessible ; - Une grande partie de la clientèle touristique estivale de Haute Maurienne Vanoise vient expressément pour découvrir et marcher dans le PNV. - Besoins de ressourcement et de bien-être, volonté de contemplation ; - Nécessité de sensibiliser aux enjeux de la préservation de la biodiversité et de développer des pratiques respectueuses
Objectifs	- Booster l'attractivité de la destination Haute Maurienne Vanoise en améliorant la satisfaction des clientèles accueillies - Gérer et améliorer la fréquentation estivale sur le site et proposer une offre pour les personnes à mobilité réduite - Faire de ce site une vraie porte d'entrée et proposer un signal pour des animations (accueil, organisation et structuration des départs de randonnée, améliorer la signalétique et les affiches en place, etc)

Contrat Espace Vallée Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

	Promouvoir et mettre en avant les activités pastorales et permettre un meilleur accès aux chalets d'alpage (développement économique)
Contenu de l'opération	L'opération consiste à aménager le site pour en améliorer l'accueil, faciliter l'accès au Parc national de la Vanoise et valoriser l'offre agritouristique : - Accueil sur le site : organisation des circulations et stationnements, abri découverte, toilettes sèches, dispositifs d'information et d'interprétation avec scénographie des usages et des pratiques qui font l'âme du site - Création de sentiers pour optimiser l'offre du site et l'adapter à la demande des visiteurs d'avoir des accès facilités à la nature et aux paysages exceptionnels (passage sur le barrage de Plan du Lac), regroupement des départs, sentiers autour des alpages de proximité) - Aménagement et valorisation de points de contemplation <u>Type de dépenses :</u> - Ingénierie externe le cas échéant ; - Etudes et maîtrise d'œuvre ; - Travaux et aménagements.
Moyens humains nécessaires à la mise en œuvre et au suivi de l'opération	- Chargé de mission tourisme de la Commune de Val-Cenis - Chargé de mission tourisme et sensibilisation du PNV - Ingénierie externe : besoins à définir
Partenaires techniques	PNV, Conseil Départemental, agriculteurs, prestataires et résidents locaux concernés
Articulation avec d'autres actions ou projets	Articulation avec la mise en place d'une DSP pour les navettes village – Parc de la Vanoise
Conditions de réussite et points de vigilance (y compris RH)	- Association des acteurs locaux concernés ; - Conciliation de divers usages (agricole, touristique, etc.).
On aura réussi, si ?	- L'offre grand public nature de haute altitude autour de la sensibilisation à l'environnement et aux paysages est consolidée - La fréquentation estivale du Parc national est boostée - La satisfaction des clientèles accueillies dans le Parc national de la Vanoise et sur le territoire de Haute Maurienne Vanoise est améliorée
Indicateurs de réalisation <i>(concernent les opérations, mesurés en unité)</i>	Mise en œuvre des aménagements prévus
Indicateurs de résultat <i>(résultats directs et immédiats : mesurent l'évolution du comportement ou des performances des bénéficiaires direct ; nature physique ou financière)</i>	- Evolution de la fréquentation du Parc national de la Vanoise - Evolution de la satisfaction des clientèles fréquentant le Parc national de la Vanoise
Indicateurs d'impact <i>(conséquences au-delà des effets immédiats sur ses bénéficiaires directs)</i>	Evolution de la fréquentation de la destination Haute Maurienne Vanoise

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Budget et plan de financement prévisionnels

Dépenses	Nature des dépenses	Montant	HT/TTC	I/F
	Aménagement sur le site du parking : abri découverte, toilettes, organisation des circulations	190 000 €	TTC	I
	Aménagement des sentiers	40 000 €	TTC	I
	Aménagement des balcons et points de vue	90 000 €	TTC	I
	Etudes scénographiques	10 000 €	TTC	I
	Signalétique	26 500 €	TTC	I
	Total	356 500 €		
Recettes	Nature des recettes (dont autofinancement)	Montant	Taux moyens d'intervention	
	FEDER POIA	142 600 €	40%	
	Autofinancement	213 900 €	60%	
	Total	356 500 €		

Fiche-action A3 « Structuration d'un espace VTT Haute Maurienne Vanoise Terra Modana »

Contexte général

La Haute Maurienne Vanoise constitue un cadre intéressant pour le développement de l'activité VTT : ses reliefs variés, sa configuration et ses paysages en font un terrain de jeu naturel idéal.

D'après l'observatoire du cycle (Univélo et la FPS), 2,9 millions de vélos ont été vendus en 2014, ce qui représente une augmentation de 7% par rapport à 2013.

La Maurienne souhaite développer le cyclo sur l'ensemble de la vallée, en développant la marque « La Maurienne plus grand domaine cyclable au monde ». En effet, le « cyclotourisme » est une des activités permettant de diversifier l'offre touristique estivale en montagne et de générer des retombées économiques sur le territoire afin de palier une mono activité hivernale (ski).

Ces dernières années, le VTT a le vent en poupe (+10% de vente de VTT en 2014 /observatoire du cycle (Univélo et la FPS)). Dans ce cadre, une structuration de l'activité est nécessaire pour pouvoir offrir le meilleur produit possible.

A ce jour, sur les territoires de Haute Maurienne Vanoise et Terra Modana de nombreux parcours existent. Les sites de l'Esseillon (Aussois) et de Haute Maurienne Vanoise sont labellisés par la Fédération Française de Cyclisme.

La Communauté de communes de Haute Maurienne Vanoise, suite à une étude réalisée en 2012-2013, développe un projet de développement et de structuration d'une véritable offre VTT sur l'ensemble de son territoire.

En parallèle, les stations de Terra Modana (Aussois, La Norma, Valfréjus) ont développé ou souhaitent également développer de nouveaux aménagements VTT.

Enfin, de nombreuses initiatives publiques ou privées ont vu le jour ces dernières années concernant le développement de Vélo à Assistance Electrique. Il est indéniable que cet outil rend accessible les itinéraires de montagne au plus grand nombre et leur utilisation est croissante.

Objectifs généraux

- Constituer une unique destination VTT sur la haute vallée afin de disposer d'une offre mutualisée, équilibrée, cohérente et innovante qui n'aura rien à envier aux destinations concurrentes à l'échelle nationale ;
- Devenir une destination VTT reconnue comme telle ;
- Palier le développement d'aménagements sauvages, en canalisant les flux sur des espaces prévus pour l'activité et par conséquent limiter les conflits d'usages et les dégradations sur l'environnement ;
- Contribuer à diversifier l'offre touristique estivale et étendre l'activité touristique aux ailes de saison dans le but d'augmenter la fréquentation touristique du territoire et de développer l'image et la notoriété de la destination ;
- Valoriser le patrimoine naturel et culturel de la vallée ;
- Générer ou consolider des emplois et ainsi aboutir à des retombées économiques directes et indirectes.

Opérations concernées

- Opération 1 : Fusion des 2 sites FFC préexistants et extension au reste de la destination (La Norma - Valfréjus notamment) ;
- Opération 2 : Aménagement, structuration et animation de l'offre VTT de la destination ;
- Opération 3 : Création de circuits de découverte en VTAE, en partenariat avec Maurienne Tourisme et EDF

Lien avec la stratégie Haute Maurienne Vanoise Terra Modana

- Développement des activités outdoor ;
- Structuration d'un projet fédérateur à l'échelle de l'espace valléen Haute Maurienne Vanoise Terra Modana ;
- Développement du VTT ludique et accessible à tous ; accent mis sur l'apprentissage de la discipline, la découverte du patrimoine naturel et culturel (valorisation/préservation de la biodiversité et des ressources naturelles et culturelles) ;
- Développement qualitatif de l'offre à destination des clientèles « familiales » (caractère ludique de l'offre) ;

- Développement touristique porté par la population locale.

Liens, interactions et potentialités de mutualisation avec d'autres espaces valléens

- Suivi (et participation le cas échéant) des travaux menés par l'espace valléen d'Aigueblanche en faveur de l'élaboration d'un guide de recommandations à destination des maîtres d'ouvrage pour la création et l'exploitation de bikeparks en lien avec l'IRSTEA et la LPO.

Contribution aux objectifs du POIA

- Stimulation de la fréquentation estivale
- Participation au renouvellement des clientèles
- Préservation de la biodiversité, valorisation des ressources naturelles et culturelles

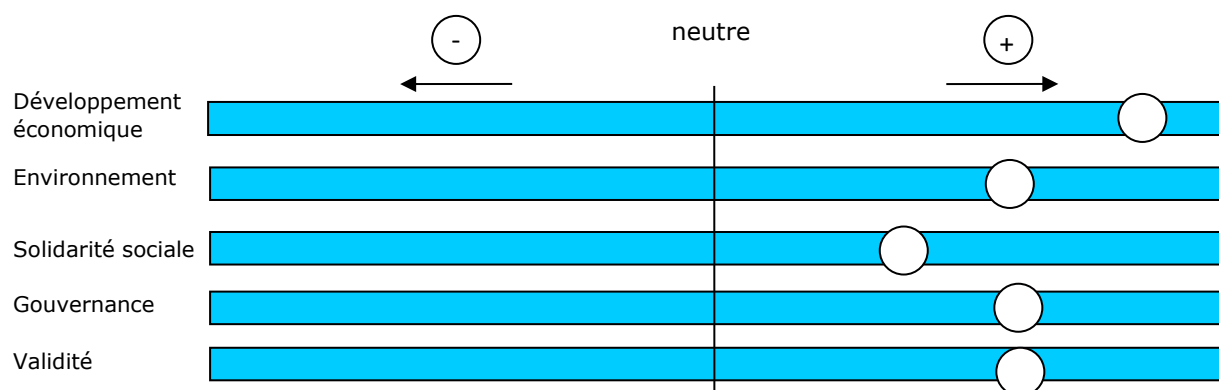
Contribution aux objectifs de la CIMA

- Valorisation des patrimoines naturels et culturels
- Diversification de l'offre d'activités

Contribution aux objectifs de la politique régionale de la montagne

- Axe « activités » : poursuite de la structuration de l'offre d'activités de pleine nature, préservation, valorisation des ressources agricoles, naturelles et culturelles

Appréciation de l'action au regard du développement durable :



Plan de financement prévisionnel

	Dépenses	Recettes (préciser)	
Opération 1	-	Lignes classiques département	
		Autofinancement	0
		TOTAL	0
Opération 2	700 000,00	FNADT CIMA EV Axe 2 / 2.4	120 000
		Région AURA SVPN	266 200
		Département de la Savoie	100 000
		Autofinancement	213 800
		TOTAL	700 000
Opération 3	93 200,00	FEDER ALCOTRA	79 220
		Autofinancement	13 980
		TOTAL	93 200
TOTAL	793 200,00	TOTAL	793 200

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Axe stratégique	Explorez-nous, découvrez-vous, profitez !... 100% plaisirs <i>Structuration d'une offre expérientielle, en lien avec les ressources du territoire</i>
Objectif stratégique	Eclatez-vous outdoor ! <i>Valoriser les richesses du territoire par les activités de pleine nature</i>
Objectif opérationnel	Diversifier l'offre estivale, notamment par la structuration des activités de pleine nature
Action A3	Structuration d'un espace VTT Haute Maurienne Vanoise Terra Modana
Opération 1	Fusion des 2 sites FFC préexistants et extension au reste de la destination (La Norma - Valfréjus notamment)
MAITRISE D'OUVRAGE CCHMV	PERIODE DE MISE EN OEUVRE Date prévisionnelle de début : janvier 2019 Date prévisionnelle de fin : décembre 2019
PROFIL DE L'OPÉRATION >> Catégorie d'action ☐ Étude de faisabilité ☐ Ingénierie >> Thématique concernée Diversification (activités) 4 saisons	PERIMETRE DE MISE EN OEUVRE ☐ Espace valléen Haute Maurienne Vanoise
Contexte	<u>La destination :</u> • 2 sites labellisés Fédération Française de Cyclisme : L'Esseillon Aussois (N°30) et Haute Maurienne Vanoise (N°42) ; • Une offre de VTT sur les stations de La Norma et Valfréjus ; • Coexistence d'offres VTT à l'échelle du nouvel espace valléen sans véritable mise en lien excepté à l'échelle de la Haute Maurienne Vanoise qui structure un projet depuis 2013.
Objectifs	• Disposer d'un seul site VTT FFC à l'échelle de l'espace valléen afin de relier l'offre et de la rendre plus lisible ; • Stimuler la fréquentation de la destination par les clientèles VTT.
Contenu de l'opération	• Réalisation d'un état des lieux et diagnostic de l'offre à l'échelle des 2 intercommunalités ; • Harmonisation de l'offre (carte commune, balisage...) ; • Démarches administratives auprès de la FFC pour la fusion des sites et l'intégration des offres de Valfréjus et La Norma. <u>Type de dépenses :</u> • Signalétique ; • Graphisme, impression.
Moyens humains nécessaires à la mise en œuvre et au suivi de l'opération	• Chargé de missions APN Communauté de communes
Partenaires techniques	FFC, communes, stations, offices de tourisme, ONF, PNV
Articulation avec d'autres actions ou projets	Toutes les autres opérations de la présente fiche-action Actions de développement des autres activités de pleine nature (mise en cohérence et gestion des potentiels conflits d'usage) Actions de communication et de promotion autour de l'offre VTT Haute Maurienne Vanoise Terra Modana
Conditions de réussite et points	• Coopération de tous les acteurs • Coordination et médiation de la démarche

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

de vigilance (y compris RH)	
On aura réussi, si ?	La clientèle adopte cette nouvelle offre et s'y retrouve
Indicateurs de réalisation	- Un espace VTT FFC unique a été créé sur l'espace valléen - Création d'une carte VTT commune aux 2 intercommunalités + inscription du site commun à la FFC
Indicateurs de résultat	- Evolution positive de la satisfaction des usagers - Evolution positive de la fréquentation du site
Indicateurs d'impact	Evolution positive de l'activité des socioprofessionnels locaux du VTT, pérennisation de leur activité

Budget et plan de financement prévisionnels

Dépenses	Nature des dépenses	Montant	HT/TTC	I/F
	Création et impression d'une carte commune - pour mémoire cf. op2	- €	TTC	I
	Harmonisation du balisage - pour mémoire d	- €	TTC	I
	Total	- €	TTC	
Recettes	Nature des recettes (dont autofinancement)	Montant	Taux moyens d'intervention	
	Autofinancement - pour mémoire	- €	100%	
	Total	- €		

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Axe stratégique	Explorez-nous, découvrez-vous, profitez !... 100% plaisirs <i>Structuration d'une offre expérientielle, en lien avec les ressources du territoire</i>	
Objectif stratégique	Eclatez-vous outdoor ! <i>Valoriser les richesses du territoire par les activités de pleine nature</i>	
Objectif opérationnel	Diversifier l'offre estivale, notamment par la structuration des activités de pleine nature	
Action A3	Structuration d'un espace VTT Haute Maurienne Vanoise /Terra Modana	
Opération 2	Aménagement, structuration et animation de l'offre VTT de la destination	
MAITRISE D'OUVRAGE <i>CCHMV, SEM du Mont-Cenis</i>		PERIODE DE MISE EN OEUVRE <i>Date prévisionnelle de début : janvier 2016</i> <i>Date prévisionnelle de fin : décembre 2020</i>
PROFIL DE L'OPÉRATION >> Catégorie d'action ☐ Étude de faisabilité ☐ Investissement ☐ Ingénierie >> Thématique concernée Diversification (activités) 4 saisons		PERIMETRE DE MISE EN OEUVRE ☐ Intercommunal
Contexte	<u>La destination</u> • Préalablement à la fusion des Communautés de communes Haute Maurienne Vanoise et Terra Modana, les territoires constitutifs de l'Espace Valléen avaient tous des projets de développement de l'activité VTT. Les projets envisagés s'appuient sur des études réalisées qui tiennent compte des besoins et attentes des VTTistes actuels et potentiels. • La nouvelle Communauté de communes est compétente en matière de développement de l'activité VTT, elle devient donc le pilote des différents projets. • Certains aménagements initialement envisagés sont en cours de création, d'autres sont encore au stade du projet. • Les aménagements VTT sont particulièrement complexes à mettre en œuvre en Haute Maurienne Vanoise pour des raisons environnementales et foncières. • Cependant le site est exceptionnel de par ses paysages et offre l'opportunité de développer un produit touristique singulier et participant à l'attractivité globale de la destination. • Les seuls aménagements ne suffiront pas à constituer la destination VTT, en effet c'est tout le territoire qui doit se mobiliser autour du projet : ○ Les socioprofessionnels du VTT sont peu structurés à ce jour ; quelques initiatives existent et tendent à se développer, avec notamment la création d'une école de VTT à Aussois et d'un club VTT Haute Maurienne Vanoise ; également loueurs et accompagnateurs se regroupent pour créer des circuits accompagnés ; ○ L'accès aux différents sites de pratique se fait essentiellement en voiture. L'utilisation des remontées mécaniques et des transports en commun gagnerait à être renforcée (forfait commun à toutes les stations, navettes plus adaptées...) ; ○ L'accueil qualitatif des clientèles VTTistes (et plus largement des cyclotouristes) chez les hébergeurs, restaurateurs et commerçants mériterait d'être développé, sur la base	

	notamment du label « accueil cyclo » mis en place à l'échelle de la Maurienne ; ○ L'offre VTT de la destination est peu valorisée dans les actions de promotion et communication menées par l'office de tourisme ; ○ Globalement la « culture » VTT est peu développée en Haute Maurienne Vanoise. <u>Les clientèles touristiques</u> • Attentes fortes des clientèles VTTistes pour des espaces et circuits ludiques variés et prenant place dans des sites naturels proposant des paysages époustouflants. • En 2018, suite à la prise de compétence VTT par la Communauté de communes, le projet VTT a été revisité dans une approche globale, centrée sur le client, ainsi 3 types de clientèles sont ciblées dans le cadre du projet revisité : ○ Les clientèles sportives, « gros mollets », qui vont plutôt rechercher les parcours sportifs, avec des difficultés variées, dans un cadre idyllique (paysages) ; ○ Les clientèles familiales, qui sont à la recherche de zones ludiques, permettant l'apprentissage en toute sécurité ; ○ Les clientèles « découverte », qui utilisent le VTT pour découvrir la destination, probablement de préférence en VAE.
Objectifs	• Constituer une offre VTT cohérente, intégrée (y compris VTAE), respectueuse de l'environnement, lisible à l'échelle de l'espace valléen et différenciante par rapport aux autres destinations de moyenne montagne françaises voire étrangères ; • Mettre à disposition des socioprofessionnels du VTT (moniteurs, loueurs, etc.) un outil de travail performant leur permettant de booster leur activité, confortant ainsi leurs emplois ; • Améliorer l'accueil des clientèles VTTistes et la réussite de l'expérience client, développer la « convénience VTT » ; • Stimuler la fréquentation de la destination par des clientèles de VTTistes, familiales notamment, mais pas uniquement ; • Protéger l'exceptionnelle biodiversité du territoire en canalisant et en organisant les flux de pratiquants de VTT.
Contenu de l'opération	L'émergence de la destination VTT Haute Maurienne Vanoise nécessite des travaux d'aménagement sur le terrain et la structuration de la filière VTT (et plus largement cyclotouristique) afin de garantir la réussite de l'expérience client : • Poursuite et finalisation des aménagements prévus : ○ Pistes de cross-country ludique à Bessans ○ Création et amélioration des parcours d'enduro ○ Création et amélioration d'équipements ludiques de type pump-tracks, bike parks, passerelles suspendues, etc. • Structuration de l'offre, fédération des acteurs de la filière et optimisation des services à destination des clientèles cyclotouristiques : ○ Mise en réseau des socioprofessionnels de la filière ○ Développement des services liés aux activités cyclotouristiques avec une volonté de mailler l'ensemble du territoire : • Etat des lieux et diagnostic des services cyclotouristiques existants ; • Déploiement du label « Accueil Cyclo Maurienne » ; • Mise en place de stations de lavage / réparation ; • Mise en place de racks à vélos ; • Développement de la location sur les sites où elle n'existe pas à ce jour ;

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

	• Développement de la location de VTAE et maillage du territoire en bornes de recharge ; • Mise en cohérence des services de transport (transports en commun et remontées mécaniques) avec l'offre VTT (itinéraires, équipements, horaires, tarification) ; • Elaboration d'une cartographie de l'offre VTT et des services dédiés à sa pratique ainsi qu'à celle du cyclotourisme plus largement. L'offre ainsi créée et structurée sera mise en tourisme par l'office de tourisme Haute Maurienne Vanoise. <u>Type de dépenses*</u> : • Travaux et maîtrise d'œuvre ; • Ingénierie externe ; • Mobilier, signalétique, équipements ; • Acquisition de porte-vélos pour les remontées mécaniques ; • Création d'une cartographie dédiée. <i>* <u>Indications de dépenses au titre du contrat SVPN</u> :</i> <i>Dépenses éligibles : études de maîtrise d'œuvre et pré-opérationnelles, aménagements de pistes, équipements, signalétique, bornes de recharges VTAE, racks à vélos, stations de lavage, cartographie (coûts de création hors impression et diffusion), etc.</i> <i>Dépenses non éligibles : entretien des aménagements et équipements existants, pistes cyclables, achat de vélo et matériel roulant, frais de fonctionnement, coûts internes, information / communication, frais d'impression et de diffusion etc.</i>
Moyens humains nécessaires à la mise en œuvre et au suivi de l'opération	• Chargé de projet APN CCHMV • Ingénierie externe
Partenaires techniques	ONF, services de l'Etat, PNV, OT et sociétés de remontées mécaniques, service transport et écomobilité de la / des collectivité(s), communes, Accompagnateurs et loueurs VTT, hébergeurs et restaurateurs, usagers locaux, clubs locaux
Articulation avec d'autres projets ou actions	• Toutes les autres opérations de la présente fiche-action • Actions de développement des autres activités de pleine nature (mise en cohérence et gestion des potentiels conflits d'usage) • Actions de communication et de promotion autour de l'offre VTT Haute Maurienne Vanoise
Conditions de réussite et points de vigilance (y compris RH)	• Résolution de toutes les contraintes notamment foncières, environnementales • Effectivité de la mise en tourisme de la destination VTT ainsi créée • Implication, participation et motivation de tous les acteurs concernés
On aura réussi, si ?	• Le VTT devient une activité touristique phare de l'espace valléen et permet l'allongement des saisons touristiques estivales, l'activité économique liée au VTT est renforcée et tend à se pérenniser • On obtient un réel maillage des services mis en place sur l'ensemble du territoire, ceci permettant de répondre aux attentes des clientèles • Le site VTT nouvellement créé est attractif, il prend sa place dans le paysage des destinations VTT de référence, il permet d'augmenter la fréquentation estivale • L'activité des socioprofessionnels locaux du VTT est boostée
Indicateurs de réalisation	• Nombre d'aménagements sortis de terre • Création d'un réseau d'acteurs autour du VTT • Nombre d'acteurs fédérés par filière • Nombre d'aménagements de services réalisés • Nombre d'équipements ou de matériels achetés

Contrat Espace Vallée Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Indicateurs de résultat	• Fréquentation des aménagements réalisés • Satisfaction de la clientèle • Fréquentation des espaces et circuits • Satisfaction des usagers
Indicateurs d'impact	• Retombées économiques directes et indirectes • Image et notoriété du territoire • Reconnaissance par les clientèles touristiques de la destination comme destination VTT • Maintien voire création d'emplois dans ce secteur d'activité

Budget et plan de financement prévisionnels				
Dépenses	Nature des dépenses	Montant	HT/TTC	I/F
	Aménagements	525 000 €	TTC	/
	Equipements : stations de lavage, racks à vélo, bornes de recharge	75 000 €	TTC	/
	Cartographie	5 000 €	TTC	/
	Signalétique	45 000 €	TTC	/
	Acquisition de porte-vélos	50 000 €	TTC	/
	Total	700 000 €		
Recettes	Nature des recettes (dont autofinancement)	Montant	Taux moyens d'intervention	
	Département - Plan Tourisme	100 000 €	20%	
	FNADT CIMA Axe 2 / 2.4	120 000 €	23%	
	Région AURA SVPN (tranche ferme)	216 200 €	40%	
	Région AURA SVPN (tranche conditionnelle)	50 000 €	40%	
	Autofinancement	213 800 €		
	Total	700 000 €		

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Axe stratégique	Explorez-nous, découvrez-vous, profitez !... 100% plaisirs <i>Structuration d'une offre expérientielle, en lien avec les ressources du territoire</i>
Objectif stratégique	Eclatez-vous outdoor ! <i>Ou... Valoriser les richesses du territoire par les activités de pleine nature</i>
Objectif opérationnel	Diversifier l'offre estivale, notamment par la structuration des activités de pleine nature
Action A3	Structuration d'un espace VTT Haute Maurienne Vanoise /Terra Modana
Opération 4	Création de circuits de découverte en VTAE, en partenariat avec Maurienne Tourisme et EDF
MAITRISE D'OUVRAGE CCHMV, CCTM, future intercommunalité, communes, Maurienne Tourisme	
PERIODE DE MISE EN OEUVRE Date prévisionnelle de début : janvier 2017 Date prévisionnelle de fin : décembre 2018	
PROFIL DE L'OPÉRATION >> Catégorie d'action ☐ Investissement ☐ Ingénierie ☐ Promotion / communication >> Thématique concernée Diversification (activités) 4 saisons	
PERIMETRE DE MISE EN OEUVRE Espace valléen de Haute Maurienne Vanoise	
Contexte	<u>La destination :</u> - Un protocole d'accord liant EDF et Maurienne Tourisme, a été signé cette année. Ce protocole court sur 5 ans et propose des orientations liées à des projets sur l'environnement, l'eau et l'énergie. Dans ce cadre, un plan d'actions annuel doit être proposé par Maurienne Tourisme à EDF. - Aujourd'hui le vélo prend de l'ampleur dans la vallée et un nouvel outil de découverte est en plein essor : le Vélo à Assistance Electrique VAE. - Partant de ce constat, Maurienne Tourisme a soumis le projet de créer des circuits de découverte en VTAE en Maurienne. - EDF a trouvé l'idée intéressante mais à la condition qu'il y ait une mise en avant de ses installations.
Objectifs	Mise en place de 3 parcours de découverte : - Circuit Transfrontalier : Modane → Bramans ou Aussois → Mont Cenis par Lanslebourg (Petit Bonheur) soit par le Planay (VTAE puis à pied) - Le circuit des forts : Modane → Barrages d'Aussois - Les circuits de la Vanoise : - Modane → l'Orgère - Modane ou Aussois → Bellecombe (Termignon)
Contenu de l'opération	- Mise en place de rack à vélo au niveau des points de vue - Mise en place de petits aménagements sur les points d'arrêts du circuit : tables de pique-nique, tables d'orientation, panneaux d'informations - Installation de signalétique directionnelle - Installation de bornes d'infos solaires (Cf. PNV) - Communication <u>Type de dépenses :</u> - Ingénierie externe le cas échéant ; - Mobilier / Signalétique ; - Travaux (à la marge) ; - Graphisme, impression.

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Moyens humains nécessaires à la mise en œuvre et au suivi de l'opération	Chargés de mission APN de la Communauté de communes
Partenaires techniques	EDF, Communes, Maurienne Tourisme, PNV
Articulation avec d'autres actions, opérations ou projets	Structuration d'un espace VTT Haute Maurienne Vanoise Terra Modana
Conditions de réussite et points de vigilance (y compris RH)	- Participation de toutes les communes concernées par le projet. - Coordination du projet
On aura réussi, si ?	La synergie VTAE / découverte de l'hydroélectricité fonctionne.
Indicateurs de réalisation	Réalisation de 3 boucles de découverte
Indicateurs de résultat	Fréquentation des itinéraires mis en place
Indicateurs d'impact	- Accroissement du nombre de VAE sur le territoire - Progression de la location de VAE

Budget et plan de financement prévisionnels

Dépenses	Nature des dépenses	Montant	HT/TTC	I/F
	<i>Rack à vélo simple</i>	17 000 €	TTC	/
	<i>Rack à vélo amélioré</i>	20 000 €	TTC	/
	<i>Signalétique</i>	500 €	TTC	/
	<i>Panneau infos ou borne solaire</i>	6 600 €	TTC	/
	<i>Aménagements divers : table de pique nique, aires de jeux, poubelle, bancs</i>	5 000 €	TTC	/
	<i>Table jeu de l'oie</i>	15 000 €	TTC	/
	<i>Support communication</i>	10 000 €	TTC	/
	<i>Cyclo poubelles</i>	12 500 €	TTC	/
	<i>Application numérique</i>	6 600 €	TTC	/
	Total	93 200 €	TTC	
Recettes	Nature des recettes (dont autofinancement)	Montant	Taux moyens d'intervention	
	<i>FEDER ALCOTRA</i>	79 220 €	85%	
	<i>Autofinancement</i>	13 980 €	15%	
	Total	93 200 €		

Fiche-action A5 « Structuration (et valorisation) de l'offre d'activités autour de l'eau, outdoor »

Contexte général

L'offre d'activités autour de l'eau est aujourd'hui nécessaire dans la constitution d'un produit touristique estival en montagne. La clientèle est en demande d'activités faciles, diversifiées et ludiques. De nombreuses études prouvent que le déclenchement de l'achat d'un séjour est très souvent lié à la présence d'activités aqualudiques outdoor.

Sur le territoire Haute Maurienne Vanoise Terra Modana, cette offre aqualudique est trop peu structurée, même si quelques activités existent : des plans d'eau de baignade sont présents à proximité de nombreux villages ou stations, une offre de rafting et de canyoning existe, le territoire est reconnu pour son potentiel de pêche.

Concernant les sports d'eaux vives :

Les activités d'eaux vives font partie de l'offre globale des destinations de montagne. Elles sont très demandées par les clientèles touristiques (rafting en première position) ; le rafting est une activité encadrée (barreur) qui donne un sentiment de sécurité, ce qui correspond parfaitement aux attentes des clientèles touristiques actuelles et potentielles de montagne en été :

- Activités moins exigeantes sur le plan physique tout en souhaitant réaliser de nouvelles expériences et explorer un patrimoine exceptionnel sous un angle différent (de celui offert par la randonnée pédestre) et original ;
- En quête de rupture et de ressourcement.

Par ailleurs, les rivières étant des climatiseurs naturels, la pratique d'activités d'eaux-vives permet de se rafraîchir les jours de forte chaleur.

Concernant la pêche :

1,5 millions de personnes en France pratiquent cette activité en loisir en 2014 (chiffres FNPF). Cette activité se pratique en période estivale élargie, de mi-mars (1^{er} mai au-dessus de 1000 mètres) à mi-octobre. Les pêcheurs sont souvent des visiteurs à fort pouvoir d'achat, dont le bassin de chalandise peut aller jusqu'aux grandes agglomérations urbaines de proximité (Lyon, Chambéry, Grenoble, Turin...). L'Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise – Terra Modana possède de nombreux ruisseaux et lacs d'altitudes propices à la pêche. Ses eaux de qualité et la diversité de poissons que l'on y trouve offrent aux débutants comme aux initiés une pêche de montagne dans un cadre exceptionnel.

Sur Terra Modana, le territoire est divisé en trois AAPPMA et en Haute Maurienne Vanoise, l'activité est régie par 5 sociétés de pêche privées, impliquant l'achat de droits de pêche différents.

La volonté de développer ces activités doit se faire en harmonie, et dans le respect et la préservation des ressources naturelles du territoire. A ce titre, la mise en place d'une concertation de la gestion de l'Arc et de ses affluents sur le territoire doit être une priorité.

Objectifs généraux

- Améliorer l'attractivité de la destination estivale par la structuration et de développement d'offres d'activités aqualudiques outdoor, dans un souci de protection et de valorisation des ressources naturelles du territoire ;
- Proposer des activités aqualudiques outdoor de « taille humaine », répondant à la demande d'une clientèle familiale, et s'appuyant sur les spécificités du territoire (ici et nulle part ailleurs) ;
- Disposer d'une offre qualitative, cohérente et complémentaire sur laquelle la destination peut s'appuyer pour assurer sa promotion et commercialiser des produits ;
- Booster la fréquentation estivale.
- Favoriser l'exploration de la destination Haute Maurienne Vanoise – Terra Modana et la découverte de ses richesses

Opérations concernées

- Opération 1 : Mise en œuvre des projets sélectionnés dans le cadre d'un appel à projets pour la structuration d'un réseau d'espaces aqualudiques outdoor à partir des sites existants à l'échelle de la destination ;
- Opération 2a : Mise en place d'une gestion concertée de l'Arc et de ses affluents ;
- Opération 2b : Réalisation des aménagements nécessaires au développement des activités d'eaux-vives ;
- Opération 2c : Développement de l'offre « pêche » ;

- Opération 2d : Création de gîte de pêche.

Lien avec la stratégie Haute Maurienne Vanoise Terra Modana

- Valorisation/préservation de la biodiversité et des ressources naturelles et culturelles en général, notamment par le biais des activités de pleine nature
- Développement qualitatif de l'offre à destination des clientèles « familiales » (caractère ludique de l'offre)
- Actions permettant de se démarquer de l'offre concurrente

Liens, interactions et potentialités de mutualisation avec d'autres espaces valléens

Echanges d'expériences.

Contribution aux objectifs du POIA

- Préservation et valorisation des ressources naturelles et de la biodiversité
- Stimulation de la fréquentation estivale
- Redistribution spatiale des flux touristiques, limitant ainsi l'impact environnemental
- Participation au renouvellement des clientèles par le développement de l'attractivité de la destination auprès clientèles « jeunes » ;

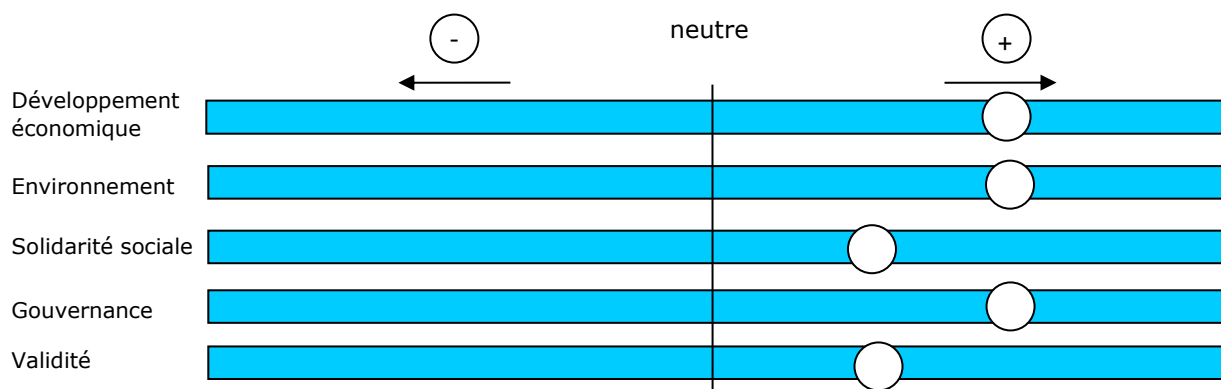
Contribution aux objectifs de la CIMA

- Valorisation du patrimoine naturel
- Diversification de l'offre d'activités

Contribution aux objectifs de la politique régionale de la montagne

- Axe « activités » : poursuite de la structuration de l'offre d'activités de pleine nature, préservation et valorisation des ressources naturelles et culturelles

Appréciation de l'action au regard du développement durable



Contrat Espace Vallée Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Plan de financement prévisionnel

	Dépenses	Recettes (préciser)		%
Opération 1	120 000 €	FEDER POIA	60 000 €	50%
		Autofinancement	60 000 €	50%
		TOTAL	120 000 €	100%
Opération 2a	0 €	Autofinancement	0	
		TOTAL	0	
Opération 2b	30 000€	Autofinancement	30 000 €	100%
		TOTAL	30 000 €	
Opération 2c	23 500 €	Autofinancement	23 500 €	100%
		TOTAL	23 500 €	
Opération 2d	488 000 €	Autofinancement	488 000	100%
		TOTAL	488 000 €	
	661 500 €	TOTAL	661 500 €	

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Axe stratégique	Explorez-nous, découvrez-vous, profitez !... 100% plaisirs <i>Structuration d'une offre expérientielle, en lien avec les ressources du territoire</i>
Objectif stratégique	Eclatez-vous outdoor ! <i>Valoriser les richesses du territoire par les activités de pleine nature</i>
Objectif opérationnel	Diversifier l'offre estivale, notamment par la structuration des activités de pleine nature
Action 5	Structuration (et valorisation) de l'offre d'activités autour de l'eau, outdoor
Opération 1	Mise en œuvre des projets sélectionnés dans le cadre d'un appel à projets pour la structuration d'un réseau d'espaces aqualudiques outdoor à partir des sites existants à l'échelle de la destination
MAITRISE D'OUVRAGE Commune de Modane PERIODE DE MISE EN OEUVRE Date prévisionnelle de début : janvier 2017 Date prévisionnelle de fin : décembre 2020	
PROFIL DE L'OPÉRATION >> Catégorie d'action ☐ Ingénierie ☐ Etude de faisabilité ☐ Investissement >> Thématique concernée Diversification (activités) 4 saisons PERIMETRE DE MISE EN OEUVRE ☐ Commune de Modane > station de Valfréjus	
Contexte	<u>La destination :</u> - Offre aqualudique timide, peu lisible, peu structurée, peu ludique, peu conviviale ; - Des sites de taille petite à moyenne à fort potentiel, en bordure de rivières, cascades ou plans d'eau. <u>Les clientèles :</u> - Attente forte des clientèles actuelles et potentielles de montagne vis-à-vis de l'aqualudique outdoor et indoor, perçu et vécu comme un complément indispensable à l'offre estivale.
Objectifs	- En optimisant l'offre existante, structurer un réseau de petits espaces aqualudiques outdoor, permettant la préservation et la valorisation des ressources naturelles des sites d'implantation ; - Prendre le contrepied des destinations mettant en place des espaces aqualudiques gigantesques, en valorisant un réseau d'espaces aqualudiques à taille humaine, intimistes, permettant tout à la fois l'amusement, la détente, la contemplation, véritables traits d'union entre l'homme et la nature ; - Disposer d'une offre qualitative, cohérente et complémentaire sur laquelle la destination peut s'appuyer pour assurer sa promotion et commercialiser des produits.
Contenu de l'opération	Elaboration collective d'un appel à projets très sélectif pour sélectionner les meilleurs projets de valorisation des espaces aqualudiques outdoor. Les points clés seront : - Préservation et valorisation des ressources naturelles du site (aménagements écologiques, valorisation d'espèces particulières présentes sur le site, utilisation de matériaux biosourcés...) ; - Aménagement et équipements ludiques, de bien-être et facilitant la convivialité du site ; - Possibilité de se rendre sur le site par des moyens alternatifs à la voiture individuelle ;

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

	- Complémentarité du projet avec les autres espaces aqualudiques et l'offre touristique estivale, conformité avec la stratégie touristique du territoire. Lors de la finalisation du Contrat Espace Valléen à l'automne 2015 plusieurs projets avaient été pré-identifiés. En 2018, lors des réflexions menant à la constitution d'un avenant, seul un projet semble mature. De fait, l'appel à projets initialement envisagé n'a pas été mis en place. Le projet proposé dans le cadre de cette fiche-action consiste à l'aménagement d'un espace aqualudique sur les rives du Charmaix à Valfréjus (commune de Modane) : aménagement et sécurisation des rives, aire de pique-nique, aire ludique, cheminements, etc.). <u>Type de dépenses :</u> - Etudes, maîtrise d'œuvre ; - Equipements / aménagements pour la mise en œuvre du projet.
Moyens humains nécessaires à la mise en œuvre et au suivi de l'opération	Responsable services techniques commune de Modane
Partenaires techniques	Commune de Modane, DREAL, DDT, Police de l'eau, OT, ATD
Articulation avec d'autres actions, opérations ou projets	
Conditions de réussite et points de vigilance (y compris RH)	- Engagement des maîtres d'ouvrage sur la base du cahier des charges de l'appel à projets ; - Capacités de l'animation du projet à structurer le réseau des espaces aqualudiques et à faire émerger des projets de très haute qualité (d'usage et environnementale).
On aura réussi, si ?	La structuration d'un réseau d'espaces aqualudiques outdoor est effective
Indicateurs de réalisation <i>(concernent les opérations, mesurés en unité)</i>	Nb de projets réalisés
Indicateurs de résultat <i>(résultats directs et immédiats : mesurent l'évolution du comportement ou des performances des bénéficiaires direct ; nature physique ou financière)</i>	- Evolution de la fréquentation des sites - Evolution des recettes des offres marchandes présentes sur ces sites - Evolution de la satisfaction des usagers
Indicateurs d'impact <i>(conséquences au-delà des effets immédiats sur ses bénéficiaires directs)</i>	Optimisation de plusieurs sites existants permettant la structuration effective d'un réseau d'espaces aqualudiques outdoor à l'échelle de la destination Evolution de la fréquentation estivale

Budget et plan de financement prévisionnels

Dépenses	Nature des dépenses	Montant	HT/TTC	I/F
	Etudes et travaux	120 000,00 €		I
	Total	120 000 €		

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Recettes	Nature des recettes (dont autofinancement)	Montant	Taux moyens d'intervention
	FEDER POIA	60 000 €	50%
	autofinancement	60 000 €	50%
	Total	120 000 €	

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Axe stratégique	Explorez-nous, découvrez-vous, profitez !... 100% plaisirs <i>Structuration d'une offre expérientielle, en lien avec les ressources du territoire</i>
Objectif stratégique	Eclatez-vous outdoor ! <i>Valoriser les richesses du territoire par les activités de pleine nature</i>
Objectif opérationnel	Diversifier l'offre estivale, notamment par la structuration des activités de pleine nature
Action 5	Structuration (et valorisation) de l'offre d'activités autour de l'eau, outdoor
Opération 2a	Mise en place d'une gestion concertée de l' « Arc » et ses affluents
MAITRISE D'OUVRAGE CCHMV, CCTM, future intercommunalité	PERIODE DE MISE EN OEUVRE Date prévisionnelle de début : janvier 2017 Date prévisionnelle de fin : décembre 2020
PROFIL DE L'OPÉRATION >> Catégorie d'action ☐ Étude de faisabilité ☐ Mise en réseau d'acteurs ☐ Ingénierie >> Thématique concernée Diversification (activités) 4 saisons	PERIMETRE DE MISE EN OEUVRE ☐ Espace valléen Haute Maurienne Vanoise
Contexte	<u>La destination :</u> • Potentiel de développement des activités d'eaux vives très important, • Multi usages de la rivière Arc et de ses affluents aujourd'hui, notamment autour de la pêche et de l'hydroélectricité. • Ressources naturelles et paysagères qui font l'attractivité du territoire, et qui sont à ce titre essentielles à préserver ; • Aucune gestion de la rivière Arc : nécessité d'un plan de gestion concerté ! <u>La clientèle :</u> • Nécessité de l'offre d'activités aqualudiques et d'eaux vives comme complément des produits touristiques estivaux proposés ;
Objectifs	• Concilier les différents usages de la rivière Arc au sein d'une dynamique vertueuse permettant la préservation et la valorisation de la biodiversité et le développement des activités d'eaux-vives ; • Trouver un plan de gestion de la rivière « Arc » permettant de concilier les besoins des différents usagers (activités d'eaux-vives, pêche, autres usages) et le respect de l'environnement ; • Faciliter le développement des activités d'eaux vives au travers de réflexions collectives et d'aménagements légers.
Contenu de l'opération	<u>Définition d'un plan de gestion de la rivière Arc :</u> • Animation d'un dialogue territorial avec l'ensemble des usagers de la rivière et des structures œuvrant pour sa protection Des entretiens auront lieu avec les différents acteurs concernés par le projet ; • Formalisation des travaux par un rapport final présentant le plan de gestion partagé. <u>Type de dépenses :</u> • PM : ingénierie interne : animation / coordination (cf. fiche-action éclatez-vous outdoor et indoor).
Moyens humains nécessaires à la mise en œuvre et au suivi de l'opération	• Chargé de mission APN Communauté de communes • Ingénierie externe : besoins à définir

Contrat Espace Vallée Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Partenaires techniques	Prestataires eaux-vives, EDF, DDT, DREAL, Police de l'eau, pêcheurs, communes, PNV ...
Articulation avec d'autres actions ou projets	
Conditions de réussite et points de vigilance (y compris RH)	- Volonté de l'ensemble des acteurs concernés de participer à la démarche ; - Qualité de l'animation de la démarche.
On aura réussi, si ?	Le plan de gestion de l'Arc et de ses affluents est accepté de tous, il est partagé et appliqué dans le long terme. La rivière et sa biodiversité sont préservées. Les conflits d'usage sont évités, ou sont traités au sein de l'instance de gestion de l'Arc.
Indicateurs de réalisation <i>(concernent les opérations, mesurés en unité)</i>	Plan de gestion validé par l'ensemble des participants au processus de concertation.
Indicateurs de résultat <i>(résultats directs et immédiats : mesurent l'évolution du comportement ou des performances des bénéficiaires direct ; nature physique ou financière)</i>	- Nombre de participants au processus de concertation ; - Mise en place d'un processus de médiation et dialogue territorial autour de la gestion de la rivière Arc et du développement des activités de pleine nature.
Indicateurs d'impact <i>(conséquences au-delà des effets immédiats sur ses bénéficiaires directs)</i>	- Les usagers de la rivière Arc deviennent partenaires, dans le cadre d'une démarche vertueuse ; - Gestion pérenne des conflits d'usages de la rivière Arc.

Budget et plan de financement prévisionnels

Dépenses	Nature des dépenses	Montant	HT/TTC	I/F
	PM ingénierie / coordination "Eclatez-vous outdoor"	0		
	Total	0		
Recettes	Nature des recettes (dont autofinancement)	Montant	Taux moyens d'intervention	
	Total	0		

Contrat Espace Vallée Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Axe stratégique	Explorez-nous, découvrez-vous, profitez !... 100% plaisirs <i>Structuration d'une offre expérientielle, en lien avec les ressources du territoire</i>
Objectif stratégique	Eclatez-vous outdoor ! <i>Valoriser les richesses du territoire par les activités de pleine nature</i>
Objectif opérationnel	Diversifier l'offre estivale, notamment par la structuration des activités de pleine nature
Action A5	Structuration (et valorisation) de l'offre d'activités autour de l'eau, outdoor
Opération 2b	Réalisation des aménagements nécessaires au développement des activités d'eaux-vives
MAITRISE D'OUVRAGE CCHMV, CCTM, nouvel EPCI PERIODE DE MISE EN OEUVRE Date prévisionnelle de début : janvier 2017 Date prévisionnelle de fin : décembre 2020	
PROFIL DE L'OPÉRATION >> Catégorie d'action ☐ Étude de faisabilité ☐ Investissement ☐ Ingénierie >> Thématique concernée Diversification (activités) 4 saisons PERIMETRE DE MISE EN OEUVRE ☐ Intercommunal	
Contexte	<u>La destination :</u> • Une offre d'activités d'eaux vives composée d'un parcours de canyoning à Bonneval-sur-Arc et d'un parcours de rafting entre Termignon et Bramans. • D'autres pratiques (canoë-kayak) marginales. • Un fort potentiel mais jamais réellement développé, pour diverses raisons. <u>L'Arc :</u> • Seule rivière permettant la pratique d'activités d'eaux-vives vive sur le territoire ; • En amont : de bonnes caractéristiques pour le canyoning. Celui de l'Écot est exploité par de nombreux guides. Pas de problèmes majeurs d'exploitation ; • En aval : uniquement utilisé sur Termignon/Bramans pour la pratique du rafting ; • D'autres tronçons identifiés pour découverte et initiation à l'activité rafting : ○ Du Villaron aux gorges de la Madeleine ○ D'Avrieux à Modane
Objectifs	• Faciliter le développement des activités d'eaux vives au travers de réflexions collectives et d'aménagements légers ; • Créer les conditions nécessaires au développement d'une offre structurée et cohérente d'activités eaux-vives correspondant au potentiel de la destination et aux attentes clientèles touristiques actuelles et futures ; • Diversifier l'offre d'activités de pleine nature praticables en période estivale et stimuler la fréquentation sur cette période, les activités d'eaux-vives étant ici envisagées comme activités complémentaires à la randonnée pédestre et au VTT.
Contenu de l'opération	Il est précisé que les éventuels aménagements à réaliser seront des aménagements légers, ayant un faible impact environnemental. Une attention particulière sera portée à la préservation de la biodiversité. • Aménagement des rampes d'embarquement et de débarquement des bateaux de rafting sur les tronçons identifiés, le cas échéant ;

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

	- Entretien de la rivière, si nécessaire, permettant de sécuriser la pratique d'eaux-vives tout en préservant la biodiversité, voire en lui permettant de se développer. <u>Type de dépenses :</u> - Travaux de terrassement et entretien initial de la rivière ; - Autres aménagements prévus lors de l'opération 2a ; - Signalétique permettant de signaler les sites de pratique ; - Mobilier d'agrément sur les sites de pratique (aires d'embarquement et débarquement).
Moyens humains nécessaires à la mise en œuvre et au suivi de l'opération	- Chargé de missions APN Communauté de communes ; - Intervention du personnel communal pour les éventuels aménagements à réaliser
Partenaires techniques	Prestataires eaux-vives, EDF, DDT, DREAL, Police de l'eau, pêcheurs, communes, PNV ...
Articulation avec d'autres actions ou projets	
Conditions de réussite et points de vigilance (y compris RH)	Obtention des autorisations à réaliser les différents travaux
On aura réussi, si ?	L'offre d'activités d'eaux-vives est pérennisée, elle est viable et profitable pour les socioprofessionnels du secteur, elle fait partie intégrante de l'offre d'activités touristiques. La rivière et sa biodiversité sont préservées.
Indicateurs de réalisation	- Nombre d'aménagements réalisés ; - Nombre de sites matérialisés.
Indicateurs de résultat	- Evolution quantitative de la pratique d'activités d'eaux-vives ; - Evolution de la satisfaction des usagers.
Indicateurs d'impact	- Amélioration de l'image de la destination par rapport à son positionnement famille et renforcement de l'attractivité de la destination auprès des clientèles « jeunes » ; - Image renforcée d'une destination préservant son environnement.

Budget et plan de financement prévisionnels

Dépenses	Nature des dépenses	Montant	HT/TTC	I/F
	Mise en œuvre du projet de développement de l'offre d'activités d'eaux-vives	30 000 €	TTC	I
	Total	30 000 €		
Recettes	Nature des recettes (dont autofinancement)	Montant	Taux moyens d'intervention	
	Autofinancement	30 000 €	100%	
	Total	30 000 €	100%	

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Axe stratégique	Explorez-nous, découvrez-vous, profitez !... 100% plaisirs <i>Structuration d'une offre expérientielle, en lien avec les ressources du territoire</i>	
Objectif stratégique	Eclatez-vous outdoor ! <i>Valoriser les richesses du territoire par les activités de pleine nature</i>	
Objectif opérationnel	Diversifier l'offre estivale, notamment par la structuration des activités de pleine nature	
Action A5	Structuration (et valorisation) de l'offre d'activités autour de l'eau, outdoor	
Opération 2c	Développement d'une offre pêche	
MAITRISE D'OUVRAGE <i>CCHMV, CCTM, future intercommunalité, communes, privés</i>		PERIODE DE MISE EN OEUVRE Date prévisionnelle de début : janvier 2017 Date prévisionnelle de fin : décembre 2020
PROFIL DE L'OPÉRATION >> Catégorie d'action ☐ Mise en réseau d'acteurs / formations ☐ Investissement ☐ Ingénierie >> Thématique concernée ☐ Diversification (activités) 4 saisons		PERIMETRE DE MISE EN OEUVRE ☐ Intercommunal
Contexte	<u>La destination :</u> • Un territoire reconnu pour la qualité de ses ressources halieutiques et de ses paysages, mais l'activité pêche est à ce jour très diffuse et peu lisible ; • Sur Terra Modana, un territoire est divisé en 3 AAPPMA et en Haute Maurienne, une activité régie par 5 sociétés de pêche privées ; • Absence d'une connaissance réglementaire suffisante (1 seul guide de pêche sur le territoire par exemple) ; • Absence d'une offre claire et lisible (notamment à destination des familles) permettant aux clientèles de découvrir l'activité, ou de la pratiquer sur le territoire. <u>Les clientèles touristiques :</u> • Des visiteurs à fort pouvoir d'achat, dont le bassin de chalandise peut aller jusqu'aux grandes agglomérations de proximité (Lyon, Chambéry, Grenoble, Turin...) ; • Une clientèle « de niche », mais potentiellement nombreuse... • ...Freinée par la complexité de l'organisation de la filière pêche du territoire ; • Une demande de montée en qualité et en cohérence de l'offre. • Une demande d'informations concernant l'activité sur le territoire (lieux, circuits possibles, cartes nécessaires, périodes de pêche...) et de découverte des sites.	
Objectifs	• Faire de la pêche de loisirs une opportunité pour améliorer l'attractivité de la destination, durant une période estivale élargie, pour une clientèle de niche ; • Structurer la filière pêche afin de développer une offre simple et cohérente : ○ Décliner des parcours de pêche en fonction des cibles (loisirs, famille, no kill...) ; ○ Rendre lisible et simple l'offre de pêche par la réalisation d'une cartographie à destination du grand public ; ○ Structurer l'offre autour d'une carte de pêche commune pour tout le territoire ; ○ Former des guides de pêche pouvant intervenir sur le territoire.	

Contrat Espace Vallée Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

	• Valoriser, par cette activité, les lacs et rivières du territoire, ainsi que leurs écosystèmes, et instaurer une gestion raisonnée des ressources halieutiques et des milieux aquatiques ; • Favoriser l'exploration de la destination Haute Maurienne Vanoise Terra Modana et la découverte de ses richesses.
Contenu de l'opération	1. <u>Mise en place d'une gestion coordonnée des ressources halieutiques</u> : • Animation de réunions de concertation et mise en place de groupes de travail ; • Définition des conditions de réalisation d'une telle coordination ; • Mise en œuvre de cette coordination. 2. <u>Création d'une carte de pêche unique sur le territoire</u> : • Animation de réunions de concertation et mise en place de groupes de travail autour de la création d'une carte de pêche unique ; • Définition des conditions de réalisation d'une telle carte ; • Réalisation et commercialisation d'une carte de pêche unique (mise en œuvre d'un système informatique de gestion commun) 3. <u>Aménagement de parcours de pêche à destination de publics cibles</u> : • Réalisation d'un état des lieux des parcours de pêche existants ; • Définition de nouveaux parcours de pêche si besoin ; • Structuration et mise en complémentarité des parcours de pêche sur le territoire ; • Réalisation d'une cartographie des parcours de pêche (topo pêche) du territoire, à destination du grand public ; • Intégrer la notion de gestion des zones de pêche si cela semble pertinent (rotation des parcours pour préservation de l'environnement). 4. <u>Formation de guides de pêche</u> : • Définition des besoins en formation des acteurs de la filière ; • Elaboration d'un système de soutien à la formation de guides de pêche, en contrepartie d'un exercice de la profession sur le territoire. <u>Type de dépenses</u> : • Ingénierie externe : définition des parcours de pêche, création et impression du topo pêche ; • Subventions de formation (sous conditions) • Système information de gestion commun ; • Graphisme, impression ; • Frais divers dont communication.
Moyens humains nécessaires à la mise en œuvre et au suivi de l'opération	• Chargé de mission APN Communauté de communes • Ingénierie externe : besoins à définir • Temps de formateurs : besoins à définir
Partenaires techniques	Sociétés privées de pêches, FNPF, guide de pêches, communes, PNV, ONF...
Articulation avec d'autres actions ou projets	La partie « formation guides de pêche » est en lien avec les actions « <i>Mise en œuvre d'une démarche qualité avec les socioprofessionnels du tourisme</i> » et « <i>Sécurisation des parcours professionnels des saisonniers</i> »
Conditions de réussite et points de vigilance (y compris RH)	• Concertation élargie à l'ensemble des acteurs de la filière et conciliation avec les pratiques locales de la pêche ; • Répartition satisfaisante des revenus issus de la vente de la carte commune ; • Sensibilisation et importance reconnue d'une gestion raisonnée des ressources.
On aura réussi, si ?	La gestion des ressources est coordonnée et regroupe l'ensemble des associations de pêche locales. La carte de pêche commune est créée et commercialisée.

Contrat Espace Vallée Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

	De nombreux circuits couvrant plusieurs lacs ou rivières de la destination sont présents sur le topo pêche. Un ou plusieurs guide(s) de pêche est/sont formé(s) et reste(nt) ensuite sur le territoire.
Indicateurs de réalisation	• Nombre de cartes de pêche communes commercialisées ; • Nombre de topos pêche édités ; • Nombre de guides et d'acteurs de la filière formés.
Indicateurs de résultat	• Evolution du nombre de cartes et de topos de pêche vendus entre 2017 et 2020 ; • Evolution de la satisfaction des clientèles pêcheurs, sur l'offre et l'encadrement proposés ; • Nombre de produits « parcours de pêche » ou séjours proposés avec/par des guides de pêche formés.
Indicateurs d'impact	Retombées économiques directes et indirectes, voire extension de la carte de pêche commune à d'autres territoires adjacents (Briançonnais, Italie, Maurienne...).

Budget et plan de financement prévisionnels

Dépenses	Nature des dépenses	Montant	HT/TTC	I/F
	<i>Création de la carte commune (graphisme, impression...)</i>	3 000 €	TTC	I
	<i>Système informatique de gestion</i>	3 000 €	TTC	I
	<i>Frais divers</i>	2 000 €	TTC	F
	<i>Création carte et impression</i>	4 000 €	TTC	I
	<i>Ingénierie externe</i>	1 500 €	TTC	I
	<i>Formation de 2 guides pêche</i>	10 000 €	TTC	I
	Total	23 500 €		
Recettes	Nature des recettes (dont autofinancement)	Montant	Taux moyens d'intervention	
	<i>Autofinancement</i>	23 500 €	100%	
	Total	23 500 €	100%	

Contrat Espace Vallée Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Axe stratégique	Explorez-nous, découvrez-vous, profitez !... 100% plaisirs <i>Structuration d'une offre expérientielle, en lien avec les ressources du territoire</i>
Objectif stratégique	Eclatez-vous outdoor ! <i>Valoriser les richesses du territoire par les activités de pleine nature</i>
Objectif opérationnel	Diversifier l'offre estivale, notamment par la structuration des activités de pleine nature
Action A5	Structuration (et valorisation) de l'offre d'activités autour de l'eau, outdoor
Opération 2d	Création de gîtes de pêche
MAITRISE D'OUVRAGE <i>Privé</i>	PERIODE DE MISE EN OEUVRE Date prévisionnelle de début : janvier 2017 Date prévisionnelle de fin : décembre 2020
PROFIL DE L'OPÉRATION >> Catégorie d'action ☐ Investissement >> Thématique concernée ☐ Diversification (activités) 4 saisons ☐ Amélioration des hébergements	PERIMETRE DE MISE EN OEUVRE ☐ Communal (commune d'Avrieux)
Contexte	<u>La destination :</u> • Pas d'offre encore structurée pour accueillir les clientèles pêcheurs ; • Déficit d'hébergements spécifiques. <u>Les clientèles touristiques :</u> • Des visiteurs à fort pouvoir d'achat, dont le bassin de chalandise peut aller jusqu'aux grandes agglomérations de proximité (Lyon, Chambéry, Grenoble, Turin...) ; • Une clientèle « de niche », mais potentiellement nombreuse... • ...Freinée par la complexité de l'organisation de la filière pêche du territoire ; • Une demande de montée en qualité et en cohérence de l'offre.
Objectifs	• Construire une offre d'hébergements dédiée à la clientèle pêcheur, localisée en bord de l'Arc ; • Permettre la commercialisation d'une offre de séjour hébergement + carte de pêche ; • Limiter la consommation énergétique de l'hébergement.
Contenu de l'opération	• Construction d'un bâtiment composé d'un accueil et de 5 gîtes de pêche et de loisirs (habitations légères de loisirs) ; • Dans la mesure du possible, ces bâtiments utiliseront le Bois des Alpes comme matériau de construction ; • Dans la mesure du possible ces bâtiments seront conçus en BBC, voire en bâtiments à énergie positive. • Le bâtiment appartiendra au maître d'ouvrage. <u>Type de dépenses :</u> • Ingénierie pour efficacité énergétique et emploi du Bois des Alpes ; • Terrassement et travaux de construction des gîtes de pêche.
Moyens humains nécessaires à la mise en œuvre et au suivi de l'opération	• Ingénierie externe : besoins à définir
Partenaires techniques	Architecte COLUCCIO Gianfranco, Société de pêche, FNPf, PNV, ONF, Association des communes forestières

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Articulation avec d'autres actions ou projet	
Conditions de réussite et points de vigilance (y compris RH)	• Obtention du permis de construire ; • Un appui des partenaires financiers ne pourra se faire qu'à la condition de présenter un projet exemplaire en efficacité énergétique et utilisation de matériaux locaux.
On aura réussi, si ?	Ce projet s'inscrit dans un produit nouveau et complémentaire de l'offre touristique de notre territoire.
Indicateurs de réalisation	• Edification d'un gîte de pêche sur la Commune d'Avrieux.
Indicateurs de résultat	• Taux de remplissage du gîte sur les 3 années suivant son ouverture ; • Amélioration de la satisfaction de la clientèle « pêcheurs ».
Indicateurs d'impact	• Nombre de cartes de pêches communes et de topos pêche vendus ; • Complémentarité de l'offre touristique avec les stations et les activités de pleine nature.

Budget et plan de financement prévisionnels

Dépenses	Nature des dépenses	Montant	HT/TTC	I/F
	Construction de 5 HLL (60 000 € pièce)	300 000 €	TTC	I
	Construction de l'espace d'accueil	90 000 €	TTC	I
	Achat parcelles, frais d'études	48 000 €	TTC	I
	VRD	50 000 €	TTC	I
	Total	488 000 €		
Recettes	Nature des recettes (dont autofinancement)	Montant	Taux moyens d'intervention	
	Autofinancement	488 000 €	100%	
	si construction en Bois des Alpes, possibilité de trouver une aide sur CIMA			
	Total	488 000 €		

Fiche-action A9 « Création d'équipements ludiques 4 saisons »

Contexte général

Plusieurs destinations touristiques de montagne ont fait le choix d'investir dans des équipements ludiques 4 saisons. Il s'agit par exemple de ce que l'on appelle des « pistes de luge 4 saisons », équipements hautement ludiques permettant d'une part de reproduire les sensations de glisse hivernale en été et d'autre part de proposer une activité complémentaire en hiver, largement appréciée lorsque la neige vient à manquer, ou pour les non-skieurs.

Ce type d'équipement ludique 4 saisons fait défaut au sein de l'espace valléen Haute Maurienne Vanoise Terra Modana malgré une offre diversifiée d'activités. Initialement innovants, ces équipements tendent à devenir des standards de l'offre de montagne, été comme hiver, des éléments constitutifs de l'offre qui contribuent à l'attractivité globale de la destination.

L'espace valléen Haute Maurienne Vanoise Terra Modana, support de 5 stations de ski alpin et de 3 domaines nordiques, souhaite compléter son offre d'activités ludiques par des équipements 4 saisons lui permettant tout à la fois de répondre aux attentes des clientèles touristiques actuelles et potentielles et de les surprendre en travaillant leur caractère original et innovant, ceci permettant de se démarquer des équipements similaires proposés par les destinations concurrentes.

Objectifs généraux

- Compléter l'offre d'activités touristiques 4 saisons par des équipements originaux et innovants ;
- Valoriser le caractère ludique de la montagne (la montagne comme terrain de jeu) ;
- Stimuler l'attractivité globale de la destination Haute Maurienne Vanoise Terra Modana ;
- Stimuler la fréquentation estivale.

Opérations concernées

- Opération 1a : Etude d'opportunité, de définition et de faisabilité pour l'aménagement et la diversification ludique 4 saisons à Val Cenis et études pré-opérationnelles concernant le projet retenu ;
- Opération 1b : Création d'une piste de luge originale et innovante et d'une zone multi-activités 4 saisons à Val Cenis.

Lien avec la stratégie Haute Maurienne Vanoise Terra Modana

- Valorisation des ressources naturelles et culturelles, par l'ancrage territorial des équipements ludiques ;
- Développement qualitatif de l'offre à destination des clientèles « familiales » (caractère ludique de l'offre).

Liens, interactions et potentialités de mutualisation avec d'autres espaces valléens

- Echanges d'expériences ;
- Veille sur les pratiques.

Contribution aux objectifs du POIA

- Stimulation de la fréquentation estivale ;
- Participation au renouvellement des clientèles, notamment jeunes ;
- Valorisation des ressources naturelles et culturelles (thématisation des équipements).

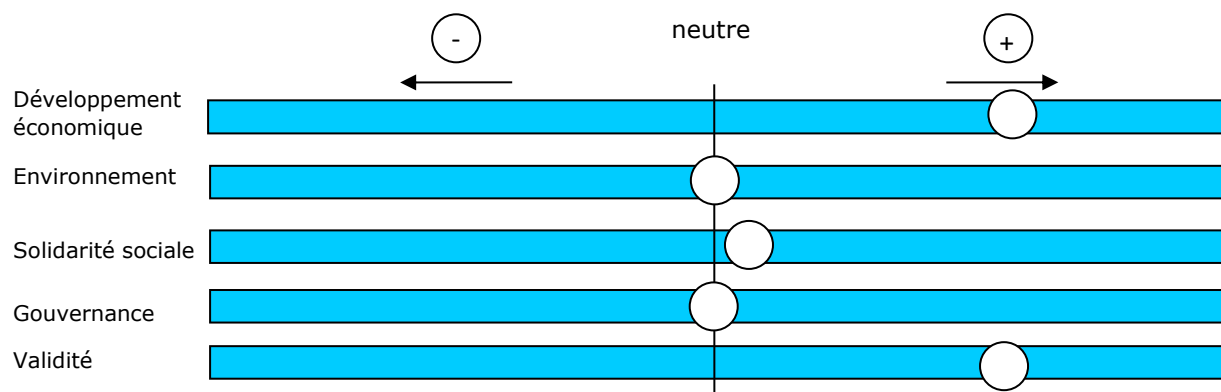
Contribution aux objectifs de la CIMA

- Valorisation des patrimoines naturels et culturels ;
- Diversification de l'offre d'activités ;

Contribution aux objectifs de la politique régionale de la montagne

- Axe « activités » : poursuite de la structuration de l'offre d'activités de pleine nature, préservation, valorisation des ressources agricoles, naturelles et culturelles.

Appréciation au regard du développement durable



Plan de financement prévisionnel

	Dépenses	Recettes	
Opération 1a	100 000	Région AuRA SVPN	39 276
		Autofinancement	60 724
		TOTAL	100 000
Opération 1b	1 750 000	Autofinancement	1 750 000
		TOTAL	1 750 000
TOTAL	1 850 000	TOTAL	1 850 000

Contrat Espace Vallée Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Axe stratégique	Explorez-nous, découvrez-vous, profitez !... 100% plaisirs <i>Structuration d'une offre expérientielle, en lien avec les ressources du territoire</i>
Objectif stratégique	Eclatez-vous outdoor ! <i>Valoriser les richesses du territoire par les activités de pleine nature</i>
Objectif opérationnel	Développer l'ancrage territorial de l'offre hivernale par la création de liens entre sports d'hiver, domaines skiables et patrimoines, mais également par le développement de son caractère ludique
Action 9	Création d'équipements ludiques 4 saisons
Opération 1a	Etude d'opportunité, de définition et de faisabilité pour l'aménagement et la diversification ludique 4 saisons à Val Cenis et études pré-opérationnelles concernant le projet retenu
MAITRISE D'OUVRAGE SEM du Mont-Cenis, Commune de Val-Cenis PERIODE DE MISE EN OEUVRE Date prévisionnelle de début : janvier 2016 Date prévisionnelle de fin : décembre 2021	
PROFIL DE L'OPÉRATION >> Catégorie d'action ☐ Étude de faisabilité ☐ Investissement ☐ Ingénierie >> Thématique concernée Diversification (activités) 4 saisons PERIMETRE DE MISE EN OEUVRE Val Cenis	
Contexte	<u>La destination :</u> • Exploitation, entretien et sécurisation du domaine skiable de Val Cenis par la SEM du Mont Cenis, et délégués par le SIVOM de Val Cenis ; • Evolution des attentes des clientèles : nécessité de travailler la diversification des activités, et notamment les activités 4 saisons ludiques, originales et innovantes ; • Plusieurs activités d'ores et déjà proposées sur ou à proximité du domaine skiable en hiver et en été ; • Besoin d'une activité phare et attractive qui mettrait le domaine skiable en valeur en période estivale notamment.
Objectifs	• Disposer d'une approche globale et « 4 saisons » de l'ensemble des activités proposées afin d'identifier les activités qu'il pourrait être opportun de développer, de prévoir la réorganisation spatiale de l'ensemble des activités pour une plus grande convénience et plus de sécurité ; • Contribuer à l'ancrage territorial des activités proposées au sein de la destination ; • Développer l'attractivité de la destination Haute Maurienne Vanoise auprès des clientèles familiales en proposant une nouvelle activité ludique « 4 saisons », revêtant un caractère original et innovant soit de par sa nature soit de par son processus de construction (design, énergie, intégration paysagère, thématique, scénarisation...).
Contenu de l'opération	L'étude d'opportunité, de définition et de faisabilité portera sur une zone multi-activités et la création d'une piste de luge 4 saisons sur rail : • Diagnostic de l'existant ; • Benchmark (notamment sur la rentabilité économique d'une piste de luge 4 saisons) ; • Elaboration d'une esquisse de projet, en lien avec les acteurs locaux ; • Définition du projet en tenant compte de la nécessité : ○ D'intégration paysagère* et de maîtrise de l'énergie ; ○ D'ancrage territorial et de thématisation des activités proposées ;

Contrat Espace Vallée Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

	- De conférer un caractère original et innovant au projet dans son ensemble <i>* Une attention particulière sera portée à l'intégration paysagère de l'équipement « luge 4 saisons ».</i> - Etudes de faisabilité technique, environnementale et financière notamment. Suite à l'étude d'opportunité, de définition et de faisabilité réalisée, une fois les choix réalisés, des études pré-opérationnelles seront indispensables avant la concrétisation du projet. Elles font également partie de la présente fiche-opération. <u>Type de dépenses :</u> - Ingénierie externe de toutes natures
Moyens humains nécessaires à la mise en œuvre et au suivi de l'opération	- Chef de projet au sein de la SEM du Mont-Cenis ; - Cellule tourisme de la Communauté de communes Haute Maurienne Vanoise ; - Ingénierie externe.
Partenaires techniques	Communauté(s) de communes, OT, communes, agriculteurs, ATD, DDT, DREAL, bureau(x) d'étude recruté(s)
Articulation avec d'autres actions, opérations ou projets	A3 « structuration d'un espace VTT Haute Maurienne Vanoise Terra Modana », A6 « développement de l'attractivité de la destination par l'ancrage territorial des offres d'activités hivernales »
Conditions de réussite et points de vigilance (y compris RH)	- Maîtrise du foncier et obtention des accords (environnement et urbanisme) ; - Qualité environnementale et paysagère du projet (minimisation des impacts paysagers, emprise au sol, etc...) - Acceptation du projet et gestion en amont des potentiels conflits d'usage ; - Etude de positionnement et analyse des charges de fonctionnement de l'équipement ; - Degré d'ancrage territorial de l'équipement « piste de luge 4 saisons ».
On aura réussi, si ?	Le projet envisagé revêt un caractère original et innovant et son impact sur l'environnement est minimisé.
Indicateurs de réalisation	Réalisation de l'étude
Indicateurs de résultat	- Caractère ludique et innovant du projet élaboré - Fréquentation des équipements et activités proposées
Indicateurs d'impact	- Evolution de la fréquentation estivale ; - Evolution de la fréquentation hivernale.

Budget et plan de financement prévisionnels

Dépenses	Nature des dépenses	Montant	HT/TTC	I/F
	Etudes, ingénierie externe	100 000 €	TTC	I
	Total	100 000 €	TTC	I
Recettes	Nature des recettes (dont autofinancement)	Montant	Taux moyens d'intervention	
	Région AuRA SVPN (Tranche ferme)	3 622 €	33%	
	Région AuRA SVPN (Tranche conditionnelle)	35 654 €	40%	
	Autofinancement	60 724 €	61%	
	Total	100 000 €	100%	

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Axe stratégique	Explorez-nous, découvrez-vous, profitez !... 100% plaisirs <i>Structuration d'une offre expérientielle, en lien avec les ressources du territoire</i>
Objectif stratégique	Eclatez-vous outdoor ! <i>Valoriser les richesses du territoire par les activités de pleine nature</i>
Objectif opérationnel	Développer l'ancrage territorial de l'offre hivernale par la création de liens entre sports d'hiver, domaines skiables et patrimoines, mais également par le développement de son caractère ludique
Action 9	Création d'équipements ludiques 4 saisons
Opération 1b	Création d'une piste de luge originale et innovante et d'une zone multi-activités ludiques 4 saisons sur Val Cenis
MAITRISE D'OUVRAGE SEM du Mont-Cenis, SIVOM de Val Cenis PERIODE DE MISE EN OEUVRE Date prévisionnelle de début : janvier 2017 Date prévisionnelle de fin : décembre 2018	
PROFIL DE L'OPÉRATION >> Catégorie d'action ☐ Étude de faisabilité ☐ Investissement ☐ Ingénierie >> Thématique concernée Diversification (activités) 4 saisons PERIMETRE DE MISE EN OEUVRE Val Cenis	
Contexte	Cf. opération 1a
Objectifs	Cf. opération 1a - Différencier la destination des destinations concurrentes de montagne, notamment par la valeur ajoutée de l'équipement (innovation, impacts minimisés, travail autour de la scénarisation et l'insertion paysagère, etc.) ; - Booster l'économie à proximité immédiate de l'équipement et plus largement l'économie de l'ensemble de la vallée.
Contenu de l'opération	<u>Mise en œuvre du projet :</u> - Réalisation du projet défini à l'opération 1a. <u>Type de dépenses :</u> - Travaux d'aménagement et de construction (terrassements, structure, finition...) ; - Ingénierie externe (AMO, Maîtrise d'œuvre...) à définir en fonction des besoins ; - Promotion et communication autour du lancement de ce projet.
Moyens humains nécessaires à la mise en œuvre	- Personnel de la SEM du Mont-Cenis en charge du projet - Ingénierie externe
Partenaires techniques	Communauté(s) de communes, OT, communes, SIVOM de Val Cenis, agriculteurs, ATD, DDT, DREAL, bureau(x) d'étude recruté(s)
Articulation avec d'autres actions, opérations ou projets	A6 : « Développement de l'attractivité de la destination par l'ancrage territorial des offres d'activités hivernales ».
Conditions de réussite et points de vigilance (y compris RH)	- Maîtrise du foncier, et obtention des accords (environnement et urbanisme) ; - Qualité environnementale et paysagère du projet (minimisation des impacts paysagers, emprise au sol, etc...) - Acceptation du projet et gestion en amont des potentiels conflits d'usage ;

Contrat Espace Vallée Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

	- Etude de positionnement et analyse des charges de fonctionnement de l'équipement ; - Degré d'ancrage territorial de l'équipement « piste de luge 4 saisons ».
On aura réussi, si ?	La piste de luge 4 saisons de Val Cenis est bien intégrée à son environnement (impact environnemental minimisé) et elle contribue à la valorisation des ressources naturelles et/ou culturelles locales. Grâce à son caractère original et innovant, l'équipement nouvellement créé renforce l'attractivité globale de la destination. Le projet réalisé revêt un caractère original et innovant et son impact sur l'environnement est minimisé.
Indicateurs de réalisation	- Réalisation de la piste de luge 4 saisons ; - Réalisation de la zone multi-activités ludique 4 saisons.
Indicateurs de résultat	- Evolution de la fréquentation des aménagements réalisés et évolution du chiffre d'affaires de la SEM du Mont-Cenis sur la piste de luge 4 saisons ; - Evolution de la satisfaction des usagers.
Indicateurs d'impact	- Evolution de la fréquentation estivale ; - Evolution de la fréquentation hivernale.

Budget et plan de financement prévisionnels

Dépenses	Nature des dépenses	Montant	HT/TTC	I/F
	Terrassements - Réseaux	240 000 €	TTC	I
	Piste + remonte luge : fourniture + montage	900 000 €	TTC	I
	Fourniture luges (36 luges)	250 000 €	TTC	I
	Signalétique et information	10 000 €	TTC	I
	Estimation gare aval	350 000 €	TTC	I
	Total	1 750 000 €	TTC	I
Ce 1^{er} <i>chiffage concerne uniquement la piste de luge 4 saisons. Il s'agit d'une première estimation issue de la phase de pré-étude – faisabilité réalisée à partir d'un pré-tracé. Il est amené à évoluer selon l'étude initiale complète et le projet retenu, le caractère original et innovant pouvant entraîner un surcoût.</i> <i>Les coûts de fonctionnement de l'équipement seront précisés dans le cadre de l'étude initiale complète.</i>				
Recettes	Nature des recettes (dont autofinancement)	Montant	Taux moyens d'intervention	
	Autofinancement	1 750 000 €	100%	
	Total	1 750 000 €	100%	

Fiche-action A11 « Structuration (et valorisation) de l'offre d'activités indoor »

Contexte général

Aujourd'hui, les clientèles sont en demande d'activités diversifiées lors de leurs séjours hivernaux ou estivaux. L'offre aqualudique, outdoor (rafting, canyoning...) et indoor (bains, jeux d'eau, toboggans, bien-être...), est indispensable à la satisfaction de la clientèle, notamment familiales, été comme hiver. Par ailleurs, les salles polyvalentes, qui permettent d'offrir une possibilité d'activités et d'animations de toute sorte en complément des activités « outdoor », sont des infrastructures essentielles à la complémentarité de l'offre touristique du territoire.

Le diagnostic établi pour le territoire haut-maurien montre un véritable manque d'infrastructures permettant de proposer à la clientèle une offre aqualudique et d'activités indoor correspondant à leurs attentes.

Il existe déjà sur le territoire deux piscines (Modane et Lanslevillard), dont certains travaux de rénovation sont prévus. Elles présentent un déficit de fonctionnement, sans pour autant correspondre à la demande : l'offre aqualudique est souvent trop faible, les espaces bien-être sont soit inexistantes, soit peu accessibles, les horaires sont souvent décalés par rapport à la demande... Ces deux sites, ainsi que celui d'Aussois à venir, ont pourtant de vraies complémentarités à jouer, permettant ainsi à la fois de maximiser la satisfaction clientèle, mais aussi d'optimiser la gestion de ces infrastructures, et d'en réduire au maximum les déficits de fonctionnement.

Des salles polyvalentes existent dans presque tous les villages, mais un certain nombre nécessite à minima une restauration. Par ailleurs, le diagnostic a souligné un manque d'offre d'activités touristiques indoor, notamment pour les jours de mauvais temps.

L'amélioration de l'accueil et de l'offre d'activités à destination des familles nécessite dans le même temps la poursuite de l'aménagement des aires de jeux ludiques et innovantes. Tous ces équipements doivent ainsi être conçus pour permettre la constitution d'offres d'activités touristiques estivales et hivernales complémentaires aux activités phares de la destination (ski, VTT, randonnée).

Objectifs généraux

- Mettre en cohérence les activités proposées, afin de diversifier l'offre touristique du territoire, de maximiser la satisfaction des clientèles et d'optimiser le fonctionnement des infrastructures existantes, par l'élaboration d'un projet collectif ;
- Optimiser l'offre aqualudique à partir des infrastructures existantes, et l'intégrer dans l'offre du territoire ;
- Optimiser la rénovation et l'utilisation des équipements « salles polyvalentes », les concevoir en direction des populations touristiques et locales, pour en faire des compléments intelligents à l'offre touristique existante estivale et hivernale ;
- Poursuivre la construction d'aires de jeux innovantes et ludiques pour offrir une activité complémentaire aux jeunes enfants.

Opérations concernées

- Opération 1a : Structuration à l'échelle de la destination des équipements publics permettant la pratique des activités indoor, en complémentarité des autres activités du territoire ;
- Opération 1b : Restructuration et valorisation de la piscine de Modane ;
- Opération 1c : Restructuration et valorisation de la base de loisirs d'Aussois ;
- Opération 1d : Etude de l'opportunité de restructurer et valoriser la piscine de Lanslevillard ;
- Opération 1e : rénovation/restructuration des salles polyvalentes de Bessans, Lanslevillard, Termignon, Aussois, Maison Franco-Italienne du Mont-Cenis, Bramans
- Opération 1f : Poursuite de la création d'aires de jeux ludiques et innovantes dans les villages

Lien avec la stratégie Haute Maurienne Vanoise Terra Modana

- Optimisation des équipements publics dans une logique de complémentarité avec les activités de la destination ;
- Cible « famille »

Contribution aux objectifs du POIA

- Complémentarité entre des publics aux demandes et comportements de consommation différents ;
- Redistribution spatiale des flux touristiques par la valorisation des zones de vallée par rapport aux zones d'altitude

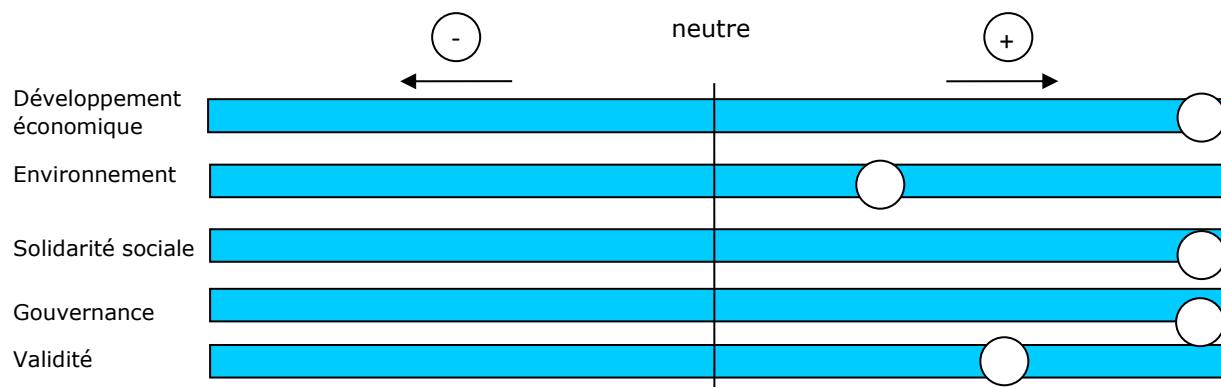
Contribution aux objectifs de la CIMA

- Diversification de l'offre touristique tout saison en privilégiant l'organisation d'une offre lisible et cohérente à l'échelle de la destination

Contribution aux objectifs de la politique régionale de la montagne

- Axe « activités » : poursuite de la structuration de l'offre d'activités complémentaires aux activités de pleine nature

Appréciation au regard du développement durable :



Plan de financement prévisionnel

	Dépenses	Recettes (préciser)	
Opération 1a	70 000 €	Région AURA SVPN	28 000 €
		Autofinancement	42 000 €
		TOTAL	70 000 €
Opération 1b	825 000 €	DETR	64 000 €
		CTS	50 000 €
		Autofinancement	711 000 €
		TOTAL	825 000 €
Opération 1c	2 000 000 €	Autofinancement	2 000 000 €
		TOTAL	2 000 000 €
Opération 1d	26 000 €	Autofinancement	26 000 €
		(réorientation de crédits)	
		TOTAL	26 000 €
Opération 1e	1 000 000 €	Autofinancement	1 000 000 €
		(réorientation de crédits)	
		TOTAL	1 000 000 €
Opération 1f	400 000 €	Autofinancement	400 000 €
		TOTAL	400 000 €
TOTAL	4 321 000 €	TOTAL	4 321 000 €

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Axe stratégique	Explorez-nous, découvrez-vous, profitez ! 100% plaisirs <i>Structuration d'une offre expérientielle, en lien avec les ressources du territoire</i>
Objectif stratégique	Eclatez-vous indoor ! Optimiser les équipements publics dans une logique de complémentarité avec les activités de la destination
Objectif opérationnel	Disposer d'équipements publics performants permettant la pratique d'activités indoor
Action 11	Optimisation et structuration des équipements publics dans une logique de complémentarité avec les activités de pleine nature
Opération 1a	Structuration à l'échelle de la destination des équipements publics permettant la pratique des activités indoor, en complémentarité des autres activités du territoire
MAITRISE D'OUVRAGE CCHMV	PERIODE DE MISE EN OEUVRE Date prévisionnelle de début : janvier 2019 Date prévisionnelle de fin : décembre 2020
PROFIL DE L'OPÉRATION >> Catégorie d'action ☐ Étude de faisabilité ☐ Mise en réseau d'acteurs ☐ Ingénierie >> Thématique concernée ☐ Diversification (activités) 4 saisons	PERIMETRE DE MISE EN OEUVRE ☐ Intercommunal
Contexte	<u>La destination :</u> • Réduction des capacités financières des collectivités et volonté de donner de la cohérence et de la visibilité à l'offre touristique existante ; • Sur l'aqualudique : la taille de ces infrastructures permet la coexistence de trois sites sur la destination. En revanche, la recherche d'optimisation de leur fonctionnement, ainsi que la volonté de se servir de leur complémentarité pour améliorer le panel d'activités aqualudiques potentiellement offert, nécessite une coordination des gestionnaires de ces infrastructures ; • Sur les salles polyvalentes, la diversité des offres d'activités de ces salles permet la coexistence d'au moins une salle par village. En revanche, la recherche d'optimisation de leur fonctionnement et d'amélioration de l'excellence de l'accueil nécessite une coordination des gestionnaires et une mise en complémentarité de leur offre. <u>Les clientèles touristiques :</u> • En attente d'activités multiples et diversifiées, notamment lors de périodes de mauvais temps ; • Exigent une offre aqualudique complète et intéressante, ludique et familiale, à proximité des lieux de résidence.
Objectifs	• Passer d'un système de concurrence à un système de collaboration / complémentarité sur les offres, les activités, les horaires de pratique à l'échelle de la destination ; • Définir collectivement un schéma de structuration des activités indoor sur le territoire, permettant : - De tirer parti des offres complémentaires déjà existantes sur le territoire ; - D'optimiser le positionnement et les activités proposées de chaque site ; - De définir les aménagements nécessaires à la montée en qualité de l'offre sur le territoire. • Définir un plan de rénovation des équipements cohérent, permettant d'assurer leur complémentarité dans la réponse aux besoins des clientèles touristiques et des populations locales ;

Contrat Espace Vallée Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

	• Mettre en place des habitudes de travail en commun, permettant de monter en efficacité dans le développement et la gestion des équipements ; • Offrir au client, quel que soit le site où il se trouve, une offre d'activités indoor et aquatique qualitative : fixer un niveau minimum de qualité de services à atteindre pour l'ensemble des sites.
Contenu de l'opération	• Constat collectif de l'état des lieux des différents équipements concernés ainsi que des autres équipements de même type sur le territoire : visite collective, constat photo, cartographie de synthèse faisant ressortir les différentes utilisations actuelles... ; • Diagnostic technique des différents équipements. Ce travail doit aussi être l'occasion de définir le seuil de qualité de service minimum ; • Identification des besoins touristiques et de la population locale vis-à-vis de ce type d'équipements, au-delà des usages actuels ; • Définition collective des projets de : ○ Rénovation / restructuration / reconversion en partant des besoins des usages et des capacités financières des maîtres d'ouvrage et en s'assurant de la complémentarité des équipements. • Réalisation des études de programmation pour chaque équipement. <u>Type de dépenses*</u> : • Ingénierie (cabinet conseil, cabinet d'architecte / urbaniste, etc...) ; • Frais de voyages d'étude ; • Frais d'organisation de réunions (déplacements, réceptions...). <u>*Indications de dépenses au titre du contrat SVPN :</u> <i>Dépenses éligibles : frais d'étude et d'ingénierie (prestation externe), etc.</i> <i>Dépenses non éligibles : ingénierie et coûts internes, frais annexes d'animations, voyages d'études etc.</i>
Moyens humains nécessaires à la mise en œuvre et au suivi de l'opération	• Chargé de mission pour suivi du projet ; • Ingénierie extérieure : besoins à définir.
Partenaires techniques	Collectivités, offices de tourisme
Articulation avec d'autres actions ou projets	Cette opération peut être mutualisée avec l'opération 1a de l'action « <i>amélioration de l'accueil de la destination par la signalétique et les aménagements urbains</i> ».
Conditions de réussite et points de vigilance (y compris RH)	• Intégrer dès les phases de réflexions les personnels des équipements, afin de prévenir les potentielles résistances aux changements issus de ces réflexions ; • Intégrer dès à présent les impacts de la loi NOTRe sur le futur fonctionnement des équipements ; • Prise de conscience et volonté de tous de mettre en complémentarité les équipements.
On aura réussi, si ?	Travailler ensemble devient évident et que chacun y trouve son compte (habitants, clientèles touristiques, gestionnaires des infrastructures, autres acteurs du tourisme...)
Indicateurs de réalisation	• Schéma de structuration des équipements sur l'ensemble de la destination.
Indicateurs de résultat	• Etudes de programmation de travaux opérationnelles ; • Les équipements ont un positionnement différencié et complémentaire.
Indicateurs d'impact	Des pratiques de collaboration sont engagées ; Amélioration du taux de fréquentation des équipements ; Amélioration de la satisfaction clientèle générale sur le territoire.

Contrat Espace Vallée Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Budget et plan de financement prévisionnels

Dépenses	Nature des dépenses	Montant	HT/TTC	I/F
	<i>Ingénierie externe (cabinet-conseil...)</i>	70 000 €	TTC	F
	Total	70 000 €		
Recettes	Nature des recettes (dont autofinancement)	Montant	Taux moyens d'intervention	
	<i>Région AURA SVPN (Tranche conditionnelle)</i>	28 000 €	40%	
	<i>Autofinancement</i>	42 000 €	60%	
	Total	70 000 €		

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Axe stratégique	Explorez-nous, découvrez-vous, profitez ! 100% plaisirs <i>Structuration d'une offre expérientielle, en lien avec les ressources du territoire</i>
Objectif stratégique	Eclatez-vous indoor ! <i>Optimiser les équipements publics dans une logique de complémentarité avec les activités de la destination</i>
Objectif opérationnel	Disposer d'équipements publics performants permettant la pratique d'activités indoor
Action 11	Optimisation et structuration des équipements publics dans une logique de complémentarité avec les activités de pleine nature
Opération 1b	Restructuration et valorisation de la piscine de Modane (espace bien-être, périodes et horaires d'ouverture...)
MAITRISE D'OUVRAGE Intercommunalité	PERIODE DE MISE EN OEUVRE Date prévisionnelle de début : juin 2019 Date prévisionnelle de fin : décembre 2021
PROFIL DE L'OPÉRATION >> Catégorie d'action ☐ Investissement ☐ Ingénierie >> Thématique concernée ☐ Diversification (activités) 4 saisons	PERIMETRE DE MISE EN OEUVRE ☐ Intercommunal
Contexte	<u>La piscine de Modane</u> • Compétence de la Communauté de communes Terra Modana ; • Essentiellement dédiée à l'usage des populations permanentes. Des clubs de natation, plongée en occupent certains créneaux ; • Ouverte d'avril à octobre. Elle présente un grand bassin de nage (25m) et un petit bassin dont la profondeur maximale est de 1m50. Elle a une capacité de 1 500 personnes ; • Volonté de dynamiser l'infrastructure, et de l'orienter vers une offre plus touristique, plus ludique. <u>Les attentes clientèles :</u> • Aqualudique indoor : activité aujourd'hui nécessaire à l'ensemble des destinations touristiques de montagne, tant l'hiver pour compléter les offres de glisse, soit l'été, notamment lors des jours de mauvais temps ; • Demande d'activités ludiques, en direction de tous les membres de la famille.
Objectifs	• Restructurer la piscine de Modane afin de la positionner comme un site pouvant offrir des activités aqualudiques et de bien-être de qualité, en complémentarité des deux autres sites du territoire (Aussois et Lanslevillard) ; • Répondre aux exigences de développement d'une offre à partir des infrastructures existantes.
Contenu de l'opération	Suite aux préconisations du schéma de structuration des activités indoor sur le territoire (voir opération 1), développer une offre d'activités aqualudiques en complémentarité des autres sites : • Restructuration des horaires et des offres d'activités déjà existantes ; • Poursuite des travaux d'amélioration de la performance énergétique de la piscine (chaufferie bois, amélioration de l'étanchéité, isolation...) ; • Création d'une offre « bien-être », ainsi qu'un espace détente / snack bar à l'étage ; • Etude de l'opportunité d'ouvrir la piscine en hiver (toiture, mobilité, lien avec les stations, scolaires...).

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

	Type de dépenses : • Travaux et aménagements, notamment concernant l'amélioration de la performance énergétique du bâtiment ; • Ingénierie extérieure de suivi des travaux ; • Etude d'opportunité et accompagnement.
Moyens humains nécessaires à la mise en œuvre et au suivi de l'opération	• Chargé de mission en suivi de projet ; • Ingénierie extérieure : besoins à définir.
Partenaires techniques	Offices de tourisme et stations, gestionnaires d'équipements aqualudique, bureaux conseil, ...
Articulation avec d'autres actions ou projets	
Conditions de réussite et points de vigilance (y compris RH)	• Conséquences de la Loi NOTRe sur le devenir intercommunal de la piscine de Modane ; • Volonté et implication des acteurs des stations pour faire de la piscine de Modane leur offre aqualudique ; • Volonté et implication des élus du territoire.
On aura réussi, si ?	La piscine de Modane est perçue comme une offre touristique, au-delà de l'offre de natation qu'elle propose aujourd'hui. Sa fréquentation touristique estivale augmente.
Indicateurs de réalisation	• Réalisation de l'aménagement du 1er étage ; • Offre d'activités aqualudiques cohérentes et complémentaires avec les deux autres sites.
Indicateurs de résultat	• Amélioration de la fréquentation touristique de la piscine ; • Installation d'un professionnel du bien-être au premier étage ; • Ouverture du 1er étage à l'année ?
Indicateurs d'impact	• Amélioration de la qualité de la destination ; • Intégration de l'offre aqualudique de la piscine de Modane dans la commercialisation de chaque station.

Budget et plan de financement prévisionnels

Dépenses	Nature des dépenses	Montant	HT/TTC	I/F
	<i>Restructuration de l'offre existante : achat de matériel / petits investissements</i>	5 000 €	TTC	I
	<i>Réalisation des travaux de performance énergétique</i>	500 000 €	TTC	I
	<i>Réaménagement du 1er étage</i>	300 000 €	TTC	I
	<i>Etude d'opportunité : ouverture hivernale</i>	20 000 €	TTC	I/F
	Total	825 000 €		

Recettes	Nature des recettes (dont autofinancement)	Montant	Taux moyens d'intervention
	<i>Subventions DETR</i>	64 000 €	8%
	<i>Subventions CTS</i>	50 000 €	6%
	<i>Autofinancement</i>	711 000 €	86%
	Total	825 000 €	

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Axe stratégique	Explorez-nous, découvrez-vous, profitez ! ... 100% plaisirs <i>Structuration d'une offre expérientielle, en lien avec les ressources du territoire</i>	
Objectif stratégique	Culturez-vous ! <i>Ou... Valoriser les richesses du territoire par une mise en tourisme ludique</i>	
Objectif opérationnel	Diversifier l'offre touristique du territoire par la création de nouvelles activités, qui s'appuient sur les avantages comparatifs, les spécificités touristiques et les ressources naturelles et culturelles du territoire	
Action 11	Optimisation et structuration des équipements publics dans une logique de complémentarité avec les activités de pleine nature	
Opération 1c	Restructuration et valorisation de la base de loisirs d'Aussois	
MAITRISE D'OUVRAGE Commune d'Aussois		PERIODE DE MISE EN OEUVRE Date prévisionnelle de début : septembre 2015 Date prévisionnelle de fin : décembre 2017
PROFIL DE L'OPÉRATION >> Catégorie d'action ☐ Investissement >> Thématique concernée ☐ Diversification (activités) 4 saisons		PERIMETRE DE MISE EN OEUVRE ☐ Communal
Contexte	<u>La base de loisirs d'Aussois :</u> - Espace stratégique situé entre le cœur de village et le camping-caravaneige ; - Station ensoleillée (versant sud) ; - Projet de reconfiguration de ses activités aqualudiques, afin de moderniser l'offre de la station. <u>La clientèle :</u> - Clientèle très familiale sur Aussois, qui présente deux saisons touristiques quasiment équilibrées.	
Objectifs	- Développer l'attractivité du village-station en complétant les offres hivernales (hors neige) et estivales (hors montagne, patrimoine et APN) à travers une offre commerciale récréative de qualité pour les familles ; - Satisfaire voire anticiper la demande des clientèles estivales et hivernales, qu'elles soient françaises ou étrangères, en matière d'activités de loisirs accessibles aux familles ; - Créer un espace de jeux ludiques autour de la thématique de la montagne avec un aménagement paysager très qualitatif travaillant la symbolique du lieu.	
Contenu de l'action	Suite aux préconisations du schéma de structuration des activités indoor sur le territoire (voir opération 1) : - Requalification du bâtiment existant, mise aux normes PMR et adaptation au nouveau projet (création de locaux techniques, d'un espace d'accueil avec bar...) ; - Construction d'un espace couvert (bassin adultes, bain à jeux d'eau, bain à bulles, pataugeoire) ; - Création d'espaces jeux, pique-nique et activités de découvertes NB : le projet met l'accent sur l'investissement en matière d'énergies renouvelables pour le bâtiment et le chauffage des bassins (combinaison d'une pompe à chaleur et de panneaux solaires pour l'alimentation électrique). <u>Type de dépenses :</u> - Maîtrise d'œuvre ; - Travaux et aménagements.	

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Moyens humains nécessaires à la mise en œuvre et au suivi de l'action	• Directeur des Services de la commune, en collaboration avec le responsable des services techniques ; • Ingénierie externe : besoins à définir.
Partenaires techniques	Europe, CGET, Région Rhône-Alpes, Conseil Départemental, Communauté de Communes, ASDER, autres sites aquatiques, offices de tourisme...
Articulations avec d'autres actions ou projets	
Conditions de réussite et points de vigilance (y compris RH)	• Moyens humains (temps de travail pour le pilotage du projet et le suivi de chantier) ; • Choix technique de l'efficacité énergétique ; • Coopération Commune d'Aussois – Office(s) de Tourisme – SPL Parrachée-Vanoise (exploitant par DSP de la Commune).
On aura réussi, si ?	Le projet est intégré dans la stratégie globale de l'espace valléen et est notamment en complémentarité avec les structures ayant une offre aquatique (avec Modane et Lanslebourg).
Indicateurs de réalisation	• Ouverture de la base de loisirs au plus tard pour la saison d'hiver 2017-2018
Indicateurs de résultat	• Augmentation de la fréquentation touristique été et hiver ; • Augmentation de la notoriété du village-station ; • Augmentation de la satisfaction des clients sur l'offre touristique.
Indicateurs d'impact	• Créations d'emplois ; • Fréquentation quatre saisons du village-station, appropriation du site et développement d'activités par et pour la population locale.

Budget et plan de financement prévisionnels

Dépenses	Nature des dépenses	Montant	HT/TTC	I/F
	<i>Maîtrise d'œuvre</i>	-	TTC	I
	<i>Bâtiment</i>	1 000 000	TTC	I
	<i>Bassins couverts</i>	1 000 000	TTC	I
	Total	2 000 000		
Recettes	Nature des recettes (dont autofinancement)	Montant	Taux moyens d'intervention	
	<i>Autofinancement Aussois</i>	2 000 000	100,00%	
	TOTAL	2 000 000		

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Axe stratégique	Explorez-nous, découvrez-vous, profitez !... 100% plaisirs <i>Structuration d'une offre expérientielle, en lien avec les ressources du territoire</i>
Objectif stratégique	Eclatez-vous indoor ! <i>Ou... Optimiser les équipements publics dans une logique de complémentarité avec les activités de la destination</i>
Objectif opérationnel	Disposer d'équipements publics performants permettant la pratique d'activités indoor
Action 11	Optimisation et structuration des équipements publics dans une logique de complémentarité avec les activités de pleine nature
Opération 1d	Etudier l'opportunité de restructurer et valoriser la piscine de Lanslevillard
MAITRISE D'OUVRAGE <i>Commune de Lanslevillard</i>	PERIODE DE MISE EN OEUVRE Date prévisionnelle de début : janvier 2017 Date prévisionnelle de fin : décembre 2017
PROFIL DE L'OPÉRATION >> <i>Catégorie d'action</i> ☐ <i>Étude de faisabilité</i> ☐ <i>Investissement</i> ☐ <i>Ingénierie</i> >> <i>Thématique concernée</i> ☐ <i>Diversification (activités) 4 saisons</i>	PERIMETRE DE MISE EN OEUVRE ☐ Communal
Contexte	<u>La piscine de Lanslevillard</u> : • Au sein de la zone de loisirs des Glières constituée d'une piscine, d'une patinoire, d'un terrain multisports, d'un mur d'escalade, d'un bowling et d'un accès aux remontés mécaniques ; • Dédiée à la pratique touristique. Elle a été construite en partenariat avec les Résidences de Tourisme alentours, dans un esprit de partenariat ; • Ouverte quasiment à l'année, même si ces périodes d'ouverture tendent à se resserrer sur les vacances scolaires ; • Elle présente un bassin de nage avec seulement 2 lignes d'eau, et un petit bassin/pataugeoire. L'été, un toboggan mène à un bassin de réception en extérieur. Elle a une capacité de 700 personnes. Un espace hammam est situé à l'intérieur de la piscine (accès en maillot de bain par le bord du bassin). <u>Les enjeux</u> : • Un lieu stratégique qui connaît une fréquentation importante durant les périodes touristiques et offre des prestations intéressantes aux utilisateurs (activités aqualudique, espace bien-être...) ; • Souvent saturée, notamment durant les périodes d'après ski ; • Néanmoins, afin de pérenniser l'offre existante, de rationaliser les coûts inhérents à la structure et de développer les prestations aqualudiques de la piscine, un projet de restructuration doit être mené.
Objectifs	• Rénover la structure existante, notamment d'un point de vue énergétique dans un premier temps, et éventuellement thermique ; • Restructurer la structure et l'offre existante (réflexions à mener sur le développement des activités aqualudiques, retravailler l'espace bien-être existant, l'amélioration de la communication via la création d'un site internet par exemple) ; • Innover en travaillant en réseau avec les autres piscines et en mutualisant.

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Contenu de l'opération	Suite aux préconisations du schéma de structuration des activités indoor sur le territoire (voir opération 1) : • Etude d'opportunité et accompagnement autour du projet de restructuration des prestations : activités notamment ludiques, espace bien-être indépendant, communication... ; • Travaux de rénovation énergétique (remplacement des luminaires par des LED, minuteries...) ; • Définition de mutualisations possibles avec les autres sites aqualudiques : achats, expériences, réflexions... Type de dépenses : • Ingénierie externe (cabinet conseil, AMO...) • Travaux et aménagements
Moyens humains nécessaires à la mise en œuvre et au suivi de l'opération	
Partenaires techniques	Services techniques, Offices de tourisme, stations, Résidences de tourisme et hébergeurs, autres gestionnaires d'équipements aqualudiques, ADEME, ...
Articulation avec d'autres actions ou projets	
Conditions de réussite et points de vigilance (y compris RH)	• Forte implication des services de la Commune sur la conception et la réalisation du projet.
On aura réussi, si ?	Le passage total en LED est effectif. Un projet de restructuration et de développement est réalisé.
Indicateurs de réalisation	• Aboutissement des différentes phases du projet
Indicateurs de résultat	• Economie d'énergie ; • Equilibrage de la fréquentation de la piscine ; • Optimisation de ses coûts de fonctionnement.
Indicateurs d'impact	Satisfaction de la clientèle

Dépenses	Nature des dépenses		Montant	HT/TTC	I/F
	Passage en LED (étude, consultation, achat...)		15 000 €	TTC	I
	Projet de réaménagement/dév activités (études)		2 000 €	TTC	I
	Réalisation d'un site internet (option)		4 000 €	TTC	I
	Développement activités ludiques		5 000 €	TTC	I
	Total		26 000 €		
Recettes	Nature des recettes (dont autofinancement)		Montant	Taux moyens d'intervention	
	Autofinancement		26 000 €	100%	
	Total		26 000 €		

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Axe stratégique	Explorez-nous, découvrez-vous, profitez !... 100% plaisirs <i>Structuration d'une offre expérientielle, en lien avec les ressources du territoire</i>
Objectif stratégique	Eclatez-vous indoor ! <i>Ou... optimiser les équipements publics dans une logique de complémentarité avec les activités de pleine nature</i>
Objectif opérationnel	Disposer d'équipements publics performants permettant la pratique d'activités indoor
Action 11	Optimisation et structuration des équipements publics dans une logique de complémentarité avec les activités de pleine nature
Opération 1e	Rénovation/restructuration des salles polyvalentes de Bessans, Lanslevillard, Termignon, Aussois, Maison Franco-Italienne, Bramans
MAITRISE D'OUVRAGE Communes concernées	PERIODE DE MISE EN OEUVRE Date prévisionnelle de début : janvier 2017 Date prévisionnelle de fin : décembre 2020
PROFIL DE L'OPÉRATION >> Catégorie d'action ☐ Investissement ☐ Ingénierie >> Thématique concernée ☐ Diversification (activités) 4 saisons	PERIMETRE DE MISE EN OEUVRE ☐ Intercommunal
Contexte	<u>La destination :</u> • De nombreuses salles polyvalentes, vieillissantes pour certaines et dont le fonctionnement est peu optimisé ; • Des équipements trop peu spécialisés, qui ne permettent pas de rendre l'accueil et le service d'assez bonne qualité ; • Un contexte de raréfaction des ressources publiques. <u>La demande :</u> • Une nécessaire complémentarité de l'offre d'activités indoor avec les activités de pleine nature proposées par le territoire ; • Une nécessaire capacité d'adaptation de la destination lors de mauvais temps ; • Une demande de qualité et de diversité dans les activités (physiques ou culturelles) proposées par la destination.
Objectifs	• Améliorer la qualité d'accueil de la destination par une spécialisation des équipements ; • Permettre aux collectivités et aux acteurs du tourisme de proposer une diversification de leurs activités indoor ; • Profiter de l'opportunité de la rénovation de certains équipements pour améliorer leur complémentarité avec les autres équipements du territoire.
Contenu de l'opération	Suite aux préconisations du schéma de structuration des activités indoor sur le territoire (voir opération 1) : • Restructuration / rénovation des équipements nécessaires, en spécialisant l'offre d'activités de chaque équipement. <u>Type de dépenses :</u> • Maîtrise d'œuvre ; • Travaux et aménagements.
Moyens humains nécessaires à la mise	• Responsable dans chaque collectivité concernée pour suivi des travaux ; • Ingénierie externe à définir

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

en œuvre et au suivi de l'opération	
Partenaires techniques	Offices de tourisme, associations locales, ADEME, ASDER...
Articulation avec d'autres actions ou projets	
Conditions de réussite et points de vigilance (y compris RH)	• Appropriation du schéma de structuration des activités indoor par les acteurs et les offices de tourisme ; • Capacités financières des différentes collectivités ; • Tendance à l'efficacité énergétique de l'ensemble des travaux
On aura réussi, si ?	Des équipements sont rénovés dans une logique de complémentarité avec les équipements voisins.
Indicateurs de réalisation	• Nombre d'équipements rénovés
Indicateurs de résultat	• Multiplication des activités spécifiques proposées ; • Mobilité des acteurs et des clientèles touristiques ; • Optimisation du fonctionnement des équipements
Indicateurs d'impact	• Amélioration de la satisfaction client, notamment en période de mauvais temps.

Budget et plan de financement prévisionnels

Dépenses	Nature des dépenses	Montant	HT/TTC	I/F
	Rénovation 5 équipements*	1 000 000 €	TTC	I
	* Sur la base de 200 000 € de travaux par équipement			
	Total	1 000 000 €		
Recettes	Nature des recettes (dont autofinancement)	Montant	Taux moyens d'intervention	
	Autofinancement des collectivités concernées	1 000 000 €	100%	
	Total	1 000 000 €		

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Axe stratégique	Explorez-nous, découvrez-vous, profitez ! 100% plaisirs <i>Structuration d'une offre expérientielle, en lien avec les ressources du territoire</i>
Objectif stratégique	Eclatez-vous indoor ! <i>Optimiser les équipements publics dans une logique de complémentarité avec les activités de la destination</i>
Objectif opérationnel	Disposer d'équipements publics performants permettant la pratique d'activités indoor
Action 11	Optimisation et structuration des équipements publics dans une logique de complémentarité avec les activités de pleine nature
Opération 1f	Poursuite de la création d'aires de jeux ludiques et innovantes dans les villages
MAITRISE D'OUVRAGE Communes	PERIODE DE MISE EN OEUVRE Date prévisionnelle de début : janvier 2017 Date prévisionnelle de fin : décembre 2020
PROFIL DE L'OPÉRATION >> Catégorie d'action ☐ Étude de faisabilité ☐ Investissement ☐ Ingénierie >> Thématique concernée ☐ Diversification (activités) 4 saisons	PERIMETRE DE MISE EN OEUVRE ☐ Intercommunautaire puis intercommunal
Contexte	<u>La destination :</u> • Cible « famille » encore trop peu exprimée dans l'aménagement du territoire et des offres de la destination ; • Volonté d'améliorer la qualité de l'offre de services aux clientèles, notamment familiales (enfants) ; • Une seule aire de jeux aujourd'hui ludique et innovante, celle de Termignon, reconnue par tous comme attractive et répondant aux objectifs ; • Une volonté de se démarquer par la qualité de son offre et de sa convénience. <u>Les clientèles :</u> • Au-delà des activités de pleine nature dédiées aux clientèles familiales, une demande pour une grande convénience, voire un niveau de services équivalent à celui des zones urbaines.
Objectifs	• Offrir aux clientèles familiales la possibilité de pratiquer des activités ludiques au sein d'aires de jeux dédiées aux plus petits ; • Favoriser ainsi la rencontre entre populations locales et touristiques ; • Offrir par l'aménagement du territoire tout le confort d'usage nécessaire à la satisfaction pleine et entière de la clientèle, notamment familiale.
Contenu de l'opération	Suite aux préconisations du schéma de structuration des activités sur le territoire (voir opération 1) : • Définition des projets de construction d'aires de jeux ludiques et innovants sur certaines communes de la destination ; • Mise en cohérence des projets d'aires de jeux pour construire une offre complémentaire à l'échelle de la destination ; • Mise en œuvre les projets. <u>Type de dépenses :</u> • Ingénierie dédiée à la définition du projet local d'élaboration d'aires de jeux ludiques et innovantes ; • Travaux et aménagements ; • Signalétiques et mobiliers ; • Graphisme. <i>NB : on maximisera l'utilisation de matériaux durables et locaux dans la construction des aires de jeux, notamment par l'utilisation du Bois des Alpes.</i>

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Moyens humains nécessaires à la mise en œuvre et au suivi de l'opération	- Chargé de mission responsable du projet - Ingénierie externe : besoins à définir
Partenaires techniques	Offices de tourisme, associations, communauté de communes, ensemble des acteurs de la sphère petite enfance, ...
Articulation avec d'autres actions ou projets	
Conditions de réussite et points de vigilance (y compris RH)	- Le coût important de ces installations nécessite une vraie appropriation de la part des communes ; - Les projets sont complémentaires sur le territoire, et apportent une vraie plus-value par rapport aux aires de jeux classiques.
On aura réussi, si ?	L'équipement en aires de jeux est suffisant sur le territoire. Les aires de jeux deviennent un lieu de rencontre entre populations locales et populations touristiques.
Indicateurs de réalisation	Nombre d'aires de jeux réalisées dans les 3 ans
Indicateurs de résultat	- Augmentation de la fréquentation des aires de jeux, tant par les populations locales que touristiques ; - Les commerces alentours profitent de cette fréquentation.
Indicateurs d'impact	- La destination se positionne réellement comme une destination familiale, où les plus petits retrouvent un univers qui leur correspond. - Amélioration de la satisfaction clientèle.

Budget et plan de financement prévisionnels

Dépenses	Nature des dépenses	Montant	HT/TTC	I/F
	<i>Elaboration du projet collectif et des déclinaisons individuelles</i>		<i>TTC</i>	<i>I</i>
	<i>Construction de 4 aires de jeux supplémentaires*</i>	<i>400 000 €</i>	<i>TTC</i>	<i>I</i>
	<i>* Estimation qui devra être précisée</i>			
	Total	400 000 €		
Recettes	Nature des recettes (dont autofinancement)	Montant	Taux moyens d'intervention	
	<i>Autofinancement</i>	<i>400 000 €</i>	<i>100%</i>	
	Total	400 000 €		

Fiche-action A15 « Mise en tourisme des patrimoines identitaires, insolites, bizarres et étonnants »

Contexte général

La concurrence exacerbée des destinations touristiques nécessite aujourd'hui de valoriser au mieux les avantages concurrentiels des territoires de montagne. Avec la montée en puissance des attentes des clients voulant vivre une expérience unique, découvrir et être surpris par l'offre des territoires, il s'agit de leur proposer de « soulever le voile », de leur donner les clés de la découverte expérientielle des spécificités du territoire haut-maurien.

La Haute Maurienne Vanoise tire de son histoire naturelle et humaine une quantité de patrimoines et d'histoires insolites, étranges, voire étonnants. Ces patrimoines sont uniques, et constituent l'identité du territoire. La valorisation de ce patrimoine (pris au sens large), lui permettra de se distinguer des autres destinations, et de donner à voir, de donner à vivre, des expériences insolites, créant ainsi des souvenirs uniques. De multiples sites témoignent d'anecdotes et d'histoires (avec ou sans grand « H ») qui font la richesse et la spécificité de la destination.

Le diagnostic réalisé en 2014 précise que ces patrimoines sont encore souvent vivants, notamment grâce à la vigueur de la vie associative. En revanche, ils sont encore trop peu mis en valeur pour être appréhendés par les visiteurs. Il s'agit donc de les recenser, d'en améliorer la visibilité (rendre visible le site, mais surtout l'histoire dont il est la représentation). Les nouveaux outils d'information et de communication sont un moyen de faciliter cette appréciation. Ils ne doivent toutefois pas être le seul outil au service de cette découverte : les histoires qui permettront de valoriser le patrimoine insolite, bizarre et étonnant doivent être racontées, peintes, mises en scène par des artistes et des spectacles vivants. L'émerveillement et l'exploration, doivent être au centre de ces découvertes.

Objectifs généraux

- Faire de la découverte de ces patrimoines une exploration expérientielle du territoire, pour toute la famille ;
- Faire des habitants de véritables ambassadeurs de ces patrimoines insolites, bizarres et étonnants ; impliquer la population locale dans la mise en tourisme de ce patrimoine matériel et immatériel ;
- Valoriser le patrimoine différenciant du territoire, par une mise en tourisme étonnante, décalée et moderne, permettant de vivre une expérience insolite ;
- Valoriser cette richesse dans l'offre touristique globale du territoire, s'appuyer sur ceux-ci pour construire la nouvelle destination Haute Maurienne Vanoise.

Opérations concernées

- Opération 1 : Définition et mise en œuvre d'un projet de valorisation in situ des patrimoines identitaires, insolites, bizarres et étonnants ;
- Opération 2 : Soutien à la restauration du télégraphe Chappe d'Avrieux pour développer un réseau local de 3 télégraphes ;
- Opération 3 : Mise en tourisme du système hydroélectrique de Haute Maurienne Vanoise.

Lien avec la stratégie Haute Maurienne Vanoise Terra Modana

- Valorisation / préservation de la biodiversité et des ressources naturelles ;
- Valorisation / préservation des sites emblématiques et identitaires de la destination ;
- Cible « famille ».

Liens / interactions et potentialités de mutualisation avec d'autres espaces valléens

- Lier les territoires de Haute Maurienne Vanoise Terra Modana entre eux, notamment dans le cadre de ce projet de communication entre les postes télégraphiques.
- Imaginer que des projets similaires voient le jour afin d'étirer la ligne de communication, que ce soit en direction de la basse Maurienne ou bien vers l'Italie.

Contribution aux objectifs du POIA

- Stimulation de la fréquentation estivale, en s'appuyant sur les ressources naturelles et culturelles du territoire ;

Contrat Espace Vallée Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

- Structuration d'accueils et d'activités à destination des publics « famille » et « jeunes » pour participer au renouvellement des clientèles.

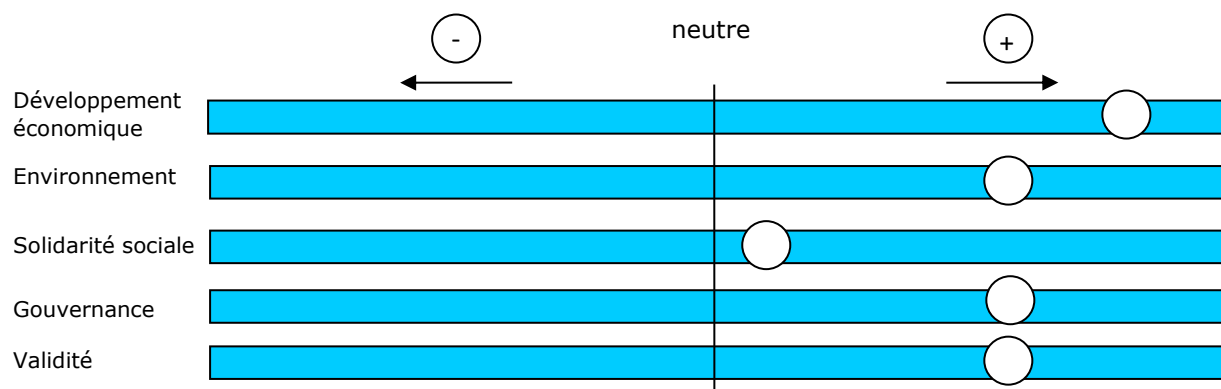
Contribution aux objectifs de la CIMA

- Valorisation des patrimoines naturels et culturels ;
- Diversification de l'offre d'activités par la découverte innovante des patrimoines culturels et naturels.

Contribution aux objectifs de la politique régionale de la montagne

- Axe « Activités » : poursuite de la structuration de l'offre d'activités de pleine nature, préservation et valorisation des ressources naturelles et culturelles.

Appréciation au regard du développement durable :



Plan de financement prévisionnel

	Dépenses	Recettes (préciser)	
Opération 1	205 000	FNADT CIMA	53 200
		FEDER POIA	82 000
		Autofinancement	69 800
		TOTAL	205 000
Opération 2	147 276	FNADT CIMA	58 910
		Région AURA SVPN	58 910
		Autofinancement	29 456
		TOTAL	147 276
Opération 3	28 000	autofinancement (EDF)	28 000
		TOTAL	28 000
TOTAL	380 276	TOTAL	380 276

Contrat Espace Vallée Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Axe stratégique	Explorez-nous, découvrez-vous, profitez... 100% plaisirs <i>Structuration d'une offre expérientielle, en lien avec les ressources du territoire</i>
Objectif stratégique	Culturez-vous ! <i>Valoriser les richesses du territoire par une mise en tourisme ludique</i>
Objectif opérationnel	Mettre en tourisme les patrimoines identitaires de manière vivante et innovante
Action 15	Mise en tourisme des patrimoines identitaires, insolites, bizarres et étonnants
Opération 1	Définition et mise en œuvre d'un projet de valorisation in situ des patrimoines identitaires, insolites, bizarres et étonnants
MAITRISE D'OUVRAGE CCHMV	PERIODE DE MISE EN OEUVRE Date prévisionnelle de début : janvier 2019 Date prévisionnelle de fin : décembre 2020
PROFIL DE L'OPÉRATION >> Catégorie d'action ☐ Mise en réseau d'acteurs ☐ Ingénierie ☐ Création de nouvelles offres >> Thématique concernée ☐ Numérique ☐ Promotion / Animation du territoire ☐ Diversification (activités) 4 saisons	PERIMETRE DE MISE EN OEUVRE ☐ Intercommunal
Contexte	<u>La destination :</u> - De nombreux patrimoines matériels et immatériels insolites, qui font de la destination un territoire de montagne particulier, comme autant de marqueurs identitaires du territoire. - Quelques sites et histoires identifiés et d'ores et déjà valorisés en partie (Flambeau pour les parcours-jeux, éléphants à Bramans etc.), mais la plupart sont encore trop peu mis en valeur. <u>La clientèle :</u> - Cherche à « soulever le voile » de la destination, pour en découvrir l'identité et en sentir toute l'intensité ; - Habilité et usage courant des applications numériques par les clientèles présentes sur le territoire : c'est vers elles qu'elles se tournent pour chercher à connaître, à comprendre, à découvrir ; - Toutefois, une très forte demande pour vivre des rencontres humaines, des découvertes et le partage par l'échange avec les locaux.
Objectifs	- Définir un projet innovant permettant la valorisation de tous les sites patrimoniaux identitaires, insolites, bizarres et étonnants et de leurs histoires ; - Permettre tout à la fois la valorisation de chaque site dans ses spécificités, et la complémentarité entre sites ; - Proposer une nouvelle manière d'explorer un territoire de montagne ; - Offrir aux visiteurs une découverte expérientielle majeure (initiatique) du territoire qui l'accueille.
Contenu de l'opération	1. <u>Définition du projet de mise en tourisme des patrimoines identitaires, insolites, bizarres et étonnants :</u> - Constitution d'un groupe projet : CC, OT, prestataires susceptibles d'être intéressés par le développement du projet, PNV, ATD, Fondation FACIM, etc. ; - Inventaire des patrimoines matériels et immatériels potentiellement insolites, bizarres et étonnants, et sélection de ceux qui relèvent de

l'identité du territoire haut maurienais (grille de critères à définir en fonction des ambitions du projet) ;

Pour mémoire, ont déjà été identifiés : le patrimoine et l'art baroques, la maison penchée de Modane, le monolithe de Sardières, le cirque des Evettes, gravures et peintures rupestres, les postes du télégraphe Chappe, le chien Flambeau, l'entrée monumentale du tunnel du Fréjus, l'éléphant de Bramans, Simon et les modanais, la serpentine de Bessans, le jeu « la mourra »...

Bien d'autres éléments de patrimoines sont caractéristiques de la Haute Maurienne Vanoise et seront recensés dans ce cadre.

- Définition d'un projet de valorisation de ces éléments de patrimoine :

A cette étape une collaboration pourrait être envisagée avec divers partenaires susceptibles d'apporter une réelle valeur ajoutée au projet (Centre de Culture Scientifique Technique et Industrielle de Grenoble, Cité des Sciences et de l'Industrie, artistes, animateurs, etc.) ;

- Benchmark des bonnes et mauvaises pratiques en matière de valorisation patrimoniale, y compris pratiques numériques ;
- Définition d'un mode pertinent de valorisation au regard :
 - Des éléments de patrimoine à valoriser ;
 - Du positionnement marketing du territoire ;
 - Des attentes des clientèles touristiques en matière de découverte expérientielle ;
 - Il pourrait y avoir une valorisation permanente, accessible à tous n'importe quand, et une valorisation plus ponctuelle, relevant davantage de l'animation ;
 - *NB : le patrimoine immatériel nécessitera probablement le recours aux outils numériques pour prendre vie.*
- Choix d'un fil conducteur (celui-ci peut relever d'une thématique, d'un choix graphique dans les outils de valorisation, de la création artistique qui pourrait être associée au projet, etc.) ;
- Si une version numérique du projet est envisagée, celle-ci devra être reliée au futur projet de GRC (Gestion de la Relation Client) afin de « pousser » ces patrimoines directement auprès des clients, par l'intermédiaire de leurs terminaux mobiles, et ce en fonction de leur localisation, de leurs goûts, etc.
- Définition d'un système de suivi évaluatif.

2. Mise en œuvre du projet de mise en tourisme des patrimoines insolites, bizarres et étonnants :

- Aménagements des sites le cas échéant ;
- Signalétique le cas échéant ;
- Création des outils d'interprétation le cas échéant, potentiellement numériques ;
- Mise en lumière par l'organisation d'un « Happening » (spectacle vivant, création artistique, animations spécifiques, etc.) autour de quelques éléments phares de ce patrimoine identitaire ;
- Création des outils d'information et de communication dédiés.

3. Mise en place du système de suivi évaluatif préalablement retenu

Type de dépenses :

- Ingénierie externe (cabinet-conseil, experts, etc.) ;
- Ingénierie interne* ;
- Aménagements, travaux, mobilier et signalétique ;
- Outils et supports d'interprétation dont dispositifs numériques le cas échéant ;
- Frais d'organisation d'un « happening » : honoraires, petit matériel, etc. ;
- Dépenses liées à la création des outils d'information.

**L'ingénierie interne était préalablement positionnée sur l'action A19 « coordination, ingénierie, développement, animation du programme d'actions « culturez-vous » ». Au moment de la préparation de l'avenant (automne 2018) il a été décidé de fusionner ces 2 opérations pour une plus grande lisibilité.*

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Moyens humains nécessaires à la mise en œuvre et au suivi de l'opération	- Chargé de projet « mise en tourisme du patrimoine culturel » ; - Chargé de projet « Activités de Pleine Nature » ; - Service promotion/communication de l'OT et intervention ponctuelle des services animation et accueil/information ; - Ingénierie externe
Partenaires techniques	Offices de tourisme, associations locales œuvrant dans le domaine de la culture et du patrimoine, artistes, Fondation FACIM, accompagnateurs en moyenne montagne, Centre de Culture Scientifique, Technique et Industrielle de Grenoble, Maurienne Tourisme, PNV, ATD, service culture du département, etc.
Articulation avec d'autres actions ou projets	La première étape d'inventaire des patrimoines sera effectuée par le chargé de projet « mise en tourisme du patrimoine culturel », dans le cadre de sa mission. Ce travail s'articule avec l'action « <i>définition collective et mise en œuvre du projet d'accueil numérique</i> », ainsi que l'action « <i>Incitation et pérennisation de l'ancrage territorial des grilles d'animation</i> ».
Conditions de réussite et points de vigilance (y compris RH)	- Ouverture d'esprit de la part des acteurs sur le caractère insolite et potentiellement « décalé » du projet ; - Evolutivité de l'outil numérique retenu, le cas échéant ; - Capacité à communiquer et valoriser ce projet, tout à la fois vers les clientèles en séjour et vers les bassins de chalandise les plus proches (Grenoble, Lyon, Chambéry, Turin).
On aura réussi, si ?	Les patrimoines identitaires, insolites, bizarres et étonnants deviennent des effigies de la destination et sont plébiscités par ses ambassadeurs. Ils deviennent l'un des principaux supports de la découverte expérientielle de la destination.
Indicateurs de réalisation	Nombre d'éléments de patrimoine valorisés.
Indicateurs de résultat	- Fréquentation des sites (dispositif à prévoir) ; - Appropriation de ces patrimoines par les offices de tourisme et les socioprofessionnels du territoire.
Indicateurs d'impact	- Amélioration de l'image de la destination par rapport à son positionnement famille notamment ; - Développement d'offres touristiques annexes autour de ces patrimoines insolites ; - Augmentation de la fréquentation de la destination (effets à MT/LT) .

Budget et plan de financement prévisionnels

Dépenses	Nature des dépenses	Montant	HT/TTC	I/F
	Définition du projet	33 000 €	TTC	I
	Mise en œuvre du projet : outils d'interprétation et d'information, signalétique dédiée, petit mobilier, dont AMO	100 000 €	TTC	I
	Ingénierie interne - chargé de projet - 0,8 ETP 2 ans	72 000 €	TTC	F
	Total	205 000 €		

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Recettes	Nature des recettes (dont autofinancement)	Montant	Taux moyens d'intervention
	<i>FNADT CIMA (hors ingénierie interne)</i>	53 200 €	40%
	<i>FEDER POIA</i>	82 000 €	40%
	Autofinancement	69 800 €	
	Total	205 000 €	

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Axe stratégique	Explorez-nous, découvrez-vous, profitez !... 100% plaisirs <i>Structuration d'une offre expérientielle, en lien avec les ressources du territoire</i>
Objectif stratégique	Culturez-vous ! <i>Ou... Valoriser les richesses du territoire par une mise en tourisme ludique</i>
Objectif opérationnel	Mettre en tourisme les patrimoines identitaires de manière vivante et innovante
Action 15	Mise en tourisme des patrimoines insolites, bizarres et étonnants
Opération 2	Soutien à la construction du télégraphe Chappe d'Avrieux pour développer un réseau local de 3 télégraphes
MAITRISE D'OUVRAGE Commune d'Avrieux	PERIODE DE MISE EN OEUVRE Date prévisionnelle de début : janvier 2017 Date prévisionnelle de fin : septembre 2018
PROFIL DE L'OPÉRATION >> Catégorie d'action ☐ Investissement >> Thématique concernée ☐ Promotion / Animation du territoire ☐ Diversification (activités) 4 saisons	PERIMETRE DE MISE EN OEUVRE ☐ Communal puis mise en réseau à la future l'échelle intercommunale
Contexte	<u>Concernant le système du Télégraphe Chappe :</u> - Le système de télégraphie Chappe, 1^{er} système de télécommunications au monde, est l'œuvre des frères Chappe. Il s'agit d'un système de télégraphie aérien et optique de conception mécanique, fonctionnant de poste à poste. Plusieurs postes ont été construits en Haute Maurienne Vanoise, sur la ligne Lyon-Venise ; - Les postes de télégraphie Chappe du Plan de l'Ours (Saint André) et de Mollard Fleury (Sollières-Sardières) ont d'ores et déjà été restaurés et réhabilités ; - La restauration du poste de télégraphie Chappe de Courberon (Avrieux) permettra la mise en lien de 3 postes consécutifs. - Les postes de télégraphie Chappe haut mauriennais font partie de son patrimoine insolite et méritent d'être davantage connus du grand public ; - Par ailleurs un public d'initiés verrait un intérêt à la remise en fonctionnement expérimentale de ce système de télégraphie.
Objectifs	- Mettre en valeur un patrimoine insolite auprès du grand public, familial notamment ; - Mettre en lumière le 1^{er} mode de télécommunication et les valoriser auprès du jeune public, en contrepied des modes de communication numériques actuels ; - Porter à la connaissance du public le fonctionnement de la télégraphie Chappe ; - Grâce à la rénovation du poste de Courberon permettre la mise en lien des 3 postes de télégraphie Chappe haut mauriennais et en faire un support d'animations touristiques expérientielles.
Contenu de l'action	L'opération consiste en la réhabilitation du poste télégraphique Chappe du Courberon (Avrieux). Il est à noter que ce poste se situe à 2000m d'altitude et que les techniques de construction de l'époque seront privilégiées. Il s'agira notamment de : - Dégager la ruine et ouvrir l'espace environnant pour permettre la communication future avec les autres postes ; - Reprendre la partie maçonnée de l'édifice en employant des procédés traditionnels et en réutilisant les matériaux récupérés sur place ; - Créer la "partie bois" du télégraphe qui comprend la salle de manutention ainsi que l'ensemble du mécanisme télégraphique ;

Contrat Espace Vallée Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

	• Mettre en valeur le site en vue de rendre ludique et pédagogique pour les visiteurs ; • Garantir l'accès au site via l'aménagement d'un sentier. <u>Type de dépenses*</u> : • Ingénierie externe ; • Travaux et aménagements, achats de matériaux ; • Signalétique et mobiliers urbains ; • Communication. <i>*Indications de dépenses au titre du contrat SVPN :</i> <i>Dépenses éligibles : études de maîtrise d'œuvre et pré-opérationnelles (ingénierie externe), travaux de restauration et d'aménagement de site, signalétique non routière, etc</i> <i>Dépenses non éligibles : coûts internes, mobilier, frais d'animation et de communication, etc.</i>
Moyens humains nécessaires à la mise en œuvre et au suivi de l'action	• Responsable du projet à la commune d'Avrieux, en étroite collaboration avec le chef de projet « culture et patrimoine » de la Communauté de communes et le service APN ; • Service promotion/communication de l'OT et intervention ponctuelle des services animation et accueil/information ; • Ingénierie externe.
Partenaires techniques	Association "Avrieux, Mémoire et Patrimoine", Commune d'Avrieux, Département de la Savoie, Communauté de communes, Fondation FACIM, Fondation du Patrimoine, Crédit Agricole, ATD...
Articulation avec d'autres actions ou projets	Ce travail s'articule avec l'action « <i>définition collective et mise en œuvre du projet d'accueil numérique</i> », ainsi que l'action « <i>Incitation et pérennisation de l'ancrage territorial des grilles d'animation</i> »
Conditions de réussite et points de vigilance (y compris RH)	• Bouclage du plan de financement : des contacts ont été pris avec des partenaires publics (Communauté de Communes, Département) et privés (Crédit Agricole ou via la Fondation du Patrimoine) ; • Communication locale autour du projet afin de favoriser son appropriation par la population locale ; • Coordination et coopération entre la Commune, l'association "Avrieux, Mémoire et Patrimoine" en charge de l'animation du projet, la Communauté de communes et l'Office de Tourisme ; • Intégration du réseau des télégraphes dans le projet global de valorisation des patrimoines insolites, bizarres et étonnants.
On aura réussi, si ?	Les trois télégraphes Chappe sont effectivement connectés entre eux. La fréquentation du site est importante. Le projet est relayé dans la presse notamment.
Indicateurs de réalisation	• Reconstitution se rapprochant le plus possible de l'original du poste télégraphique du Courberon.
Indicateurs de résultat	• Fréquentation du site une fois la reconstruction achevée ; • Impact qu'aura ce projet dans la presse et, éventuellement, au sein du public initié.
Indicateurs d'impact	• Ce projet devient un symbole de continuité du territoire haut-maurien ; • Dynamique de reconstruction des postes du télégraphe Chappe (restauration d'autres postes, en Italie notamment).

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Budget et plan de financement prévisionnels

Dépenses	Nature des dépenses	Montant	HT/TTC	I/F
	<i>Réhabilitation du Télégraphe Chappe</i>	<i>142 276</i>	<i>TTC</i>	<i>I</i>
	<i>Frais de lancement et communication</i>	<i>5 000</i>	<i>TTC</i>	<i>I</i>
	Total	147 276		
Recettes	Nature des recettes (dont autofinancement)	Montant	Taux moyens d'intervention	
	<i>FNADT CIMA</i>	<i>58 910</i>	<i>40%</i>	
	<i>Région AURA SVPN (Tranche ferme)</i>	<i>58 910</i>	<i>40%</i>	
	<i>Autofinancement</i>	<i>29 456</i>	<i>20%</i>	
	Total	147 276		

Contrat Espace Vallée Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Axe stratégique	Explorez-nous, découvrez-vous, profitez !... 100% plaisirs <i>Structuration d'une offre expérientielle, en lien avec les ressources du territoire</i>
Objectif stratégique	Culturez-vous ! <i>Ou... Valoriser les richesses du territoire par une mise en tourisme ludique</i>
Objectif opérationnel	Mettre en tourisme les patrimoines identitaires de manière vivante et innovante
Action 15	Mise en tourisme des patrimoines insolites, bizarres et étonnants
Opération 3	Mise en tourisme du système hydroélectrique de Haute Maurienne Vanoise
MAITRISE D'OUVRAGE <i>Communes d'Avrieux et d'Aussois, EDF</i>	PERIODE DE MISE EN OEUVRE Date prévisionnelle de début : janvier 2017 Date prévisionnelle de fin : décembre 2020
PROFIL DE L'OPÉRATION >> Catégorie d'action ☐ Investissement >> Thématique concernée ☐ Promotion / Animation du territoire ☐ Diversification (activités) 4 saisons	PERIMETRE DE MISE EN OEUVRE ☐ Communal (voire communautaire)
Contexte	<u>Les installations hydroélectriques :</u> • Il existe un espace d'accueil et d'information du public pour découvrir l'hydroélectricité. Cet espace d'accueil est situé à Avrieux. • Cet espace présente des modules multimédias généralistes sur les bases de l'électricité / mix énergétique / hydroélectricité / environnement... • Bien qu'existant depuis plusieurs années ce centre est à ce jour peu connu des publics. Une des explications peut en être la faible ouverture (uniquement l'été et pendant la fête de la science). Par ailleurs la scénographie est assez statique et peu attractive.
Objectifs	• Promouvoir la Haute Maurienne Vanoise comme un territoire pilote en matière d'hydroélectricité ; • Proposer des animations touristiques expérientielles en lien avec la thématique de l'hydroélectricité ; • Booster la fréquentation de l'espace d'accueil et d'information du public EDF d'Avrieux.
Contenu de l'action	Il s'agira de : • Créer un outil pédagogique (forme à déterminer) permettant d'appréhender de manière ludique le fonctionnement des installations hydroélectriques et leurs interactions ; • Créer des circuits de visite des différents sites, « clé en main » et/ou « guidés », à la ½ journée ou à la journée, en partenariat avec les autocaristes ; • Développer des offres de visites spécifiques vers le public scolaire et les groupes ; • Mener des actions de communication ciblées. <u>Type de dépenses :</u> • Ingénierie externe ; • Développement d'outils cartographiques, numériques, pédagogiques.
Moyens humains nécessaires à la mise en œuvre et au suivi de l'action	• Responsable du projet à la commune d'Avrieux, en collaboration avec le chef de projet « culture et patrimoine » de la Communauté de communes ; • Ingénierie externe.
Partenaires techniques	Communautés de communes, OT, Maurienne Tourisme, Fondation FACIM, ATD

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Conditions de réussite et points de vigilance (y compris RH)	• Caractère ludique de l'outil pédagogique créé ; • Accessibilité de l'outil pédagogique créé, via un dispositif numérique notamment.
On aura réussi, si ?	Les installations hydroélectriques de Haute Maurienne participent directement à son attractivité globale ; Les hauts mauriennais connaissent mieux aujourd'hui qu'hier les installations hydroélectriques de leur territoire.
Indicateurs de réalisation	• Création d'un outil pédagogique et de circuits de visite ;
Indicateurs de résultat	• Fréquentation du centre d'accueil et d'information • Fréquentation des circuits de visite • Utilisation de l'outil pédagogique
Indicateurs d'impact	• Rôle du patrimoine (industriel) dans l'attractivité du territoire

Budget et plan de financement prévisionnels

Dépenses	Nature des dépenses	Montant	HT/TTC	I/F
	Actions de communication	8 000	TTC	F
	Outil pédagogique	20 000	TTC	I
	Total	28 000		
Recettes	Nature des recettes (dont autofinancement)	Montant	Taux moyens d'intervention	
	Autofinancement EDF	28 000	100%	
	Total	28 000		

Fiche-action A18 « Valorisation des richesses locales par l'ancrage territorial des animations »

Contexte général

La destination possède de très nombreux atouts naturels et culturels. La valorisation de ces atouts est un moyen de développer l'attractivité du territoire en toute saison, et donc un objectif de la stratégie touristique de ce territoire. Cette valorisation passe par le développement des activités de pleine nature et leur mise en tourisme. Ce positionnement permet à la destination de se démarquer dans le contexte hautement concurrentiel. Au-delà des activités de diversification proposées, c'est l'ensemble des acteurs de la destination qui doit mettre en valeur ces ressources exceptionnelles.

L'animation touristique est la vitrine de la destination et donne à voir son positionnement. Animer, c'est « donner vie », c'est ainsi faire vivre la destination. A ce titre, c'est l'une des missions touristiques importantes pour satisfaire la promesse client : elle décline le positionnement marketing de la destination, elle est cohérente sur l'ensemble de la destination.

Aujourd'hui, la trop faible structuration des stratégies touristiques des différentes sous-destinations du territoire, et la multiplicité des structures proposant l'animation de la destination, entraînent une mise en concurrence, voire même une contradiction entre les différents événements proposés sur le territoire. La destination globale pâtie d'un manque de cohérence des animations proposées, entre elles et avec son positionnement marketing.

En effet, les animations proposées dans certaines stations sont détachées de toute référence au territoire sur lequel elles sont développées. On peut ainsi trouver dans certaines stations des « semaines à thème » cirque, cowboys, astronomie... Les clientèles ne viennent (voire ne reviennent) pas en Maurienne, mais simplement dans une destination quelconque des Alpes.

Dans l'objectif de construire une destination commune, démarquée des autres destinations, et basées sur la valorisation des ressources exceptionnelles présentes, il s'agit de coordonner les différents acteurs de l'animation, de travailler de nouvelles grilles d'animation communes, cohérentes entre elles, et avec la stratégie marketing de la destination.

Objectifs généraux

- Faire en sorte que l'animation participe à la réussite de la stratégie touristique du territoire et la stratégie marketing de la destination ;
- Valoriser, par l'animation, les ressources naturelles et culturelles spécifiques de la destination, pour que le séjour touristique se passe « ici et nulle part ailleurs » ;
- Coordonner les grilles d'animation, pour éviter la concurrence, optimiser les coûts de production et de fonctionnement, permettre de valoriser une destination commune, composée de plusieurs pôles d'attractivité.

Opérations concernées

- Opération 1 : Définition d'une grille cohérente et complémentaire d'animations valorisant les ressources naturelles et culturelles du territoire, en lien avec la stratégie touristique ;
- Opération 2 PM : Développement des manifestations culturelles en alpage ;
- Opération 3 : Soutien à la formation « animateurs de montagne » de Valfréjus.

Lien avec la stratégie Haute Maurienne Vanoise Terra Modana

- Valorisation des patrimoines naturels et culturels du territoire par l'animation et la découverte expérientielle ;
- Constitution d'une destination commune à une nouvelle échelle.

Contribution aux objectifs du POIA :

- Valorisation des ressources naturelles et culturelles du territoire ;
- Stimulation de la fréquentation estivale.

Contribution aux objectifs de la CIMA

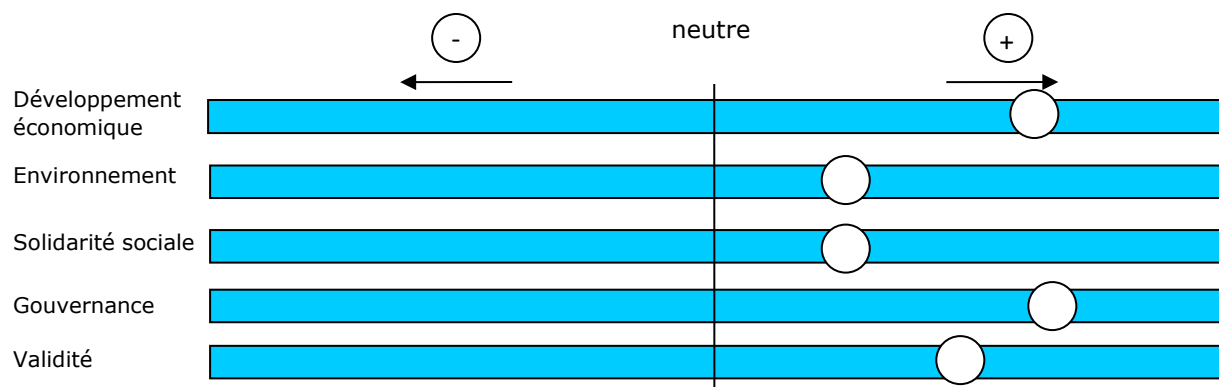
- Structuration de l'offre à l'échelle de la destination ;
- Valorisation des ressources naturelles et culturelles spécifiques du territoire.

Contribution aux objectifs de la politique régionale de la montagne

Contrat Espace Vallée Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

- Axe « activités » : structuration de l'offre et valorisation des ressources naturelles et culturelles.
- Axe « compétences » : structuration et professionnalisation des acteurs du tourisme, notamment de la promotion touristique

Appréciation au regard du développement durable :



Plan de financement prévisionnel

	Dépenses	Recettes (préciser)	
Opération 1	16 750	Région AURA SVPN	6 700
		Autofinancement	10 050
		TOTAL	16 750
Opération 2	45 000	Autofinancement	45 000
		TOTAL	45 000
Opération 3	32 000	Autofinancement	32 000
		TOTAL	32 000
TOTAL	93 750	TOTAL	93 750

Contrat Espace Vallée Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Axe stratégique	Explorez-nous, découvrez-vous, profitez ! ... 100% Plaisirs <i>Structuration d'une offre expérientielle en lien avec les ressources du territoire</i>
Objectif stratégique	Culturez-vous ! <i>Ou... Valoriser les richesses du territoire par une mise en tourisme ludique</i>
Objectif opérationnel	On se découvre et on partage ! Ou... Valoriser les richesses du territoire par l'animation et la découverte expérientielle
Action 18	Valorisation des richesses locales par l'ancrage territorial des animations
Opération 1	Définition d'une grille cohérente et complémentaire d'animations valorisant les ressources naturelles et culturelles du territoire, en lien avec la stratégie touristique du territoire
MAITRISE D'OUVRAGE Office de tourisme PERIODE DE MISE EN OEUVRE Date prévisionnelle de début : janvier 2018 Date prévisionnelle de fin : décembre 2019	
PROFIL DE L'OPÉRATION >> Catégorie d'action ☐ Mise en réseau d'acteurs / formations ☐ Événementiel >> Thématique concernée ☐ Promotion / Animation du territoire PERIMETRE DE MISE EN OEUVRE ☐ Intercommunal	
Contexte	<u>Les animations :</u> - Différents types d'animations sont actuellement programmés par les différents offices de tourisme (culturelle, sportive, divertissement...). Ces animations correspondent à une attente forte de la clientèle (découverte du territoire, savoir-faire) ; - L'animation est vectrice de promotion du patrimoine local ; cela permet de vulgariser et de rendre accessible le patrimoine au plus grand nombre ; - Le nouveau positionnement de la destination « Explorez vos envies montagne » vient d'être réaffirmer en Haute Maurienne Vanoise ; - La promotion touristique va rapidement être réorganisée au niveau de la nouvelle destination (loi NOTRe). <u>Les clientèles :</u> - En attente de vivre une expérience, de découvrir un territoire, un lieu, des manières de vivre et d'être... de manière authentique ; - En attente d'échanges humains et de relationnels ; - Familiales, en demande d'animation pour l'ensemble des membres de la famille.
Objectifs	- Mettre en cohérence les grilles d'animation avec le positionnement de la destination, afin de répondre à la promesse client ; - Structurer le service animation à l'échelle du territoire permettant ainsi de déployer cette grille d'animations ; - Permettre aux touristes de vivre une expérience culturelle, être acteurs et plus seulement spectateurs ; - Créer des animations culturelles pour mettre en avant le patrimoine local et plus généralement développer l'offre d'animation expérientielle ; - Impliquer la population locale et s'appuyer sur le patrimoine local (ancrage territorial).

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Contenu de l'opération	1. <u>Animation d'une démarche de concertation avec les acteurs concernés</u>, afin de co-construire une grille d'animations cohérente avec le positionnement de la destination et entre les animations proposées sur tout le territoire. Pour cela : • Sensibilisation des responsables de l'animation dans chaque office de tourisme (educ'tour, voyage d'études, formations...) ; • Définition des grands principes d'animation pour l'ensemble de la destination (valorisation des ressources naturelles et culturelles, implication des populations locales...) ; • Cibler les associations et les personnes ressources du territoire ; • Déclinaison de ces grands principes en animations par les différentes stations et sous destinations • Coordination et complémentarité des grilles d'animation (horaires, co-construction, communication...). 2. <u>Structuration d'un service « animation touristique » à l'échelle du territoire</u>, permettant de déployer la grille d'animations de manière optimale. Pour cela : • Analyse des enjeux d'un transfert de la compétence à l'échelle de l'intercommunalité, et définition des points de vigilance (proximité avec le terrain, réactivité nécessaire, implications des bénévoles et des associations locales, nécessité du pilotage global, etc...). • Identification du modèle organisationnel optimal en fonction de cette analyse ; • Mise en œuvre du modèle organisationnel défini. <u>Type de dépenses*</u> : • Accompagnement extérieur (cabinet conseil...) ; • Frais d'animation. <i>* <u>Indications de dépenses au titre du contrat SVPN</u> :</i> <i>Dépenses éligibles</i> : études et ingénierie (prestation externe), etc. <i>Dépenses non éligibles</i> : coûts internes, frais d'animation, voyages d'étude etc.
Moyens humains nécessaires à la mise en œuvre et au suivi de l'opération	• Responsable animations du nouvel office de tourisme (si transfert de la compétence) ou des responsables animations des structures dédiées sur le territoire ; • Cabinet conseil dédié.
Partenaires techniques	Maurienne Tourisme, associations locales, personnes ressources, socioprofessionnels, collectivités...
Articulation avec d'autres projets ou actions	Articulation avec A33 « <i>définition et mise en œuvre de la stratégie marketing à l'échelle de l'espace valléen</i> » et A35 : « <i>Structuration de la gouvernance touristique du territoire</i> ».
Conditions de réussite et points de vigilance (y compris RH)	• Appropriation de la part des/de la direction(s) des / de l'office(s) de tourisme des stratégies touristique et marketing globales, et de la nécessité de l'ancrage territorial des animations ; • Optimisation organisationnelle de la gouvernance touristique sur cette mission ; • Implication de chacun dans ce projet.
On aura réussi, si ?	L'offre d'animations sur l'ensemble du territoire se structure, monte en cohérence, et est pensée à cette échelle. Les animations permettent de vivre une expérience unique et inoubliable, valorisation les richesses du territoire.
Indicateurs de réalisation	• Existence d'une grille d'animation globale et déclinée localement.
Indicateurs de résultat	• Les animations sont co-construites, elles sont mobiles sur la destination et valorisent les ressources du territoire ; • Les différents services d'animation collaborent et/ou la transition vers une structure commune se fait en douceur ;

Contrat Espace Vallée Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Indicateurs d'impact	• La stratégie marketing de la destination est renforcée. • La satisfaction clientèle s'améliore, les clients ont la sensation de vivre des expériences qu'ils ne trouveront nulle part ailleurs. • La destination renforce son positionnement, et par là même, sa part de marché.
----------------------	--

Budget et plan de financement prévisionnels

Dépenses	Nature des dépenses	Montant	HT/TTC	I/F
	<i>Ingénierie externe</i>	16 750 €	TTC	
	Total	16 750 €		
Recettes	Nature des recettes (dont autofinancement)	Montant	Taux moyens d'intervention	
	<i>Région AURA SVPN (tranche conditionnelle)</i>	6 700 €	40%	
	<i>Autofinancement</i>	10 050 €	60%	
	Total	16 750 €		

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Axe stratégique	Explorez-nous, découvrez-vous, profitez ! ... 100% Plaisirs <i>Structuration d'une offre expérientielle en lien avec les ressources du territoire</i>	
Objectif stratégique	Culturez-vous ! <i>Ou... Valoriser les richesses du territoire par une mise en tourisme ludique</i>	
Objectif opérationnel	On se découvre et on partage ! Ou... Valoriser les richesses du territoire par l'animation et la découverte expérientielle	
Action 18	Valorisation des richesses locales par l'ancrage territorial des animations	
Opération 2 PM	Développement des manifestations culturelles en alpage	
MAITRISE D'OUVRAGE <i>Office de tourisme</i>		PERIODE DE MISE EN OEUVRE Date prévisionnelle de début : janvier 2018 Date prévisionnelle de fin : décembre 2019
PROFIL DE L'OPÉRATION >> Catégorie d'action ☐ Mise en réseau d'acteurs / formations ☐ Ingénierie ☐ Animation touristique >> Thématique concernée Diversification (activités) 4 saisons Agriculture, agritourisme		PERIMETRE DE MISE EN OEUVRE ☐ Intercommunal
Contexte	<u>La destination :</u> • Une offre peu développée de découverte des alpages ; • Les itinéraires de randonnée traversent les alpages mais ne donnent pas les clés de découverte de l'activité agricole ; • Les agriculteurs en alpage ont peu de temps pour accueillir qualitativement les clientèles touristiques ; • La biodiversité (faune, flore) présente sur les alpages et en périphérie de ceux-ci mérite d'être davantage valorisée ; • Un positionnement marketing invitant à l'« exploration » et invitant ainsi les clientèles touristiques à découvrir le monde agricole. <u>Les clientèles touristiques :</u> • Des attentes fortes de la part des clientèles touristiques de la montagne pour des destinations réellement authentiques ; • Des attentes en matière de tourisme expérientiel ; • Une attirance pour les produits du terroir (fromages notamment).	
Objectifs	• Tenir la promesse faite aux clientèles touristiques de pouvoir découvrir les alpages et aller à la rencontre des agriculteurs et de leurs troupeaux en développant des animations spécifiques ; • Proposer une lecture de la vie agro pastorale contemporaine voire décalée en surprenant les visiteurs par des animations et manifestations culturelles originales ; • Favoriser des moments d'échanges entre les clientèles touristiques et les agriculteurs.	

Contrat Espace Vallée Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Contenu de l'opération	<i>NB : cette opération est ici pour mémoire : c'est l'une des animations qui devra être incluse dans la grille d'animations (cf. opération 1).</i> • Définition des attentes des clientèles concernant la découverte des alpages et des activités présentes sur ces sites ; • Identification des spécificités de l'alpagisme en Haute Maurienne, et des moyens de valorisation de ceux-ci au travers des animations dédiées ; • Réflexions autour de la pérennité du modèle économique possible de ces manifestations ; • Structuration d'un programme de manifestations culturelles en alpage (emmontagnées animées, théâtre en alpage, cirque en alpage, humoriste en alpage, lecture de contes et musique en alpage, etc.), en étroite collaboration avec les acteurs concernés (agriculteurs, AMM, artistes, etc...) ; • Mise en œuvre et évaluation de manifestations culturelles en alpage expérimentales, puis déploiement du programme sur le territoire. <u>Type de dépenses :</u> • Frais d'animations de la réflexion et de la concertation multi acteurs autour de ce projet ; • Accompagnement d'un Cabinet conseil, notamment concernant un modèle économique innovant et évaluation des expérimentations ; • Frais d'organisation de manifestations culturelles : honoraires des intervenants, etc.
Moyens humains nécessaires à la mise en œuvre et au suivi de l'opération	• Service animation de l'OT
Partenaires techniques	• CC, GIDA, SICA/Coop, Fondation FACIM
Articulation avec d'autres projets ou actions	A17 : <i>valorisation des produits locaux</i>
Conditions de réussite et points de vigilance (y compris RH)	• Application par l'office du tourisme de la stratégie et du plan marketing définis collectivement ; • Inclusion des manifestations culturelles en alpage dans la grille d'animations de la destination ; • Viabilité du modèle économique pensé dès la phase de création des manifestations ; • Réorientation des crédits dédiés à l'animation.
On aura réussi, si ?	L'agriculture est davantage intégrée à l'image de la destination, les vacanciers s'y aventurent et en comprennent le sens.
Indicateurs de réalisation	• Nb de manifestations culturelles mises en place
Indicateurs de résultat	• Nb de participants au programme de manifestations culturelles
Indicateurs d'impact	• La satisfaction clientèle s'améliore, les clients ont la sensation de vivre des expériences qu'ils ne trouveront nulle part ailleurs. • Développement de l'attractivité touristique et de l'attractivité territoriale.

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Budget et plan de financement prévisionnels

Dépenses	Nature des dépenses	Montant	HT/TTC	I/F
	<i>Frais d'animation de la concertation</i>	<i>10 000 €</i>	<i>TTC</i>	<i>F</i>
	<i>Accompagnement Cabinet conseil</i>	<i>10 000 €</i>	<i>TTC</i>	<i>F</i>
	<i>Organisation des Manifestations culturelles en alpage</i>	<i>25 000 €</i>	<i>TTC</i>	<i>F</i>
	Total	45 000 €		

Recettes	Nature des recettes (dont autofinancement)	Montant	Taux moyens d'intervention
	<i>Autofinancement</i>	<i>45 000 €</i>	<i>100%</i>
	Total	45 000 €	

NB : des pistes de financement sont à développer avec le programme LEADER

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Axe stratégique	Explorez-nous, découvrez-vous, profitez !... 100% plaisirs <i>Structuration d'une offre expérientielle, en lien avec les ressources du territoire</i>
Objectif stratégique	Culturez vous ! <i>Valoriser les richesses du territoire par une mise en tourisme ludique</i>
Objectif opérationnel	On se découvre et on partage ! Valoriser les richesses du territoire par l'animation et la découverte expérientielle
Action 18	Valorisation des richesses locales par l'ancrage territorial des animations
Opération 3	Soutien à la formation « animateurs de montagne » de Valfréjus
MAITRISE D'OUVRAGE <i>Ecole d'animation de Valfréjus</i>	PERIODE DE MISE EN OEUVRE Date prévisionnelle de début : janvier 2019 Date prévisionnelle de fin : décembre 2020
PROFIL DE L'OPÉRATION >> Catégorie d'action ☐ Événementiel >> Thématique concernée ☐ Promotion / Animation du territoire	PERIMETRE DE MISE EN OEUVRE ☐ Modane Valfréjus et intercommunal
Contexte	<u>L'animation :</u> - Le métier d'animateur de station de montagne n'est pas référencé au niveau « Code ROME » et en matière de formation ; - Un centre de formation spécifique s'est créé à Valfréjus avec le soutien de la Région, et permet la formation de futurs animateurs spécialisés, par des préformations suivies de contrats de professionnalisation avec des stations variées ; - Cette école, unique en France, a été labellisée « Montagne 2040 » ; - Aujourd'hui, elle peine à trouver une taille critique, alors que les élèves trouvent systématiquement du travail en sortie de formation.
Objectifs	- Pérennisation d'une école innovante et spécialisée ; - Déploiement de ses actions sur l'ensemble de la destination pour faire rayonner la formation dans le réseau des OT et des employeurs d'animateurs en montagne ; - Mise en avant du patrimoine culturel, notamment les anciennes pratiques autour de la gastronomie locale ; - Positionnement de la destination comme d'une destination dynamique, capable d'être à la pointe dans le développement des métiers touristiques de montagne.
Contenu de l'action	- Diagnostic de la formation et analyse des enjeux et des besoins pour une pérennisation ; - Développement des spécificités de formation en matière d'animation de montagne, notamment par la sensibilisation des futurs animateurs au positionnement stratégique des pôles touristiques où ils seront employés ; - Déploiement de la formation sur le territoire, en imaginant des liens particuliers avec les pôles touristiques de Haute Maurienne Vanoise (convention de professionnalisation, embauche prioritaire, participation aux sessions de formation, etc...) ; - Promotion de la formation dans les Alpes et à l'international. <u>Type de dépenses :</u> - Assistance d'ingénierie de formation ; - Acquisition de matériels spécifiques ; - Frais de communication et de promotion de la formation.

Contrat Espace Vallée Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Moyens humains nécessaires à la mise en œuvre et au suivi de l'action	- Responsable de la formation « animateurs de montagne » de Valfréjus ; - Ingénierie extérieure (6 à 8 mois).
Partenaires techniques	Offices de tourisme, collectivités, UDOTSI, OPCA, DIRRECTE (section contrôle formation)
Articulation avec d'autres actions ou projets	A35 « <i>Structuration de la gouvernance touristique du territoire</i> ».
Conditions de réussite et points de vigilance (y compris RH)	- Prendre support sur la structure existante, ne nécessitant pas la création d'un poste dédié pour se réaliser ; - Inclure cette réflexion dans la réflexion globale autour de la nouvelle gouvernance touristique du territoire.
On aura réussi, si ?	La structure se professionnalise et rayonne au-delà de la station de Valfréjus.
Indicateurs de réalisation	- Employeurs contractualisant avec la structure pour leur besoin spécifique en matière de formation à l'animation ; - Pertinence de la structure en matière d'accueil de stagiaires (équipée, crédible).
Indicateurs de résultat	Volume d'employeurs et de partenaires se tournant vers la structure pour les besoins en formation animation de montagne.
Indicateurs d'impact	Rayonnement de la Haute Maurienne Vanoise (Valfréjus) comme un pôle en pointe dans le développement des métiers du tourisme de montagne.

Budget et plan de financement prévisionnels

Dépenses	Nature des dépenses	Montant	HT/TTC	I/F
	Acquisition ingénierie formation (6 à 8 mois)	17 000 €	TTC	I
	Acquisition matériel	10 000 €	TTC	I
	Promotion / communication	5 000 €	TTC	F
	Total	32 000 €		
Recettes	Nature des recettes (dont autofinancement)	Montant	Taux moyens d'intervention	
	Autofinancement	32 000 €	100%	
	Total	32 000 €		

Fiche-action A19 « coordination, ingénierie, développement et animation du programme d'actions « Culturez-vous ! » »

Contexte général

La Haute Maurienne est un territoire au caractère de haute montagne fortement marqué, riche de nombreux patrimoines (humains, naturels et paysagers, culturels...) qui méritent d'être davantage valorisés. Les espaces muséographiques et des sites patrimoniaux et naturels sont nombreux, exceptionnels, diversifiés mais peu mis en réseaux et en valeur, notamment de manière innovante et ludique. Certains de ces espaces muséographiques doivent être dynamisés, rendus vivants et accessibles à tous les publics et toutes les populations.

A l'inverse, certains patrimoines sont trop peu mis en tourisme, alors qu'ils permettraient de diversifier l'offre touristique à destination des familles notamment.

De manière générale, la médiation est défailante sur le territoire, trop ancienne et peu en accord avec les attentes des clientèles. Peu d'offres permettent des découvertes expérientielles.

Le patrimoine naturel est lui aussi trop faiblement mis en tourisme, par un manque d'animation et de coordination de la part de leur gestionnaire.

Enfin, l'accès reste trop limité concernant les pratiques artistiques sur le territoire.

De l'autre côté, les clientèles accueillies ou prospectées ont des attentes fortes en matière de tourisme expérientiel et de découverte des patrimoines insolites. Elles souhaitent connaître et comprendre le patrimoine et l'histoire locale sans effort, par l'excellence de la médiation proposée.

Objectifs généraux

- Développer l'attractivité touristique de la destination par la mise en valeur qualitative et la mise en réseau des richesses culturelles du territoire ;
- S'appuyer notamment sur les richesses culturelles pour asseoir le positionnement marketing de la destination ;
- Favoriser l'accès aux patrimoines, à la culture et aux pratiques artistiques pour les populations touristiques et locales.

Lien avec la stratégie Haute Maurienne Vanoise Terra Modana

- Valorisation des ressources naturelles et culturelles ;
- Développement qualitatif de l'offre à destination des clientèles « familiales » (caractère ludique de l'offre) ;
- Diversification de l'offre d'activités par la valorisation, la mise en tourisme vivante et ludique des patrimoines naturels et culturels en s'appuyant sur la mise en réseau et la coordination des ressources locales ;
- Développement d'une gouvernance sur les enjeux liés à la valorisation touristique des richesses culturelles.

Liens, interactions et potentialités de mutualisation avec d'autres espaces valléens

- Mise en réseau des chargés de missions intervenant sur la culture et le patrimoine au sein des espaces valléens alpins.

Contribution aux objectifs du POIA

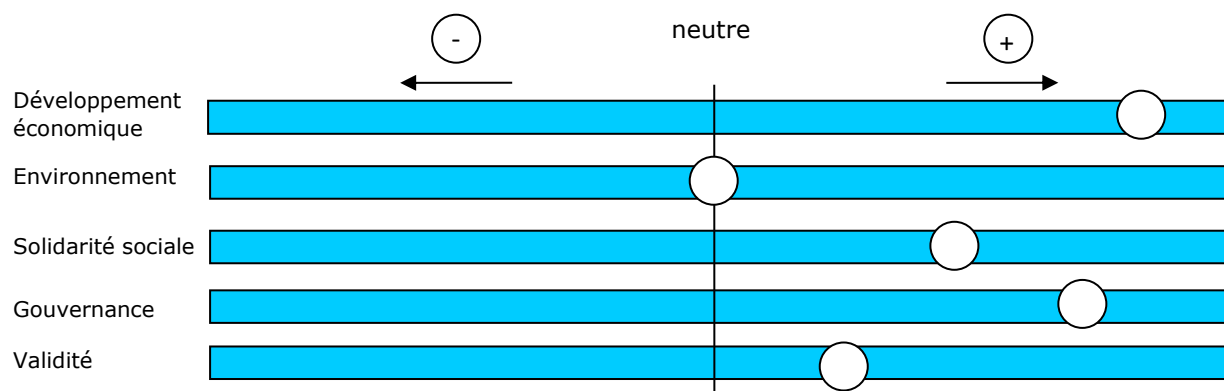
- Valorisation des ressources naturelles et culturelles alpines dans une logique de développement économique, social et de diversification ;
- Stimulation de la fréquentation estivale ;
- Participation au renouvellement des clientèles, notamment jeunes.

Contribution aux objectifs de la CIMA

- Valorisation des patrimoines naturels et culturels ;
- Diversification de l'offre d'activités.

Contribution aux objectifs de la politique régionale de la montagne

- Axe « activités » : diversification des activités touristiques ;
- Axe « compétences » : structuration et professionnalisation des acteurs publics et privés de la culture et du patrimoine



Plan de financement prévisionnel

	Dépenses	Recettes	
Opération 1	-	FEDER POIA	-
		Autofinancement	-
		TOTAL	-
TOTAL	-	TOTAL	-

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Axe stratégique	Explorez-nous, découvrez-vous, profitez !... 100% plaisirs <i>Structuration d'une offre expérientielle, en lien avec les ressources du territoire</i>
Objectif stratégique	Culturez-vous ! <i>Valoriser les richesses du territoire par une mise en tourisme ludique</i>
Objectif opérationnel	Mettre en tourisme les patrimoines identitaires de manière vivante et innovante
Action 19	Coordination, ingénierie, développement, animation du programme d'actions « Culturez-vous ! »
MAITRISE D'OUVRAGE CCHMV, CCTM, nouvel EPCI	PERIODE DE MISE EN OEUVRE Date prévisionnelle de début : janvier 2017 Date prévisionnelle de fin : décembre 2019
PROFIL DE L'OPÉRATION >> Catégorie d'action ☐ Ingénierie ☐ Mise en réseau d'acteurs >> Thématique concernée Diversification (activités) 4 saisons Valorisation du patrimoine culturel Tourisme expérientiel Services à la population	PERIMETRE DE MISE EN OEUVRE Espace valléen Haute Maurienne Vanoise Terra Modana
Contexte	• Cf. supra
Objectifs	• Cf. supra
Contenu de l'action	Embauche d'un chef de projet « culture et patrimoine », dont les missions sont les suivantes : • Concevoir, élaborer et participer à la mise en œuvre des actions de valorisation des ressources culturelles, en particulier celles du programme d'actions « Culturez-vous ! » ; • Etre garant de la cohérence entre la stratégie marketing de la destination, des pôles qui la composent et la mise en tourisme des ressources culturelles ; • Poursuivre la mise en tourisme ludique et innovante du patrimoine culturel ; • Animer et mettre en réseau les ressources culturelles et patrimoniales du territoire (acteurs, structures, sites, espaces dédiés) : ◦ Dynamiser, développer et coordonner une programmation pertinente et qualitative à l'échelle de l'espace valléen ; ◦ Opérer une mutualisation des moyens afin d'optimiser la valorisation des ressources culturelles. • Accompagner les porteurs de projets techniquement et administrativement et contribuer au suivi et à la cohérence de projets privés ou communaux de valorisation culturelle et du patrimoine ; • Favoriser l'accueil de résidences d'artistes et la valorisation des patrimoines par la création artistique ; • Assurer les relations avec les Offices de Tourisme afin qu'ils assurent les fonctions information, promotion/communication et animation autour des sites et espaces culturels et patrimoniaux ; • Maintenir et développer des relations avec les partenaires extérieurs : réseaux des Musées (Maurienne/Départemental), Fondation FACIM, Conseil Départemental, ATD Savoie, SPM, Maurienne Tourisme, Parc

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

	national de la Vanoise, participation à des projets coordonnés (à l'échelle Maurienne, du Pays d'Art et d'Histoire...). Un profil de poste détaillé sera élaboré au moment du recrutement du chef de projet « Culture et patrimoine ». <u>Type de dépenses :</u> Ingénierie interne : chef de projet « culture et patrimoine » à temps plein (poste inexistant à ce jour).
Moyens humains nécessaires à la mise en œuvre et au suivi de l'action	Chef de projet « Culture et patrimoine », en lien étroit avec les chefs de projet « Espace Valléen » et les autres chargés de missions de la Communauté de communes.
Partenaires techniques	Fondation FACIM, Département de la Savoie, Syndicat du Pays de Maurienne, Maurienne Tourisme, Parc national de la Vanoise, communes, associations locales du patrimoine, autres acteurs locaux du patrimoine
Articulation avec d'autres actions ou projets	Le chef de projet sera responsable de la mise en œuvre et du suivi de toutes les actions de l'objectif stratégique « culturez-vous ! »
Conditions de réussite et points de vigilance (y compris RH)	- Capacités du chef de projet à mobiliser, fédérer et coordonner les acteurs du patrimoine ; - Connaissances du milieu culturel et patrimonial du chef de projet et expertise en matière de mise en tourisme ;
On aura réussi, si ?	Le programme d'actions « Culturez-vous ! » se réalise. Les acteurs référents s'approprient la démarche. Une nouvelle dynamique est créée autour de la culture et du patrimoine.
Indicateurs de réalisation	Création d'un poste de chef de projet « Culturez-vous ! » à temps plein
Indicateurs de résultat	Nombre d'actions de l'objectif stratégique « culturez-vous ! » réalisées.
Indicateurs d'impact	- Amélioration de la satisfaction clientèle. - Augmentation de l'attractivité touristique et territoriale et donc augmentation du nombre de nuitées estivales.

Dépenses	Nature des dépenses	Montant	HT/TTC	I/F
	<i>Salaire chef de projet "culturez-vous!" 2017</i>	- €	TTC	F
	<i>Salaire chef de projet "culturez-vous!" 2018</i>	- €	TTC	F
	<i>Salaire chef de projet "culturez-vous!" 2019</i>	- €	TTC	F
	Total	- €		
Recettes	<i>FEDER POIA</i>	- €	0%	
	<i>Autofinancement</i>	- €	0%	
	Total	- €	0%	

Fiche-action A21 « Définition et mise en œuvre d'une démarche de progrès de l'ensemble de la destination »

Contexte général

L'environnement concurrentiel est fort pour les destinations touristiques. La montagne n'échappe pas à cette logique. Le nombre de destinations touristiques augmente plus vite que le nombre de vacanciers. Les destinations touristiques de montagne doivent mobiliser tous leurs moyens et redoubler d'ingéniosité pour ne pas perdre des parts de marché et en conquérir de nouvelles.

L'espace valléen Haute Maurienne Vanoise Terra Modana n'échappe pas à cette réalité.

Le maintien ou la conquête de parts de marché nécessite tout à la fois un travail sur l'offre et l'accueil touristique et un travail sur la promotion, la communication et la commercialisation.

Il est donc ainsi nécessaire d'optimiser l'offre d'activités existantes voire la création de nouvelles offres d'activités, mais surtout de s'assurer de la qualité de l'accueil au sens large (acteurs publics et privés, hébergements, restauration, services) et du niveau de convenance que la destination propose à ses clients. La qualité est un gage de fidélisation des clientèles touristiques, quand bien même ces dernières zappent davantage aujourd'hui qu'hier, et permet au vecteur de communication qu'est le bouche-à-oreille (réseaux sociaux notamment) de bien fonctionner. C'est aussi tout simplement le respect de la promesse faite au client.

Le diagnostic touristique réalisé en 2014 montre qu'il existe des marges de progression importantes concernant l'accueil des clientèles pour l'ensemble des acteurs publics et privés de la destination et invite à entreprendre un travail sur le long terme avec l'ensemble des socioprofessionnels. C'est le sens d'une démarche qualité.

Objectifs généraux

- Viser l'excellence de l'accueil de la destination, et ainsi renforcer son attractivité touristique ;
- Tenir la promesse faite au client d'une expérience touristique exceptionnelle, avec un contact humain fort, pour générer de la satisfaction ;
- Ravir les familles, cœurs de cible de la destination, sans pour autant délaisser les autres clientèles de la destination ;
- Faire progresser l'ensemble des acteurs touristiques de la destination par une meilleure prise en compte des attentes des clientèles actuelles et potentielles (notamment les clientèles cibles) ;

Opérations concernées

- Opération 1 : Elaboration et structuration d'un plan de professionnalisation collectif et individuel de l'ensemble des acteurs publics et privés de la destination ;
- Opération 2 : Mise en œuvre de la démarche de progrès pour les offices de tourisme, et notamment dans leur mission d'accueil et d'information :
 - Opération 2a : Rénovation/réaménagement des bureaux de tourisme pour un meilleur accueil et aménagement d'espaces ludiques ;
 - Opération 2b : Mise en œuvre du plan d'amélioration et de professionnalisation de la fonction accueil/information ;
- Opération 2c : Fusion des journaux l'Info / Terra Modana, développement de la version numérique correspondante et traduction en langues étrangères
- Opération 3 : Mise en œuvre de la démarche de progrès des socioprofessionnels du tourisme (dont restauration d'altitude) ;
- Opération 4 : Sécurisation des parcours professionnels des saisonniers ;
- Opération 5 : Mise en œuvre d'un niveau minimum de convenance dans les communes (définition d'une charte de signalétique quanti/quali, définition d'un niveau idéal d'équipement en mobilier urbain bancs, tables, toutounett, poubelles, etc. + concours design original et innovant...).

Lien avec la stratégie Haute Maurienne Vanoise Terra Modana

- Recherche de l'excellence de l'accueil touristique matériel et immatériel de la destination et du niveau de convenance ;
- Démarche qualité engagée avec l'ensemble des acteurs publics/privés de la destination pour accueillir les familles, à travers le label « Famille + » notamment ;
- Amélioration de l'accueil des clientèles étrangères ;

- Fédération et mise en réseau des acteurs touristiques pour une mise en œuvre optimale de la stratégie de développement touristique.

Liens, interactions et potentialités de mutualisation avec d'autres espaces valléens

Formations mutualisables, soit avec les territoires de proximité (Hautes Alpes, Maurienne, Tarentaise par le biais notamment de l'Espace Valléen Aigueblanche/St François Longchamp), soit par diffusion numérique.

Contribution aux objectifs du POIA

- Développement de la fréquentation du massif toute l'année, particulièrement l'été, par l'adaptation de l'offre de découverte des richesses naturelles et culturelles (la démarche de progrès globale et individuelle permet une meilleure valorisation des patrimoines ; i.e. déclinaison du positionnement marketing sur la thématique de l'exploration partout, par tous et donc par chaque acteur) ;
- Participation au renouvellement des clientèles et à la fidélisation des clientèles touristiques.

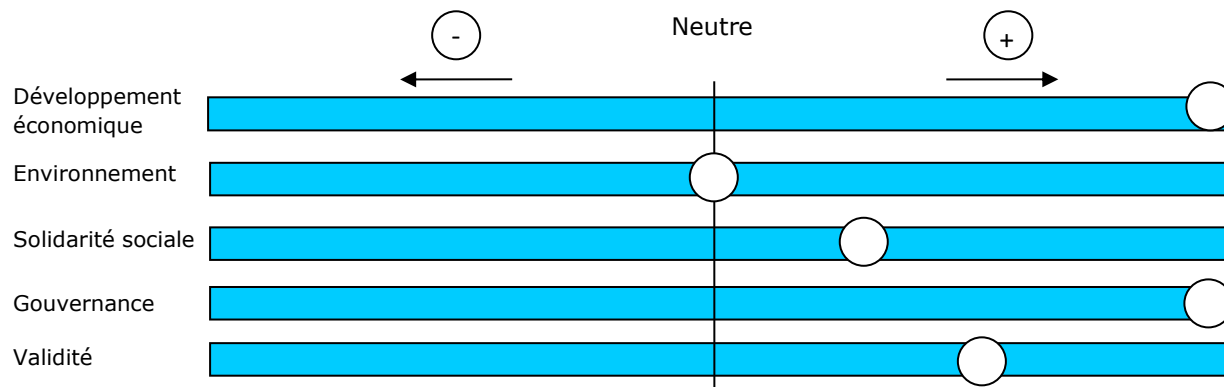
Contribution aux objectifs de la CIMA

- Organisation d'un accueil et d'une offre lisible et cohérente à l'échelle de l'espace valléen ;
- Complémentarité de l'offre et de l'accueil toute saison à l'échelle du massif ;
- Accroissement des compétences locales mises au service du projet de développement touristique du territoire ;
- Meilleure valorisation des patrimoines naturels et culturels ;
- Diversification de l'offre d'activités.

Contribution aux objectifs de la politique régionale de la montagne

- Axe « compétences » : structuration et professionnalisation des acteurs du tourisme publics et privés

Appréciation au regard du développement durable



Plan de financement prévisionnel

	Dépenses	Recettes (préciser)	
Opération 1	45 000 €	Région AURA SVPN	27000 (60%)
		Autofinancement	18 000 (40%)
		TOTAL	45 000 €
Opération 2a	722 500 €	Autofinancement	722 500 (100%)
		TOTAL	722 500 €
Opération 2b	70 000 €	Autofinancement	70 000 (100%)
		TOTAL	70 000 €
Opération 2c	60 500 €	Autofinancement	60 500 (100%)
		TOTAL	60 500 €
Opération 3	6 000 €	Autofinancement	6 000 (100%)
		TOTAL	6 000 €
Opération 4	40 000 €	Autofinancement	40 000 (100%)
		TOTAL	40 000 €
Opération 5	715 000 €	Autofinancement	715 000 (100%)
		TOTAL	715 000 €
TOTAL	1 659 000 €	TOTAL	1 659 000 €

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Axe stratégique	Laissez-vous faire, nous savons faire... 100% bienvenus <i>Recherche de l'excellence de l'accueil touristique et de la convénience</i>
Objectif stratégique	Bienvenue chez nous, bienvenue chez vous ! <i>Améliorer l'accueil matériel et immatériel de l'ensemble de la destination</i>
Objectif opérationnel	Mettre en place des services et des aménagements pour accueillir au mieux les clientèles touristiques
Action 21	Définition et mise en œuvre d'une démarche de progrès de l'ensemble de la destination
Opération 1	Elaboration et structuration d'un plan de professionnalisation collectif et individuel de l'ensemble des acteurs publics et privés de la destination
MAITRISE D'OUVRAGE Office de tourisme PERIODE DE MISE EN OEUVRE Date prévisionnelle de début : janvier 2019 Date prévisionnelle de fin : décembre 2020	
PROFIL DE L'OPÉRATION >> Catégorie d'action ☐ Ingénierie ☐ Mise en réseau d'acteurs publics et privés >> Thématique concernée ☐ Démarche de progrès, démarche qualité ☐ Gouvernance PERIMETRE DE MISE EN OEUVRE Espace valléen Haute Maurienne Vanoise	
Contexte	<u>La destination</u> • Un diagnostic établi en 2014 sur l'ensemble du territoire qui pointe la nécessité d'améliorer à la fois la qualité de l'accueil des clientèles, et spécifiquement des clientèles familiales, et le niveau de convénience générale de la destination ; • Une faible sensibilisation des acteurs publics comme des acteurs privés du niveau de qualité minimal pour satisfaire des clientèles de plus en plus exigeantes (attention : tenir la promesse client ≠ montée en gamme de l'offre) ; • Des démarches qualité ou de progrès existantes, mais disparates, peu coordonnées et rarement connectées à la stratégie de développement touristique ; • Des acteurs souvent démunis face aux axes de progrès (capacité d'autoévaluation, critères de qualité, multitude d'offres de formation proposées par différents organismes...).
Objectifs	• Fédérer les acteurs publics et privés autour de la stratégie de développement touristique ; • Contribuer à la différenciation de la destination par un travail sur la qualité, non pas dans l'absolu mais bien dans la réponse aux besoins et attentes des clientèles ; • Déterminer les ambitions collectives de la démarche de progrès, en lien fort avec la stratégie de développement touristique et la/les stratégies marketing ; • Permettre à chacun de trouver ce dont il a besoin pour participer à l'amélioration globale de la qualité de la destination.

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Contenu de l'opération	• Animation d'une concertation collective, avec les acteurs du territoire et les structures partenaires (Mission Locale, Trajectoire Tourisme...) sur la qualité à l'échelle de l'espace valléen afin de déterminer les ambitions globales de la démarche de progrès ; • Animation d'une concertation par filière afin : ○ De préciser les ambitions de la démarche de progrès par filière, en tenant compte des démarches qualité et de progrès existantes le cas échéant ; ○ D'identifier les besoins des acteurs de chaque filière en matière d'accompagnement à la mise en œuvre de la démarche de progrès ; ○ Inclure les saisonniers dans la réflexion. • Positionnement sur un objectif d'obtention de label (type « Famille + ») pour l'ensemble de la destination et déterminer les modalités de mise en œuvre de la démarche de progrès tant à l'échelle collective qu'individuelle ; • Déclinaison d'un plan de formation collectif, par filière et individuel (si nécessaire), et calendrier de mise en œuvre. <i>NB : l'accueil des familles, cœur de cible, et l'accueil des clientèles étrangères devront être traités dans les réflexions et prise en compte dans les modalités de mise en œuvre des démarches de progrès.</i> <u>Type de dépenses*</u> : • Ingénierie interne ; • Ingénierie externe ; • Frais d'organisation de réunions <i>*Indication de dépenses au titre du contrat SVPN :</i> <i>Dépenses éligibles : ingénierie (prestation externe).</i> <i>Dépenses non éligibles : coûts internes, frais d'organisation de réunion, etc.</i>
Moyens humains nécessaires à la mise en œuvre et au suivi de l'opération	• Responsable de la démarche Qualité de l'Office de Tourisme, en lien étroit avec la direction de l'Office de tourisme et le responsable de l'animation / coordination des filières ; • Ingénierie externe (Trajectoire Tourisme ou cabinet-conseil)
Partenaires techniques	Tous les acteurs publics et privés du territoire, SPM/Maurienne Tourisme, UDOTSI, ATD, Savoie Mont-Blanc, CRT Rhône-Alpes, CCI
Articulation avec d'autres actions, opérations ou projets	A20 : « Définition collective et mise en œuvre du projet d'accueil numérique » A35 : « Structuration de la gouvernance touristique du territoire » De manière générale, chaque action de la stratégie de développement touristique doit tendre à améliorer la qualité globale de l'offre et de l'accueil de la destination.
Conditions de réussite et points de vigilance (y compris RH)	• Sensibilisation à la nécessaire montée en qualité et appropriation de la démarche par tous ; • Aptitudes du responsable de la démarche Qualité et de l'ingénierie externe à fédérer ; • Réalisme des ambitions fixées ; • Temps humain dédié à cette action suffisant et responsabilité fléchée dans le futur organigramme de l'Office de tourisme.
On aura réussi, si ?	La mise en œuvre de la démarche de progrès collective et individuelle a un effet d'entraînement des acteurs qui n'étaient pas convaincus au départ.
Indicateurs de réalisation	• Formalisation de la démarche : plan de formation collectif, par filière et déclinaisons individuelles (si besoin)

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Indicateurs de résultat	Représentativité des différents types d'acteurs ayant l'intention de s'engager dans la démarche
Indicateurs d'impact	Renforcement de l'attractivité touristique de la destination et de l'attractivité territoriale par l'amélioration de la satisfaction client.

Budget et plan de financement prévisionnels

Dépenses	Nature des dépenses	Montant	HT/TTC	I/F
	<i>Cabinet d'accompagnement</i>	<i>45 000 €</i>	<i>TTC</i>	<i>F</i>
	Total	45 000 €		
Recettes	Nature des recettes (dont autofinancement)	Montant	Taux moyens d'intervention	
	<i>Région AURA SVPN (tranche conditionnelle)</i>	<i>27000</i>	<i>60%</i>	
	<i>Autofinancement</i>	<i>18000</i>	<i>40%</i>	
	Total	45000		

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Axe stratégique	Laissez-vous faire, nous savons faire... 100% bienvenus <i>Recherche de l'excellence de l'accueil touristique et de la convénience</i>
Objectif stratégique	Bienvenue chez nous, bienvenue chez vous ! <i>Améliorer l'accueil matériel et immatériel de l'ensemble de la destination</i>
Objectif opérationnel	Mettre en place des services et des aménagements pour accueillir au mieux les clientèles touristiques
Action 21	Définition et mise en œuvre d'une démarche de progrès de l'ensemble de la destination
Opération 2a	Rénovation/réaménagement des bureaux de tourisme pour un meilleur accueil et aménagement d'espaces ludiques
MAITRISE D'OUVRAGE Office de tourisme	PERIODE DE MISE EN OEUVRE Date prévisionnelle de début : janvier 2019 Date prévisionnelle de fin : décembre 2020
PROFIL DE L'OPÉRATION >> Catégorie d'action ☐ Ingénierie ☐ Investissement le cas échéant >> Thématique concernée ☐ Démarche de progrès, démarche qualité	PERIMETRE DE MISE EN OEUVRE Espace valléen Haute Maurienne Vanoise
Contexte	<u>La destination :</u> • 4 offices de tourisme, avec des statuts administratifs très disparates : un office de tourisme Intercommunal sur la Haute Maurienne Vanoise, 2 associations (Valfréjus et La Norma) et un Bureau en régie (Aussois) ; • 15 bureaux d'information touristique (dont la Maison Cantonale de Modane), aux niveaux de qualité d'accueil hétérogènes, ne répondant pas toujours aux exigences de confort et d'information des clientèles ; • Un travail de mise en cohérence, dans le cadre de l'application de la loi NOTRe, pour aboutir à un OT unique à l'échelle de l'Espace valléen à partir de 2017. <u>Les clientèles :</u> • Majoritairement urbaines, ayant l'habitude d'une grande qualité de services : transports, connectivité, qualité de l'accueil... qu'elles s'attendent à retrouver en vacances, tout en exigeant en même temps du dépaysement et de l'inédit, de l'authenticité ; • Cela impose aux professionnels du tourisme réflexions et coordination : les OT doivent être exemplaires ; • Accueil des OT facilité par les nouvelles technologies, mais importance de la relation humaine ; • Une première impression déterminante : les locaux de l'OT (bureaux d'information touristique), premiers lieux d'accueil, doivent être les vitrines de l'ambition de la destination.
Objectifs	• Faire des OT des lieux d'accueil humain et numérique exemplaires ; • Construire un projet collaboratif (une « Charte Qualité ») qui définit un niveau minimum commun de qualité d'accueil pour les 15 bureaux d'information touristiques ; • Assurer la qualité de l'accueil des visiteurs, en privilégiant le confort d'usage, en fonction des critères de qualité définis au sein de la Charte d'accueil.

Contrat Espace Vallée Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Contenu de l'opération	<u>Définition de la « Charte Qualité » :</u> - Etat des lieux des 15 bureaux d'accueil : voyage de sensibilisation, audit de la qualité de l'accueil ; - Définition d'une « Charte Qualité », permettant de viser l'excellence de l'accueil touristique de l'office de tourisme, incluant un « tronc commun » de la destination touristique (signalétique, logo, espaces dédiés aux enfants, à l'accueil numérique, à l'accueil des PMR...) ; - Déclinaison de cette charte d'accueil par bureau d'information touristique (BIT) grâce à l'élaboration d'un plan d'actions pluriannuel ; - Priorisation des travaux dans les 7 bureaux d'information touristiques dont l'aménagement / rénovation est nécessaire. <u>Rénovation / Réaménagement des 7 bureaux d'information touristique prioritaires :</u> - Conduite des aménagements et travaux nécessaires sur les Bureaux d'information touristique pour atteindre les objectifs de qualité d'accueil définis dans la charte ; - Aménager des espaces pour les enfants. <u>Type de dépenses :</u> - Ingénierie interne ; - Ingénierie externe : accompagnement définition de la charte et maîtrise d'œuvre sur les travaux des BIT ; - Frais d'animation de la démarche.
Moyens humains nécessaires à la mise en œuvre et au suivi de l'opération	- Responsable du service Accueil / information, en étroite collaboration avec chaque responsable de BIT et du responsable de la démarche « Qualité » globale de l'office de tourisme. - Ingénierie extérieure : besoins à définir, notamment en AMO et maîtrise d'œuvre
Partenaires techniques	Collectivités, domaines skiables, les espaces d'accueil centralisés (guides, AMM...) le cas échéant.
Articulation avec d'autres actions, opérations ou projets	Articulation de ce projet avec l'action « <i>Optimisation et structuration des équipements publics dans une logique de complémentarité avec les activités de pleine nature</i> »
Conditions de réussite et points de vigilance (y compris RH)	- Appropriation et sensibilisation des élus et acteurs autour de la charte d'accueil ; - Cohérence de la Charte Qualité de l'office de tourisme avec la stratégie touristique du territoire et marketing de la destination.
On aura réussi, si ?	- Les bureaux d'information touristique conduisent des travaux d'aménagement et de rénovation en lien avec la charte d'accueil touristique. - Les réalisations sont homogènes sur le territoire et permettent d'identifier une organisation commune.
Indicateurs de réalisation	- La Charte Qualité de l'office de tourisme est construite et partagée. 50% (7) des bureaux d'information touristique ont engagé des projets de réaménagement / rénovation
Indicateurs de résultat	- Présence d'espaces à destination de l'accueil des enfants ; - Accessibilité aux PMR ; - Les aménagements réalisés témoignent du positionnement marketing de la destination et du pôle touristique concerné.
Indicateurs d'impact	- L'amélioration de la qualité d'accueil de l'office de tourisme est une vitrine de la destination, et entraîne d'autres socioprofessionnels, dans des démarches co-construites d'amélioration de l'accueil. - La satisfaction des visiteurs est améliorée, le confort des utilisateurs professionnels (conseillers en séjour) est satisfait, la fierté des socio professionnels est perçue sur le territoire.

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Budget et plan de financement prévisionnels

Dépenses	Nature des dépenses	Montant	HT/TTC	I/F
	Définition du diagnostic et de la Charte d'accueil	11 250 €	TTC	
	Déclinaison de la Charte par Bureau	11 250 €	TTC	
	Réaménagement des Bureaux*	700 000 €	TTC	I
	* sur la base de 100 000 € / Bureau, 7 bureaux prioritaires, en fonction de la Charte d'accueil définie sur la phase 1 de l'opération.			
	Total	722 500 €		

Recettes	Nature des recettes (dont autofinancement)	Montant	Taux moyens d'intervention
	Autofinancement	722 500 €	100%
	Pistes de financement possibles du côté de la DETR ou efficacité énergétique si le projet est monté dans cette optique.		
	Total	722 500 €	100%

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Axe stratégique	Laissez-vous faire, nous savons faire... 100% bienvenus <i>Recherche de l'excellence de l'accueil touristique et de la convénience</i>
Objectif stratégique	Bienvenue chez nous, bienvenue chez vous ! <i>Améliorer l'accueil matériel et immatériel de l'ensemble de la destination</i>
Objectif opérationnel	Mettre en place des services et des aménagements pour accueillir au mieux les clientèles touristiques
Action 21	Définition et mise en œuvre d'une démarche de progrès de l'ensemble de la destination
Opération 2b	Mise en œuvre du plan d'amélioration et de professionnalisation de la fonction accueil / information
MAITRISE D'OUVRAGE <i>Office de tourisme</i>	PERIODE DE MISE EN OEUVRE <i>Date prévisionnelle de début : janvier 2018</i> <i>Date prévisionnelle de fin : décembre 2020</i>
PROFIL DE L'OPÉRATION >> Catégorie d'action ☐ <i>Mise en réseau d'acteurs / formations</i> >> Thématique concernée ☐ <i>Promotion / Animation du territoire</i> ☐ <i>Numérique</i>	PERIMETRE DE MISE EN OEUVRE Espace valléen Haute Maurienne Vanoise
Contexte	<u>La destination et son accueil :</u> • Création d'une nouvelle destination, dont les conseillers en séjour doivent s'approprier l'offre ; • Regroupement des Offices de tourisme (loi NOTRe) : repositionnement nécessaire des personnels des offices de tourisme ; • APIDAE existante sur les deux territoires : permet à tous et en tout lieux, de trouver l'information et le conseil que le visiteur souhaite. Mais l'outil est sous-exploité par manque de temps ou de connaissance ; • Information en dehors des horaires d'ouverture des OT très insuffisante. <u>Les clientèles :</u> • Utilisateurs assidus du digital, et besoins de connectivité permanente ; • Exigences des réponses personnalisées et immédiates à leurs recherches d'information, sous peine de « zapper » (notamment au moment de préparer le séjour). <u>Les conseillers en séjour :</u> • Changement des missions des offices : d'accueil à conseil en séjour : nécessité d'une connaissance très précise des offres et du territoire ; • Changement du profil des personnels d'accueil : chargés d'informer, mais aussi d'animer et de promouvoir leur destination ; multilingues ; mission de commercialisations ; • Prescripteurs des offres du territoire (activités, hébergements, animations...).
Objectifs	Améliorer la qualité de l'accueil humain de l'office de tourisme : • Construire une culture et une identité de la destination à travers l'excellence de l'accueil touristique ; • Imaginer de nouveaux outils d'appropriation de la nouvelle destination et des offres afférentes ; • Faire monter en compétences, en connaissances les personnels des offices de tourisme, afin de préparer l'émergence de leur nouveau métier de conseillers en séjour. Amélioration la qualité de l'accueil numérique de l'office de tourisme : • Fournir une information exhaustive 24h/24 et 7j/7 par la mise en place d'outils dédiés ;

Contrat Espace Vallée Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

	• Former les personnels à ces outils ; • Positionner la destination comme moderne, connectée, « branchée », mais aussi ludique et facilitant le confort d'usage des clientèles ; • Améliorer l'accessibilité aux différents services et à l'information pour la clientèle française et étrangère.
Contenu de l'opération	• Appliquer le plan de formation (démarche qualité, cf. opération 1) concernant les conseillers en séjour du territoire, et déclinaison en programme individuel de formation ; • Elaboration et mise en œuvre de nouveaux moyens pour l'appropriation de l'offre présente sur la destination : ○ Définition et mise en œuvre d'un projet d'Educ'Tour ○ Elaboration d'un système d'exploration des offres du territoire (pass'activité découverte, listing...) à effectuer durant les saisons touristiques par les conseillers en séjour ; • Appropriation de APIDAE par chacun des salariés de l'office de tourisme (définition de guides de saisie, procédure concernant les différents modes opératoires, formation des personnels responsables, etc...). • Optimisation des données APIDAE pour amélioration de la qualité de l'information (fonction du temps, de l'espace, de la cible, etc...) <u>Type de dépenses :</u> • Ingénierie interne ; • Ingénierie externe (élaboration et mise en place des outils d'appropriation de l'offre, etc...) ; • Frais de formation (Conseil en séjour, langues, numérique, APIDAE, information / communication...)
Moyens humains nécessaires à la mise en œuvre et au suivi de l'opération	• Responsable du service Accueil / information, en étroite collaboration avec le responsable de la démarche « Qualité » globale de l'office de tourisme et le responsable du service informatique de la structure.
Partenaires techniques	Collectivités, organismes de formation (notamment Trajectoire Tourisme), Maurienne Tourisme, responsables APIDAE, animateurs Numériques de Territoire
Articulation avec d'autres actions, opérations ou projets	« Clarification des rôles et des missions des différents acteurs intervenant dans la sphère touristique » ; « Définition collective et mise en œuvre du projet numérique ».
Conditions de réussite et points de vigilance (y compris RH)	• L'office de tourisme dégage du temps à ses conseillers en séjour pour leur donner la possibilité de se former ; • La stratégie marketing et de développement touristique est partagée : les conseillers en séjour appliquent leurs connaissances (acquises en formation) sur le territoire ; • Le projet d'accueil numérique (A20) permet d'établir les connectivités nécessaires à l'amélioration de l'accueil numérique de la destination.
On aura réussi, si ?	Les conseillers en séjour répondent parfaitement et de manière personnalisée aux demandes des clientèles, et en fonction de l'ensemble de l'offre de la destination. Les clientèles trouvent l'ensemble des informations nécessaires et déclenchent l'achat de séjours ou d'activités.
Indicateurs de réalisation	• Nombre de conseillers en séjour formés ; • Amélioration de l'utilisation de l'outil APIDAE (temps d'utilisation, données utilisées et fiches remplies...) ; • Accessibilité de l'information 24h/24 et 7j/7.

Contrat Espace Vallée Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Indicateurs de résultat	- Motivation et implication des conseillers en séjour dans la promotion de leur destination ; - Amélioration de la satisfaction client grâce à leur orientation vers des offres qui leur conviennent ; - Appropriation et dynamisme de l'accueil numérique de l'office de tourisme ; - Optimisation du temps passé au conseil.
Indicateurs d'impact	Amélioration de la satisfaction client, voire même mobilité des clientèles sur le territoire en fonction de séjours personnalisés, amélioration du taux de fidélisation des clientèles. Suite à l'exemplarité de la démarche des offices de tourisme, les socioprofessionnels s'emparent de l'outil numérique, des liens se font entre leurs offres et l'office de tourisme, la visibilité de la destination est améliorée.

Budget et plan de financement prévisionnels

Dépenses	Nature des dépenses	Montant	HT/TTC	I/F
	Développement d'outils d'acculturation	20 000 €	TTC	F
	Développement d'outils APIDAE	25 000 €	TTC	F
	Formation APIDAE*	25 000 €	TTC	F
	* 1j / 25 conseillères en séjour			
	Total	70 000 €		
Recettes	Nature des recettes (dont autofinancement)	Montant	Taux moyens d'intervention	
	Autofinancement	70 000 €	100%	
	Total	70 000 €	100%	

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Axe stratégique	Laissez-vous faire, nous savons faire... 100% bienvenus <i>Recherche de l'excellence de l'accueil touristique et de la convénience</i>
Objectif stratégique	Bienvenue chez nous, bienvenue chez vous ! <i>Améliorer l'accueil matériel et immatériel de l'ensemble de la destination</i>
Objectif opérationnel	Mettre en place des services et des aménagements pour accueillir au mieux les clientèles touristiques
Action 21	Définition et mise en œuvre d'une démarche de progrès de l'ensemble de la destination
Opération 2c	Fusion des journaux l'Info et Terra Modana, développement de la version numérique correspondante et traduction en langues étrangères
MAITRISE D'OUVRAGE Office de tourisme et CC	PERIODE DE MISE EN OEUVRE Date prévisionnelle de début : janvier 2018 Date prévisionnelle de fin : décembre 2018
PROFIL DE L'OPÉRATION >> Catégorie d'action ☐ Mise en réseau d'acteurs / formations >> Thématique concernée ☐ Promotion / Animation du territoire ☐ Numérique	PERIMETRE DE MISE EN OEUVRE Espace valléen Haute Maurienne Vanoise
Contexte	<u>La destination et son accueil :</u> • Création d'une nouvelle destination, que les habitants et les socioprofessionnels doivent s'approprier ; • Information papier : deux journaux sur la nouvelle destination : ◦ « L'Info » est orienté agenda et vacanciers, il est bimensuel en saison ; ◦ Terra Modana est orienté « territoire ». Il est mensuel sur l'année ; ◦ Les deux titres ont des pages communes et sont imprimés par le même prestataire. <u>Les clientèles :</u> • Utilisateurs importants du digital, et besoins de connectivité permanente ; • Exigences des réponses personnalisées et immédiates à leurs recherches d'information, sous peine de « zapper » (notamment au moment de préparer le séjour).
Objectifs	• Fournir une information exhaustive 24h/24 et 7j/7 par la mise en place d'outils dédiés ; • Améliorer l'accessibilité aux différents services et à l'information pour la clientèle française et étrangère ; • Fusionner les deux journaux en prenant le meilleur de chacun ; • Faire du support issu de la fusion des journaux préexistants un véritable outil de marketing territorial ; • Dégager plus de ressources propres en augmentant la part de la publicité (avec un territoire plus vaste, possibilité de capter plus d'annonceurs) ; • Réaliser une version web accessible en plusieurs langues ; • Développer une application qui reprend l'agenda et les infos pratiques pour répondre de manière personnalisée aux besoins d'information.

Contrat Espace Vallée Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Contenu de l'opération	- Création d'une nouvelle maquette qui prend le meilleur des deux titres ; - Répartition des rôles : - Journaliste de « Terra Modana : recensement des infos, rédaction et photos ; - Journaliste de « l'Info » : mise en page et réception des informations des stations et des socioprofessionnels (partie agenda et infos pratiques) ; - Réalisation de la version web et de l'application par une/des entreprise(s) spécialisée(s), dont l'actualisation est ensuite faite par le journaliste et la personne chargée de la PAO de la version print ; - Mise en place une étude de lectorat afin de vérifier que le journal atteint ses objectifs (le journal commun est lu et donne envie d'aller découvrir le territoire, de se rendre aux manifestations et événements présentés). <u>Type de dépenses :</u> - Ingénierie interne ; - Ingénierie externe : infographiste, cabinet de communication, cabinet Développement web ; - Accompagnement mise en place des habitudes de travail.
Moyens humains nécessaires à la mise en œuvre et au suivi de l'opération	Responsable Communication au sein de la CCTM, en collaboration étroite avec les équipes information / communication de l'office de tourisme.
Partenaires techniques	Office de tourisme, Maurienne Tourisme, Savoie Mont Blanc...
Articulation avec d'autres actions, opérations ou projets	
Conditions de réussite et points de vigilance (y compris RH)	- La fusion des 2 journaux est avant tout liée à une volonté commune du territoire ; - Le projet d'accueil numérique doit permettre d'établir les connectivités nécessaires à l'amélioration de l'accueil numérique de la destination ; - Le développement d'une application pour smartphone nécessite un important effort financier.
On aura réussi, si ?	L'esprit des deux journaux transparait dans la nouvelle maquette, ce qui satisfait tout le monde.
Indicateurs de réalisation	Il n'y a plus qu'un seul journal sur le territoire.
Indicateurs de résultat	- Optimisation du coût global du journal papier ; - Nombre de pages vues sur le web et téléchargements de l'application ; - Accessibilité de l'information aux étrangers ; - Hausse de la fréquentation des événements et animations annoncées dans le journal ; - Les visiteurs et les habitants sont satisfaits ;
Indicateurs d'impact	- Meilleure connaissance du territoire - Appropriation du territoire par les vacanciers - Fidélisation des vacanciers

Budget et plan de financement prévisionnels

Dépenses	Nature des dépenses	Montant	HT/TTC	I/F
	<i>Création nouvelle maquette journal</i>	3 500 €	TTC	I
	<i>Outils informatiques</i>	2 000 €	TTC	I
	<i>Site Web et application mobile</i>	50 000 €	TTC	I
	<i>Traduction</i>	5 000 €	TTC	F
	Total	60 500 €		

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Recettes	Nature des recettes (dont autofinancement)	Montant	Taux moyens d'intervention
	<i>Autofinancement</i>	<i>60 500 €</i>	<i>100%</i>
	Total	60 500 €	100%

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Axe stratégique	Laissez-vous faire, nous savons faire... 100% bienvenus <i>Recherche de l'excellence de l'accueil touristique et de la convénience</i>
Objectif stratégique	Bienvenue chez nous, bienvenue chez vous ! <i>Améliorer l'accueil matériel et immatériel de l'ensemble de la destination</i>
Objectif opérationnel	Mettre en place des services et des aménagements pour accueillir au mieux les clientèles touristiques
Action 21	Définition et mise en œuvre d'une démarche de progrès de l'ensemble de la destination
Opération 3	Mise en œuvre de la démarche de progrès des socioprofessionnels du tourisme (dont la restauration d'altitude)
MAITRISE D'OUVRAGE <i>Office de tourisme</i>	PERIODE DE MISE EN OEUVRE <i>Date prévisionnelle de début : janvier 2018</i> <i>Date prévisionnelle de fin : décembre 2020</i>
PROFIL DE L'OPÉRATION >> Catégorie d'action ☐ Ingénierie ☐ Mise en réseau d'acteurs publics et privés >> Thématique concernée ☐ Démarche de progrès, démarche qualité ☐ Gouvernance	PERIMETRE DE MISE EN OEUVRE Espace valléen Haute Maurienne Vanoise
Contexte	<u>La destination</u> - Diagnostic de 2014 : nécessité d'améliorer à la fois la qualité de l'accueil des clientèles (notamment des clientèles familiales) et le niveau de convénience générale de la destination ; - Faible sensibilisation des acteurs publics comme des acteurs privés du niveau de qualité minimal pour satisfaire des clientèles de plus en plus exigeantes (attention : tenir la promesse client ≠ montée en gamme de l'offre) ; - Des démarches qualité ou de progrès existantes, mais disparates, peu coordonnées et rarement connectées à la stratégie de développement touristique ; - Des acteurs souvent démunis face aux axes de progrès (capacité d'autoévaluation, critères de qualité, multitude d'offres de formation proposées par différents organismes...) ; - Des marges de progression pour les offices de tourisme en animation des filières de socioprofessionnels ;
Objectifs	- Faire progresser la destination dans son ensemble et la rendre plus attractive en invitant l'ensemble des acteurs à viser l'excellence en matière d'accueil matériel et immatériel ; - Fédérer les acteurs publics et privés autour de la stratégie de développement touristique et de la nécessaire montée en qualité sur le territoire ; - Structurer et instaurer des habitudes de collaboration entre les socioprofessionnels, dans le cadre de l'amélioration de la coordination des acteurs de l'office de tourisme ; - Générer une émulation entre acteurs touristiques dans le cadre d'une démarche vertueuse ; - Contribuer à la différenciation de la destination par un travail sur la qualité, non pas dans l'absolu mais bien dans la réponse aux besoins et attentes des clientèles.

Contrat Espace Vallée Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Contenu de l'opération	- Mise en œuvre la démarche « Qualité » élaborée en concertation (cf. opération 1) avec et envers les socioprofessionnels du tourisme ; - Coordination de la démarche de progrès collective et par filière, sur les aspects matériels et immatériels de l'accueil : - Coaching à l'échelle de la destination et par filière (organisation de conférences, de petit-déjeuner thématiques, etc.) ; - Coaching individuel sur la base du volontariat. - Organisation des « trophées locaux du tourisme » permettant de mettre en lumière des démarches exemplaires en matière d'amélioration de l'accueil matériel et/ou immatériel. <i>NB : l'accueil des familles, cœur de cible, et l'accueil des clientèles étrangères devront être traités dans les réflexions et prise en compte dans les modalités de mise en œuvre des démarches de progrès.</i> <u>Type de dépenses :</u> - Ingénierie interne - Ingénierie externe - Frais d'organisation de réunions
Moyens humains nécessaires à la mise en œuvre et au suivi de l'opération	- Responsable de la démarche Qualité de l'office de Tourisme, en lien étroit avec la direction de l'office de tourisme et le responsable de l'animation / coordination des filières ; - Ingénierie externe (Trajectoire Tourisme ou cabinet-conseil)
Partenaires techniques	Tous les acteurs publics et privés du territoire, SPM/Maurienne Tourisme, UDOTSI, ATD, Savoie Mont-Blanc, CRT Rhône-Alpes, CCI.
Articulation avec d'autres actions, opérations ou projets	A35 : « Structuration de la gouvernance touristique du territoire » De manière générale, chaque action de la stratégie de développement touristique doit tendre à améliorer la qualité globale de l'offre et de l'accueil de la destination.
Conditions de réussite et points de vigilance (y compris RH)	- Sensibilisation à la nécessaire montée en qualité et appropriation de la démarche par tous ; - Aptitudes du responsable de la démarche Qualité et de l'ingénierie externe à fédérer ; - Réalisme des ambitions fixées ; - Temps humain dédié à cette action suffisant et responsabilité fléchée dans le futur organigramme de l'office de tourisme.
On aura réussi, si ?	La progression est effective et équilibrée entre filière et sur l'ensemble du territoire. La mise en œuvre de la démarche de progrès collective et individuelle a un effet d'entraînement des acteurs qui n'étaient pas convaincus au départ.
Indicateurs de réalisation	- Nb de réunions et de séances de coaching individuelles réalisées ; - Nb de participants aux sessions de formation collective de la destination.
Indicateurs de résultat	- Nb de plans d'actions collectifs et individuels mis en place ; - Nb de démarches d'amélioration de l'accueil par les socioprofessionnels (rénovation, démarches qualité, labellisation, etc...) mises en place.
Indicateurs d'impact	- Amélioration de la convenance globale de la destination, et donc renforcement de l'attractivité touristique de la destination et de l'attractivité territoriale ; - Satisfactions clients.

Contrat Espace Vallée Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Budget et plan de financement prévisionnels

Dépenses	Nature des dépenses	Montant	HT/TTC	I/F
	<i>Frais de communication locale (+ trophées)</i>	3 000 €	TTC	F
	<i>Frais de formations collectives (intervenants extérieurs pour conférences, etc.)</i>	3 000 €	TTC	F
	<i>Le coaching individuel sera pris en compte par les sociopro ou les organismes de formation</i>			
	Total	6 000 €		

Recettes	Nature des recettes (dont autofinancement)	Montant	Taux moyens d'intervention
	<i>Autofinancement</i>	6 000 €	100%
	Total	6 000 €	

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Axe stratégique	Laissez-vous faire, nous savons faire... 100% bienvenus <i>Recherche de l'excellence de l'accueil touristique et de la convénience</i>
Objectif stratégique	Bienvenue chez nous, bienvenue chez vous ! <i>Améliorer l'accueil matériel et immatériel de l'ensemble de la destination</i>
Objectif opérationnel	Mettre en place des services et des aménagements pour accueillir au mieux les clientèles touristiques
Action 21	Définition et mise en œuvre d'une démarche de progrès de l'ensemble de la destination
Opération 4	Sécurisation des parcours professionnels des saisonniers
MAITRISE D'OUVRAGE CCHMV	
PERIODE DE MISE EN OEUVRE Date prévisionnelle de début : janvier 2018 Date prévisionnelle de fin : décembre 2020	
PROFIL DE L'OPÉRATION >> Catégorie d'action ☐ Ingénierie ☐ Mise en réseau d'acteurs publics et privés >> Thématique concernée ☐ Démarche de progrès, démarche qualité ☐ Gouvernance	
PERIMETRE DE MISE EN OEUVRE Espace valléen Haute Maurienne Vanoise	
Contexte	<u>La destination :</u> - Des emplois liés au tourisme principalement saisonniers entraînant une pluriactivité importante au niveau de la population locale, avec donc des besoins particuliers ; - Des travailleurs saisonniers extérieurs au territoire de plus en plus nombreux ; - Des emplois caractéristiques ne permettant pas toujours l'évolution des parcours professionnels et des temps de formations, alors que la pluriactivité demande de fortes capacités d'adaptation des compétences multiples ; - Une fidélisation des travailleurs saisonniers, une amélioration des prestations et de leur qualité nécessitant des formations et des valorisations d'expériences et de compétences.
Objectifs	- Sécuriser les emplois et les parcours professionnels en apportant plus de stabilité et de perspectives d'évolution ; - Permettre aux travailleurs saisonniers d'évoluer, de se former dans leurs postes et de renforcer leur qualification ; - Favoriser la pluriactivité en apportant les compétences nécessaires et complémentaires aux travailleurs saisonniers - Améliorer les prestations et la qualité du travail liées aux emplois saisonniers par la formation du personnel.
Contenu de l'opération	<i>Sur la base des données issues du diagnostic sur la saisonnalité réalisé (cf. Fiche-action A36)</i> - Définition des possibilités et des moyens adaptés au territoire pour sécuriser les parcours et promouvoir les qualifications / Etat de lieux de l'existant (formations, dispositifs d'accompagnement...) ; - Organisation de voyages d'études et échanges d'expériences sur des dispositifs de sécurisation mis en place ; - Définition de programmes de formation à destination des travailleurs saisonniers : les besoins et les conditions d'organisation (périodes ; durée ; échelle ...) auront en partie été identifiés dans le cadre du diagnostic sur la saisonnalité établi à l'échelle de l'Espace Valléen ;

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

	○ Priorité : optimisation et adaptation de l'existant par rapport aux besoins locaux identifiés ; ○ Définition / optimisation des offres de formations ; ○ Mise en œuvre du programme. • Insertion du programme de formation / professionnalisation des saisonniers dans la démarche qualité globale de la destination (certaines sessions, par exemple les cycles de conférence, peuvent être en commun, d'autres sont spécifiques). <u>Type de dépenses :</u> • Ingénierie externe (définition du programme, formations, accompagnement et mise en place de dispositifs de sécurisation) ; • Frais de communication
Moyens humains nécessaires à la mise en œuvre et au suivi de l'opération	• Chargé de mission de la Communauté de communes, en lien avec la Maison des Services Aux Publics (MSAP), et en étroite collaboration avec le responsable de la démarche Qualité de l'office de Tourisme, la direction de l'office de tourisme et le responsable de l'animation / coordination des filières.
Partenaires techniques	PERIPL, SPM, Organismes publics divers (Pôle Emploi, Mission Locale, Direccte, etc.), Département de la Savoie, Région Auvergne Rhône-Alpes, ADRETS, Maurienne Expansion / Chambres consulaires, employeurs locaux de travailleurs saisonniers.
Articulation avec d'autres actions, opérations ou projets	A36 / opération 1 : « <i>diagnostic de la saisonnalité</i> ».
Conditions de réussite et points de vigilance (y compris RH)	• Sensibilisation de tous et notamment des élus à la problématique de la saisonnalité ; • Implication des employeurs locaux et participation des saisonniers ; • Réalisme des ambitions fixées.
On aura réussi, si ?	Le territoire partage une vision commune et fiable sur la saisonnalité, ses enjeux et ses problématiques. La collectivité inscrit cette action dans les services publics qu'elle entend mettre à la disposition de la population locale et saisonnière.
Indicateurs de réalisation	• Nombre d'employeurs impliqués ; • Nombre de saisonniers concernés par les formations et/ ou par la sécurisation de leur parcours professionnels.
Indicateurs de résultat	• Identification de la Maison des Services au Public comme le guichet unique concernant les services à destination des saisonniers ; • Amélioration du taux de fidélisation des saisonniers sur leur emploi dans le temps.
Indicateurs d'impact	Amélioration de la prise en compte de la saisonnalité et pluriactivité dans les actions menées sur le territoire ; Amélioration de la qualité générale de l'accueil de la destination, par l'implication et l'amélioration de la formation des saisonniers et pluriactifs de la destination.

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Budget et plan de financement prévisionnels

Dépenses	Nature des dépenses	Montant	HT/TTC	I/F
	<i>Frais Accompagnement Montage Dispositifs de securisation</i>	10 000 €	TTC	F
	<i>Frais Intervenants Formations spécifiques : honoraires/déplacements</i>	20 000 €	TTC	F
	<i>Frais d'organisation formations/voyages d'études</i>	5 000 €	TTC	F
	<i>Frais de communication</i>	5 000 €		F
	Total	40 000 €		

Recettes	Nature des recettes (dont autofinancement)	Montant	Taux moyens d'intervention
	<i>Autofinancement</i>	40 000 €	100%
	Total	40 000 €	

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Axe stratégique	Laissez-vous faire, nous savons faire... 100% bienvenus <i>Recherche de l'excellence de l'accueil touristique et de la convénience</i>
Objectif stratégique	Bienvenue chez nous, bienvenue chez vous ! <i>Améliorer l'accueil matériel et immatériel de l'ensemble de la destination</i>
Objectif opérationnel	Mettre en place des services et des aménagements pour accueillir au mieux les clientèles touristiques
Action 21	Définition et mise en œuvre d'une démarche de progrès de l'ensemble de la destination
Opération 5	Mise en œuvre d'un niveau minimum de convénience dans les communes (charte de signalétique quanti / quali, définition d'un niveau idéal d'équipements en mobilier urbain (bancs, tables, toutounet', poubelles...), organisation d'un concours de design original et innovant.
MAITRISE D'OUVRAGE CCHMV, communes	PERIODE DE MISE EN OEUVRE Date prévisionnelle de début : janvier 2018 Date prévisionnelle de fin : décembre 2020
PROFIL DE L'OPÉRATION >> Catégorie d'action ☐ Mise en réseau d'acteurs / formations ☐ Investissement >> Thématique concernée ☐ Promotion / Animation du territoire	PERIMETRE DE MISE EN OEUVRE Espace valléen Haute Maurienne Vanoise Terra Modena
Contexte	<u>La destination :</u> - La cohérence d'une destination touristique doit pouvoir être matérialisée sur le territoire : chaque village de la destination doit accueillir le visiteur dans de bonnes conditions et en lien avec la stratégie territoriale; - Les mobiliers urbains sont encore peu présents dans certains bourgs centre, la signalétique n'est pas toujours à jour et efficace ; - En dehors des OT et Bureaux d'Information Touristique, il existe peu d'endroits, dans les villages, où sont rassemblées les informations utiles aux visiteurs : hébergements disponibles, horaires d'ouverture des commerces... alors que la centralisation de ces informations pourrait améliorer considérablement le confort d'usage des clientèles (arrivant sur place). <u>Les clientèles</u> - Volonté de la destination de se positionner sur un accueil particulièrement qualitatif des familles ; - Les familles, une cible particulièrement exigeante en matière de convénience (mobilité, confort d'usage, équipements d'accueil et de services spécifiques, etc.).
Objectifs	- Donner à voir l'identité et l'unité de la destination Haute Maurienne Vanoise Terra Modena (attention certains équipements comme la signalétique par exemple peuvent être similaires d'un village à l'autre mais d'autres au contraire doivent s'adapter aux particularités locales) ; - Offrir par l'aménagement du territoire tout le confort d'usage nécessaire à la satisfaction pleine et entière des clientèles touristiques, notamment familiales, et de la population locale ; - Aménager les centres-bourgs de manière à améliorer le confort d'usage à destination des clientèles, notamment par l'implantation d'un mobilier spécifique ; - Homogénéiser le niveau d'équipements et de mobiliers pour construire une destination cohérente et visant l'excellence de l'accueil.

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Contenu de l'opération	1. <u>Définition collective du niveau de convénience minimum</u> (définition d'une Charte d'accueil pour les villages) pour l'ensemble de la destination, et des principes d'aménagement et de mise en valeur des bourgs-centres : • Définition collective (en lien avec la stratégie marketing) de la charte graphique de la signalétique urbaine ; • Déclinaison de la charte sur l'implantation de mobilier urbain ; • Déclinaison de la charte sur l'embellissement des centres bourgs ; 2. <u>Organisation d'un concours de design urbain</u>, afin de créer une entité spécifique à la Haute Maurienne, déclinable par village : • Les candidats devront respecter : la Charte d'accueil, la stratégie touristique et marketing, l'usage de matériaux locaux ; • Le lauréat devra s'associer à un artisan local pour la construction du mobilier urbain correspondant, en fonction des commandes faites par chaque village. 3. <u>Mise en œuvre de la Charte d'accueil pour les villages</u> : • Déclinaison de la charte d'accueil sur chaque village ; • Implantation de mobilier urbain (bancs, fauteuils, tables, poubelles, toutounet'...) issu du concours de design urbain. <i>NB : Ces aménagements doivent être insérés dans l'identité visuelle et paysagères des villages ; ils doivent au maximum être construits en matériau locaux, notamment en Bois des Alpes.</i> <i>NB : On saisira notamment l'opportunité des travaux de voiries / terrassement / aménagements pour mettre en œuvre le contenu de cette opération.</i> <u>Type de dépenses</u> : ○ Ingénierie externe, notamment suivi des travaux ; ○ Signalétique et mobilier ; ○ Travaux et aménagements.
Moyens humains nécessaires à la mise en œuvre et au suivi de l'opération	Chargé de mission de la nouvelle CC, en étroite collaboration avec le responsable « Qualité » de l'office de tourisme.
Partenaires techniques	Office de tourisme, entreprises de BTP, socioprofessionnels, voire école de design (participation au concours ? au jury ?), services techniques des communes, Direction des Territoires
Articulation avec d'autres actions, opérations ou projets	A33 : « Définition et mise en œuvre de la stratégie marketing à l'échelle de l'espace valléen » et A34 : « Définition et mise en œuvre de la stratégie commerciale innovante à l'échelle de l'espace valléen »
Conditions de réussite et points de vigilance (y compris RH)	• Le coût important de ces installations nécessite une vraie sensibilisation à l'importance de la qualité du confort d'usage de la part de chaque commune ; • Le sentiment d'appartenance doit être vrai et fort ; • Les services communaux sont impliqués dans le projet, et utilisent donc la Charte Qualité et les résultats du concours design pour améliorer l'accueil de leur village lors des travaux d'entretien et d'embellissement.
On aura réussi, si ?	La charte d'accueil des villages est portée par le plus grand nombre, les élus se l'approprient et les habitants aussi, les services communaux l'utilisent à long terme, lors de leurs travaux BTP et d'embellissement. Les villages présentent une vraie cohérence dans leurs aménagements et leur offre d'accueil.
Indicateurs de réalisation	• La déclinaison par village est effective et acceptée ;

Contrat Espace Vallée Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

	60% des villages engagent 50% des travaux décrits dans l'opération dans les 3 ans à venir (réorientation de crédits dédiés embellissement et travaux).
Indicateurs de résultat	- La destination présente un accueil homogène et unifié ; - Les populations locales comme touristiques se retrouvent dans cet accueil ; - La destination présente un accueil homogène et unifié ; - Tous les travaux urbains sont l'occasion d'améliorer l'accueil au sein des bourgs-centres et de mettre ainsi en œuvre la charte d'accueil pour les villages.
Indicateurs d'impact	- La satisfaction clients est maximisée ; - La destination est reconnue pour son confort d'usage et la convenance de ses villages (la labellisation Famille + de la destination est plus facile ?) ; - La nouvelle destination prend « corps » dans l'esprit des habitants et des clientèles.

Budget et plan de financement prévisionnels

Dépenses	Nature des dépenses	Montant	HT/TTC	I/F
	<i>Accompagnement à la réflexion</i>	5 000 €	TTC	F
	<i>Déclinaison de la Charte par village</i>	10 000 €	TTC	F
	<i>Aménagements *</i>	700 000 €	TTC	I
	*50 000 € / village			
	Total	715 000 €		
Recettes	Nature des recettes (dont autofinancement)	Montant	Taux moyens d'intervention	
	<i>Autofinancement</i>	715 000 €	100%	
	<i>dont réorientation de crédits : 700 000 €</i>			
	Total	715 000 €	100%	

Fiche-action A24 « Définition d'un schéma global de déplacements, des modes d'organisation et des modes de gestion à l'échelle de l'espace valléen »

Contexte général

Comme dans de nombreuses destinations touristiques de montagne, plusieurs modes de déplacements existent et cohabitent en Haute Maurienne Vanoise Terra Modana. La compétence en matière de mobilité est répartie de manière hétérogène entre les différentes collectivités ce qui rend difficile la mise en place d'un service de qualité répondant à toutes les attentes (populations locales et touristiques, collectivités, etc.).

Par « modes de déplacements » on entend l'utilisation de la voiture individuelle, les pratiques de covoiturage, d'autostop organisé, d'autopartage, le recours aux transports en commun (y compris le transport à la demande), ainsi que les possibilités de se déplacer en modes doux et actifs : vélo (y compris à assistance électrique), à pied, activités de glisse entre deux villages par exemple, etc.

En Haute Maurienne Vanoise, les services en matière de mobilité sont étudiés et mis en place pour répondre aux besoins de la population touristique pendant la période estivale et hivernale. Cependant ces services sont également utilisés par les populations locales et saisonnières. Un service de transport hebdomadaire à la demande a été créé en intersaison et permet aux populations locales et touristiques se déplacer d'accéder à la gare ou aux services.

L'organisation de la mobilité n'est pas encore un sujet prédominant sur le territoire de Terra Modana. Or les besoins sont importants. La présence de la gare de Modane est un atout fondamental du territoire, qu'il s'agit d'exploiter encore plus. Le diagnostic établi en 2014 a pointé comme un point de vigilance la faible possibilité de mobilité sur le territoire et entre les stations.

Des actions privées se mettent aussi en place à l'échelle du nouveau territoire, notamment avec l'association ESKIMO, qui développe des navettes hiver inter stations pour permettre aux porteurs d'un forfait 5 stations de skier une fois durant leur séjour dans les stations partenaires.

D'un point de vue touristique, le développement de l'écomobilité est reconnu comme un facteur d'attractivité non négligeable pour une destination touristique qui met fortement en avant ses richesses naturelles.

Il est à noter que les vacanciers estivaux se déplacent davantage que les vacanciers hivernaux et que ceci implique des dispositifs de mobilité différenciés selon les saisons.

Objectifs généraux

- Améliorer l'accueil des clientèles touristiques et la convénience pour faciliter le séjour ;
- Renforcer l'attractivité de la destination : image d'une destination moderne et qui prend soin de son environnement ;
- Tout à la fois répondre aux attentes des clientèles majoritairement urbaines qui ont l'habitude de se déplacer en transports en commun et induire de nouvelles pratiques de mobilité en site touristique ;
- Faciliter les déplacements des travailleurs saisonniers ;
- Réduire l'émission de gaz à effet de serre en incitant au changement des pratiques ;
- Optimiser l'utilisation des deniers publics dédiés à la mobilité par la définition de nouveaux modes de gestion.

Opérations concernées

- Opération 1 : Accompagnement à la définition d'un schéma global de déplacements, des modes d'organisation et des modes de gestion à l'échelle de l'espace valléen

Lien avec la stratégie Haute Maurienne Vanoise Terra Modana

- Développement de l'écomobilité pour plus d'attractivité et pour mieux diffuser les clientèles touristiques sur le territoire ;
- Recherche de l'excellence de l'accueil et démarche de progrès pour une plus grande convénience ;
- Préservation de l'environnement et de la biodiversité.

Liens, interactions et potentialités de mutualisation avec d'autres espaces valléens

Contribution aux objectifs du POIA

- Préservation de l'environnement et de la biodiversité ;
- Stimulation de la fréquentation estivale (attractivité, image) ;
- Participation au renouvellement des clientèles

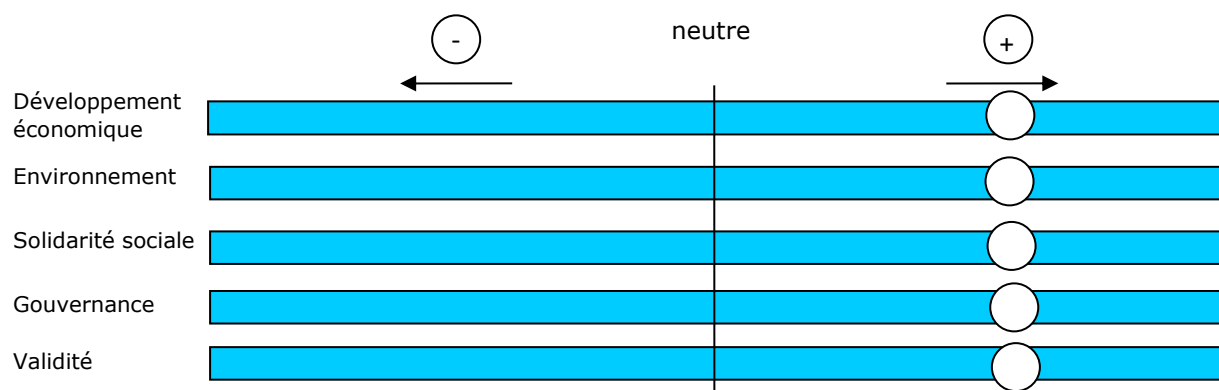
Contribution aux objectifs de la CIMA

- Préservation de l'environnement et de la biodiversité ;
- Mise en place d'une offre de services au service de la stratégie de développement touristique.

Contribution aux objectifs de la politique régionale de la montagne

- Axe « mobilité » : développement d'une politique locale de déplacements et de mobilité douce

Appréciation au regard du développement durable :



Plan de financement prévisionnel

	Dépenses	Recettes (préciser)	
Opération 1	115 000,00	Région AURA SVPN	46 000,00
		FNADT CIMA 1.3	46 000,00
		Autofinancement	23 000,00
		TOTAL	115 000,00
TOTAL	115 000,00	TOTAL	115 000,00

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Axe stratégique	Laissez-vous faire, nous savons faire... 100 % bienvenus <i>Recherche de l'excellence de l'accueil touristique et de la convénience</i>
Objectif stratégique	Se la rouler douce... <i>Développer l'écomobilité pour plus d'attractivité, pour une meilleure diffusion des clientèles touristiques sur le territoire et pour limiter les gaz à effet de serre</i>
Objectif opérationnel	Développer l'écomobilité sur le territoire
Action 24	Définition d'un schéma global de déplacements, des modes d'organisation et des modes de gestion à l'échelon du territoire élargi et des communes
Opération 1	Accompagnement à la définition d'un schéma global de déplacements, des modes d'organisation et des modes de gestion à l'échelle de l'espace valléen
MAITRISE D'OUVRAGE CCHMV	PERIODE DE MISE EN OEUVRE Date prévisionnelle de début : septembre 2016 Date prévisionnelle de fin : décembre 2020
PROFIL DE L'OPÉRATION >> Catégorie d'action ☐ Etude de faisabilité ☐ Ingénierie >> Thématique concernée ☐ Ecomobilité	PERIMETRE DE MISE EN OEUVRE Intercommunal
Contexte	<u>La destination :</u> - Des stations villages proposant des activités complémentaires incitant le vacancier à la découverte et aux déplacements - Une proportion des besoins de déplacements des vacanciers largement supérieure à celle de la population permanente - Un territoire fortement impacté par la saisonnalité de l'activité touristique : - Pendant les périodes touristiques : accroissement des déplacements, principalement des vacanciers dans le cadre de l'accès à leurs loisirs et aux services, circulation importante des véhicules motorisés, problèmes de stationnement (pollution visuelle et frein à l'activité des commerces) ; - Hors saisons, période à laquelle la population touristique est peu importante, besoins considérés comme marginaux auxquels des réponses ne sont pas apportées actuellement ; - La mise en place par les communes, stations ou intercommunalités, en saisons touristiques de lignes calibrées pour les besoins des vacanciers durant leur séjour (loisirs, services) - Manque de cohérence des lignes de transports circulant en parallèle sur un même réseau mais avec des conditions d'accès différentes, alors que les capacités financières sont limitées ; - Piétons vacanciers cheminant sur des axes non sécurisés car absence de cheminements ou non connaissance d'itinéraires plus adaptés ; - Une attente forte des populations touristiques en solution de déplacement autre que la voiture particulière ; - Un territoire de montagne avec des dénivelés et des conditions météorologiques qui lui sont propres ; - Un environnement naturel à préserver. <u>Les actions déjà engagées :</u>

Contrat Espace Vallée Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

	• Sur Haute Maurienne Vanoise, plusieurs actions impulsées en faveur de l'écomobilité ; et des moyens financiers importants alloués aux transports en communs touristiques • Réflexions autour de la mobilité touristique sur Terra Modana en 2013 ; • Contexte de fusion des EPCI et nouvelle destination à cette échelle : l'offre est à restructurer à l'échelle de la destination.
Objectifs	• Avoir une vision globale de l'existant et des solutions à optimiser ou à développer pour mailler le territoire à court, moyen ou long terme ; • Définir l'organisation et une gestion optimisée des modes de déplacements des populations touristiques, notamment optimisation et pérennisation des réseaux de transports en commun ; • Définir, dans un contexte de fusion et de réorganisation de la compétence, l'échelle d'intervention de la puissance publique concernant l'offre de mobilité (intercommunalité, communes, autres, etc.). • Pérenniser l'offre de déplacement touristique tout en prenant en compte les capacités financières des collectivités (autres modes de gestion, autre organisation, modes de déplacement alternatifs moins coûteux à terme pour les collectivités).
Contenu de l'opération	<u>Elaboration du Schéma Global de Déplacements</u> • Synthèse des éléments des études existantes (études TM 2013, HMV 2010, SCoT 2016) • Mise en exergue des possibilités offertes sur le territoire pour les déplacements des populations touristiques ; • Identification des modes de déplacement les plus appropriés à mettre en œuvre selon la saison à l'attention des populations touristiques • Identification des évolutions territoriales et juridiques, des actions en cours, à pérenniser et à mettre en œuvre pour optimiser les déplacements ; • Validation du SGD. <u>Restructuration des services à destination des populations touristiques et définition des modes d'organisation et de gestion des différents modes de déplacements</u> • Animation d'une réflexion autour de la restructuration des services, de leur organisation, des modes de gestion à privilégier, de leur financement et de l'accessibilité par les usagers des modes de déplacements ; • Elaboration de propositions réalistes et opérationnelles ; Cette réflexion doit prendre en compte : les niveaux de desserte, les mutualisations possibles des services entre les différents donneurs d'ordre, des partenariats possibles entre donneurs d'ordre (publics, privés, etc.), financiers, la politique tarifaire, le niveau d'accessibilité. <i>En fonction de la nécessité et de la volonté politique des élus, il sera possible de poursuivre cette action ainsi :</i> <u>Réalisation de plans de Déplacement (P.G.D.) à l'échelle communale ou station.</u> • Plan de déplacement sectoriel, mesures à privilégier site par site (organisation du stationnement, fermeture de la route en zones sensibles, mise en place de transport en commun, plan « piétons-vélo », itinéraires de jalonnement, place de la voiture, etc) ; • Etudes de programmation. <u>Conception d'un guide de recommandations</u> dans le but de renforcer la cohérence des actions menées par les différents opérateurs.

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

	<u>Type de dépenses*</u> : - Ingénierie interne ; - Ingénierie externe (cabinet-conseil spécialisé, urbaniste, expert juridique, etc.) ; - Frais d'animation (voyage d'étude, réception...). <i>*Indications de dépenses au titre du contrat SVPN :</i> - Dépenses éligibles : ingénierie (prestation externe) pour la définition d'un schéma de mobilités touristiques - Dépenses non éligibles : coûts internes, frais d'animation, abonnements etc.
Moyens humains nécessaires à la mise en œuvre et au suivi de l'opération	- Chargé de projet mobilité Communauté de communes - Ingénierie externe (besoins précis à définir).
Partenaires techniques	OT, Département, Région Auvergne Rhône-Alpes, SPM, Maurienne Tourisme, Parc national de la Vanoise
Articulation avec d'autres actions, opérations ou projets	La mobilité concerne l'ensemble des actions des axes 1, 2 et 3 de la stratégie de développement touristique Haute Maurienne Vanoise Terra Modana
Conditions de réussite et points de vigilance (y compris RH)	- Aptitude du cabinet-conseil et du chargé de projets à combiner les besoins des usagers ; les nouvelles pratiques à insuffler ; les capacités financières de l'espace valléen ; - Aptitude du cabinet-conseil et du chargé de missions à mener une concertation large avec des parties-prenantes ayant potentiellement des intérêts contradictoires ; - Ambitions réalistes et opérationnelles du projet.
On aura réussi, si ?	Le schéma global de déplacement est déployé et des nouveaux modes de gestion, plus durables, sont mis en œuvre.
Indicateurs de réalisation	Elaboration d'un Schéma Global de Déplacement sur le territoire.
Indicateurs de résultat	Niveau de mise en œuvre du Schéma Global de Déplacement : nombre d'actions enclenchées.
Indicateurs d'impact	- Evolution des pratiques en matière de mobilité (populations touristiques, locales et saisonnières) - Satisfaction des usagers - Evolution de l'image de la destination

Budget et plan de financement prévisionnels

Dépenses	Nature des dépenses	Montant	HT/TTC	I/F
	Ingénierie externe tranche 1	80 000 €	TTC	F
	Ingénierie externe tranche 2	35 000 €	TTC	F
	Total	115 000 €		

Recettes	Nature des recettes (dont autofinancement)	Montant	Taux moyens d'intervention
	Région AURA SVPN (tranche ferme)	32 000 €	40%
	Région AURA SVPN (tranche conditionnelle)	14 000 €	40%
	FNADT CIMA 1.3	46 000 €	40%
	Autofinancement	23 000 €	20%
	Total	115 000 €	100%

Fiche-action A29 « Mise en œuvre de la politique Immobilier de Loisir »

Contexte général

Ici comme ailleurs en montagne la situation de l'immobilier de loisir constitue un enjeu fort pour l'avenir du territoire. En effet, le modèle économique des stations nécessite un bon niveau de remplissage de l'ensemble des lits touristiques, quelle que soit leur typologie. Une importante vague de construction de résidences tourisme dans les années 2000 a donné une bouffée d'oxygène conséquente à l'économie locale. Cependant l'arrivée en « fin de baux » de ces nouveaux lits inquiète, et ce à juste titre, car il est fort probable qu'ils sortent des circuits de commercialisation. C'est alors l'ensemble des acteurs de l'économie touristique qui s'en trouverait affecté, au premier rang desquels les sociétés de remontées mécaniques, véritables locomotives de l'économie locale.

Dans les stations de Haute Maurienne, les lits en résidence secondaire, dits « lits froids », représentent près de la moitié de l'offre d'hébergement touristique. La part des lits chauds ou tièdes, c'est-à-dire, dans les circuits de commercialisation, a tendance à baisser et ce phénomène est amené à perdurer. Cette situation nécessite un besoin de renouvellement du stock de lits de l'ordre de 20% tous les 10 ans.

Le taux d'érosion des lits professionnels est une question d'autant plus cruciale qu'il n'est pas rare que, lorsqu'un lit professionnel passe dans le secteur diffus, son rendement devienne 2,5 à 3 fois inférieur, ce qui :

- Impacte fortement l'activité économique des stations. En effet ces lits insuffisamment loués, moins de 4 semaines par an, génèrent des recettes insuffisantes pour l'entretien et la rénovation du parc de remontées mécaniques des domaines skiables, soit une dépréciation progressive de ce parc, de l'économie globale de la station et de l'attractivité générale des destinations ;
- Rend difficile l'évaluation des besoins et services à mettre en œuvre pour les stations au cours d'une saison d'exploitation.

De nombreuses solutions ont été testées çà et là dans les Alpes pour enrayer le refroidissement des lits touristiques (ORIL, politiques propriétaires diverses, etc.), avec plus ou moins de succès. Ces démarches, ponctuelles et peu coordonnées, n'ont pas permis de trouver des solutions satisfaisantes au regard de l'enjeu.

Outre la question des lits en meublés, qu'ils soient d'ailleurs en résidence de tourisme ou dans le secteur « diffus », les lits en hôtels, en chambres d'hôtes, en villages et centres de vacances, en campings, en gîtes et refuges méritent également toute l'attention des pouvoirs publics. En effet, la qualité de ces lits est variable d'un établissement à l'autre et leurs propriétaires ont besoin d'un accompagnement régulier pour s'adapter aux attentes des clientèles touristiques.

Objectifs généraux

- Soutenir la fréquentation des lits touristiques :
 - Maintenir chauds les lits tièdes et chauds ;
 - Réchauffer les lits froids.
- Créer ou renforcer un sentiment d'appartenance entre l'hébergeur et sa station, une implication véritable, et une reconnaissance des acteurs touristiques pour son rôle prépondérant dans l'avenir du territoire, par l'animation de l'ensemble de cette action ;
- Développer un service de qualité permettant d'accompagner les hébergeurs dans leurs projets individuels, de les renseigner et de les impliquer dans les projets de la destination ;
- Entretenir l'économie locale et renforcer l'attractivité territoriale.

Opérations concernées

- Opération 1 : animation de la politique de l'immobilier de loisir ;
- Opération 2 : mise en place du système de gestion de la relation propriétaires ;
- Opération 3 : structuration d'une cellule de la politique Immobilier de loisir ;
- Opération 4 : Soutien des projets de requalification et de repositionnement des hébergements collectifs.

Lien avec la stratégie Haute Maurienne Vanoise Terra Modana

- Stimuler la fréquentation des hébergements touristiques par l'implication des hébergeurs et des propriétaires.

Liens / interactions et potentialités de mutualisation avec d'autres espaces valléens :

Contrat Espace Vallée Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

- L'animation d'une démarche Immobilier de loisir doit se faire au plus près des hébergeurs. En revanche, la mise en réseau des chargés de missions sur cette thématique est nécessaire à l'échelle de la Maurienne, du département, de la Région et du massif des Alpes.

Contribution aux objectifs du POIA

- Amélioration de la fréquentation estivale ;
- Développement de la dynamique locale d'innovation sociale et organisationnelle.

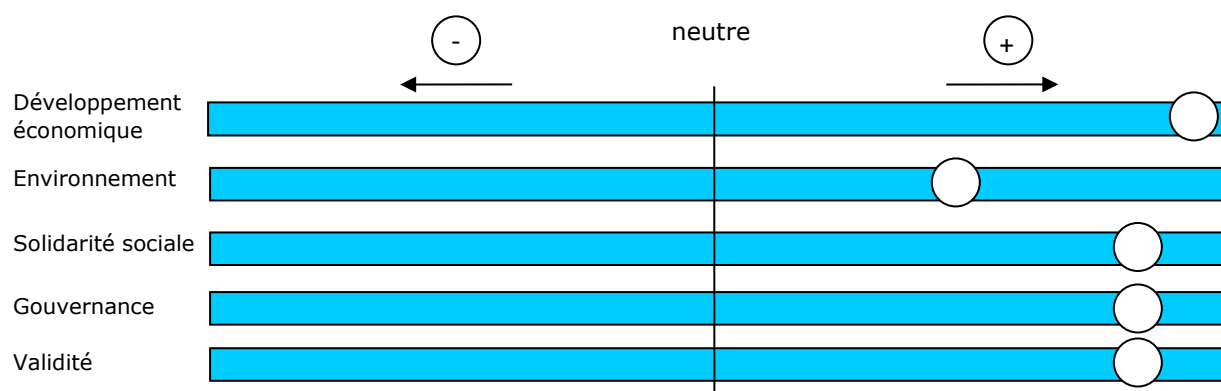
Contribution aux objectifs de la CIMA

- Prise en compte des questions d'hébergements touristiques.

Contribution aux objectifs de la politique régionale de la montagne :

- Axe « hébergements » : remise en marché de l'immobilier de loisir.

Appréciation au regard du développement durable :



Plan de financement prévisionnel

	Dépenses	Recettes (préciser)	
Opération 1	150 000	Région AURA SVPN	60 000
		Autofinancement	90 000
		TOTAL	150 000
Opération 2	25 000	Autofinancement	25 000
		TOTAL	25 000
Opération 3	15 000	Autofinancement	15 000
		TOTAL	15 000
Opération 4	80 000	Autofinancement	80 000
		TOTAL	80 000
TOTAL	270 000	TOTAL	270 000

Contrat Espace Vallée Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Axe stratégique	Chauds ! Les lits... 100% douillets <i>Ou... Amélioration du taux de remplissage de l'ensemble des lits du territoire, quelle que soit leur typologie ou leur mode de commercialisation</i>	
Objectif stratégique	Maintenons les lits chauds et réchauffons les lits froids... <i>Ou... Mettre en œuvre une Politique de l'Immobilier de Loisir réfléchi et adaptée aux problématiques locales, impliquant propriétaires, gestionnaires et élus</i>	
Objectif opérationnel	Mettre en œuvre la Politique de l'Immobilier de Loisir (PIL)	
Action 29	Mise en œuvre de la Politique de l'Immobilier de Loisir (PIL)	
Opération 1	Animation de la Politique de l'Immobilier de Loisir	
MAITRISE D'OUVRAGE CCTM, CCHMV, OT		PERIODE DE MISE EN OEUVRE Date prévisionnelle de début : juillet 2016 Date prévisionnelle de fin : décembre 2020
PROFIL DE L'OPÉRATION >> Catégorie d'action ☐ Ingénierie >> Thématique concernée ☐ Amélioration des hébergements		PERIMETRE DE MISE EN OEUVRE ☐ Intercommunautaire puis intercommunal
Contexte	<u>La destination :</u> - Des brides d'actions en cours en fonction des territoires : un chargé de missions « Mobilisation de l'offre » en Haute Maurienne Vanoise, et des actions de formation déployées envers les propriétaires par l'Office de tourisme ; une « Politique Propriétaire » sur Terra Modana, permettant de poser le diagnostic et de démarrer le travail de sensibilisation auprès des propriétaires ; - Un manque de cohérence entre les actions déployées, par de collaboration et de mutualisation des efforts entre les stations ; - Pas d'ingénierie dédiée sur cet enjeu.	
Objectifs	- Déployer et optimiser la mise en œuvre de la Politique Immobilier de Loisir et les actions en découlant ; - Articuler les solutions et les actions en fonction de la nature de chaque lit ; - Contribuer à améliorer le remplissage des lits touristiques, quelle que soit leur typologie ; - Accompagner chaque hébergeur dans la recherche d'une optimisation du remplissage de son bien par une solution dédiée qui correspond à ses besoins ; - Replacer les hébergeurs au centre du modèle économique de la station et en faire des acteurs incontournables de l'avenir de la destination.	
Contenu de l'action	Un chef de projet « immobilier de loisir » est recruté pour animer et coordonner la mise en œuvre de la Politique de l'Immobilier de Loisir. Ses missions sont les suivantes : <u>Collecter, structurer et mettre à disposition</u> des hébergeurs et des autres acteurs concernés l'ensemble des outils qui permettront de répondre de manière personnalisée aux différentes questions que se posent les hébergeurs, dans un lieu unique, identifié, et qui leur est dédié ; <u>Animer le réseau des référents AFFINISKI</u>, qui sont les premiers au contact des hébergeurs. Il s'agira de leur fournir l'ensemble des outils dont ils auraient besoin pour répondre aux attentes de leurs interlocuteurs, de les épauler dans la mise en place de ces outils, de faire le lien entre les attentes qu'ils perçoivent du « terrain » et le pilotage politique de la Politique Immobilier de Loisir ;	

Contrat Espace Vallée Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

	- Mettre en place des partenariats étroits avec les partenaires extérieurs, qu'ils soient financeurs, collectivités, centre de ressources, territoires ou sociétés privées. Il s'agira de collecter et de traduire sur la Haute Maurienne toutes les bonnes pratiques, les expériences concluantes et les outils et procédures de financement possibles pour atteindre les objectifs ; - Structurer l'animation des filières d'hébergement du territoire, en étroit lien avec les offices de tourisme. Il s'agira d'améliorer la commercialisation des lits, par de l'accompagnement individuel, par filière, ou inter filière, en fonction des besoins. Pour mener à bien ces missions, le chef de projet « immobilier de loisir » s'appuiera également sur l'opération 2 « mise en place du système de gestion de la relation propriétaires », qu'il animera également. <u>Type de dépense :</u> - Salaires et charges du chef de projet « immobilier de loisir » - Frais d'animation <i>* Indications de dépenses au titre du contrat SVPN :</i> <i>Dépenses éligibles : salaire chargé.</i> <i>Dépenses non éligibles : coûts internes, frais d'animation, frais de déplacement etc.</i>
Moyens humains nécessaires à la mise en œuvre et au suivi de l'action	Chef de projet « Immobilier de loisir », intervenant également sur les opérations 2, 3 et 4
Partenaires techniques	Offices de tourisme, centrales de réservation, collectivités, SPM, Maurienne Tourisme, Département, Région, Atout France
Articulation avec d'autres actions ou projets	Le chef de projet Immobilier de loisir coordonnera le déploiement de l'ensemble des actions de l'axe 3. Il sera chargé de faire le lien entre tous les acteurs intervenant dans le champ de l'immobilier de loisir.
Conditions de réussite et points de vigilance (y compris RH)	- Capacités du chef de projet à animer l'ensemble de la politique Immobilier de Loisir, tout en se dégageant assez de temps pour l'accompagnement de projets individuels ; - Bonne complémentarité entre les actions menées directement par le chef de projet « Immobilier de Loisir » et les actions déjà menées par les Offices de Tourisme en place.
On aura réussi, si ?	Le poste est pérennisé au-delà des années de soutien de la part des partenaires financiers.
Indicateurs de réalisation	Recrutement effectif du chef de projet « Immobilier de Loisir »
Indicateurs de résultat	- Déploiement de la politique « Immobilier de Loisir » ; - Nombre de projets individuels accompagnés.
Indicateurs d'impact	- Maintien voire amélioration du remplissage des lits touristiques. - Amélioration de la satisfaction clientèle.

Budget et plan de financement prévisionnels

Dépenses	Nature des dépenses	Montant	HT/TTC	I/F
	Salaires et charges - 3 ans	150 000 €	TTC	F
	Total	150 000 €		
Recettes	Nature des recettes (dont autofinancement)	Montant	Taux moyens d'intervention	
	Région AURA SVPN (tranche ferme pour 42500€ / tranche conditionnelle pour 17500€) - taux dégressif	60 000 €	40%	
	Autofinancement	90 000 €	60%	
	Total	150 000 €		

Contrat Espace Vallée Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Axe stratégique	Chauds, les lits... 100% douillots <i>Ou... amélioration du taux de remplissage de l'ensemble des lits du territoire, quelle que soit leur typologie ou leur mode de commercialisation</i>
Objectif stratégique	Maintenons les lits chauds et réchauffons les lits froids... <i>Ou... Mettre en œuvre une Politique de l'Immobilier de Loisir réfléchi et adaptée aux problématiques locales, impliquant propriétaires, gestionnaires et élus</i>
Objectif opérationnel	Mettre en œuvre la Politique de l'Immobilier de Loisir (PIL)
Action 29	Mise en œuvre de la Politique de l'Immobilier de Loisir (PIL)
Opération 2	Mise en place du système de gestion de la relation propriétaires
MAITRISE D'OUVRAGE CCTM, CCHMV, OT	PERIODE DE MISE EN OEUVRE Date prévisionnelle de début : septembre 2016 Date prévisionnelle de fin : décembre 2017
PROFIL DE L'OPÉRATION >> Catégorie d'action ☐ Mise en réseau d'acteurs ☐ Ingénierie >> Thématique concernée ☐ Amélioration des hébergements	PERIMETRE DE MISE EN OEUVRE ☐ Intercommunautaire puis intercommunal
Contexte	<u>La destination :</u> - Faible connaissance des propriétaires. Au sein des centrales, les données collectées ne sont pas harmonisées et mutualisées ; - Des prémisses d'actions pour une meilleure connaissance des propriétaires sur Terra Modana ; - Haute Maurienne Vanoise a déjà déclenché une série d'actions envers les propriétaires, au sein de l'office de tourisme ; - Il est ressorti du croisement des réflexions aux deux échelles (Terra Modana / SCoT Maurienne) un principe transversal prioritaire : une connaissance intime des propriétaires et des hébergements est nécessaire pour permettre de proposer la solution pertinente à chaque besoin spécifique. <u>Les hébergeurs :</u> - Des hébergeurs ayant souvent l'impression d'être « abandonnés », en perte de confiance vis-à-vis des organes de pilotage des stations, un dialogue souvent rompu et une opacité sur les perspectives d'évolution des stations ; - Des attentes fortes d'accompagnement et de facilitation de la commercialisation et de la rénovation ; - Une typologie des propriétaires proposée par l'étude « Politique Propriétaire », qui permet de structurer à minima les actions en fonction des caractéristiques et des attentes de chaque propriétaire.
Objectifs	- Connaître « intimement » le parc d'hébergements de la destination, les besoins des propriétaires, des gestionnaires et des calendriers de sorties de baux ; - Développer une connaissance quantitative et qualitative ; - Doter la destination d'un outil lui permettant de centraliser, de suivre et d'analyser les données relatives aux propriétaires, et ainsi d'animer une dynamique propriétaires réellement efficace ;
Contenu de l'action	<u>Constitution des bases de données</u> - Etat des lieux des hébergeurs de la destination : - Etat des lieux de la connaissance des hébergeurs professionnels de la destination : contacts, référents, liens déjà établis... ;

Contrat Espace Vallée Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

	○ Etat des lieux co-élaboré avec les Résidences de tourisme concernant l'état des lieux des baux (montage juridique, calendrier de sorties des baux, contacts...) ; ○ Etat des lieux co-élaboré avec l'ensemble des acteurs des stations concernant les listings contacts propriétaires ; • Demande des données cadastrales ; • Liste des données utiles et nécessaires pour qualifier les propriétaires et des hébergeurs de la destination. 2. <u>Structuration d'un outil de Gestion de la Relation Propriétaire</u> • Adaptation de la méthode d'utilisation des données MAGIC développée par Atout France, pour construire la Base de données qualifiée des propriétaires ; • Développement de l'outil numérique permettant de développer une GRP, définir les droits d'accès et d'usage (par station, sur tout le territoire, qui, etc.) ; • Formation d'un groupe technique à son utilisation ; • Information des élus sur les modalités et finalités d'un outil de Gestion de la Relation Propriétaire ; • Animation et amélioration continue de l'outil. <u>Type de dépenses :</u> • Ingénierie externe (application méthode MAGIC, recueil et qualification des données, typologie propriétaires, formations utilisateurs) ; • Achat et développement logiciel nécessaire.
Moyens humains nécessaires à la mise en œuvre et au suivi de l'action	• Chef de projet Immobilier de Loisir, en étroite collaboration avec les référents AFFINISKI des stations.
Partenaires techniques	Offices de tourisme, Résidences de tourisme, centrales de réservation, domaines skiables, régies d'électricité, ensemble des acteurs et des propriétaires des stations, SPM, Atout France.
Articulation avec d'autres actions ou projets	En tant que principe transversal n°1, cette opération est la condition sine qua non de l'efficacité de la politique Immobilier de loisir.
Conditions de réussite et points de vigilance (y compris RH)	• Utilisation des données CNIL des hébergeurs ; • Capacités à collecter et qualifier les données (nécessité d'une collaboration entre les détenteurs des données) ; • Capacités que se donnent les acteurs touristiques de faire vivre cette base de données (en lien direct avec la compétence et le temps possible du chef de projet Immobilier de Loisir).
On aura réussi, si ?	La GRP est en place, elle facilite l'animation de l'ensemble de la Politique Immobilier de loisir. Elle fournit aux acteurs de la politique Immobilier de loisir une base de données à jour, des outils et des systèmes de collaboration, une connaissance plus fine et plus juste des hébergeurs.
Indicateurs de réalisation	• Existence de l'outil GRP ; • 100% des utilisateurs sont formés.
Indicateurs de résultat	• Nb de campagnes de communication spécifiques basées sur la qualification de la GRP et taux d'ouverture des mails ; • Amélioration du taux de retours positifs des hébergeurs.
Indicateurs d'impact	• Instauration d'une meilleure communication entre les hébergeurs et les acteurs de la station, la confiance est retrouvée. • Les propriétaires se sentent investis d'un rôle dans l'économie de leur station, les taux de remplissage augmentent.

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Budget et plan de financement prévisionnels

Dépenses	Nature des dépenses	Montant	HT/TTC	I/F
	Développement de l'outil informatique	15 000 €	TTC	I
	Structuration des bases de données	5 000 €	TTC	I
	Formation des futurs utilisateurs	5 000 €	TTC	F
	Total	25 000 €		

Recettes	Nature des recettes (dont autofinancement)	Montant	Taux moyens d'intervention
	Autofinancement	25 000 €	100%
	NB : le CTS pourrait contribuer en partie au financement de cette action		
	Total	25 000 €	

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Axe stratégique	Chauds ! Les lits... 100% douillots <i>Ou... Amélioration du taux de remplissage de l'ensemble des lits du territoire, quelle que soit leur typologie ou leur mode de commercialisation</i>	
Objectif stratégique	Maintenons les lits chauds et réchauffons les lits froids... <i>Ou... Mettre en œuvre une Politique de l'Immobilier de Loisir réfléchi et adaptée aux problématiques locales, impliquant propriétaires, gestionnaires et élus</i>	
Objectif opérationnel	Mettre en œuvre la Politique de l'Immobilier de Loisir (PIL)	
Action 29	Mise en œuvre de la Politique de l'Immobilier de Loisir (PIL)	
Opération 3	Structuration d'une cellule de la politique de l'immobilier de loisir	
MAITRISE D'OUVRAGE CCTM, CCHMV, OT		PERIODE DE MISE EN OEUVRE Date prévisionnelle de début : août 2016 Date prévisionnelle de fin : août 2017
PROFIL DE L'OPÉRATION >> Catégorie d'action ☐ Mise en réseau d'acteurs / formations ☐ Ingénierie >> Thématique concernée ☐ Amélioration des hébergements		PERIMETRE DE MISE EN OEUVRE ☐ Intercommunautaire puis intercommunal
Contexte	<u>La destination :</u> - Un dynamisme qui repose sur la capacité de remplissage des lits diffus de chaque station, et donc l'implication des hébergeurs ; - Un réel déficit de relations et de communication entre hébergeurs et collectivités, entre hébergeurs et stations, mais également entre hébergeurs tout simplement, ainsi qu'avec le territoire, l'offre touristique, l'administration... <u>Les hébergeurs :</u> - En attente de communication, d'information, d'accompagnement dans la mise en œuvre d'une potentielle commercialisation ; - Dans la complexité et la multitude des structures exerçant sur une station, en attente d'un guichet unique, où trouver l'ensemble des informations et de l'aide dont ils ont besoin ; - En tant que parties prenantes de la destination, ils peuvent et doivent être impliqués dans sa vie et son animation, et dans le développement des outils dédiés.	
Objectifs	- Enrayer la progression des lits à faible rendement en accompagnant les propriétaires dans leur parcours de mise en location de leur bien, - Apporter des réponses personnalisées à chaque hébergeur ; - Créer une cellule unique et dédiée permettant de centraliser l'ensemble des informations nécessaires ; - Permettre aux hébergeurs de s'investir dans une cellule qui leur est dédiée ; - Créer ou renforcer un sentiment d'appartenance entre l'hébergeur et sa station.	
Contenu de l'opération	<u>1. Constitution de l'ingénierie nécessaire</u> - Identification collective des besoins des hébergeurs, et les manières d'y répondre, notamment sur les thématiques suivantes : - Droit, fiscalité, comptabilité, administration ; - Labellisation, normes, rénovations ; - Commercialisation, promotion ; - Collaboration avec les centrales de réservation, les agences immobilières, les grands hébergeurs...	

Contrat Espace Vallée Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

	- Constitution d'un « pool d'expertise », à une échelle supra, mobilisable en fonction des besoins, très rapidement et de manière pérenne (articulation avec SPM / Savoie). <u>2. Définition et structuration opérationnelle de la cellule :</u> - Définition de la structure administrative la plus pertinente et les modalités d'implication des propriétaires en son sein ; - Choix d'un lieu, d'un site internet ou d'agents ; - Développement d'une identité visuelle dédiée ; - Définition d'un statut administratif et d'une organisation ; - Implication des hébergeurs dans l'animation de l'outil. Cette cellule doit : - Leur communiquer de l'ingénierie (normes, labels, rénovation, conduites à tenir, commercialisation, « e-tourisme »), des informations concernant la rénovation, la fiscalité, le domaine skiable, la vie et le fonctionnement de la station, les ressources techniques nécessaires (juriste, fiscaliste, énergéticien...) ; - Leur proposer une médiation impliquant les acteurs du tourisme local (collectivité et stations) ; - Être conviviale, conçue comme un lieu de rencontres et d'échanges. <u>Types de dépenses :</u> - Ingénierie (accompagnement et expertise technique) ; - Si nécessaire, travaux, aménagement et structuration d'un espace d'accueil.
Moyens humains nécessaires à la mise en œuvre et au suivi de l'opération	Chef de projet Immobilier de loisir
Partenaires techniques	Offices de tourisme, centrales de réservation, collectivités, agences immobilières, domaines skiables, SPM, artisans, Chambre des Métiers/artisanale, CAUE, Département.
Articulation avec d'autres actions ou projets	Un principe transversal pose la capacité des destinations à mener de front plusieurs actions en même temps. Cette action fait partie de l'ensemble des actions de la mise en œuvre de la politique immobilier de loisir.
Conditions de réussite et points de vigilance (y compris RH)	- Impliquer les agences immobilières dans le projet (nécessaire bien que délicat) ; - Impliquer les hébergeurs autour de cette cellule d'accompagnement et de conseil : formations, interventions, partage d'expériences... ; - La réorganisation de la gouvernance touristique (Loi NOTRe) doit être une opportunité pour structurer ce projet et définir son mode d'administration.
On aura réussi, si ?	La cellule est reconnue, identifiée, et considérée comme le lieu de tous les services pour les hébergeurs.
Indicateurs de réalisation	Structure définie (« prête à l'emploi »)
Indicateurs de résultat	- Implication et appropriation du projet par l'ensemble des acteurs, notamment les hébergeurs ; - Ratio entre dossiers instruits au sein de la cellule et les réalisations constatées.
Indicateurs d'impact	- La communication entre les hébergeurs et les acteurs de la station est réinstallée, ainsi que la confiance ; - Amélioration du taux de remplissage des stations.

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Budget et plan de financement prévisionnels

Dépenses	Nature des dépenses	Montant	TTC	I/F
	<i>Accompagnement général du projet</i>	7 500 €	TTC	F
	<i>Missions juridiques et techniques</i>	2 500 €	TTC	F
	<i>Frais de communication</i>	5 000 €	TTC	F
	<i>Aménagements locaux si besoin (option)</i>	15 000 €	TTC	I
	Total	15 000 €		
Recettes	Nature des recettes (dont autofinancement)	Montant	Taux moyens d'intervention	
	Autofinancement	15 000 €	100%	
	Total	15 000 €		

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Axe stratégique	Chauds ! Les lits... 100% douilletts <i>Ou... amélioration du taux de remplissage de l'ensemble des lits du territoire, quelle que soit leur typologie ou leur mode de commercialisation</i>
Objectif stratégique	Maintenons les lits chauds et réchauffons les lits froids... <i>Ou... Mettre en œuvre une Politique de l'Immobilier de Loisir réfléchi et adaptée aux problématiques locales, impliquant propriétaires, gestionnaires et élus</i>
Objectif opérationnel	Mettre en œuvre la Politique de l'Immobilier de Loisir (PIL)
Action 29	Mise en œuvre de la Politique de l'Immobilier de Loisir (PIL)
Opération 4	Soutien des projets de requalification et de repositionnement des hébergements collectifs
MAITRISE D'OUVRAGE Nouvel EPCI	PERIODE DE MISE EN OEUVRE Date prévisionnelle de début : janvier 2018 Date prévisionnelle de fin : décembre 2020
PROFIL DE L'OPÉRATION >> Catégorie d'action ☐ Étude de faisabilité ☐ Mise en réseau d'acteurs / formations ☐ Ingénierie >> Thématique concernée ☐ Amélioration des hébergements	PERIMETRE DE MISE EN OEUVRE ☐ Intercommunautaire puis intercommunal
Contexte	<u>La destination :</u> • 23% de lits en villages vacances ou centres de vacances, considérés comme des lits « chauds » (76 nuits de commercialisation par saison hivernale) ; • 2% des lits en hôtels, plutôt situés dans les centres-bourgs, en vallée. Permettent une offre complémentaire aux autres types d'hébergement, notamment pour du court séjour <u>Les hébergements :</u> • Plusieurs typologies d'hébergements, jusqu'ici considérés comme proposant des « lits chauds », aujourd'hui en difficulté ; • Des gestionnaires qui se sentent souvent isolés dans leur quotidien, qui demandent à se professionnaliser, à changer de manière de voir les choses pour améliorer leur commercialisation ; • Des bâtiments souvent vieillissants, ne répondant plus aux normes d'accueil ni aux exigences des clientèles ; • Concernant l'hôtellerie de plein air, des conditions climatiques qui nécessitent des aménagements spécifiques, notamment des HLL, devant conserver des normes paysagères et d'efficacité énergétique suffisantes.
Objectifs	• Soutenir les hébergements possédant des lits à fort rendement pour permettre à la destination de conserver son renouvellement des clientèles ; • Les accompagner dans leur recherche d'un nouveau modèle économique, dans la rénovation de leurs bâtiments, et dans de nouvelles démarches commerciales et d'accueil ; • Structurer des outils et des méthodes d'accompagnement permettant de répondre précisément à leurs besoins ; • Soutenir prioritairement des projets d'amélioration de l'efficacité énergétique de ces bâtiments. • Améliorer le taux de remplissage de ces hébergements.

Contrat Espace Vallée Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Contenu de l'opération	1. <u>Définition des besoins d'accompagnement des hébergeurs collectifs sous la forme d'un appel à projets</u> • Identification des hébergeurs en attente d'une implication plus importante dans la destination ; • Sensibilisation à la nécessaire montée en qualité de l'accueil sur ces hébergements (Educ-Tour, diagnostic partagé, formations / informations...) ; • Définition collective d'un appel à projets concernant un accompagnement individuel des hébergeurs sur trois champs d'intervention : ◦ Remise aux normes et amélioration énergétique des bâtiments ; ◦ Travail sur l'offre commerciale (formations, benchmark...) ; ◦ Collaboration avec d'autres hébergeurs sur le territoire, dans le but de mutualiser des moyens, des actions ou des services. • Déclinaison de cet appel à projet selon les typologies d'hébergements concernées ; • Ecriture du cahier des charges, et lancement de l'appel à projets local. 2. <u>Mise en œuvre de l'appel à projet et soutien des projets des hébergements collectifs</u> • Mise en place d'un comité de sélection des projets, dans le cadre de l'appel à projets local ; • Accompagnement des projets individuels, notamment : ◦ Formations / informations et professionnalisation des hébergeurs ; ◦ Remise aux normes et performances énergétiques, construction de HLL si besoin pour l'hôtellerie de plein air ; ◦ Restructuration de l'offre commercialisée (pour les hôtels et l'hôtellerie de plein air : insertion dans les projets de structuration des grands axes d'itinéraires, type Route des Grandes Alpes) ; ◦ Développement de nouveaux services, notamment mutualisés avec d'autres hébergeurs de la destination ; • Accompagnement à la recherche de financements potentiels (ligne de droits communs Régionales, ADEME, CIMA, chéquiers expertise, Savoie Haute Savoie Juniors, CCI...). <u>Type de dépenses :</u> • Ingénierie (accompagnement, animation, expertise, recherche de financements...) ; • Frais d'animation (Educ'Tour, réceptions, formations, interventions...) ; • Formations, sensibilisation...
Moyens humains nécessaires à la mise en œuvre	• Chef de projet Immobilier de loisir • Ingénierie extérieure : besoins à définir
Partenaires techniques	Offices de tourisme, centrales de réservation, collectivités, éducation nationale (pour les centres de vacances), Département, Région, autres espaces valléens, Savoie Haute Savoie Juniors, CCI.
Articulation avec d'autres actions ou projets	Ces hébergements ne font pas l'objet d'un traitement à part : c'est en tirant les synergies de l'ensemble des hébergeurs que des projets innovants et structurants pourront voir le jour.
Conditions de réussite et points de vigilance (y compris RH)	• Collaboration effective avec les hébergeurs, notamment sur la définition des besoins ; • Prise en compte des particularités du modèle économique de chaque typologie d'hébergement ; • Les projets retenus doivent être innovants et performants (notamment énergétiquement) ; • Le comité de sélection doit être représentatif pour ne pas qu'il puisse y avoir recours ; • Fond assez important, et règles suffisamment équilibrées pour permettre un vrai effet levier sur les projets, sans s'assécher rapidement.

Contrat Espace Vallée Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

On aura réussi, si ?	L'appel à projets local permet d'accompagner des projets spécifiques au territoire, mais aussi innovants et performants. Les hébergements collectifs exemplaires voient une amélioration de leur taux de remplissage et de la satisfaction de leurs clientèles.
Indicateurs de réalisation	- Lancement de l'appel à projets local ; - Nombre de projets accompagnés.
Indicateurs de résultat	- Des projets de rénovation émergent sur le territoire ; - Amélioration de la qualité de l'accueil ; - Rénovation énergétique des bâtiments menée à terme ; - Actions de mutualisation de services et de moyens apparaissant sur la destination.
Indicateurs d'impact	- Des hébergeurs s'engagent à mettre en location à nouveau leurs hébergements ; - Le taux de remplissage de la destination s'améliore

Budget et plan de financement prévisionnels

Dépenses	Nature des dépenses	Montant	HT/TTC	I/F
	<i>Ingénierie projet global (12J)</i>	9 000 €	TTC	I
	<i>Déclinaison par typologie d'hébergements (5j / Type)</i>	11 000 €	TTC	I
	<i>Accompagnement des projets</i>	60 000 €	TTC	I
	Total	80 000 €		

Recettes	Nature des recettes (dont autofinancement)	Montant	Taux moyens d'intervention
	<i>Autofinancement</i>	80 000 €	100%
	<i>NB : des pistes de cofinancement devront être trouvées au cas par cas</i>		
	Total	80 000 €	

Fiche-action A33 « Définition et mise en œuvre de la stratégie marketing à l'échelle de l'espace valléen »

Contexte général

La Haute Maurienne Vanoise et Terra Modana constituent une destination touristique à part entière qui dispose de nombreux dénominateurs communs : géographie, stations-villages et stations intégrées de taille homogène qui s'égrènent tout au long de cette vallée bordée par le Parc national de la Vanoise et l'Italie, une histoire et un patrimoine communs, une agriculture forte et dynamique.

L'hypothèse est faite et en partie vérifiée que les clientèles touristiques ne perçoivent pas les frontières administratives et circulent sur l'ensemble du territoire, notamment en période estivale, dans cet ensemble cohérent qui jouit globalement d'un même pouvoir d'attractivité.

Par ailleurs, le contexte actuel de la loi NOTRe implique des changements dans l'organisation de la destination : fusion des Communautés de communes Terra Modana et Haute Maurienne Vanoise, et transfert de la compétence « promotion du tourisme, dont la création d'office de tourisme » à l'intercommunalité. Ces changements peuvent être une véritable opportunité pour renforcer le management touristique de la destination.

Le marketing n'est pas toujours perçu à sa juste valeur, et souvent peu compris des élus et des acteurs du territoire. Pour autant, il permet d'optimiser les actions de développement touristique, par le ciblage de chaque offre proposée aux cibles clientèles appropriées. Dans un travail de constitution d'une destination composée de plusieurs marques stations, le marketing permet ainsi de positionner les offres les unes par rapport aux autres, et de spécifier les clientèles cibles de chacune. Cela permet à chaque station de trouver sa place, par rapport aux autres stations du territoire, et de se positionner sous la marque ombrelle de la nouvelle destination.

Objectifs généraux

- Emergence de la nouvelle destination à l'échelle de l'espace valléen, et positionnement de chaque marque en complémentarité les unes des autres et avec la marque ombrelle ;
- Positionnement clair et efficace, ancré localement, sis sur l'identité du territoire et permettant la différenciation nette et précise par rapport aux destinations concurrentes ;
- Valorisation des richesses patrimoniales naturelles et culturelles de la destination ;
- Cadrage marketing indispensable à la bonne conduite et à la réussite de la stratégie de développement touristique ;
- Développement de l'attractivité territoriale (notion de marketing territorial).

Opérations concernées

- Opération 1a : définition de la stratégie marketing, de la stratégie de marques et élaboration du plan marketing et ses déclinaisons par pôle touristique ;
- Opération 1b : Mise en œuvre du plan marketing et de ses déclinaisons par pôle touristique ;
- Opération 2 : Définition et mise en place du système Gestion de la Relation Clients (GRC).

Lien avec la stratégie Haute Maurienne Vanoise Terra Modana

- Renforcement de l'attractivité de la destination à travers un positionnement marketing respectueux de ses valeurs et de ses richesses humaines, naturelles et culturelles ;
- Valorisation du caractère accessible de la moyenne montagne et de la haute montagne à l'échelle de l'espace valléen ;
- Développement qualitatif de l'offre à destination des clientèles « familiales » (caractère ludique de l'offre) et donc renforcement de l'attractivité de la destination ;

Liens, interactions et potentialités de mutualisation avec d'autres espaces valléens

Veille sur les évolutions dans les attentes des clientèles réelles et potentielles de la moyenne et de la haute montagne.

Veille sur les pratiques et attentes des clientèles.

Contribution aux objectifs du POIA

- Valorisation des ressources naturelles et culturelles grâce à un positionnement marketing adéquat, au croisement de l'ADN du territoire et des attentes des clientèles potentielles et réelles de la destination ;
- Stimulation de la fréquentation, estivale notamment ;
- Participation au renouvellement des clientèles.

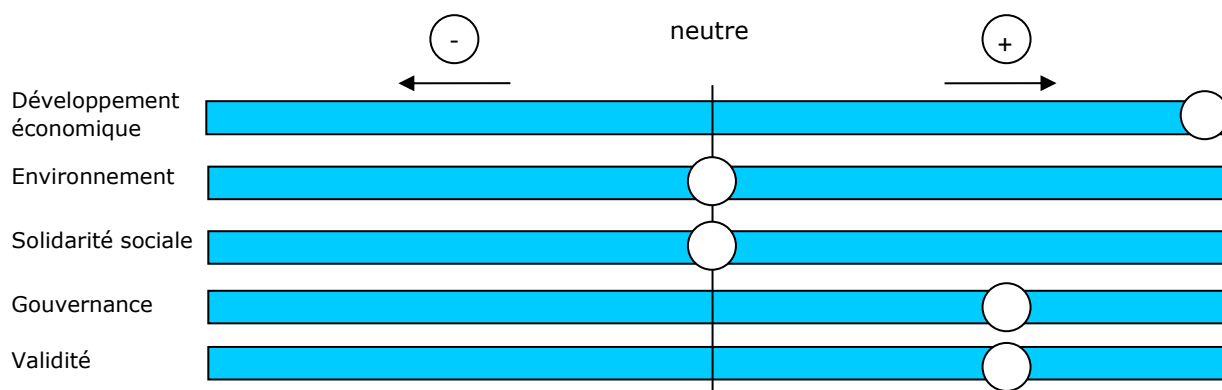
Contribution aux objectifs de la CIMA

- Valorisation des patrimoines naturels et culturels ;
- Stimulation de la fréquentation, estivale notamment.

Contribution aux objectifs de la politique régionale de la montagne

- Axe « compétences » : structuration et professionnalisation des acteurs du tourisme publics et privés.

Appréciation au regard du développement durable :



Plan de financement prévisionnel

	Dépenses	Recettes (préciser)	
Opération 1a	69 840	Région AuRA SVPN	34 920
		Autofinancement	34 920
		TOTAL	69 840
Opération 1b	-	Autofinancement	-
		TOTAL	0
Opération 2	10 160	Région AuRA SVPN	4 064
		Autofinancement	6 096
		TOTAL	10 160
TOTAL	80 000	TOTAL	80 000

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Axe stratégique	Un marketing intelligent... 100% gagnant <i>Construction d'une destination commune par un marketing performant</i>	
Objectif stratégique	Vers une nouvelle destination cohérente et toujours plus attractive <i>Faire émerger une destination commune, (composée de pôles touristiques), développer son attractivité et la mettre en marché</i>	
Objectif opérationnel	Définir, partager et mettre en œuvre la stratégie marketing concourant à la réussite de la stratégie de développement touristique globale	
Action 33	Définition et mise en œuvre de la stratégie marketing à l'échelle de l'espace valléen	
Opération 1a	Définition de la stratégie marketing, de la stratégie de marques et élaboration du plan marketing et ses déclinaisons par pôle touristique	
MAITRISE D'OUVRAGE CCHMV		PERIODE DE MISE EN OEUVRE Date prévisionnelle de début : septembre 2016 Date prévisionnelle de fin : décembre 2019
PROFIL DE L'OPÉRATION >> Catégorie d'action ☐ Ingénierie >> Thématique concernée ☐ Marketing		PERIMETRE DE MISE EN OEUVRE Espace valléen Haute Maurienne Vanoise
Contexte	<u>La destination :</u> - Contexte de fusion des intercommunalités et transfert obligatoire de la compétence « promotion touristique » à l'intercommunalité, ce qui invite à réfléchir le périmètre de « destination » ; - Pas de stratégie marketing à l'échelle de l'espace valléen bien qu'il s'agisse d'un périmètre de destination ; - Contexte concurrentiel entre les destinations extrêmement tendu.	
Objectifs	- Définir, partager, valider le cadrage marketing de la nouvelle destination à long terme : segmentation, ciblage, positionnement et leurs déclinaisons par pôles touristiques le cas échéant ; - Permettre l'efficacité des actions marketing menées à la nouvelle échelle de destination et l'efficacité des moyens qui y sont affectés ; - Développer l'attractivité (touristique et territoriale) et la notoriété de la nouvelle destination ; - Stimuler la fréquentation en toutes saisons.	
Contenu de l'opération	- Constitution d'un groupe de travail (élus / directeurs OT / socioprofessionnels du tourisme) pilotant la définition de la stratégie marketing ; - Elaboration d'une méthode de travail, permettant de faire le lien entre la stratégie marketing en cours et la mise en place de la nouvelle organisation touristique à l'échelle intercommunale ; - Définition des besoins et des objectifs d'un accompagnement sur cette thématique ; - Animation du travail, permettant : - La définition d'une stratégie marketing à l'échelle de l'espace valléen, dont le positionnement et sa déclinaison par pôle touristique ; - La définition de la stratégie de marques correspondante (notion de plateforme de marques : vision, valeurs, missions, etc.) ; - Le plan marketing « destination » et sa déclinaison par pôle d'attractivité.	
	<u>Type de dépenses* :</u> Ingénierie externe (cabinet-conseil spécialisé)	

Contrat Espace Vallée Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

	- Frais d'organisation de réunions * <i>Indications de dépenses au titre du contrat SVPN :</i> - Dépenses éligibles : ingénierie - étude (prestation externe). - Dépenses non éligibles : coûts internes (frais d'animation, frais de déplacement, etc.).
Moyens humains nécessaires à la mise en œuvre et au suivi de l'opération	- Chargé de mission tourisme Communauté de communes, en étroite collaboration avec les responsables marketing des offices de tourisme ; - Ingénierie externe : besoins à déterminer
Partenaires techniques	CC, OT, ATD, Savoie Mont-Blanc
Articulation avec d'autres actions, opérations ou projets	Le marketing est une discipline transversale à la mise en œuvre de l'ensemble du plan d'actions 2016-2020 de la stratégie de développement touristique. Le positionnement marketing, notamment, doit être décliné par tout et par tous pour être efficace. Plus précisément, cette opération doit être menée en parallèle avec A35 « Structuration de la gouvernance touristique du territoire »
Conditions de réussite et points de vigilance (y compris RH)	- Trouver le juste positionnement tenant compte tout à la fois de la bonne articulation entre les atouts du territoire et les attentes des clientèles réelles et potentielles de la destination ; - Rassurer les pôles touristiques sur leur place et leur lisibilité au sein de la stratégie marketing ; - Capacité de fédération du chargé de missions tourisme et du cabinet conseil ; - Portage politique de la démarche.
On aura réussi, si ?	La stratégie confère au territoire élargi un réel potentiel d'attractivité au regard des attentes clients et de la concurrence. Les pôles qui la composent sont forts et la communication qui en découle permet une appropriation simple et différenciante.
Indicateurs de réalisation	- Elaboration de la stratégie marketing ; - Elaboration de la stratégie de marques ; - Elaboration du plan d'actions marketing.
Indicateurs de résultat	Opérationnalité de la stratégie marketing, de la stratégie de marques et de plan d'actions marketing
Indicateurs d'impact	- Appropriation et déploiement de la stratégie marketing et de la stratégie de marques par le plus grand nombre d'acteurs possibles ; - Amélioration de la visibilité et donc de l'attractivité de la destination globale et des marques qui la composent ; - Augmentation du nombre de nuitées estivales ; - Augmentation globale du nombre de nuitées.

Budget et plan de financement prévisionnels

Dépenses	Nature des dépenses	Montant	HT/TTC	I/F
	Accompagnement - cabinet-conseil	69 840	TTC	F
	Total	69 840		
Recettes	Nature des recettes (dont autofinancement)	Montant	Taux moyens d'intervention	
	Région AURA SVPN (tranche ferme)	34 920 €	50%	
	Autofinancement	34 920 €	50%	
	Total	69 840 €		

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Axe stratégique	Un marketing intelligent... 100% gagnant <i>Construction d'une destination commune par un marketing performant</i>	
Objectif stratégique	Vers une nouvelle destination cohérente et toujours plus attractive <i>Faire émerger une destination commune, composée de pôles touristiques), développer son attractivité et la mettre en marché</i>	
Objectif opérationnel	Définir, partager et mettre en œuvre la stratégie marketing concourant à la réussite de la stratégie de développement touristique globale	
Action 33	Définition et mise en œuvre de la stratégie marketing à l'échelle de l'espace valléen	
Opération 1b	Mise en œuvre du plan marketing et de ses déclinaisons par pôle touristique	
MAITRISE D'OUVRAGE Office de tourisme		PERIODE DE MISE EN OEUVRE Date prévisionnelle de début : janvier 2018 Date prévisionnelle de fin : décembre 2020
PROFIL DE L'OPÉRATION >> Catégorie d'action ☐ Ingénierie >> Thématique concernée ☐ Marketing		PERIMETRE DE MISE EN OEUVRE Espace valléen Haute Maurienne Vanoise
Contexte	<u>La destination :</u> • Un nouvel office de tourisme constitué sur le périmètre de l'Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise Terra Modana ; • Une réorganisation de la promotion touristique à cette échelle et des ressources humaines responsables de cette promotion sur la destination Haute Maurienne Vanoise Terra Modana, et les pôles touristiques qui la composent ; • Une nécessité de rassurer sur la visibilité de chaque pôle touristique.	
Objectifs	• Développer l'attractivité (touristique et territoriale) et la notoriété de la destination ; • Positionner les offres touristiques au croisement entre les attentes des clientèles cibles et les éléments différenciants de la destination chapeau et des pôles touristiques qui la composent ; • Stimuler la fréquentation en toutes saisons.	
Contenu de l'opération	Sur la base des travaux de l'opération 1a, et de la nouvelle organisation du service marketing de l'office de tourisme intercommunal, • Mise en œuvre du plan marketing, étant précisé que celui-ci est nécessairement en totalité ou en partie décliné par pôle touristique : ○ Site web, webmarketing, réseaux sociaux ; ○ Relations presse et plan media, y compris web ; ○ Editions ; ○ Réalisation de contenus audiovisuels : photos, vidéos, etc. ○ Etc. • Réorientations de crédits (prévus dans les anciens offices de tourisme de la destination) permettant la mise en œuvre du plan d'actions. <u>Type de dépenses :</u> • Prestations de services ; • Frais d'organisation de réunion	

Contrat Espace Vallée Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Moyens humains nécessaires à la mise en œuvre et au suivi de l'opération	• Equipes marketing du nouvel office de tourisme intercommunal ; • Ingénierie externe : prestataires de services
Partenaires techniques	CC, ADT, Maurienne Tourisme, Savoie Mont Blanc...
Articulation avec d'autres actions, opérations ou projets	• Ensemble des actions de l'axe « Un marketing intelligent... 100% gagnant »
Conditions de réussite et points de vigilance (y compris RH)	• Le nouveau service marketing de l'office de tourisme doit être en place, et s'être approprié la stratégie marketing nouvellement élaborée ; • Les pôles touristiques doivent être convaincus de la pertinence du plan d'actions marketing décliné sur leur station.
On aura réussi, si ?	La notoriété de la destination et des pôles qui la composent est renforcée. La destination devient plus attractive (attractivité touristique et territoriale).
Indicateurs de réalisation	• Nb d'actions marketing mises en œuvre au niveau de la nouvelle destination • Nb d'actions marketing mises en œuvre au niveau de chaque pôle touristique.
Indicateurs de résultat	• Popularité sur les réseaux sociaux ; • Statistiques web ; • Augmentation de la fréquentation toutes saisons confondues ; • Développement de l'activité économique
Indicateurs d'impact	• La démarche globale est comprise et intégrée ; • La population locale est ambassadeur de la stratégie de marque et des logos ; • Amélioration de l'attractivité de la destination et des pôles touristiques qui la composent ; • Augmentation du nombre de nuitées estivales.

Budget et plan de financement prévisionnels

Dépenses	Nature des dépenses	Montant	HT/TTC	I/F
	Plan marketing nouvelle destination sur 3 ans	- €	TTC	
	Total	- €		
Recettes	Nature des recettes (dont autofinancement)	Montant	Taux moyens d'intervention	
	Autofinancement	- €	100%	
	Total	- €		

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Axe stratégique	Un marketing intelligent... 100% gagnant <i>Construction d'une destination commune par un marketing performant</i>
Objectif stratégique	Vers une nouvelle destination cohérente et toujours plus attractive <i>Faire émerger une destination commune, composée de pôles touristiques), développer son attractivité et la mettre en marché</i>
Objectif opérationnel	Définir, partager et mettre en œuvre la stratégie marketing en cohérence avec la stratégie de développement touristique globale
Action 33	Définition et mise en œuvre de la stratégie marketing à l'échelle de l'espace valléen
Opération 2	Définition et mise en place du système Gestion de la Relation Clients (GRC)
MAITRISE D'OUVRAGE Office de tourisme PERIODE DE MISE EN OEUVRE Date prévisionnelle de début : septembre 2019 Date prévisionnelle de fin : décembre 2020	
PROFIL DE L'OPÉRATION >> Catégorie d'action ☐ Ingénierie ☐ Mise en réseau des acteurs >> Thématique concernée ☐ Marketing PERIMETRE DE MISE EN OEUVRE Espace valléen Haute Maurienne Vanoise	
Contexte	<u>La destination :</u> - En cours de constitution sur le plan administratif (Stratégie touristique, OTI, etc...) mais déjà présente dans la manière de voyager des clientèles ; - Aucune GRC à l'échelle de l'espace valléen, ni à l'échelle des pôles qui le composent ; - Une nécessaire montée en qualité de l'accueil des clientèles sur le territoire. <u>Les clientèles :</u> - La GRC, c'est : « l'ensemble des outils et techniques destinés à capter, traiter, analyser les informations relatives aux clients et aux prospects, dans le but de les fidéliser en leur offrant le meilleur service » ; - Une exigence d'informations personnalisées et instantanées, notamment via les réseaux sociaux ; - Une nécessaire relation humaine à développer.
Objectifs	- Ecouter et connaître les clients - Développer aptitude et compétence relationnelles - Maîtriser ses canaux et ses réseaux de communication - Proposer une offre de valeur individualisée
Contenu de l'opération	<u>Définition des données existantes et des besoins</u> - Etat des lieux de la connaissance des clientèles de la destination : contacts, références, liens déjà établis... ; - Etat des lieux des acteurs utilisant une base de données clientèles, et collaboration en vue de mutualiser certaines informations ; - Définition collaborative des ambitions de la GRC à construire à l'échelle de la destination - Définition collective des données utiles et nécessaires pour qualifier les clientèles de la destination. <u>Structuration d'un outil de Gestion de la Relation Clients</u> - Acquisition de l'outil adéquat ;

Contrat Espace Vallée Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

	- Constitution de l'équipe gestionnaire de la GRC ; - Définition des principes d'utilisation, par acteur et par cible (à l'échelle de la destination, à l'échelle d'un pôle touristique, par l'OT, par des sociopro, etc...) ; - Formation de l'ensemble des équipes en charge de la GRC ; - Animation et amélioration continue de l'outil. <u>Type de dépenses*</u> : - Ingénierie externe ; - Logiciel spécialisé et matériel informatique ; - Formation spécifique à l'outil développé. <i>* Indications de dépenses au titre du contrat SVPN :</i> <i>Dépenses éligibles : ingénierie - étude (prestation externe), acquisition de logiciels, etc.</i> <i>Dépenses non éligibles : coûts internes (frais d'animation, frais de déplacement, etc.), matériel informatique hors logiciels, formations, coûts récurrents d'hébergement et de maintenance informatique, etc.</i>
Moyens humains nécessaires à la mise en œuvre et au suivi de l'opération	Chargé du marketing au sein de l'office de tourisme, en lien étroit avec le service communication / promotion.
Partenaires techniques	CC, domaines skiables, autres socioprofessionnels.
Articulation avec d'autres actions, opérations ou projets	Action en lien avec l'action A21 : « Définition et mise en œuvre d'une démarche de progrès de l'ensemble de la destination », et A20 « Définition collective et mise en œuvre du projet d'accueil numérique ».
Conditions de réussite et points de vigilance (y compris RH)	- Ne pas sauter l'étape de définition des ambitions et des besoins ; - Compétence et réactivité des équipes en charge de la GRC ; - Partage des bases de données « clients » par l'ensemble des gros opérateurs touristiques.
On aura réussi, si ?	La GRC est effectivement mise en place, animée par une équipe réactive et dynamique, toujours en pointe.
Indicateurs de réalisation	Mise en place d'une GRC
Indicateurs de résultat	- Evolution du nb de clients dans la base de données - Evolution de la fréquentation
Indicateurs d'impact	- Evolution de la satisfaction client - Evolution de l'attractivité touristique

Budget et plan de financement prévisionnels

Dépenses	Nature des dépenses	Montant	HT/TTC	I/F
	Ingénierie externe, logiciel	10 160 €	TTC	
	Total	10 160 €		
Recettes	Nature des recettes (dont autofinancement)	Montant	Taux moyens d'intervention	
	Région AURA SVPN (tranche conditionnelle)	4 064 €	40%	
	Autofinancement	6 096 €	60%	
	Total	10 160 €	100%	

Fiche-action A34 « Définition et mise en œuvre de la stratégie commerciale à l'échelle de la destination »

Contexte général

La stratégie touristique Haute Maurienne Vanoise Terra Modana a pour objectif le développement d'une diversification touristique, à mettre en œuvre durant la période de programmation de l'Espace Valléen. Il s'agit dans le même temps de construire une destination à cette nouvelle échelle. Cette destination doit être commercialisée et promue en étroits liens avec les grands principes de la stratégie touristique : la cible est familiale, le développement doit être porté par les populations locales, il doit valoriser autant que préserver les ressources naturelles et culturelles du territoire.

L'articulation avec la stratégie marketing doit être pleine et entière, chacune d'entre elles se nourrissant des apports de l'autre. L'ensemble des offres doit ensuite être commercialisée.

Dans un contexte de concurrence exacerbée entre les différentes destinations touristiques, il est aujourd'hui nécessaire de renforcer la force de commercialisation de la destination Haute Maurienne Vanoise Terra Modana et des pôles touristiques qui la composent. La visibilité de petites destinations est aujourd'hui trop faible sur les marchés nationaux et étrangers pour permettre à chaque station du territoire de rester « en solo ».

La loi NOTRe imposant le transfert de la compétence « Promotion du tourisme dont la création d'office de tourisme à l'intercommunalité », l'opportunité est présente, pour le territoire, de renforcer sa force de frappe commerciale et de développer des outils innovants et performants pour maximiser sa visibilité et la commercialisation de la destination et des pôles touristiques qui la composent.

Objectifs généraux

- Doper la fréquentation touristique de la destination Haute Maurienne Vanoise ;
- Se doter de l'ensemble des outils nécessaires à la performance de la commercialisation, permettant à la destination d'être visible et concurrente pour nos cibles clientèles d'aujourd'hui et de demain ;
- Anticiper les mutations futures du marché par la structuration d'une commercialisation innovante, efficace, cohérente à l'échelle de la nouvelle destination ;
- Permettre aux clientèles de découvrir et de pratiquer les différentes offres présentes sur le territoire, et notamment celles qui sont développées en lien direct avec la stratégie touristique.

Opérations concernées

- Opération 1 : Elaboration et mise en œuvre d'un système innovant de commercialisation à l'échelle de la destination
- Opération 2 : Structuration de l'ensemble des outils nécessaires à la commercialisation des offres de la destination

Lien avec la stratégie Haute Maurienne Vanoise Terra Modana

- Conforter les marques des pôles d'attractivité préexistants et les fédérer au sein de la nouvelle destination par le marketing et la commercialisation ;
- Valoriser et commercialiser les offres de valorisation des ressources naturelles et culturelles de la destination.

Contribution aux objectifs du POIA

- Augmentation de la fréquentation estivale ;
- Soutien à l'ingénierie permettant la dynamique locale d'innovation sociale et organisationnelle.

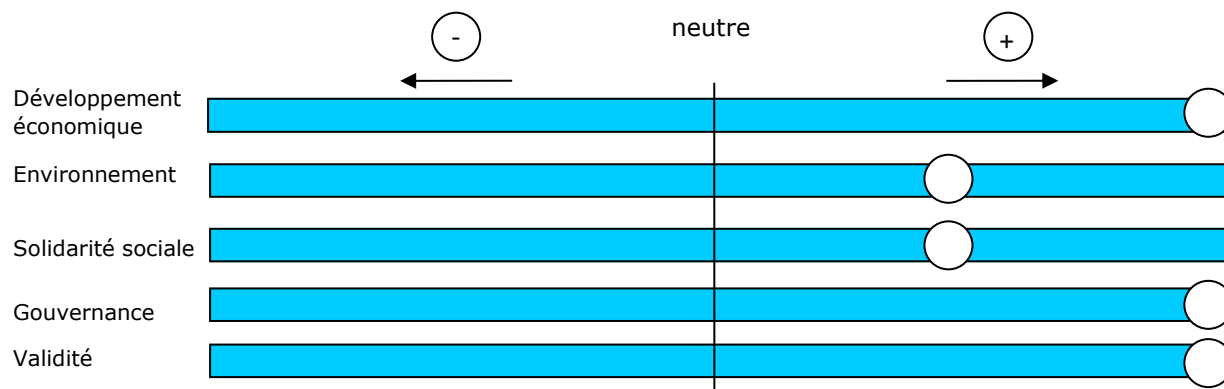
Contribution aux objectifs de la CIMA

- Augmentation de la fréquentation estivale ;
- Organisation d'un accueil et d'une offre lisible et cohérente au niveau d'une vallée ;
- Accroissement des compétences locales mises au service du projet de développement touristique du territoire.

Contribution aux objectifs de la politique régionale de la montagne

- Axe « compétences » : structuration et professionnalisation des acteurs du tourisme, notamment de la promotion touristique.

Appréciation au regard du développement durable



Plan de financement prévisionnel

	Dépenses	Recettes (préciser)	
Opération 1	20 000	Région AURA SVPN	8 000
		Autofinancement	12 000
		TOTAL	20 000
Opération 2	80 000	Région AURA SVPN	32 000
		Autofinancement	48 000
		TOTAL	80 000
TOTAL	100 000	TOTAL	100 000

Contrat Espace Vallée Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Axe stratégique	Un marketing intelligent... 100% gagnant <i>Ou... Construction d'une destination commune par un marketing performant</i>
Objectif stratégique	Vers une nouvelle destination cohérente et toujours plus attractive <i>Ou... Faire émerger une destination commune, composée de pôles touristiques), développer son attractivité et la mettre en marché</i>
Objectif opérationnel	Définir, partager et mettre en œuvre la stratégie marketing concourant à la réussite de la stratégie de développement touristique globale
Action 34	Mise en marché de toutes les offres concourant à la mise en œuvre de la stratégie de développement touristique
Opération 1	Elaboration et mise en œuvre d'un système innovant de commercialisation à l'échelle de la destination
MAITRISE D'OUVRAGE Office de tourisme	
PERIODE DE MISE EN OEUVRE Date prévisionnelle de début : janvier 2019 Date prévisionnelle de fin : décembre 2019	
PROFIL DE L'OPÉRATION >> Catégorie d'action ☐ Mise en réseau d'acteurs / formations ☐ Ingénierie >> Thématique concernée ☐ Promotion / Animation du territoire	
PERIMETRE DE MISE EN OEUVRE ☐ Intercommunal	
Contexte	<u>La destination :</u> • Certaines stations du territoire souffrent de la mainmise des Tours Opérateurs sur la fixation des prix des séjours ; • Les stations de Haute Maurienne Vanoise, prises indépendamment, sont trop petites pour être aujourd'hui visibles correctement (sauf peut-être Val Cenis), et pour peser lors des négociations avec les très gros voyagistes ; • Nécessité de se doter d'une structure permettant de conserver la maîtrise locale de la commercialisation ; • Le marché est en perpétuelle évolution et bouge de plus en plus vite, la professionnalisation et la rapidité de la capacité d'adaptation sont des atouts à développer.
Objectifs	• Conserver la maîtrise locale de la commercialisation de la destination ; • Muscler la commercialisation, par une professionnalisation et une mise en commun d'offres, tout en conservant une autonomie locale de commercialisation.
Contenu de l'opération	1. <u>Définition la stratégie commerciale de la destination :</u> • Elaboration d'un diagnostic commercial de chaque site, pour en définir les atouts, les faiblesses et les opportunités de mutualisation ; • Travail de prospective concernant les évolutions des pratiques de consommation des clientèles cibles, actuelles et futures ; • Mise en place et animation d'un groupe de travail composé d'élus et des techniciens compétents (directeurs OT, responsables commercialisation, etc...) ; • Définition des besoins et des objectifs de cette politique commerciale ; • Formalisation de la stratégie commerciale. 2. <u>Mise en œuvre de la stratégie commerciale :</u> <u>Type de dépenses*</u> :

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

	- Ingénierie externe, notamment accompagnement, animation, prospective, Web agence, experts juridiques... <i>* Indications de dépenses au titre du contrat SVPN :</i> - Dépenses éligibles : ingénierie (prestation externe). - Dépenses non éligibles : coûts internes, frais d'animation, etc.
Moyens humains nécessaires à la mise en œuvre et au suivi de l'opération	- Responsable commercialisation de l'office de tourisme intercommunal (<i>ou responsables commercialisation des pôles touristiques de la destination</i>), en lien étroit avec les autres services responsables de la promotion / communication et marketing. - Ingénierie externe
Partenaires techniques	Communauté de communes, autres organismes de promotion et de commercialisation partenaires du territoire, autres stations pour transfert d'expériences...
Articulation avec d'autres actions ou projet	Cette opération doit permettre de mettre en marché l'ensemble des offres développées par la stratégie touristique, dans l'ensemble de l'axe 1. Plus particulièrement, en lien étroit avec A33 « <i>Définition et mise en œuvre de la stratégie marketing à l'échelle de l'espace valléen</i> » et A35 « <i>Structuration de la gouvernance touristique du territoire</i> ».
Conditions de réussite et points de vigilance (y compris RH)	- Capacité à mettre en œuvre une stratégie commerciale innovante, à la fois agile (adaptable en fonction des évolutions de la clientèle) et robuste, dans laquelle les acteurs de la commercialisation touristique se retrouvent. - Pertinence et réactivité dans un contexte de très fortes mutations, avec l'arrivée de nouveaux acteurs (AirBnB, Booking, etc).
On aura réussi, si ?	L'offre de la destination est plus et mieux commercialisée
Indicateurs de réalisation	- Définition de la stratégie commerciale - Mise en œuvre de la stratégie commerciale
Indicateurs de résultat	- Capacité à construire des offres touristiques complètes ; - Capacités renforcées de négociations face aux gros voyageurs.
Indicateurs d'impact	Augmentation de la fréquentation touristique, estivale notamment

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Budget et plan de financement prévisionnels

Dépenses	Nature des dépenses	Montant	HT/TTC	I/F
	<i>Ingénierie externe</i>	20 000 €	<i>TTC</i>	
	Total	20 000 €		
Recettes	Nature des recettes (dont autofinancement)	Montant	Taux moyens d'intervention	
	<i>Région AURA SVPN (tranche conditionnelle)</i>	8 000 €	40%	
	<i>Autofinancement</i>	12 000 €	60%	
	Total	20 000 €		

Contrat Espace Vallée Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Axe stratégique	Un marketing intelligent... 100% gagnant <i>Ou... Construction d'une destination commune par un marketing performant</i>
Objectif stratégique	Vers une nouvelle destination cohérente et toujours plus attractive <i>Ou... Faire émerger une destination commune, composée de pôles touristiques), développer son attractivité et la mettre en marché</i>
Objectif opérationnel	Définir, partager et mettre en œuvre la stratégie marketing concourant à la réussite de la stratégie de développement touristique globale
Action 34	Mise en marché de toutes les offres concourant à la mise en œuvre de la stratégie de développement touristique
Opération 2	Structuration de l'ensemble des outils nécessaires à la commercialisation des offres de la destination
MAITRISE D'OUVRAGE <i>Office de tourisme</i>	PERIODE DE MISE EN OEUVRE Date prévisionnelle de début : janvier 2019 Date prévisionnelle de fin : décembre 2020
PROFIL DE L'OPÉRATION >> Catégorie d'action ☐ <i>Mise en réseau d'acteurs / formations</i> ☐ <i>Investissement</i> ☐ <i>Ingénierie</i> >> Thématique concernée ☐ <i>Promotion / Animation du territoire</i>	PERIMETRE DE MISE EN OEUVRE ☐ Intercommunal
Contexte	<u>La destination :</u> • Très peu d'offres globalisées à l'échelle de la destination, alors que les clientèles « consomment » tout le territoire ; • 1 forfait commun Haute Maurienne Vanoise permettant l'accès aux 6 domaines skiables • Nécessité de se doter d'outils permettant la constitution de produits touristiques, issus de plusieurs structures du territoire ; • La constitution d'offres de courts séjours, notamment en vallée (hors station), dans des formules « tout compris » et thématiques est un objectif des acteurs du territoire, dans le but d'étendre les saisons touristiques.
Objectifs	• Commercialiser les offres du territoire, en constituant des produits touristiques ; • Développer des packages touristiques tout compris, y compris sur de l'offre court séjour et/ou basse saison, ou thématiques ; • Donner de la visibilité aux offres déjà présentes sur le territoire.
Contenu de l'opération	1. <u>Constitution de produits touristiques à l'échelle du territoire</u> • Mise en place d'un pass'activités commun • Déploiement des outils techniques de gestion de ce pass'activités 2. <u>Développement des outils de commercialisation :</u> • Structuration d'un panel d'outils permettant la commercialisation des produits touristiques <u>Type de dépenses*</u> : • Ingénierie externe ; • Développement d'outils numériques (place de marché, gestion du pass'activités...) ; • Frais d'animation de la démarche.

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

	<i>*Indications de dépenses au titre du contrat SVPN :</i> • <i>Dépenses éligibles : ingénierie (prestation externe), développement d'outils numériques, etc.</i> • <i>Dépenses non éligibles : coûts internes, frais d'animation, frais d'hébergement et de maintenance informatique, refonte de sites internet existants, etc.</i>
Moyens humains nécessaires à la mise en œuvre et au suivi de l'opération	• Responsable du service commercialisation Chargé de mission « pass activités »
Partenaires techniques	Communauté de communes, prestataires d'activités du territoire, hébergeurs, organismes de promotion et de commercialisation partenaires du territoire.
Articulation avec d'autres projets ou actions	Cette action doit notamment mettre en marché l'ensemble des offres développées par la stratégie touristique.
Conditions de réussite et points de vigilance (y compris RH)	• Les outils sont parfaitement adaptés aux comportements des clientèles et aux produits touristiques proposés ; • Le service commercialisation est assez réactif pour adapter et moduler les outils en fonction des évolutions.
On aura réussi, si ?	• L'office de tourisme est doté de tous les outils de commercialisation nécessaires et pertinents pour lui permettre d'être le plus efficace possible.
Indicateurs de réalisation	• Mise en œuvre de la place de marché ; • Nombres d'offres de courts séjours proposées à la commercialisation ; • Mise en place du pass'activités commun
Indicateurs de résultat	• Augmentation du taux de vente des offres touristiques du territoire via les nouveaux outils de commercialisation.
Indicateurs d'impact	• Amélioration de la satisfaction clientèle. • Augmentation du nombre de nuitées estivales.

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Budget et plan de financement prévisionnels

Dépenses	Nature des dépenses	Montant	HT/TTC	I/F
	Ingénierie	20 000 €	TTC	F
	Outils techniques	60 000 €	TTC	I
	Total	80 000 €		

Recettes	Nature des recettes (dont autofinancement)	Montant	Taux moyens d'intervention
	Région AuRA SVPN (tranche conditionnelle)	32 000 €	40%
	Autofinancement	48 000 €	60%
	Total	80 000 €	

Fiche-action A35 « Structuration de la gouvernance touristique du territoire »

Contexte général

Les destinations touristiques de montagne souffrent d'une concurrence exacerbée dans un système à vase clos : de plus en plus de territoires et de destinations se positionnent sur un marché qui n'augmente pas. La construction d'une nouvelle destination à l'échelle des deux Communautés de communes et le contexte de réforme territoriale sont une opportunité sans précédent pour travailler à une nouvelle gouvernance touristique, qui devra renforcer l'efficacité du modèle touristique du territoire.

Cette nouvelle organisation touristique doit répondre aux impératifs de la loi NOTRe, mais surtout s'adapter aux objectifs que le territoire se fixe en matière de développement touristique. Elle doit permettre de mettre en œuvre le modèle économique le plus opportun pour le territoire.

Ce contexte de forte mutation est une opportunité pour travailler aussi un nouveau modèle économique. Les décideurs, en première ligne, ne possèdent souvent pas les ressources nécessaires leur permettant de se faire une vision éclairée du pilotage du développement territorial. Dans un contexte de resserrement des ressources publiques, la mise à plat du modèle économique du développement touristique est devenue nécessaire, et la participation des acteurs économiques privés est un des leviers pressentis.

En complément de l'action de veille et de prospective, la connaissance fine du modèle économique du développement touristique de Haute Maurienne Vanoise Terra Modana en général, et de chaque station en particulier, par les élus respectifs impactera sur la qualité et la « véracité » décisionnelle.

Objectifs généraux

- Améliorer la culture générale et la maîtrise des enjeux du développement touristique du territoire pour permettre aux décideurs de prendre des décisions pertinentes et cohérentes sur le temps long
- Définir le modèle de développement touristique souhaité, ainsi que les grandes étapes pour y parvenir ;
- Imaginer et structurer un nouveau modèle d'organisation touristique à l'échelle de la destination (investissement, exploitation et mise en marché de la destination et de ses offres) en mutualisant professionnalisant et optimisant les ressources humaines et financières déjà disponibles, voire en les adaptant ;
- Saisir l'opportunité des mutations contextuelles actuelles pour améliorer l'efficacité et la qualité de l'ensemble des missions touristiques : (accueil/information, promotion/communication, coordination des acteurs, animation, commercialisation, pilotage des stratégies touristiques et marketing, observation, développement d'activités et gestion d'équipements).

Opérations concernées

- Opération 1 : élaboration et mise en œuvre de la nouvelle organisation touristique à l'échelle de l'espace valléen
- Accompagnement du territoire à l'analyse du modèle économique actuel et à sa nécessaire évolution

Liens avec la stratégie Haute Maurienne Vanoise Terra Modana

- Pérenniser le développement économique, par et pour la population locale, par la valorisation des ressources naturelles et culturelles du territoire ;
- Impliquer l'ensemble des acteurs locaux dans l'avenir de leur territoire ;
- Construire une destination commune.

Liens / Interactions et potentialités de mutualisation avec d'autres espaces valléens

- Les sessions de formation / actions des élus et dirigeants peuvent être mutualisés entre espaces valléens de proximité (notamment avec Arvan Villard, Briançonnais...) ;
- Partage et transfert d'expériences dans le cadre de l'application de la loi NOTRe ;
- Définition et partage des grands principes de base d'une convention d'objectifs entre une CC et un office de tourisme.

Contribution aux objectifs du POIA

- Soutien à l'ingénierie spécifique pour la constitution de destinations à l'échelle d'un Espace valléen ;
- Développement de la fréquentation estivale ;
- Soutien à la dynamique locale d'innovation sociale et organisationnelle.

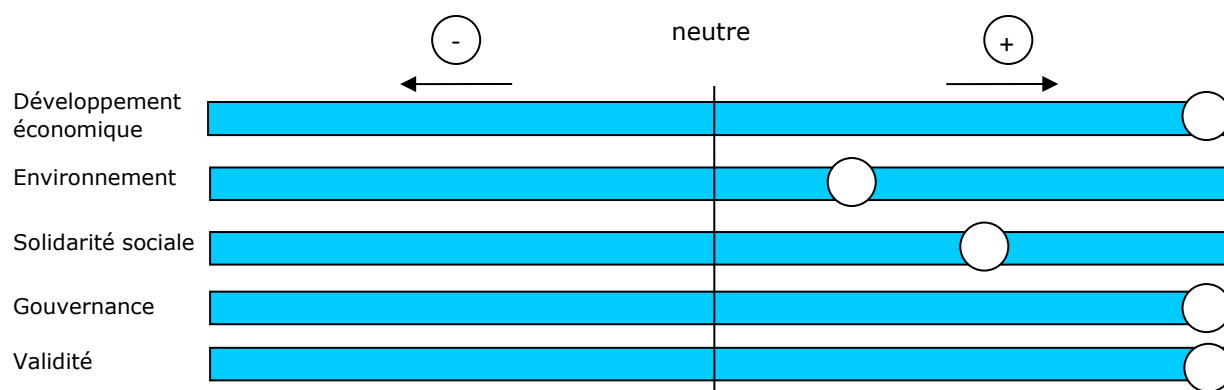
Contribution aux objectifs de la CIMA

- Accroissement des compétences locales mises au service du projet de développement touristique du territoire.

Contribution aux objectifs de la politique régionale de la montagne

- Axe « Compétences » : structuration et professionnalisation des acteurs du tourisme

Appréciation au regard du développement durable :



Plan de financement prévisionnel

	Dépenses	Recettes (préciser)	
Opération 1	92 016	Région AURA SVPN	46 008
		Autofinancement	46 008
		TOTAL	92 016
Opération 2	21 000	Autofinancement	21 000
		TOTAL	21 000
TOTAL	113 016	TOTAL	113 016

Contrat Espace Vallée Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Axe stratégique	Tous ensemble vers les sommets... 100% partenaires <i>Structuration d'une offre expérientielle, en lien avec les ressources du territoire</i>
Objectif stratégique	On fixe le cap, on modélise, on s'organise... <i>Ou... Définir le cadre de la gouvernance, organiser le travail collectif et formaliser les partenariats</i>
Objectif opérationnel	Concevoir et mettre en œuvre un mode de gouvernance adapté
Action A35	Structuration de la gouvernance touristique du territoire
Opération 1	Elaboration et mise en œuvre de la nouvelle organisation touristique à l'échelle de l'espace valléen
MAITRISE D'OUVRAGE CCHMV	PERIODE DE MISE EN OEUVRE Date prévisionnelle de début : janvier 2016 Date prévisionnelle de fin : décembre 2017
PROFIL DE L'OPÉRATION >> Catégorie d'action ☐ Ingénierie >> Thématique concernée ☐ Autre : gouvernance touristique	PERIMETRE DE MISE EN OEUVRE ☐ Intercommunal
Contexte	<u>La destination :</u> • Transcende aujourd'hui les limites administratives du territoire... Mais plus pour longtemps ! • Existence de 2 CC, 14 communes, 4 OT de statut juridique distinct (un EPIC communautaire, une association communautaire, une association communale, un Service Public Administratif communal), dont les missions sont différentes ; • Double contrainte législative : fusion des CC et transfert de la compétence promotion du tourisme dont la création d'office de tourisme à l'intercommunalité au 1er janvier 2017 ; • Une connaissance à approfondir, une confiance mutuelle à consolider, des équilibres en termes de gouvernance à trouver. <u>La place des socioprofessionnels :</u> • Un fonctionnement touristique majoritairement financé par le public, dont les ressources diminuent fortement ; • Une relativement faible implication des acteurs privés, dans le financement et les orientations du tourisme ; • Une volonté de remettre les socioprofessionnels au cœur de la stratégie de développement touristique et de son pilotage, en tant que principaux concernés. Pour cela, une volonté de les impliquer dans la gouvernance touristique, et donc dans la nouvelle structure Office de tourisme. • Des socioprofessionnels qu'il est nécessaire de structurer par filière, pour pouvoir faire remonter les attentes spécifiques et y répondre.
Objectifs	• Clarifier les rôles et les missions de chaque acteur public et privé de la destination ; • Associer encore plus les socioprofessionnels dans le développement touristique du territoire, notamment par l'animation des filières, dans une optique de gouvernance et de représentativité ; • Imaginer et structurer une nouvelle organisation de l'ensemble de l'offre touristique de la destination en mutualisant, professionnalisant et optimisant les ressources humaines et financières déjà disponibles, voire en les adaptant.

Contenu de l'opération	Cette action complexe est divisée en plusieurs étapes : 1. <u>Organisation du pilotage du projet</u> : • Définition d'un Comité de pilotage spécifique « groupe de travail tourisme », composé d'élus, de techniciens, de socioprofessionnels ; • Désignation des animateurs / coordonnateurs de la démarche (techniciens et élus) ; • Définition des instances de validation des choix ; • Définition de la méthode de travail et du calendrier, en lien avec les services de la Préfecture. 2. <u>Etat des lieux de la gouvernance touristique du territoire</u> : • Etat des lieux juridique et organisationnel (structures, modes de gestion, conventions d'objectifs, missions exercées, etc...) ; • Audit ressources humaines • Etat des lieux comptable. 3. <u>Elaboration et choix du scénario préférentiel</u> : • Définition des fonctions touristiques indispensables au développement touristique et de leurs articulations / interactions • Définition des scénarios de transfert de compétences possibles (au croisement des obligations de la loi NOTRe et de la volonté du territoire) ; • Animation de la démarche de réflexion et accompagnement au positionnement du territoire sur le scénario choisi (élus et techniciens). 4. <u>Mise en œuvre opérationnel du scénario</u> • Préparation du scénario : ○ Précisions et travail complémentaire lorsque nécessaire sur certaines parties du scénario ; ○ Définition d'un scénario opérationnel : juridique, organisationnel et financier ; ○ Travail autour de la gouvernance de la nouvelle structure. • Mise en œuvre de la structure opérationnelle : ○ Travail juridique (statuts, convention d'objectifs, etc.) ; ○ Travail financier (taxe de séjour, BP 2017, etc.) ; ○ Travail Ressources Humaines (organigramme, audit RH, transfert des contrats, etc.). NB : la place des socioprofessionnels et l'animation des filières qui en découle est un enjeu majeur de cette action. L'organisation de la gouvernance touristique doit être une manière de répondre à cet enjeu. NB : La stratégie marketing (A33) de la destination permettra de préciser la place des pôles touristiques. Son élaboration en parallèle permettra de rassurer et de concrétiser l'articulation entre une organisation globale et une déclinaison locale des services de la nouvelle structure. <u>Type de dépenses*</u> : • Ingénierie interne ; • Ingénierie externe (accompagnement au pilotage du projet, expertise comptable, juridique et ressources humaines) ; • Frais d'animation. <i>* Indication de dépenses au titre du contrat SVPN :</i> • <i>Dépenses éligibles : ingénierie (prestation externe).</i> • <i>Dépenses non éligibles : coûts internes, frais d'animation, etc.</i>
------------------------	---

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Moyens humains nécessaires à la mise en œuvre et au suivi de l'opération	• Chef de projet tourisme, en lien étroit avec les directions des CC et des offices de tourisme ; • Groupe de travail, composé des Présidents des CC et des OT, des VP Tourisme des CC, d'un représentant de chaque station, des directions CC et OT et des chargées de missions tourisme des deux CC.
Partenaires techniques	Collectivités, Offices de tourisme, partenaires : SPM, Maurienne Tourisme, ATD, Savoie Mont Blanc, Rhône Alpes Tourisme...
Articulation avec d'autres actions ou opérations	A33 « Définition et mise en œuvre de la stratégie marketing à l'échelle de l'espace valléen » et A21 « Définition et mise en œuvre d'une démarche de progrès de l'ensemble de la destination ». La réussite de cette opération conditionne celle du plan d'actions et de la stratégie touristique, étant donné que le futur office de tourisme sera maître d'ouvrage pour beaucoup de ces actions.
Conditions de réussite et points de vigilance (y compris RH)	• Conjonction de la volonté politique du territoire et des exigences législatives de la loi NOTRe ; • Conjonction entre une coordination globale (et donc renforcement de la cohérence de la destination) et une articulation locale (et donc préservation des spécificités des stations) ; • Appropriation, notamment par une communication transparente, du projet et de la nouvelle structure par l'ensemble des acteurs (élus, salariés des OT, acteurs, socioprofessionnels, etc.). • Vigilance : renforcer la participation des socioprofessionnels dans le financement du développement touristique engendra automatiquement une perte de maîtrise de la décision par les élus.
On aura réussi, si ?	• Un nouvel office de tourisme est opérationnel en 2017, ses équipes sont en place, ainsi que ces organes de pilotage et son budget ; • Les stations sont confiantes et ont trouvé leur place dans cette nouvelle organisation ; • Les socioprofessionnels ont une meilleure place au sein de cette gouvernance et s'approprient les enjeux de développement touristique.
Indicateurs de réalisation	• Existence d'un Office de tourisme intercommunal
Indicateurs de résultat	• Nb de missions touristiques pilotées globalement et déclinées localement ; • Mise en œuvre des premières actions de la stratégie touristique dont l'office de tourisme est maître d'ouvrage.
Indicateurs d'impact	• Implication des filières socioprofessionnels dans le pilotage de la stratégie touristique ; • Amélioration de la satisfaction clients ; • Augmentation du nombre de nuitées estivales.

Budget et plan de financement prévisionnels

Dépenses	Nature des dépenses	Montant	HT/TTC	I/F
	<i>Ingénierie externe, cabinet-conseil accompagnement à la définition et à la mise en œuvre d'une nouvelle organisation touristique</i>	92 016 €	TTC	F
	Total	92 016 €		
Recettes	Nature des recettes (dont autofinancement)	Montant	Taux moyens d'intervention	
	<i>Région AuRA SVPN - tranche ferme</i>	46 008 €	50%	
	<i>Autofinancement</i>	46 008 €	50%	
	Total	92 016 €		

Contrat Espace Vallée Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Axe stratégique	Tous ensemble vers les sommets... 100% partenaires <i>Structuration d'une gouvernance touristique efficace et partagée, à l'échelle des deux territoires réunis</i>	
Objectif stratégique	On fixe le cap, on modélise, on organise... <i>Définir le cadre de la gouvernance, organiser le travail collectif et formaliser les partenariats</i>	
Objectif opérationnel	Concevoir et mettre en œuvre un mode de gouvernance adapté	
Action 35	Structuration de la gouvernance touristique du territoire	
Opération 2	Accompagnement du territoire à l'analyse du modèle économique actuel et à sa nécessaire évolution	
MAITRISE D'OUVRAGE CCHMV		PERIODE DE MISE EN OEUVRE Date prévisionnelle de début : janvier 2019 Date prévisionnelle de fin : décembre 2020
PROFIL DE L'OPÉRATION >> Catégorie d'action ☐ Mise en réseau d'acteurs / formations >> Thématique concernée ☐ Autre : gouvernance touristique		PERIMETRE DE MISE EN OEUVRE ☐ Intercommunal
Contexte	<u>La destination :</u> • Un modèle touristique spécifique, avec un fort soutien public aux activités et équipements touristiques ; • En 2015, un travail d'ingénierie financière sur les capacités d'autofinancement des maîtres d'ouvrage des actions du contrat, et sur une compréhension de la circulation de richesses sur le territoire, travail à approfondir pour permettre aux élus de comprendre les mécanismes de financement du tourisme sur le territoire ; • Un accès souvent limité à l'ensemble des informations liées au modèle économique des stations pour les dirigeants politiques et techniques ; • Contexte de concurrence et de baisse des finances publiques ; • Contexte de restructuration des collectivités et de la gouvernance touristique (loi NOTRe).	
Objectifs	• Connaître parfaitement le modèle économique actuel du tourisme sur le territoire, et les mécanismes de financement et de circulation des flux ; • Imaginer collectivement un nouveau modèle de développement économique possible, dans un contexte de resserrement des finances publiques et de restructuration des collectivités ; • Trouver de nouvelles sources de financement pour le développement de l'économie touristique du territoire, pour en assurer sa pérennisation ; • Tracer les axes de travail pour sa mise en œuvre.	
Contenu de l'opération	1. <u>Sensibilisation et formation des élus aux mécanismes de financement du tourisme sur le territoire :</u> • Identification des formations et des demandes des élus, mise en œuvre de formations/sensibilisation ciblées et bilan ; • Formations potentielles : ○ Composante juridique des modèles de gestion des domaines skiables ; ○ Périmètre et fonctions des Office de tourisme ; ○ Études comparées des stations alpines ; ○ Logiques de financement ; ○ Evolution des modèles économiques des stations et perspectives.	

Contrat Espace Vallée Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

	2. <u>Elaboration et mise en œuvre d'un nouveau modèle économique de développement touristique :</u> • Diagnostic du modèle économique actuel (suite de l'ingénierie financière débutée sur 2015) et présentation aux élus pour formation / information ; • Animation d'une réflexion des élus autour d'un nouveau modèle économique et identification des possibilités offertes par la dimension juridique ; • Déclinaison en axe stratégique et objectifs opérationnels pour une mise en œuvre 2017 – 2020 (voire plus ?) <u>Type de dépenses :</u> • Ingénierie externe (accompagnement général, expertise économique...) ; • Formations ; • Frais d'animation.
Moyens humains nécessaires à la mise en œuvre et au suivi de l'opération	• Chargé de projet Communauté de communes. • Ingénierie : besoins à définir
Partenaires techniques	Organismes de formation spécialisés (ASADAC, Consultants-Experts...), partenaires extérieurs...
Articulations avec d'autres actions ou projets	Cette action doit irriguer l'ensemble des décisions stratégiques et la mise en œuvre des actions de développement touristique.
Conditions de réussite et points de vigilance (y compris RH)	• Formations opérationnelles permettant ensuite aux élus d'acquérir des connaissances et des compétences directement applicables ; • Capacités de projection, d'analyse et de persuasion des élus dans le cadre de ces réflexions ; • Intégration en amont des acteurs privés dans les réflexions.
On aura réussi, si ?	Les élus et les dirigeants acquièrent une capacité de prise de recul et une meilleure compréhension des modèles économiques de la destination. Ils deviennent capables d'agir sur ces modèles. Un nouveau modèle économique est esquissé, il est partagé par l'ensemble des acteurs du territoire, il permet de pérenniser le développement touristique, il est opérationnel dans les années à venir.
Indicateurs de réalisation	• Nombre d'élus formés ; • Réalisation d'un plan d'actions à mettre en œuvre dans les années suivantes.
Indicateurs de résultat	• Les élus portent ce projet et œuvrent à son application, notamment par rapport aux acteurs privés ; • L'ensemble des actions de développement touristique sont irriguées par les nouveaux principes définis.
Indicateurs d'impact	• Pérennisation du tourisme et de l'activité économique du territoire, rééquilibrage du poids des finances publiques, capacités du territoire à se projeter dans l'avenir.

Budget et plan de financement prévisionnels

Dépenses	Nature des dépenses	Montant	HT/TTC	I/F
	Ingénierie (accompagnement et expertise)	10 000 €	TTC	
	Formations	10 000 €	TTC	
	Frais d'animations	1 000 €	TTC	
	Total	21 000 €		
Recettes	Nature des recettes (dont autofinancement)	Montant	Taux moyens d'intervention	
	Autofinancement	21 000 €	100%	
	Total	21 000 €		

Fiche-action A36 « Définition et mise en œuvre d'une politique d'accueil des populations et travailleurs saisonniers »

Contexte général

L'activité touristique est la principale source d'emploi du territoire de Haute Maurienne, même si le bas de vallée, appelé Terra Modana, bénéficie encore d'autres activités pourvoyeuses d'emplois.

Les emplois liés au tourisme sont principalement saisonniers et entraînent une pluriactivité importante au niveau de la population locale, avec donc des besoins particuliers.

Si la majeure partie de ces emplois sont occupés par la population locale, de nombreux travailleurs viennent de l'extérieur. Pour le territoire, cela implique de prévoir des structures et des services permettant de répondre à ces besoins périodiques : logements, santé, activités, mobilité, services publics... Paradoxalement, la saisonnalité est encore peu prise en compte sur les territoires même si des réflexions sont engagées sur le logement en Haute Maurienne Vanoise notamment.

Le manque de logements adaptés à destination des travailleurs saisonniers pose des questions en termes de qualité d'accueil avec des conséquences sur le recrutement et la fidélisation du personnel saisonnier. Un état des lieux et un diagnostic réalisés en 2013/2014 par le cabinet « Habitat et Développement Isère/Savoie » sur le territoire de Haute Maurienne Vanoise dans le cadre du contrat espace valléen Haute Maurienne Vanoise 2007/2013 ont permis de mieux estimer les besoins (900 salariés venant de l'extérieur du territoire en hiver ont été recensés par exemple) et de mettre en avant les problématiques des travailleurs saisonniers et de leurs employeurs ainsi que les potentialités et obstacles à lever concernant le développement d'une offre à destination du public saisonnier.

Si le logement est une préoccupation majeure et l'un des principaux enjeux liés au recrutement et à la fidélisation des saisonniers extérieurs, il est nécessaire d'offrir à tout nouvel habitant permanent ou saisonnier un accès aux informations et aux services dont il a besoin pour vivre sur le territoire. Centraliser les informations, faciliter les démarches font partie des enjeux en termes d'attractivité tant pour les populations locales que saisonnières.

Disposer d'un lieu de ressources et d'échanges participe en outre à l'intégration des nouvelles populations saisonnières et permanentes.

Les Points relais saisons qui avaient été identifiés sur le territoire (Val Cenis Lanslebourg ; Termignon ; Bessans ; Lanslevillard ; La Norma ; Aussois ; Modane, Valfréjus) fonctionnent peu par manque d'animation notamment et sont mal identifiés.

La Haute Maurienne Vanoise ne dispose pas de lieu d'accueil et de ressources à destination de la population permanente ou saisonnière centralisant les informations, les demandes, facilitant les démarches et l'accès aux services et diffusant, coordonnant et animant les initiatives locales.

Terra Modana dispose d'une maison cantonale labellisée Maison de Services aux Publics mais située à Modane, ne favorisant pas forcément sa fréquentation par les saisonniers des stations autour. Dans le cadre de la fusion des intercommunalités, imposée par la loi NOTRe, une antenne de cette MSAP est en cours de mise en place à Lanslebourg.

Objectifs généraux

- Faciliter l'accès aux services publics et administratifs ;
- Centraliser et diffuser les informations relatives aux services locaux et à la vie locale ;
- Mieux accueillir et intégrer les travailleurs saisonniers sur le territoire ;
- Rendre le territoire plus attractif.

Opérations concernées

- Opération 1 : Diagnostic de la saisonnalité ;
- Opération 2 : Mise en place d'espaces saisonniers ;
- Opération 3 PM : Mise en œuvre du plan d'actions « logement des saisonniers » (voir A29 « Mise en œuvre de la Politique Immobilier de loisir »)
- Opération 3 PM : Sécurisation des parcours professionnels (voir A21 « Définition et mise en œuvre d'une démarche de progrès de l'ensemble de la destination »)

Lien avec la stratégie Haute Maurienne Vanoise Terra Modana

- Recherche de l'excellence de l'accueil touristique matériel et immatériel de la destination et du niveau de convénience ;
- Démarche qualité engagée avec l'ensemble des acteurs publics/privés de la destination ;
- Amélioration de l'accueil des populations locales, saisonnières et touristiques de la destination ;
- Fédération et mise en réseau des acteurs touristiques pour une mise en œuvre optimale de la stratégie de développement touristique.

Liens / interactions et potentialités de mutualisation avec d'autres espaces valléens :

Formations et démarches mutualisables, soit avec les territoires de proximité (Hautes Alpes, Maurienne), soit par diffusion numérique.

Contribution aux objectifs du POIA

- Amélioration de la fréquentation estivale ;
- Développement de la dynamique locale d'innovation sociale et organisationnelle.

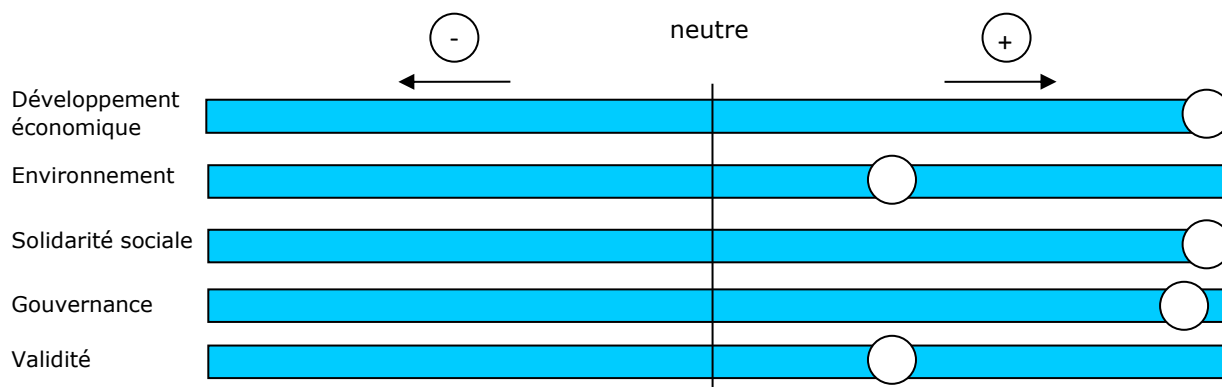
Contribution aux objectifs de la CIMA

- Organisation d'un accueil et d'une offre lisible et cohérente à l'échelle de l'espace valléen ;
- Complémentarité de l'offre et de l'accueil toute saison à l'échelle du massif ;
- Accroissement des compétences locales mises au service du projet de développement touristique du territoire.

Contribution aux objectifs de la politique régionale de la montagne :

- Axe « compétences » : structuration et professionnalisation des acteurs du tourisme publics et privés

Appréciation au regard du développement durable :



Plan de financement prévisionnel

	Dépenses	Recettes (préciser)	
Opération 1	34 000	Région AURA SVPN	13 600
		FNADT CIMA	13 600
		Autofinancement	6 800
		TOTAL	34 000
Opération 2	21 000	Autofinancement	21 000
		TOTAL	21 000
TOTAL	55 000	TOTAL	55 000

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Axe stratégique	Tous ensemble vers les sommets... 100% partenaires <i>Structuration d'une gouvernance touristique efficace et partagée, à l'échelle des deux territoires réunis</i>
Objectif stratégique	Saisonniers : partenaires et acteurs <i>Ou... optimiser la prise en compte des enjeux liés à la saisonnalité pour une meilleure réussite de la stratégie touristique</i>
Objectif opérationnel	Mettre en œuvre une véritable politique d'accueil des populations et travailleurs saisonniers
Action 36	Définition et mise en œuvre d'une véritable politique d'accueil des populations et travailleurs saisonniers
Opération 1	Diagnostic de la saisonnalité
MAITRISE D'OUVRAGE CCTM	PERIODE DE MISE EN OEUVRE Date prévisionnelle de début : janvier 2017 Date prévisionnelle de fin : décembre 2017
PROFIL DE L'OPÉRATION >> Catégorie d'action ☐ Ingénierie >> Thématique concernée ☐ Autre : gouvernance touristique	PERIMETRE DE MISE EN OEUVRE ☐ Intercommunautaire puis intercommunal
Contexte	<u>La destination :</u> - Saisonnalité de l'emploi touristique entraînant une pluriactivité importante au niveau de la population locale, avec donc des besoins particuliers ; - Le diagnostic « logement saisonnier » réalisé en Haute Maurienne Vanoise en 2014 montre qu'une proportion importante de travailleurs saisonniers sont extérieurs au territoire même si la population locale occupe également fortement ces emplois touristiques ; il s'agira de vérifier si les données sont les mêmes sur le secteur de Terra Modana ; - Un manque de connaissance et de données précises de la saisonnalité sur le territoire : nombre de saisonniers, origines, types d'emplois occupés, niveaux de formation, besoins en termes de services à la population, ... - Des difficultés à dimensionner les enjeux, identifier les problématiques et répondre de manière pertinente en définissant entre autres des priorités d'actions.
Objectifs	- Mieux connaître la saisonnalité de manière quantitative et qualitative sur le territoire ; - Identifier les enjeux et les problématiques spécifiques en lien pour ces populations et pour le territoire en termes d'attractivité, qualité de vie et de dynamisme économique ; - Définir et identifier les actions prioritaires à engager afin de répondre aux besoins spécifiques de ces populations saisonnières, locales ou extérieures, du territoire et des acteurs locaux de la saisonnalité (employeurs...) ; - Apporter des données quantitatives et qualitatives précises à l'échelle du territoire et des stations le composant.
Contenu de l'action	<i>Sur la base du diagnostic établi en Haute Maurienne Vanoise, et des réflexions et études réalisées à d'autres échelles (Schéma de services Maurienne ; étude CTEF Maurienne 2011...).</i> - Caractériser la population saisonnière locale et extérieure du territoire : données démographiques et sociologiques ; - Identifier et caractériser les conditions, problématiques et potentialités de travail : emplois proposés, formations (initiales et besoins identifiés), caractéristiques de la pluriactivité, ...

Contrat Espace Vallée Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

	- Identifier les problématiques spécifiques de ces populations en termes : - De services à la population : gardes d'enfants, accès aux services publics et administrations, offres de soins, ... - D'accès au logement ; - De mobilité sur le territoire - D'accès aux offres de culture et de loisirs. <u>Type de dépenses*</u> : - Ingénierie extérieure (besoins à définir) - Frais d'acquisition de données (DADS, autres besoins à définir) ; - Frais de communication, animation (organisation réunions ; ...). <i>* Indications de dépenses au titre du contrat SVPN :</i> <i>Dépenses éligibles : ingénierie (prestation externe), frais d'acquisition de données, etc.</i> <i>Dépenses non éligibles : coûts internes, dépenses de communication et d'animation, etc.</i>
Moyens humains nécessaires à la mise en œuvre et au suivi de l'action	Chargé de mission Communauté de communes
Partenaires techniques	Communes, Syndicat du Pays de Maurienne, organismes publics divers (Pôle Emploi, Mission Locale, CAF, etc.), Département, Savoie Vivante, ADRETS, PERIPL, Maurienne Expansion, employeurs locaux de travailleurs saisonniers, Région Auvergne Rhône-Alpes, INSEE, etc.
Articulation avec d'autres actions ou projets	A29 « Mise en œuvre de la Politique Immobilière de loisir » et A21 « Mise en œuvre d'une démarche de progrès de l'ensemble de la destination ».
Conditions de réussite et points de vigilance (y compris RH)	- Implication des employeurs locaux ; - Participation des saisonniers.
On aura réussi, si ?	Une vision commune et fiable sur la saisonnalité, ses enjeux et ses problématiques est partagée sur le territoire. Les objectifs sont définis et partagés.
Indicateurs de réalisation	- Nombre d'employeurs associés ; - Nombre de saisonniers associés ; - Diagnostic réalisé : 1
Indicateurs de résultat	Elaboration d'un plan d'actions
Indicateurs d'impact	Amélioration de la prise en compte de la saisonnalité et pluriactivité dans les actions menées sur le territoire ; Nombre d'actions mises en place permettant de répondre à des besoins spécifiques.

Budget et plan de financement prévisionnels

Dépenses	Nature des dépenses	Montant	HT/TTC	I/F
	Frais d'accompagnement/honoraires	27 000 €	TTC	F
	Frais d'acquisition de données	5 000 €	TTC	F
	Frais d'animation/communication	2 000 €	TTC	F
	Total	34 000 €		

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Recettes	Nature des recettes (dont autofinancement)	Montant	Taux moyens d'intervention
	Région AURA SVPN (Tranche conditionnelle)	13 600 €	40%
	FNADT CIMA	13 600 €	40%
	Autofinancement	6 800 €	20%
	Total	34000	

Axe stratégique	Tous ensemble vers les sommets... 100% partenaires <i>Structuration d'une gouvernance touristique efficace et partagée, à l'échelle des deux territoires réunis</i>
Objectif stratégique	Saisonniers : partenaires et acteurs <i>Ou... optimiser la prise en compte des enjeux liés à la saisonnalité pour une meilleure réussite de la stratégie touristique</i>
Objectif opérationnel	Mettre en œuvre une véritable politique d'accueil des populations et travailleurs saisonniers
Action 36	Définition et mise en œuvre d'une véritable politique d'accueil des populations et travailleurs saisonniers
Opération 2	Mise en place d'espaces saisonniers
MAITRISE D'OUVRAGE CCHMV	PERIODE DE MISE EN OEUVRE Date prévisionnelle de début : janvier 2019 Date prévisionnelle de fin : décembre 2021
PROFIL DE L'OPÉRATION >> Catégorie d'action ☐ Ingénierie >> Thématique concernée ☐ Autre : gouvernance touristique	PERIMETRE DE MISE EN OEUVRE ☐ Intercommunal
Contexte	Cf. contexte général
Objectifs	- Création d'espaces saisonniers au sein d'une Maison de Services aux Publics organisée sous plusieurs antennes qui remplirait les missions suivantes : - Centraliser et diffuser les informations relatives à la vie locale (services, logements, emplois, mobilité, associations, vie locale et culturelle etc.) ; - Animer et stimuler le lien social et multigénérationnel ; - Diffuser et relayer les informations sur les formations offertes sur ou à proximité du territoire, à destination du public saisonnier. - Développer des outils numériques permettant d'assurer la proximité nécessaire à l'information.
Contenu de l'action	<u>Etude de faisabilité et de programmation pour la création de la maison et des espaces saisonniers sur le territoire en lien avec les MSAP existantes</u> Sur la base des éléments issus du diagnostic de la saisonnalité, Sur la base des services proposés au sein des MSAP existantes, Sur la base des cahiers des charges des Maison des saisonniers : - Identification, animation et mise en relation des acteurs locaux et structures ressources à associer - Visites de Maisons/Espaces Saisonniers existants - Identification des services spécifiques à proposer - Propositions d'organisation des espaces saisonniers (moyens techniques et humains nécessaires) et d'implantation territoriale, en lien avec les MSAP existantes - Etude de conception des lieux d'accueil, définition du montage financier, juridique, immobilier, ...en lien avec les MSAP existantes <u>Mise en place opérationnelle</u> - Travaux éventuels, aménagement de locaux, acquisition de mobilier, recrutement du personnel ; - Conventionnement avec les organismes partenaires (structures présentes au sein de la Maison de Services aux Publics et des Espaces saisonniers).

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

	Type de dépenses : • Ingénierie interne ; • Ingénierie externe (accompagnement) ; • Travaux et aménagements de locaux si besoin ; • Frais de communication et d'information ; • Voyages d'études.
Moyens humains nécessaires à la mise en œuvre et au suivi de l'action	• Chargé de missions responsable du projet Communauté de communes
Partenaires techniques	Communes, Syndicat du Pays de Maurienne, Mission Locale Maurienne, PERIPL, Adrets, Associations locales, organismes publics (Pôle Emploi, CAF, etc.), Département, Savoie Vivante, Région Auvergne Rhône-Alpes
Articulation avec d'autres actions ou projets	A29 « Mise en œuvre de la Politique Immobilier de loisir » et A21 « Mise en œuvre d'une démarche de progrès de l'ensemble de la destination ».
Conditions de réussite et points de vigilance (y compris RH)	• Prise en compte de la spécificité du territoire (accessibilité ; géographie ; démographie ; saisonnalité...) pour l'organisation et le fonctionnement des espaces ; • Concertation avec les organismes partenaires techniques et financiers ; • Mobilisation des associations et de la population locale.
On aura réussi, si ?	Des espaces saisonniers animés sont mis en place en différents points du territoire de manière adaptée aux besoins.
Indicateurs de réalisation	• Nombre d'espaces saisonniers créés ; • Amplitude d'ouverture des espaces.
Indicateurs de résultat	• Fréquentation des espaces saisonniers : nb de visiteurs, nb de participants aux actions et animations proposées, nb de petites annonces diffusées (logement, emploi, occasions, troc), nb de visiteurs du site internet, popularité sur les réseaux sociaux le cas échéant ; • Evolution de la fréquentation.
Indicateurs d'impact	Fidélisation des saisonniers sur le territoire du fait d'un meilleur accueil et d'un meilleur niveau de services proposés.

Budget et plan de financement prévisionnels

Dépenses	Nature des dépenses	Montant	HT/TTC	I/F
	Année 1	12 000 €		
	Cabinet-conseil / bureau d'études : 20 journées	9 000 €	TTC	F/I?
	Voyages d'études	2 000 €	TTC	F
	Frais d'enquêtes/informations/comm/données	3 000 €	TTC	F
	Année 2			
	Maître d'œuvre le cas échéant?	à définir		I
	Travaux le cas échéant?	à définir		I
	Aménagement de locaux	à définir		I
	Mobilier	à définir		I
	Total provisoire	14 000 €		
En phase 2 : le montant prévisionnel des dépenses sera connu suite à la réalisation de la phase 1.				

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Recettes	Nature des recettes (dont autofinancement)	Montant	Taux moyens d'intervention
	Autofinancement	14 000,00 €	100%
	NB : des pistes de financements possibles pour l'organisation du service via les dispositif d'aides aux MSAP, les dispositifs spécifiques régionaux.		
	NB2 : des pistes de financements possibles pour l'aménagement des locaux via le Département et la DETR		
	Total	14 000,00 €	

Fiche-action A37 « Coordination, ingénierie, développement, animation de l'axe 5 et de l'ensemble de la stratégie touristique »

Contexte général

Les destinations touristiques de montagne souffrent d'une concurrence exacerbée dans un système de développement à vase clos : de plus en plus de territoires et de destinations se positionnent sur un marché de clientèles qui stagne. La construction d'une nouvelle destination à l'échelle des deux Communautés de communes et le contexte de réforme territoriale sont une opportunité sans précédent pour travailler à la définition d'un nouveau modèle économique du développement touristique.

La stratégie touristique Haute Maurienne Vanoise Terra Modana a été conçue dans le rapprochement des deux territoires, et pour la constitution d'une seule destination à terme. Si la cohérence de ce nouveau périmètre ne fait aucun doute pour des observateurs extérieurs, les habitudes de travail, des réflexes et l'appropriation par tous de la nouvelle échelle de cette destination restent à construire.

La nécessité de créer une appartenance commune, de diffuser la stratégie de développement touristique chez tous les acteurs de la destination, dans le but d'optimiser son déploiement et sa mise en œuvre nécessitent un pilotage et une animation importants. Les élus sont au cœur de ce pilotage. Ils sont les porteurs de la stratégie touristique et de ses implications : méthodes de travail participatives, pilotage local, modèle économique intégrant les ressources privées, structuration de la gouvernance touristique à cette nouvelle échelle... Les chefs de projet Espace Valléen sont en appui et conseillent les élus dans cette animation. Ils coordonnent l'équipe chargée de mettre en œuvre la stratégie touristique et apportent un regard expert sur l'ensemble des actions.

Couplée au pilotage stratégique, l'observation touristique est nécessaire pour optimiser et évaluer l'impact des actions et des projets de chaque acteur. La Haute Maurienne Vanoise possède depuis 2013 un Observatoire du Tourisme. Principalement tourné vers l'analyse de la commercialisation de la destination, il permet d'avoir une vision globale du positionnement de la destination sur les marchés (français et internationaux). C'est une évaluation minimale du déploiement de la stratégie touristique. Or la démarche d'évaluation est nécessaire, notamment dans un contexte de resserrement des finances publiques, pour s'assurer que les investissements sont efficaces et permettent un effet levier de l'action mise en œuvre sur l'ensemble de la destination.

Objectifs généraux

- Accompagner les élus dans le pilotage et la mise en œuvre de la stratégie touristique à cette nouvelle échelle ;
- Accompagner les porteurs de projets dans la mise en œuvre de leurs actions et les chargés de missions responsables de chaque axe dans leur animation pour garantir la cohérence de la mise en œuvre des actions entre elles et avec la stratégie touristique ;
- Se doter d'outils de pilotage efficaces, permettant l'optimisation de la mise en œuvre de la stratégie de développement touristique Haute Maurienne Vanoise Terra Modana ;
- Améliorer les capacités d'analyse des acteurs, notamment par la structuration d'enquêtes qualitatives, permettant d'avoir un regard sur l'offre et l'accueil autant que sur la commercialisation de la destination ;
- Constituer de véritables instances de pilotage de la stratégie, tant sur le plan touristique que de préservation de la biodiversité, en faire des lieux de gouvernance.

Opérations concernées

- Opération 1 : Piloter la stratégie touristique de l'espace valléen ;
- Opération 2 : Structuration d'un observatoire à l'échelle de la nouvelle destination ;
 - Opération 2a : Elargissement de l'observatoire HVM à l'ensemble du territoire et à d'autres thématiques ;
 - Opération 2b : Création d'un observatoire de l'environnement.

Lien avec la stratégie touristique Haute Maurienne Vanoise Terra Modana

- Mise en œuvre de la stratégie touristique Haute Maurienne Vanoise Terra Modana ;
- Structuration d'une animation touristique efficace et partagée à la nouvelle échelle ;
- Elaborer des outils d'observation et de pilotage efficaces utiles à tous les acteurs.

Liens, interactions et potentialités de mutualisation avec d'autres espaces valléens

- Participation au réseau des animateurs d'Espace valléen, pour partager des informations, des données, des idées, transférer des expériences, monter des projets communs ;
- Possibilité de mutualiser l'observatoire de l'environnement à l'échelle de la vallée de la Maurienne (dans le cadre du projet Lyon Turin Ferroviaire), et donc avec les Espaces Valléens de l'Arvan Villard et Saint François Longchamp (EV Aigueblanche) ;
- Possibilité de mutualiser certaines thématiques de l'observatoire touristique (prospective, comportements clientèles générales, tendances lourdes du marché...) à une échelle plus large (Maurienne Tourisme, voire Comité de massif des Alpes).

Contribution aux objectifs du POIA

- Soutien en ingénierie spécifique à l'élaboration et l'animation de stratégies de diversification touristique ;
- Prolongement de la dynamique locale d'innovation sociale et organisationnelle ;
- Augmentation de la fréquentation estivale ;
- Préservation de la biodiversité.

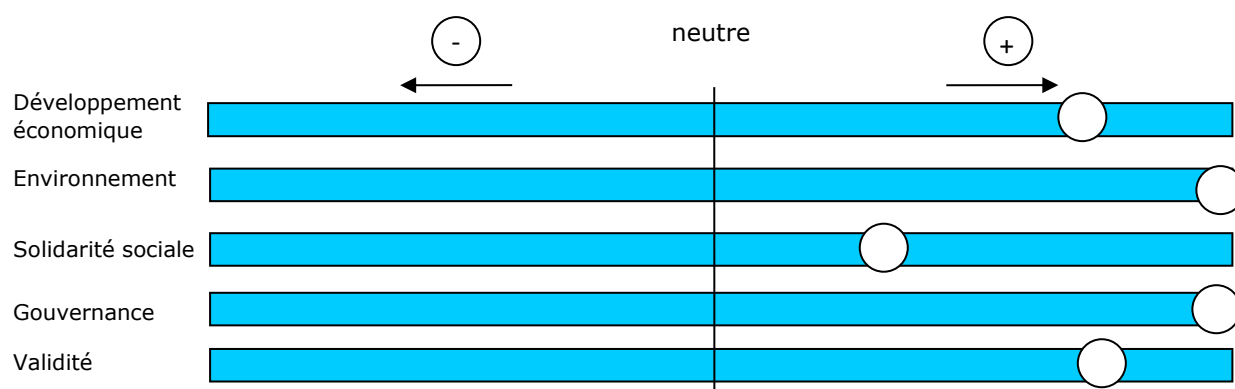
Contribution aux objectifs de la CIMA

- Accroissement des compétences locales mises au service du projet de développement touristique du territoire ;
- Soutien à l'ingénierie et à la mise en œuvre de constitution de nouveaux produits stratégiques pour la diversification touristique de l'espace valléen ;
- Organisation d'un accueil et d'une offre lisible et cohérente au niveau d'une vallée.

Contribution aux objectifs de la politique régionale de la montagne

- Axe « Compétences » : structuration et professionnalisation des acteurs du tourisme

Appréciation au regard du développement durable :



Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Plan de financement prévisionnel

	Dépenses	Recettes (préciser)		%
Opération 1	326 299,11 €	FEDER POIA	89 564.14	27%
		FNADT CIMA	73 402.74	22%
		Autofinancement	163 332.23	50%
		TOTAL	326 299.11	
Opération 2a	98 700 €	FNADT CIMA	12 000	40%
		Autofinancement	86 700	60%
		TOTAL	98 700	
Opération 2b	30 000 €	Autofinancement	30000	55%
		TOTAL	30 000	
TOTAL	454 999.11 €	TOTAL	454 999.11 €	

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Axe stratégique	Tous ensemble vers les sommets... 100% partenaires <i>Ou... Structuration d'une gouvernance touristique efficace et partagée, à l'échelle des deux territoires réunis</i>	
Objectif stratégique	On pilote, on coordonne... <i>Ou... Optimiser la réussite de la mise en œuvre de la stratégie de développement touristique et de son plan d'actions 2015 - 2020</i>	
Objectif opérationnel	Piloter et coordonner la mise en œuvre du plan d'actions 2015 – 2020 et de l'axe 5	
Action 37	Coordination, ingénierie, développement et animation de l'axe 5 et de l'ensemble de la stratégie touristique	
Opération 1	Piloter la stratégie touristique de l'espace valléen	
MAITRISE D'OUVRAGE CCTM, CCHMV puis nouvel EPCI		PERIODE DE MISE EN OEUVRE Date prévisionnelle de début : janvier 2016 Date prévisionnelle de fin : décembre 2020
PROFIL DE L'OPÉRATION >> Catégorie d'action ☐ Ingénierie >> Thématique concernée ☐ Autre : Gouvernance touristique		PERIMETRE DE MISE EN OEUVRE ☐ Intercommunautaire puis intercommunal
Contexte	<u>La destination :</u> • 2 Comcom bénéficiaires chacune de procédures contractuelles depuis plusieurs générations de contrats, pour la mise en œuvre du développement et de la diversification touristique ; • Premier contrat en commun, et donc première stratégie touristique commune, plus cohérente avec le bassin de vie pour les habitants permanents et avec la destination réelle des clientèles touristiques du territoire ; • Un contexte institutionnel en pleine évolution, avec la loi NOTRe, qui engendre la fusion des deux Comcom pour un pilotage de la stratégie touristique facilité.	
Objectifs	• Finaliser la déclinaison de la stratégie touristique en plan d'actions 2016 – 2020 et la maquette financière correspondante, le Contrat Espace Valléen étant l'un des outils majeurs de déploiement de cette stratégie ; • Animer les instances de gouvernance et de pilotage de la stratégie touristique et du Contrat Espace Valléen sur le territoire Haute Maurienne Vanoise Terra Modana, et coordonner leur mise en œuvre ; • Conduire les actions dont les Communautés de communes ont été désignées maîtres d'ouvrage ; • Accompagner le développement de projets et les porteurs de projets privés en lien avec la stratégie touristique.	
Contenu de l'action	1. <u>Pilotage de la finalisation de la stratégie touristique en plan d'actions 2015 - 2020 :</u> • Finaliser le plan d'actions 2015 – 2020 ◦ Restructuration d'objectifs opérationnels, articulation des actions entre elles, désignation définitive des différents maîtres d'ouvrage, etc. ◦ Articulation des projets avec les autres structures porteuses intervenant sur le territoire et les autres procédures contractuelles ; ◦ Ingénierie contractuelle pour optimiser les ressources financières et humaines dédiées à la mise en œuvre. • Finaliser le Contrat Espace Valléen ◦ Restructuration du plan d'actions et de la maquette financière en fonction des allers et retours avec les partenaires financiers.	

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

	2. <u>Pilotage de la mise en œuvre de la stratégie touristique :</u> • Animation du contrat Espace Valléen ○ Coordination de la mise en œuvre de l'Espace valléen (animation des chargés de missions des CC) ; ○ Animation des instances de pilotage du Contrat Espace Valléen (dont certaines sont propres, en 2016, à chaque CC, d'autres sont communes. A partir de 2017, les instances des CC seront fusionnées) ; ○ Communication (appropriation de la stratégie touristique par tous, valorisation des partenaires, déploiement de la stratégie sur le territoire, etc.) ; ○ Suivi administratif et relations avec les partenaires financiers ; ○ Veille, prospective et évaluation des actions et du Contrat Espace Valléen. • Mise en œuvre des actions de la stratégie touristique ○ Pilotage, suivi et mise en œuvre des actions dont l'une ou les deux CC sont maîtres d'ouvrage ; ○ Soutien aux différents maîtres d'ouvrage, pour structurer et préciser leur projet, accompagnement à la mise en œuvre de l'action, soutien dans les démarches administratives, évaluation si besoin. • Animation de la gouvernance touristique du territoire ○ Animation des instances de pilotage communes et spécifiques de chaque CC (en 2016) ; ○ Restructuration de l'organisation touristique, dans le cadre de la loi NOTRe, et en fonction des objectifs de la stratégie touristique ; ○ Amélioration de la coordination des filières socio-professionnelles du territoire, en lien avec la nouvelle structure en charge de la promotion touristique. <u>Type de dépenses :</u> • Ingénierie interne ; • Ingénierie externe – frais d'accompagnement par un Cabinet Conseil ; • Frais de communication. <i>NB : Pour l'année 2016, les Communautés de communes sont distinctes, le pilotage est encore bicéphale, deux chefs de projet espace valléen sont encore en poste. A partir de fin juillet 2017 et de la nouvelle organisation de l'intercommunalité, un seul chef de projet sera désigné pour le pilotage de la stratégie touristique de l'Espace Valléen.</i> <i>Le montage financier est donc en deux temps :</i> - Pour l'année 2016 et jusqu'au 31 juillet 2017, deux postes font l'objet d'une demande de subvention ; - Pour les années suivantes, un seul poste fera l'objet d'une demande de subvention.
Moyens humains nécessaires à la mise en œuvre et au suivi de l'action	• 1 chef de projet par Comcom respective, jusqu'à la fusion des deux, puis 1 chef de projet au sein de la nouvelle Comcom.
Partenaires techniques	Chargés de mission responsables de l'animation de chaque axe, équipes dirigeantes et politiques, partenaires extérieurs : Maurienne Tourisme, SPM, acteurs socioprofessionnels, partenaires financiers, Offices de tourisme...
Articulation avec d'autres projets ou actions	L'ensemble de la stratégie touristique Haute Maurienne Vanoise Terra Modana.
Conditions de réussite et points de vigilance (y compris RH)	• Complémentarité et capacité de collaboration entre les deux chefs de projet (année 2016) ;

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

	Sensibilisation des équipes de chargés de missions à l'importance de la cohérence des actions, et du rôle du chef de projet, appropriation de la stratégie et de son plan d'actions par les socioprofessionnels, portage de la stratégie par les élus.
On aura réussi, si ?	- La stratégie touristique est mise en œuvre ; - Les actions engagées sont cohérentes entre elles et avec la stratégie touristique.
Indicateurs de réalisation	Nomination du chef de projet Espace Valléen à partir de 2017 et positionnement au sein de l'organigramme de la nouvelle structure intercommunale.
Indicateurs de résultat	Diversification touristique du territoire, amélioration de l'accueil de la destination et du taux de remplissage des lits, construction d'une nouvelle destination touristique.
Indicateurs d'impact	Amélioration de l'attractivité de la destination (augmentation du nombre de nuitées estivales). Amélioration de la satisfaction clientèle.

Budget et plan de financement prévisionnels

Dépenses	Nature des dépenses	Montant	HT/TTC	I/F
	Chargée de projet ex CC Terra Modana			
	2016 - fin juillet 2017	75 489 €	TTC	F
	Chargée de projet ex CC Haute Maurienne Vanoise			
	2016-2018	148 421 €	TTC	F
	2019/2020	102 389 €	TTC	F
	Total	326 299 €		

Recettes	Nature des recettes (dont autofinancement)	Montant	Taux moyens d'intervention
	FNADT	73 403 €	27%
	FEDER POIA	89 564 €	22%
	Autofinancement	163 332 €	50%
	TOTAL	326 299 €	

Contrat Espace Vallée Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Axe stratégique	Tous ensemble vers les sommets... 100% partenaires <i>Structuration d'une gouvernance touristique efficace et partagée, à l'échelle des deux territoires réunis</i>
Objectif stratégique	On pilote, on coordonne... <i>Ou... Optimiser la réussite de la mise en œuvre de la stratégie de développement touristique et de son plan d'actions 2015 - 2020</i>
Objectif opérationnel	Piloter et coordonner la mise en œuvre du plan d'actions 2015 - 2020
Action 37	Coordination, ingénierie, développement et animation de l'axe 5 et de l'ensemble de la stratégie touristique
Opération 2a	Elargissement de l'observatoire HVM à l'ensemble du territoire et à d'autres thématiques
MAITRISE D'OUVRAGE Office de tourisme	PERIODE DE MISE EN OEUVRE Date prévisionnelle de début : janvier 2018 Date prévisionnelle de fin : décembre 2018
PROFIL DE L'OPÉRATION >> Catégorie d'action ☐ Ingénierie >> Thématique concernée ☐ Autre : gouvernance touristique	PERIMETRE DE MISE EN OEUVRE ☐ Intercommunal
Contexte	<u>La destination :</u> • En HVM, un observatoire du tourisme depuis 2013, porté par l'OT HVM, avec la participation des domaines skiables, de l'ESF (analyse quantitative) ; • A Valfréjus, un observatoire porté par l'Office de tourisme, plutôt qualitatif et aujourd'hui abandonné ; à La Norma, une observation satisfaction clientèle et remplissage effectuée en direct par les équipes de l'OT ; à Aussois, une enquête satisfaction clientèle portée par l'OT, sur la période estivale. • Une nécessité, dans un contexte de resserrement des finances publiques et de visée de l'excellence d'avoir un outil de pilotage objectif, chiffré et fiable sur le long terme.
Objectifs	• Se doter d'un outil performant de pilotage de la stratégie, notamment pour fournir à tous des éléments prospectifs sur les marchés, les comportements clientèles, les autres destinations... ; • Structurer un observatoire du tourisme à l'échelle de la destination, homogénéiser les données traitées, se doter d'informations et de données fiables et diffusables... ; • Former les élus et les responsables de la mise en œuvre de la stratégie touristique aux principes d'évaluation de l'action publique ; • Former les élus et les responsables de la mise en œuvre de la stratégie touristique au traitement des données récoltées pour obtenir des résultats qualitatifs et spécifiques à la destination.
Contenu de l'opération	• Recensement, homogénéisation et définition des données à traiter pour l'ensemble de la destination ; • Identification de la structure porteuse d'un observatoire touristique à l'échelle de la destination ; • Mise en place de formations dédiées aux pilotes de la stratégie touristique, leur permettant d'améliorer leurs compétences en suivi évaluatif des actions et en traitement des données dans le but d'en faire des outils qualitatifs et spécifiques de la destination ; • Communication et développement d'outils permettant la diffusion des résultats, en fonction des publics et des objectifs de la communication, sur le territoire.

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

	Type de dépenses : - Ingénierie externe, - Formations actions, - Développement d'outils de communication (accompagnement humain et investissements techniques...)
Moyens humains nécessaires à la mise en œuvre et au suivi de l'opération	- Chef de projet Espace Valléen ; - Salariés responsables de l'observatoire, en HMTV et dans les offices de tourisme d'Aussois, La Norma et Valfréjus.
Partenaires techniques	Offices de tourisme, collectivités, organismes de collecte de données sur le territoire (Maurienne Tourisme, Savoie Mont Blanc, Rhône Alpes tourisme, Atout France) ...
Conditions de réussite et points de vigilance (y compris RH)	Les besoins sont définis en amont et sont partagés, ils permettent de suivre au plus près les items cibles. Les données sont homogénéisées sur l'ensemble du territoire et permettent de comparer dans le temps et l'espace la satisfaction et la fréquentation des clientèles. Les stations sont en confiance et partagent leurs résultats. Capacité du territoire à pérenniser l'outil « observatoire ».
On aura réussi, si ?	Les données collectées sont analysées (en interne et en externe) et permettent d'avoir une vision spécifique, précise et évaluative du tourisme sur la destination Haute Maurienne Vanoise Terra Modana
Indicateurs de réalisation	Mise en place de l'observatoire à l'échelle de la nouvelle destination.
Indicateurs de résultat	- Réorientation des actions n'ayant pas l'effet escompté ; - Amélioration des compétences des acteurs en charge du pilotage de la stratégie.
Indicateurs d'impact	Les élus optimisent leurs prises de décision (en toute connaissance de cause) et l'ensemble des acteurs optimisent leurs actions. Amélioration de l'attractivité touristique, par l'amélioration de la précision du pilotage et de l'efficacité des actions mises en place. Augmentation du nombre de nuitées estivales.

Budget et plan de financement prévisionnels

Dépenses	Nature des dépenses	Montant	HT/TTC	I/F
	Mise en œuvre de l'observatoire	98 700 €	TTC	I
	Total	98700		
Recettes	Nature des recettes (dont autofinancement)	Montant	Taux moyens d'intervention	
	FNADT CIMA	12 000 €	12%	
	Autofinancement	86 700 €	88%	
	Total	98 700 €		

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Axe stratégique	Tous ensemble vers les sommets... 100% partenaires <i>Structuration d'une gouvernance touristique efficace et partagée, à l'échelle des deux territoires réunis</i>	
Objectif stratégique	On pilote, on coordonne... <i>Ou... Optimiser la réussite de la mise en œuvre de la stratégie de développement touristique et de son plan d'actions 2015 - 2020</i>	
Objectif opérationnel	Piloter et coordonner la mise en œuvre du plan d'action 2015 - 2020	
Action 37	Coordination, ingénierie, développement et animation de l'axe 5 et de l'ensemble de la stratégie touristique	
Opération 2b	Création d'un observatoire de l'environnement	
MAITRISE D'OUVRAGE CCHMV		PERIODE DE MISE EN OEUVRE Date prévisionnelle de début : janvier 2018 Date prévisionnelle de fin : décembre 2018
PROFIL DE L'OPÉRATION >> Catégorie d'action ☐ Ingénierie >> Thématique concernée ☐ Autre : gouvernance touristique		PERIMETRE DE MISE EN OEUVRE ☐ Intercommunal
Contexte	<u>La destination :</u> • Un grand nombre d'aménageurs (ou autres acteurs) produisent des données et des études sur la biodiversité locale, qu'ils ne partagent pas entre eux ; • La présence du Parc National de la Vanoise, acteur essentiel, producteur de données, mais avec qui les échanges politiques se sont tendus ; • Nécessité de recréer un dialogue et de la confiance entre aménageurs du territoire (dont les acteurs touristiques) et les protecteurs de l'environnement (la biodiversité étant l'atout majeur d'attractivité touristique du territoire). <u>Le besoin :</u> • De Nombreux projets comportent un volet environnemental : Etude d'impact, dossiers d'autorisation vis-à-vis du code de l'environnement ... ; • Chaque maître d'ouvrage reproduit pour son propre projet des démarches longues, coûteuses et fastidieuses alors que souvent des données existent... ; • La concertation avec les habitants impactés par des travaux est souvent un point délicat et compliqué d'un projet ; • La prise en compte de l'environnement dans un projet nécessite une approche globale et est vécue de manière très différente entre les maîtres d'ouvrage et l'autorité environnementale.	
Objectifs	• Mettre en place un observatoire de l'environnement, conçu comme : ◦ Un outil pour faciliter la collecte et le partage de données lors des travaux ; ◦ Une instance de dialogue, permettant d'améliorer l'acceptation de travaux par les habitants impactés, et de désamorcer dans la mesure du possible, les conflits potentiels. • Elaborer une stratégie d'optimisation de la préservation de la biodiversité sur le territoire.	
Contenu de l'opération	1. <u>Mise en place d'un observatoire de l'environnement :</u> • Recensement et sensibilisation des parties prenantes potentielles à l'Observatoire de l'Environnement ;	

Contrat Espace Vallée Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

	• Création d'un observatoire de l'environnement sur le territoire haut maurienais, par l'élargissement de l'observatoire KAERUM (cf. Val Cenis). • Structuration du portage administratif et du financement de l'observatoire (participation des domaines skiables, du PNV, etc.) ; • Organisation du fonctionnement opérationnel (périodicité des rencontres, organigramme, livrables annuels, ciblage et pertinence des données...) et juridique de l'observatoire de l'environnement, avec la mise en place d'un comité de pour faire le point sur tous les dossiers impactant l'environnement, notamment ceux des domaines skiables ; • Organisation de la concertation environnementale sur le territoire. 2. <u>Collecte et animation des données produites et partagées sur le territoire</u> • Recensement et centralisation des études d'impact et des données déjà disponibles sur le territoire ; • Organisation de la collecte et du suivi dans le temps et l'espace des données nécessaires aux études d'impact les plus courantes ; • Liste des référents scientifiques du territoire pour l'obtention de données complémentaires aux besoins ; • Proposition d'une base de données opérationnelle permettant l'exploitation des données environnementales du territoire ; • Enrichissement des données scientifiques, sur enjeu identifié par le Comité de pilotage et/ou en fonction des nécessités des projets. <i>NB : l'observatoire de l'environnement devra aussi s'articuler avec l'Observatoire Savoyard de l'Environnement, et les organismes thématiques de la Région Auvergne Rhône-Alpes, de l'Etat et de l'Union Européenne.</i> <u>Type de dépenses :</u> • Ingénierie interne ; • Ingénierie externe (accompagnement et structuration des outils nécessaires au fonctionnement de l'observatoire de l'environnement) ; • Frais d'animation et de communication.
Moyens humains nécessaires à la mise en œuvre et au suivi de l'action	• Chargé de mission au sein de la CC.
Partenaires techniques	Domaines skiables, filière agricole, Parc National de la Vanoise, services de l'Etat concernés (ONC, ONEMA, ONF, ARS, DREAL RA, DDT Savoie), associations communales de chasse, de pêche, associations environnementales : FRAPNA, Vivre en Maurienne..., observatoire Savoyard de l'Environnement, laboratoires scientifiques, universités, écoles supérieurs intéressées.
Articulation avec d'autres actions ou projets	
Conditions de réussite et points de vigilance (y compris RH)	• Inclure l'ensemble des acteurs notamment dans le domaine de la protection de la nature ; • Capacité du chargé de mission à fédérer et convaincre de l'intérêt du partage des données et de la collaboration entre les acteurs sur cette question.
On aura réussi, si ?	• L'observatoire de l'environnement est reconnu par tous (y compris l'autorité environnementale) et en mesure de rendre des avis.
Indicateurs de réalisation	• Mise en place de l'observatoire de l'environnement ; • Nb de réunions de concertation et de dialogue entre les parties prenantes de l'observatoire.
Indicateurs de résultat	• Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie d'optimisation de la préservation de la biodiversité ; • Nb de projets utilisant les données de l'observatoire.

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Indicateurs d'impact	La biodiversité est préservée, elle reste un atout majeur du territoire. Les acteurs de la préservation de l'environnement et les collectivités reprennent un dialogue constructif. L'ensemble des actions prend en compte cet aspect essentiel du développement durable.
----------------------	---

Budget et plan de financement prévisionnels

Dépenses	Nature des dépenses	Montant	HT/TTC	I/F
	<i>Accompagnement pour la structuration de l'observatoire</i>	<i>10 000 €</i>	<i>TTC</i>	<i>F</i>
	<i>Recensement des données et études existantes</i>	<i>10 000 €</i>	<i>TTC</i>	<i>F</i>
	<i>Développement d'une base de données complète et fonctionnelle</i>	<i>10 000 €</i>	<i>TTC</i>	<i>F</i>
	Total	30 000 €		
Recettes	Nature des recettes (dont autofinancement)	Montant	Taux moyens d'intervention	
	<i>Autofinancement</i>	<i>30 000 €</i>	<i>100%</i>	
	Total	30 000 €		

CONTRAT ESPACE VALLEEN Haute Maurienne Vanoise Terra Modana 2016 – 2020

*Convention Station Vallée – Pôle de Nature
Convention interrégionale du Massif des Alpes
Programme Opérationnel Interrégional du Massif des Alpes*

Maquette financière AVENANT – JANVIER 2019

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Action		Opération		Tranche	Maître d'ouvrage	Priorité	Dépenses		TOTAL	Plan de financement											
N°	Intitulé	N°	Intitulé				I	F		FEDER POIA	%	FNADT CIMA	%	Région AURA		%	Date dépôt prévisionnelle	Autres	%	Autofinancement	%
														Tranche ferme	Tranche conditionnelle						
1	Structuration et valorisation d'un réseau de balades et randonnées faciles et pour tous	3	Aménagement et valorisation du Chemin du Petit Bonheur		CC	1	320 000,00		320 000,00	128 000,00	40%			128 000,00	-	40%	Soit en même temps que FEDER soit après			64 000,00	20%
		4	Développement d'animations de sensibilisation originales et innovantes en cœur de Parc national de la Vanoise		PNV	1		25 000,00	25 000,00										25 000,00	100%	
		7	Marquage et valorisation du site de Bellecombe		Commune de Val-Cenis	1	356 500,00		356 500,00	142 600,00	40%								213 900,00	60%	
3	Structuration d'un espace VTT HMV	2	Aménagement, structuration et animation de l'offre VTT de la destination Haute Maurienne Vanoise	1 en cours	CC	1	211 101,00		211 101,00			47 681,00	23%	71 200,00		34%	Déposé	50 000,00	24%	42 220,00	20%
		2	Aménagement, structuration et animation de l'offre VTT de la destination Haute Maurienne Vanoise	2 Suite aménagements	CC	1	313 899,00		313 899,00			72 319,00	23%	125 000,00		40%	Hiver 2019	50 000,00	16%	66 580,00	21%
		2	Aménagement, structuration et animation de l'offre VTT de la destination Haute Maurienne Vanoise	3 racks/bornes/stations /carto	CC	1	80 000,00		80 000,00					-	32 000,00	40%	Hiver 2019			48 000,00	60%
		2	Aménagement, structuration et animation de l'offre VTT de la destination Haute Maurienne Vanoise	4 porte-vélo ok	CC	1	50 000,00		50 000,00					20 000,00		40%	Déposé			30 000,00	60%
		2	Aménagement, structuration et animation de l'offre VTT de la destination Haute Maurienne Vanoise	5 Signalétique de convenien	CC	1	45 000,00		45 000,00					-	18 000,00	40%	Hiver 2019			27 000,00	60%
5	Valorisation originale et intégrée des richesses naturelles en lien avec l'eau	1	Structuration d'un réseau d'espaces aquatiques outdoor à partir des sites existants à l'échelle de la destination		CC	1	120 000,00		120 000,00	60 000,00	50%									60 000,00	50%
9	Création d'équipements ludiques 4 saisons	1a	Etude d'opportunité, de définition et de faisabilité pour l'aménagement et la diversification ludique 4 saisons à Val Cenis et études pré-opérationnelles concernant le projet retenu	1 Etude d'opportunité	SEM Mont-Cenis, Commune de Val-Cenis	2	10 866,00		10 866,00					3 622,00		33%	Déposé			7 244,00	67%
		1a	Etude d'opportunité, de définition et de faisabilité pour l'aménagement et la diversification ludique 4 saisons à Val Cenis et études pré-opérationnelles concernant le projet retenu	2 Etudes pré-op	SEM Mont-Cenis, Commune de Val-Cenis	2	39 134,00		39 134,00					-	15 654,00	40%	?			23 480,00	60%
		1a	Etude d'opportunité, de définition et de faisabilité pour l'aménagement et la diversification ludique 4 saisons à Val Cenis et études pré-opérationnelles concernant le projet retenu	3 Piste de luge 4 saisons	SEM Mont-Cenis, Commune de Val-Cenis	2	50 000,00		50 000,00					-	20 000,00	40%	?			30 000,00	60%
11	Structuration et valorisation de l'offre d'activités indoor dans une logique de complémentarité avec l'offre d'activités outdoor	1a	Structuration à l'échelle de la destination des équipements publics permettant la pratique des activités indoor en complémentarité des autres activités du territoire		CC	1	70 000,00		70 000,00					-	28 000,00	40%	Automne 2018			42 000,00	60%
15	Mise en tourisme des patrimoines insolites, bizarres et étonnants	1	Définition et mise en œuvre d'un projet de valorisation in situ du patrimoine insolite, bizarre et étonnant constitutif de l'identité du territoire haut-maurienais		CC	1	133 000,00	72 000,00	205 000,00	82 000,00	40%	53 200,00	26%							69 800,00	34%
		2	Soutien à la restauration du télégraphe Chappe d'Avrieux pour développer un réseau local de 3 télégraphes		Commune d'Avrieux	1	147 276,00		147 276,00			58 910,00	40%	58 910,00		40%	Déposé			29 456,00	20%
18	Valorisation des richesses locales par l'ancrage territorial des animations	1	Définition d'une grille cohérente et complémentaire d'animation valorisant les richesses naturelles et culturelles du territoire en lien avec la stratégie touristique		OTHMV	2		16 750,00	16 750,00						6 700,00	40%	Hiver 2019			10 050,00	60%
19	Coordination, ingénierie, développement, animation du programme d'actions "culturez-vous!"		FUSIONNE AVEC A15 op1		CC	1		-	-	-										-	

Contrat Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise 2016-2020

Action		Opération		Tranche	Maître d'ouvrage	Priorité	Dépenses		TOTAL	Plan de financement											
N°	Intitulé	N°	Intitulé				I	F		FEDER POIA	%	FNADT CIMA	%	Région AURA		%	Date dépôt prévisionnelle	Autres	%	Autofinancement	%
21	Démarche de progrès collective	1	Elaboration et structuration d'un plan de professionnalisation collectif et individuel de l'ensemble des acteurs publics et privés de la destination		OT HMV	1		45 000,00	45 000,00						27 000,00	60%	Automne 2019			18 000,00	40%
24	Définition d'un schéma global de déplacements, des modes d'organisation et des modes de gestion à l'échelle de l'espace valléen	1	Accompagnement à la définition d'un schéma global de déplacements, des modes d'organisation et des modes de gestion à l'échelle de l'espace valléen	1	CC	1		80 000,00	80 000,00					32 000,00		40%	Déposé	32 000,00	40%	16 000,00	20%
		1	Accompagnement à la définition d'un schéma global de déplacements, des modes d'organisation et des modes de gestion à l'échelle de l'espace valléen	2	CC	1		35 000,00	35 000,00						14 000,00	40%	Déposé	14 000,00	40%	7 000,00	20%
29	Mise en œuvre de la Politique Immobilier de Loisir	1	Animation de la Politique Immobilier de Loisir	1	CC	1		50 000,00	50 000,00					22 500,00		45%	Déposé	17 500,00	35%	10 000,00	20%
		1	Animation de la Politique Immobilier de Loisir	2	CC	1		50 000,00	50 000,00					20 000,00		40%	Déposé	17 500,00	35%	12 500,00	25%
		1	Animation de la Politique Immobilier de Loisir	3	CC	1		50 000,00	50 000,00					-	17 500,00	35%	Déposé	17 500,00	35%	15 000,00	30%
33	Définition et mise en œuvre de la stratégie marketing à l'échelle de l'espace valléen	1a	Définition de la stratégie marketing, de la stratégie de marques et élaboration du plan marketing et ses déclinaisons par pôle touristique		CC	1		69 840,00	69 840,00					34 920,00		50%	Déposé			34 920,00	50%
		2	Définition et mise en place du système de Gestion de la Relation Client		OT HMV	1	10 160,00		10 160,00						4 064,00	40%	2019			6 096,00	60%
34	Définition et mise en œuvre de la stratégie commerciale innovante à l'échelle de l'espace valléen	1	Elaboration et mise en œuvre d'un système innovant de commercialisation à l'échelle de la destination		OT HMV	1		20 000,00	20 000,00						8 000,00	40%	2019			12 000,00	60%
		2	Structuration de l'ensemble des outils nécessaires à la commercialisation des offres de la destination		OT HMV	1	60 000,00	20 000,00	80 000,00						32 000,00	40%	2019			48 000,00	60%
35	Structuration de la gouvernance touristique du territoire	1	Elaboration et mise en œuvre de la nouvelle organisation touristique à l'échelle de l'espace valléen		CC	1		92 016,00	92 016,00					46 008,00		50%	Déposé			46 008,00	50%
36	Définition et mise en œuvre d'une politique d'accueil des populations et travailleurs saisonniers	1	Diagnostic de la saisonnalité		CC	1		34 000,00	34 000,00						13 600,00	40%	2019	13 600,00	40%	6 800,00	20%
37	Pilotage du plan d'actions 2015-2020 et de l'axe 5	1	Ingénierie		CC	1		326 299,11	326 299,11	89 564,11	27%	73 402,74	22%							163 332,26	50%
		2a	Elargissement de l'observatoire HMV au périmètre de la nouvelle destination et à d'autres thématiques		OT HMV	1		98 700,00	98 700,00			12 000,00	12%							86 700,00	88%
		2b	Création d'un observatoire de l'environnement		CC	1		30 000,00	30 000,00											30 000,00	100%
							2 016 936,00	1 114 605,11	3 131 541,11	502 164,11		317 512,74		562 160,00	236 518,00			212 100,00		1 301 086,26	